

COMITE REGIONAL POUR  
L'INFORMATION ECONOMIQUE  
ET SOCIALE

**« MESURER POUR AGIR »**

**LA QUALITE DE VIE EN ILE-DE-FRANCE**

**ACTES DE LA RENCONTRE**

**DU 15 JUIN 2005**

Comité régional pour l'information  
économique et sociale  
29, rue Barbet de Jouy  
75 007 PARIS



**NOVEMBRE 2005**



# AVANT PROPOS

**La qualité de vie émerge comme une préoccupation nouvelle et importante, en particulier dans les grandes agglomérations urbaines. Cette notion est au cœur des débats dans la préparation du nouveau Schéma directeur de la région Ile-de-France.**

**Conscient de l'importance de cette problématique, le Comité régional pour l'information économique et sociale d'Ile-de-France (CRIES) a organisé une rencontre sur la mesure de la qualité de vie en Ile-de-France le 15 juin 2005 dans l'hémicycle du Conseil régional.**

**Cette rencontre a permis un large échange d'idées entre, d'une part, les acteurs à l'écoute de la demande des Franciliens (les collectivités locales, les architectes, les urbanistes, les associations d'usagers, les médias...) utilisateurs d'informations et, d'autre part, les experts qui tentent de la mesurer (sociologues, économistes, statisticiens ...).**





## SOMMAIRE

<b>Accueil</b>	7
Claude MICHEL, Président du CRIES	
<b>Ouverture de la rencontre</b>	11
Jean-Claude BOUCHERAT, Président du CESR	
<b><u>Première partie :</u></b>	
<b>Présentation de la journée et présidence de séance pour la matinée</b>	19
Alain CHARRAUD, Vice-président du CRIES	
<b>La qualité de vie de quoi parle-t-on ?</b>	23
Richard GRIMAL, Direction régionale de l'équipement d'Ile-de-France Jean-Philippe HEURTIN, Université de Nice-Sophia-Antipolis	
<b>Enjeux et limites méthodologiques des palmarès, le classement des grandes villes dans les médias</b>	51
Pierre FALGA, « L'Express »	
<b>En contrepoint « Enjeux et limites des approches classantes »</b>	57
Marcel BELLIOU, Fédération nationale des agences d'urbanisme Didier PARIS, Institut d'aménagement et d'urbanisme de Lille I	
<b><u>Deuxième partie :</u></b>	
<b>Présentation de l'après-midi et présidence de la séance</b>	75
Gérard Lacostz, directeur général adjoint de l'IAURIF	
<b>Approches statistiques et thématiques :</b>	
<b>« qu'apportent les enquêtes sur les conditions de vie à la mesure de la qualité de vie ? »</b>	79
Laurence JALUZOT, INSEE Ile-de-France	
<b>En contrepoint : « autres dimensions de la qualité de vie à partir d'enquêtes ou de travaux spécifiques »</b>	89
Philippe LOUCHART, IAURIF	
<b>« Le point de vue de l'urbaniste et de l'architecte : densités vécues, densités réelles »</b>	107
Jean-Baptiste VAQUIN, directeur de l'Atelier parisien d'urbanisme Philippe PANERAI, architecte	
<b>Conclusion de la rencontre</b>	125
<b>« La prise en compte de la qualité de vie dans le SDRIF »</b>	
Mireille FERRI, Vice-présidente du Conseil régional, Chargée de la préparation du schéma directeur de la région Ile-de-France	



# **ACCUEIL**

**Claude MICHEL, Président du CRIES**



Monsieur le Président du CESR, Mesdames, Messieurs, en tant que président du CRIES, je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue et de vous présenter cette troisième rencontre, dont le titre générique résume assez bien l'objectif. En effet, depuis leur création en 2002, ces rencontres s'intitulent « Mesurer pour agir ». Ce n'est que depuis quelques mois que je découvre le CRIES de l'intérieur. J'y rencontre des équipes très professionnelles, soucieuses de leur éthique, sachant s'écouter et travailler ensemble. Je prends beaucoup d'intérêt à les suivre dans leurs travaux. Le CRIES est une instance de concertation entre utilisateurs et producteurs d'informations économiques et sociales. Il rassemble des représentants de l'État, de la Région, des quatre collèges du Conseil économique et social régional et de diverses institutions publiques et parapubliques, ayant toutes vocation à produire ou à utiliser de l'information dans notre région.

Le CRIES n'est donc pas un organisme d'étude supplémentaire, encore moins une instance politique ou administrative. C'est une structure sans murs, sans budget, mais nous bénéficions du parrainage du Conseil économique et social et de l'INSEE, et cela fonctionne. Bonne raison, donc, pour remercier l'un et l'autre de leur soutien constant, en particulier pour l'organisation de cette journée.

Le CRIES remplit une triple mission. Tout d'abord, son secrétaire général élabore chaque année à cette époque une synthèse des programmes d'études et d'enquêtes importantes de tous les acteurs de la Région pour l'année. C'est en quelque sorte le programme des programmes, qui permet de balayer pour chaque thème, démographie, emploi, environnement et autres, toutes les nouveautés en matière de systèmes d'information, d'enquêtes et d'études.

Une autre activité du CRIES consiste à examiner les projets d'enquêtes réalisées par ses membres, afin de délivrer ce que l'on nomme l'avis d'opportunité, terme emprunté au Conseil national de l'information statistique.

Au cours des dernières années, nous avons délivré des avis d'opportunité sur l'enquête globale transports, sur l'enquête régionale emploi, sur l'extension de l'échantillon de l'enquête santé pour l'Ile-de-France, sur l'extension de l'enquête de fréquentation hôtelière, et enfin, tout récemment, sur l'extension de l'enquête logement. Ces extensions d'enquêtes sont d'une importance primordiale pour améliorer la connaissance socio-économique de notre région.

Nous organisons également des groupes de travail ayant toujours pour angle privilégié les systèmes d'information et débouchant sur des rapports. Ainsi, un groupe de travail est en cours sur la mesure de l'emploi et du chômage en Ile-de-France. Il se propose d'examiner plus au fond les composantes sectorielles et territoriales de l'évolution particulièrement défavorable de l'emploi dans notre région, et son rapport sera présenté à l'assemblée générale du 24 novembre.

Enfin, le CRIES organise des rencontres comme celles-ci, sous la marque générique « Mesurer pour agir » et, depuis 2002, nous avons ainsi organisé deux rencontres. La première portait sur les systèmes d'information autour des technologies de l'information et de la communication. La deuxième rencontre portait sur l'emploi localisé : comment mesurer l'emploi à un niveau territorial fin pour agir à ce même niveau afin de préserver et développer l'emploi ?

Voici donc venu maintenant le temps de notre troisième rencontre, intitulée « Comment mesurer la qualité de vie ? », laquelle s'inscrit tout à fait dans la ligne « Mesurer pour agir ». Tout d'abord, je

tiens à féliciter le groupe de pilotage de cette journée pour son travail remarquable, placé sous la direction d'Alain CHARRAUD, vice-président du CRIES, directeur régional de l'INSEE Ile-de-France, assisté par ses secrétaires généraux, Nicole PLANADE et Pierre-Marie DESCOLONGES, de Marie LAUZANNE et de Gabrielle HENRIET pour la communication et le secrétariat.

Ce groupe d'experts était composé de Mmes Brigitte BELLOC, INSEE, Aurélie TERLIER, CROCIS, MM. Michel CASTELLAN, MIPES, Christophe CENTONZE, Préfecture Ile-de-France, Denis DESCHAMPS, CROCIS, Richard GRIMAL, DREIF, Audry JEAN-MARIE, APUR, Bachir KEROUMI, Mairie de Paris, Gérard LACOSTE, IAURIF et Damien VALDANT, APUR.

Ainsi, ce groupe d'experts représentant neuf organismes qui pourraient être en concurrence ou viser des objectifs différents ont travaillé ensemble dans une parfaite harmonie. Je tenais à le souligner et les en remercier.

Je vais maintenant laisser la parole à Jean-Claude BOUCHERAT, président du Conseil économique et social de l'Ile-de-France dont j'ai aujourd'hui usurpé le siège, qui est aussi mon président en sa double qualité de co-organisateur de cette rencontre et éminent acteur régional, largement impliqué et concerné par notre sujet d'aujourd'hui : Mesurer la qualité de la vie en Ile-de-France.

Claude Michel  
Président du CRIES,  
Membre du Conseil Economique  
et Social d'Ile-de-France

# **OUVERTURE DE LA RENCONTRE**

Jean-Claude BOUCHERAT, Président du Conseil Economique  
et Social d'Ile-de-France





Merci, Monsieur le Président. Bonjour, Mesdames et Messieurs. L'hémicycle n'est pas encore rempli alors qu'il devrait l'être. Cela est peut-être dû à des problèmes de circulation, qui sont un peu la marque de notre région. Je salue également un certain nombre de nos collègues du CESR de l'Ile-de-France qui aujourd'hui s'entraînent, font leur tour de chauffe, puisque demain, ils sont appelés à siéger presque toute la journée dans cet hémicycle pour notre dernière séance plénière avant l'été.

C'est avec grand plaisir que je me retrouve, Mesdames et Messieurs, parmi vous, à l'occasion de cette rencontre du CRIES auquel le Conseil économique et social d'Ile-de-France, vous l'avez compris, est particulièrement attaché. Il est en effet partie prenante aux côtés de l'INSEE régional, dont je salue cordialement le directeur, Monsieur Alain CHARRAUD, lui-même vice-président du CRIES.

Je n'en dirai pas plus à cet instant sur cette coopération intelligente et fructueuse entre le CESR et l'INSEE afin de ne pas retarder le déroulement des travaux, mais je salue en particulier notre lien, Pierre-Marie DESCOLONGES qui, au sein du CESR, est chargé de mission, et qui, à vos côtés est un élément du secrétariat général du CRIES. Je me tourne un instant vers le président du CRIES qui vient de s'exprimer, mon collègue et ami Claude MICHEL, car il faut rappeler que le président du CESR propose au préfet de Région et au président du Conseil régional le nom d'un candidat pour cette fonction, conformément aux textes qui régissent le CRIES. Je l'ai sollicité, et il a bien voulu répondre positivement en dépit des charges et des responsabilités qui nous sont bien connues et qui sont lourdes pour lui. Mais comme ses compétences sont encore plus importantes, vous voyez que le plateau de la balance a penché dans le bon sens. Je m'en félicite et je le félicite.

Cette année, la rencontre est consacrée à la qualité de vie en Ile-de-France, sujet d'actualité, au moment où sont lancés, par l'Exécutif régional, les travaux de révision du Schéma directeur de la région Ile-de-France, la révision du fameux SDRIF de 1994. Des travaux que le CESR - que j'ai l'honneur de présider - a anticipés avec un rapport et un avis préparés par notre collègue et ami, Pierre MOULIE, ici présent, au nom de la commission de l'Aménagement du territoire, cette commission étant, en l'occurrence, élargie aux responsables des dix autres commissions thématiques et de la section prospective et planification du CESR.

Ces travaux ont été présentés en séance plénière ici même le 20 décembre 2004. C'était en quelque sorte notre première réponse, aussi complète que possible car nous l'avions préparée de longue date, à la saisine que nous avait adressée le Président HUCHON en juillet 2004.

Je parle d'autant plus aisément de ce travail réalisé par Pierre MOULIE au nom du CESR que l'article 2 de l'avis du 20 décembre 2004 précise que la région, notre territoire, est confrontée à divers enjeux, dont celui de la qualité de vie et de l'environnement. Améliorer la qualité de vie des Franciliens, en tout lieu du territoire, semble être l'ambition légitime que ce Schéma directeur révisé doit porter. Nous l'avons ainsi écrit.

En cela, la réunion d'aujourd'hui, grâce au CRIES, contribue à la prise de conscience nécessaire d'un bilan pour agir, donc de méthodes et d'outils appropriés pour ce faire. Un bilan pour agir établi à partir du SDRIF de 1994, dix ans après, avec des objectifs précis. Ce sera l'essentiel de mon propos tourné vers les préoccupations et les attentes de la société civile organisée que représente un CESR, et cela est particulièrement vrai en Ile-de-France.

J'évoquerai donc quatre points plus particulièrement. Premièrement, sauvegarder l'environnement. Il s'agit presque d'un slogan mobilisateur. Deuxièmement : s'inscrire dans une logique d'éco-région.

D'autres auraient dit, à une époque un peu lointaine désormais : « C'est une ardente obligation. » Troisièmement : faciliter l'accès aux services et aux équipements. Il s'agit d'une évidence pour nos populations. Enfin : assurer à tout Francilien un logement décent et adapté. « Ce n'est donc pas le cas ? » me direz-vous ? Je pense effectivement que ce n'est pas encore le cas.

Tout d'abord, sauvegarder l'environnement : cela recouvre la protection renouvelée des espaces agricoles et naturels, ainsi qu'une consommation de l'espace en Ile-de-France mieux maîtrisée, sur la base de règles de protection claires, stables surtout, permettant une visibilité à moyen et long termes, assurant une maîtrise de la consommation des espaces naturels et agricoles. Nous y insistons beaucoup au CESR. Un traitement différencié et un meilleur équilibre dans le développement et l'aménagement des villages, des bourgs et des hameaux dans cette grande région fortement marquée par ses caractéristiques agricoles et naturelles, avec également des démarches de requalification urbaine, de réhabilitation des friches industrielles et des secteurs affectés, notamment par les coupures des grandes infrastructures routières, autoroutières et ferroviaires, de densification raisonnée de l'espace construit, d'un repérage et d'une protection particulière des zones à haute valeur environnementale.

Pour atteindre ces objectifs, il faut des outils adaptés. Tout d'abord, l'observation de la consommation des espaces agricoles et naturels, cela se traduit par un mot simple : OCEAN, Observation de la consommation des espaces agricoles naturels. C'est ce que le CESR a voulu en 1994, lorsqu'il a travaillé à la préparation du Schéma directeur. Ceci a été réalisé dans le cadre du SDRIF, même si des imperfections, à l'évidence, subsistent encore. Il s'agissait néanmoins de la marque d'une volonté politique de mesurer la consommation qui avait été limitée à 1 750 hectares par an pour l'urbanisation, auxquels s'ajoutent 600 hectares pour les infrastructures de transport.

Autre outil largement mieux connu dans notre pays, les Schémas de cohérence territoriale, les SCOT, qui couvrent aujourd'hui l'essentiel du territoire régional ; enfin, une véritable cartographie, établie à des échelles adaptées aux zones concernées, ayant valeur prescriptive. Ces outils s'inscrivent donc dans l'objectif du CESR de sauvegarde de cet environnement en Ile-de-France.

Deuxièmement, s'inscrire dans une logique d'éco-région, et celle-ci doit être exemplaire en matière d'eau, d'air, d'énergie renouvelable, de nuisance sonore, de production et d'utilisation des ressources du sous-sol, et de traitement des déchets de toute nature.

La question de la ressource en eau, de sa qualité, de sa disponibilité, de sa maîtrise sera, et tout le monde en est bien conscient, une question majeure pour ce XXI<sup>e</sup> siècle dans le monde. Elle prendra sans doute des formes très différentes selon les territoires.

En Ile-de-France, elle se présente à nos yeux sous trois aspects principaux. Tout d'abord, disponibilité en volume et en qualité ; ensuite, traitement des eaux, les eaux usées, les eaux fluviales, et enfin le risque majeur d'inondation que l'on oublie souvent, avec comme enjeu d'atteindre un bon état écologique de la Seine, de la Marne, de l'Oise et des autres rivières et nappes de notre Bassin parisien, d'où des dispositifs faisant prévaloir les actions préventives afin d'alléger chaque fois que possible les investissements curatifs lourds.

Ces actions doivent atteindre tant la partie agricole du territoire que les zones urbanisées, chacune, à l'évidence, présentant des caractéristiques spécifiques. Dans le domaine de l'air, ajoutons que dans la compétition entre grandes capitales, et nous y participons, la qualité de l'air

devient effectivement un facteur primordial d'attractivité à côté d'autres éléments plutôt tournés vers la compétitivité, vers l'efficacité économique et sociale sous toutes les formes.

Pour les Franciliens que nous sommes, la réduction de la pollution atmosphérique est un élément essentiel de l'amélioration de la qualité de vie. Au CESR, nos travaux insistent beaucoup sur ce point, que ce soit dans le rapport de Pierre MOULIE, que je viens de citer, sur le SDRIF, ou celui de mai 2004 sur l'attractivité, rapport que nous considérons comme une pièce maîtresse dans notre réflexion sur cette Ile-de-France. L'attractivité passe par la qualité de vie en priorité, et notamment par l'air et l'eau.

Enfin, nous pourrions dire la même chose concernant le bruit. Dans les deux cas, les moyens de mesure que sont AIRPARIF et BRUITPARIF constituent des outils indispensables, qui ont déjà fait leurs preuves et les feront encore mieux demain dans cet avenir que nous voulons bâtir en Ile-de-France, à l'occasion de la révision du SDRIF. Je signale d'ailleurs que le CESR, depuis quelques années maintenant, est membre actif d'AIRPARIF, et plus récemment de BRUITPARIF.

Troisième élément : faciliter l'accès aux services et équipements et cela par des moyens adaptés à la nature et aux besoins des différentes zones du territoire francilien. Ces objectifs concernent, bien sûr, les infrastructures et les moyens de transport. J'y faisais allusion précédemment pour les difficultés de circulation, les équipements sanitaires et sociaux, les installations diverses et équipements d'enseignement, de culture, de tourisme, de sport, de loisirs. Tout cet ensemble est visé comme services au travers des équipements proposés à nos concitoyens en Ile-de-France.

Concernant les transports, plusieurs facteurs paraissent aujourd'hui être parmi les plus déterminants dans leur impact sur les déplacements. Le premier, très rapidement, porte sur l'organisation du transport et le service qu'il assure. Il participe à l'organisation du service très activement et, de plus en plus, à la qualité de vie des habitants. Notre vie quotidienne, à nous tous, dans cette région, le démontre.

Le second facteur est l'intérêt naturel pour l'usage des moyens individuels mieux adaptés aux formes multiples de la mobilité. Le débat, en Ile-de-France, est plus que jamais ouvert sur ce chapitre, notamment à l'occasion des changements prochains qui vont affecter la présidence et la gouvernance du Syndicat des transports d'Ile-de-France au 1<sup>er</sup> juillet.

Le troisième facteur est le desserrement spatial qui pose la question des relations entre le centre et la périphérie, et l'évolution des besoins de mobilité dont nous avons hier, à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Ile-de-France, beaucoup parlé.

Le quatrième facteur, enfin, concerne les modes de vie à l'origine d'un décalage entre la réalité de la demande et l'organisation actuelle des transports. Là encore, hier, beaucoup de questions ont été évoquées dans cette problématique des transports en Ile-de-France. Au 1<sup>er</sup> juillet prochain, le Syndicat des transports d'Ile-de-France aura sur sa table toutes ces questions, toutes ces difficultés à résoudre.

Les transports ne sont évidemment pas une fin en soi. Ils traduisent en effet des choix de société au travers d'une organisation urbaine et d'une intégration sociale toujours préoccupante à laquelle nous sommes particulièrement attachés au CESR d'Ile-de-France.

Quatrième chapitre et objectif : assurer à tout Francilien un logement décent et adapté à ses besoins évolutifs. Je souligne qu'il s'agit d'une exigence renforcée en Ile-de-France, en raison des importants retards en matière de construction de logements. En effet, et je le rappelle pour

mémoire : 530 000 logements devaient être construits sur ces dix années qui nous séparent de 1994 à aujourd'hui. Le résultat est globalement de 400 000. On parle de crise, de panne, et les mots quels qu'ils soient sont justifiés. Cela se perçoit dans pratiquement tous les segments de l'habitat, dont le social en priorité. Le logement est, selon une enquête récente, la première préoccupation des Franciliens. On peut dire, et le CESR, pour sa part, l'a écrit, que si le dernier recensement de 1999, dans sa forme ancienne, avait fait apparaître une baisse de la population, les demandes de logement sont maintenues à haut niveau, sont toujours aussi importantes et surtout toujours aussi insatisfaites, car les besoins de toute nature, quantitatifs et qualitatifs ont augmenté tandis que l'offre n'a pas suivi.

Face à ce constat, le CESR exprime le souhait qu'une volonté politique de relance de la construction passant par une véritable stratégie foncière régionale se mette en place aussi rapidement que possible, et personne n'ignore les difficultés actuelles dans ce domaine du foncier.

Il faut aussi un véritable équilibre territorial entre emploi et habitat. Ces dix dernières années n'ont pas montré de grands progrès dans ce domaine. Enfin, un développement urbain cohérent, maîtrisé, avec des stratégies politiques et des modalités techniques. Permettez à l'ancien du bâtiment que je suis de dire qu'il s'agit à l'évidence d'un grand chantier au début de ce siècle, qui va donc marquer notre époque, et nous l'espérons avec des résultats.

Mesdames et Messieurs, en conclusion de ce propos qui n'est qu'introductif, je veux rappeler qu'avec le CRIES, nous nous posons la question des outils et des méthodes pour agir, améliorer la qualité et le cadre de vie des Franciliens en tout lieu du territoire régional. Celui-ci ne représente qu'un peu plus de 2 % du territoire national ; il n'est donc pas très grand, mais il est d'une richesse exceptionnelle. Il faut qu'en tout lieu de ce territoire, nous nous fixions pour ambition majeure de réduire les fractures territoriales et les inégalités sociales, notamment au niveau de ce déséquilibre permanent entre l'Est et l'Ouest de la région, mais aussi, comme je l'ai dit précédemment, entre le centre et la périphérie.

Sans noircir le tableau, force est de constater une concentration du handicap sur certaines parties du territoire francilien. Tout le monde sait que le taux de chômage notamment, varie du simple au double entre le département des Yvelines et le département de la Seine-Saint-Denis. Si je cite d'autres éléments, la Direction régionale de l'Équipement, dans son analyse sur le bilan du SDRIF de 1994 indique, et je la cite : « il existe une très forte coïncidence entre, d'une part, les lieux de résidence des plus favorisés et la réussite scolaire et, d'autre part, les lieux de résidence des plus défavorisés en banlieue nord de Paris et l'échec scolaire, dont on connaît l'impact sur l'accès à l'emploi. » Ce sont de vrais problèmes de société. Le CESR estime qu'il s'agit donc de s'attaquer aux phénomènes de ségrégation géographique et sociale par l'établissement d'une véritable mixité fonctionnelle des territoires, activité économique, emploi, équipements, services publics, etc., et par la mise en œuvre de stratégies territoriales concertées entre les collectivités et les acteurs économiques et sociaux présents sur le terrain. Mais aussi en écoutant celles et ceux qui vivent le quotidien sur ce terrain, qui y travaillent, qui s'y déplacent, qui étudient, qui se livrent à des activités sportives ou de loisir, ce qui est le cas de toute notre population.

Le CESR, c'est à la fois cette capacité d'écoute du terrain et cette expression des besoins et des attentes. C'est dans cet esprit que nous nous investissons pour que la qualité de vie en Ile-de-France, et plus largement dans le Bassin parisien, s'améliore, que les frontières disparaissent, pour

que cela devienne une réalité dans les prochaines années pour tous nos concitoyens, et plus uniquement des propos de tribune ou une expression de circonstance.

Tout au long de cette journée, vous partagerez avec les personnalités présentes cette réflexion sur la qualité de vie en Ile-de-France et traiterez ce concept sous ses divers aspects. Les approches classantes et leurs limites, l'apport des approches statistiques et thématiques, le point de vue de l'urbaniste et de l'architecte, en commençant, bien entendu, par bien définir le sujet qui nous réunit.

Je sais également que Mme FERRI, Vice-Présidente du Conseil régional, clôturera cette journée en présentant la vision de l'Exécutif régional sur la prise en compte de la qualité de vie dans le SDRIF. Je pense que le CESR et le Conseil régional, ces deux assemblées si proches l'une de l'autre, sauront vous montrer leur complémentarité pour atteindre cet objectif majeur de la qualité de vie en Ile-de-France. A l'instar du Président Claude MICHEL, je veux remercier l'équipe qui a si bien préparé cette troisième rencontre « Mesurer pour agir », et je suis sûr que vous passerez avec elle la meilleure des journées de travail utile pour notre région. Merci beaucoup, Mesdames et Messieurs.

Jean-Claude BOUCHERAT  
Président du CESR



# **PRESENTATION DE LA JOURNEE ET PRESIDENCE DE SEANCE POUR LA MATINEE**

Alain CHARRAUD, Vice-président du CRIES,  
Directeur régional de l'INSEE Ile-de-France





Merci, Monsieur le Président. Je profite de leur présence pour remercier les deux présidents, et le CESR qui, comme vous le savez, parraine et supporte fortement le CRIES. La matinée sera plutôt consacrée à une réflexion conceptuelle. Le président MICHEL et le président BOUCHERAT nous l'ont dit, la qualité de vie a émergé comme une préoccupation à la fois relativement nouvelle et forte dans la préparation de ce Schéma directeur. A l'appui de ce constat, je dispose de trois types de documents préparatoires au SDRIF : certains proviennent du CESR, d'autres de la Région ou de l'État. Il s'agit pour ce dernier d'un document interne, non public. Je ne crois néanmoins pas trop le déflorer en précisant qu'il place lui aussi en avant l'exigence de qualité de vie au quotidien des Franciliens. Je suis frappé par la concordance et la force de cette préoccupation dans les documents préparatoires du Schéma directeur. Il nous a ainsi semblé parfaitement légitime, et surtout utile, qu'à notre place, donc à côté des politiques et avec une démarche d'aide à la décision, nous nous saisissions de ce thème et essayions d'aller un peu plus loin dans sa compréhension et la façon dont les acteurs peuvent s'en saisir.

Il y a tout d'abord, des possibilités de double sens, voire quelquefois de contresens dans des termes «qualité de vie». Notre rôle est de préciser ces sens multiples. Il s'agit du but de notre matinée, notamment de la première séquence avec Richard GRIMAL, de la direction de l'Équipement, et Jean-Philippe HEURTIN, professeur de sociologie politique à l'université de Nice, qui ouvriront le débat. Richard GRIMAL s'interrogera sur la raison de l'émergence de ce concept : pourquoi la qualité de vie, émerge-t-elle comme exigence, comme objectif et pourquoi se retrouve-t-elle sous diverses formes dans le débat public autour du SDRIF ? Jean-Philippe HEURTIN, en contrepoint, tentera de creuser les diverses dimensions de la qualité de vie telles qu'on les rencontre dans ce débat.

La deuxième séquence consistera en une réflexion conceptuelle, sur l'un des aspects les plus connus de la qualité de vie, puisqu'il s'agit des palmarès des villes. Les journalistes les utilisent en effet abondamment. Pierre FALGA a accepté notre invitation pour s'en expliquer. A côté de ces palmarès il existe également des audits urbains, que la Commission européenne Bruxelles, notre administration européenne, utilise de plus en plus dans des *benchmarkings* : c'est ce dont nous parlera Marcel BELLIOU.

Didier PARIS aura le rôle de l'universitaire qui revient sur ces mesures de palmarès et de *benchmarking* de villes, pour s'interroger à la fois sur leurs enjeux et leurs limites. De quoi parle-t-on ? Qui en parle ? De quelle façon ? Avec quels indicateurs ? Quelles sont les limites ? Quels sont les enjeux de ces mesures ?

L'après-midi sera moins conceptuel et plus opérationnel. Gérard Lacoste, directeur général adjoint de l'IAURIF l'animera. Je le remercie vivement au passage, non seulement pour avoir accepté de partager avec moi l'animation de cette journée, mais pour m'avoir aidé, dans une complète parité, à la préparer. Il est vrai qu'il sera bien placé pour présenter, en début d'après-midi les données statistiques concernant la qualité de vie qui seront fatalement utilisées au cours de la construction du SDRIF, notamment les enquêtes que l'INSEE produit, ainsi que celles de l'IAURIF. Cette séquence vespérale concernera enfin des démarches d'utilisateurs ou d'acteurs. Nous avons pensé mettre l'accent sur des démarches d'urbanistes et d'architectes avec l'APUR. Son directeur Jean-Baptiste VAQUIN et Philippe PANERAI, architecte ayant réfléchi sur ces questions, viendront nous parler d'un aspect particulier de la qualité de vie, mais ô combien important en Ile-de-France, notamment à Paris, à savoir la densité : densification, dé-densification, densité réelle, densité perçue, il s'agissait de l'un des sujets du séminaire d'hier à l'IAURIF, et nous y reviendrons ici sous l'angle de la mesure de la qualité de vie.



# LA QUALITE DE VIE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Richard GRIMAL, Direction régionale de l'équipement d'Ile-de-France

Jean-Philippe HEURTIN, Université de Nice-Sophia-Antipolis



# **La qualité de la vie : de quoi parle-t-on ?**

## **I - L'émergence d'aspirations nouvelles**

**par Richard GRIMAL**

### *1) Introduction*

Mon exposé sera bâti autour de trois idées principales.

Je vous parlerai en premier lieu des raisons du renouveau du thème de la qualité de vie, renouveau qui résulte d'une convergence de facteurs tenant à la fois à l'évolution des modes de vie, à l'émergence d'aspirations et de valeurs nouvelles, enfin à l'attractivité et à la gouvernance des territoires.

Je montrerai ensuite que cette notion n'est pas si homogène qu'elle y paraît au premier abord. Le discours sur l'amélioration de la qualité de la vie doit être tempéré en raison de multiples phénomènes de décrochage au sein de notre société. Aussi l'amélioration du cadre de vie doit-elle être conciliée avec un impératif de solidarité et de cohésion. Pour une fraction croissante de la population, la problématique des conditions de vie ne se pose plus aujourd'hui en termes de mieux-être mais en termes de réponse aux besoins et d'accès. De plus, le contenu de la qualité de la vie évolue dans le temps. Il faut donc renoncer à une vision univoque de la qualité de vie pour la contextualiser en fonction du territoire, des groupes sociaux, de la position des personnes et dans une approche prospective.

Enfin, j'évoquerai les relations de la qualité de la vie avec l'aménagement urbain et comment celle-ci se décline en un certain nombre de thèmes concrets de politiques publiques liées à la vie quotidienne. Il est sans doute nécessaire aujourd'hui d'inventer (ou de redécouvrir) des modes d'aménagement urbain qui réconcilient les dynamiques d'individualisation de la société contemporaine avec la ville, et qui répondent aux besoins, tout en assurant une certaine qualité de l'environnement urbain. Ceci constitue un enjeu particulièrement fort en ce qui concerne la zone dense et en particulier la petite couronne.

Je ne donnerai pas de chiffres dans cet exposé. Néanmoins, les résultats qui y sont présentés s'appuient sur un diagnostic chiffré relatif à l'évolution des modes de vie et à la qualité de la vie réalisé dans le cadre d'une commande du préfet de région pour préparer une contribution de l'Etat à la réflexion préalable à la mise en révision du schéma directeur. Ce rapport est consultable sur le site Internet de la DREIF. C'est également dans le cadre de cette commande qu'a été réalisé le travail qui vous sera présenté par Jean-Philippe HEURTIN.

### *2) Un renouveau qui tient à une évolution des aspirations et des modes de vie*

Je disais donc que le thème de la qualité de vie répondait à des aspirations nouvelles : une attention accrue à l'environnement, un sentiment d'insécurité à la fois sociale, économique, psychologique et physique qui se traduit par une demande de bien-être et de protection, enfin un souci croissant de la qualité.

L'environnement est un enjeu collectif : le thème du réchauffement climatique est ainsi à l'origine d'une réorientation des politiques urbaines vers le développement urbain durable visant à redonner la priorité aux transports en commun et à diffuser des modes d'aménagement urbain qui

garantissent leur accessibilité. Mais c'est aussi, pour le plus grand nombre, un enjeu individuel, la défense du cadre de vie, de l'environnement immédiat perçu comme une protection contre les risques, les nuisances, les agressions du monde extérieur (le bruit, la pollution, l'insécurité...). Or, l'environnement peut du fait de ces aspects être le théâtre d'un conflit entre les intérêts particuliers et l'intérêt collectif (construction de logements sociaux, infrastructures de transports, usine de traitement des déchets...). Un équipement nécessaire pour le bien de la collectivité peut être perçu comme une menace pour l'intégrité de la personne en perturbant l'habitat qui est pour elle une source de sécurité, réelle ou psychologique. Résoudre ces contradictions implique de travailler sur les représentations, en concertation avec les habitants, pour améliorer la qualité de la réponse aux besoins.

La qualité enfin est une valeur nouvelle : elle est omniprésente dans la demande des consommateurs, des usagers, et dans les modes de gestion des entreprises (qualité totale, zéro défaut...). Elle est aussi devenue une préoccupation majeure de l'aménagement urbain (la qualité urbaine), du logement (évolution de la production de logements sociaux, renouvellement urbain), des transports (qualité de service).

La montée en puissance du thème de la qualité de vie tient aussi à l'évolution des modes de vie. Ces évolutions sont diverses mais elles peuvent se résumer à deux idées principales : l'individualisation croissante des modes de vie (celle-ci est attestée par les comportements de mobilité, les formes du logement, les choix résidentiels, les technologies de l'information, la famille...), dynamique absolument transversale de la société contemporaine, et l'émergence d'une vaste classe de la population qui a le choix de son mode de vie, voire de son style de vie.

En premier lieu, le vieillissement de la génération du baby-boom provoque l'émergence d'une vaste couche de population retraitée qui dispose d'un niveau de vie élevé, d'un patrimoine financier et immobilier important, génération fortement ancrée dans la société de consommation. Cette classe dispose à la fois de temps et d'argent. Elle prête une attention importante au cadre de vie et à la qualité de vie. Elle jouit d'une fraction croissante du revenu national, bénéficiant d'un transfert de richesse en provenance des générations d'actifs. Elle contribue à l'accroissement du temps libre et des activités du temps libre (culture, santé, sport, tourisme, loisirs...) qui se développent plus globalement sous l'effet de l'accroissement de la part des inactifs dans notre société (étudiants, chômeurs...) ou de la diffusion du travail à temps partiel.

Ensuite nous sommes passés d'une économie d'équipement à une économie de services, davantage centrée sur le client, l'usager, la demande, et donc davantage attentive aux questions de qualité. La structure des catégories socio-professionnelles enfin se transforme, avec un accroissement de la part des cadres et des professions intellectuelles. Davantage de personnes que par le passé ont donc la possibilité de choisir la façon dont elles veulent vivre, et de faire ce choix indépendamment des contraintes politiques ou sociales, des besoins de la cité.

Du point de vue de l'aménagement du territoire, le cadre de vie est devenu un élément déterminant des choix et stratégies résidentielles, qui ont aussi des répercussions sur les dynamiques territoriales, les modes d'aménagement urbain et les comportements de mobilité. Les actifs sont professionnellement et donc résidentiellement de plus en plus mobiles. Il est aujourd'hui très rare que l'on fasse toute sa carrière professionnelle dans un même poste de travail. Le plus souvent, des mobilités ont lieu tous les trois ou quatre ans, surtout en début de parcours professionnel. A

mesure que certains types d'emplois deviennent moins stratégiques, les contraintes de localisation se desserrent. Ainsi, l'emploi francilien se desserre-t-il au profit de la grande couronne, mais aussi vers d'autres régions, qui en bénéficient davantage que l'Ile-de-France. Les salariés, moins enracinés dans un territoire, pratiquent davantage une forme de benchmarking plus ou moins consciente, dont les entreprises sont obligées de tenir compte. Si on considère les jeunes retraités, on s'aperçoit que le désir de « retour au pays » s'effrite au profit de critères objectifs ou subjectifs de qualité de vie. Or, les migrations de retraite sont appelées à s'intensifier au cours des prochaines décennies, avec des répercussions sans doute importantes sur les dynamiques territoriales, qui peuvent déjà s'observer en ce qui concerne les régions littorales, le sud et l'ouest de la France, les départements limitrophes de l'Ile-de-France. Les régions attractives le sont aussi pour l'implantation des résidences secondaires ou des résidences secondes, un phénomène qui touche de nombreux Franciliens. La liberté de choix du lieu de résidence est favorisée enfin par l'amélioration continue de la performance des transports (prix décroissants et rapidité croissante) et l'évolution des formes de travail liées aux technologies de la communication qui permettent une déconnexion accrue entre lieux d'emploi et lieux de résidence, élargissant la dimension des bassins de vie.

### *3) La qualité de la vie, c'est aussi répondre aux besoins de tous*

Pourtant, il serait faux de brosser un tableau idyllique en faisant croire que cette dynamique est générale. En réalité, une fraction importante sinon croissante de la population se trouve exclue de l'amélioration de la qualité de vie, essentiellement depuis 1990. On peut même constater que dans de nombreux cas les conditions de vie régressent. On assiste en effet à de multiples décrochages.

Ils sont sociaux : plusieurs indicateurs de niveau de vie, de conditions de vie et de consommation, montrent que si les conditions de vie progressent pour les cadres, elles régressent pour les ouvriers et les employés. Ils sont aussi générationnels : ces mêmes indicateurs (accession à la propriété, équipement automobile, conditions de logement, départs en vacances...) ne progressent plus que pour les plus de 50 ans alors qu'ils tendent à régresser pour les moins de 50 ans. La production de richesses s'effectue donc à présent uniquement au profit des plus âgés. Ils sont enfin territoriaux : une ville à trois vitesses se dessine. D'une part, les territoires privilégiés, lieu de résidences des couches les plus aisées, à l'ouest et au sud de l'agglomération, d'autre part les territoires les plus défavorisés au nord-est, enfin une vaste couronne périurbaine aux franges de l'agglomération, lieu de l'habitat des classes moyennes. Cette division ternaire et certes schématique de l'espace social est cependant contrée par un mouvement plus récent mais puissant de « gentrification » générale de la zone dense.

A cause de ces décrochages, la vision subjective de la qualité de vie, en termes de mieux-être et de style de vie, doit être complétée par une vision objective reposant sur les conditions de vie et l'accès : la qualité de vie, c'est d'abord l'accessibilité au logement, aux transports, aux équipements, aux services.

Enfin, la qualité de vie ne peut être définie de façon homogène sur l'ensemble du territoire de l'aire métropolitaine francilienne, car les modes de vie y sont contrastés. Les territoires de la zone dense sont ainsi le lieu de concentration des petits ménages et en particulier des personnes seules. A l'inverse, le périurbain tend à concentrer les familles avec enfants. Cette spécialisation du territoire qui correspond à des étapes différenciées du cycle de vie tend à s'accroître, la très

forte augmentation du nombre de personnes vivant seules étant à l'origine d'une vive pression de la demande locative en zone dense. L'offre urbaine des territoires s'organise donc pour répondre à des modes de vie mais aussi à des styles de vie différents.

Le contenu de la qualité de la vie évolue dans le temps. Ainsi, la compétition sociale et le sentiment d'insécurité renforcent les stratégies de sélection, qu'il s'agisse de l'école ou du quartier, de la volonté de sécuriser son environnement immédiat, au besoin en le privatisant. La conception de la qualité de vie évolue aussi vers un contenu plus immatériel et à forte intensité de services, en particulier pour répondre aux besoins créés par le vieillissement de la population (dépendance) et la féminisation du travail (services qui permettent de concilier vie professionnelle et vie domestique).

#### *4) La qualité de la vie et l'aménagement de l'Ile-de-France*

Je voudrais à présent évoquer avec vous la question de la qualité de vie en région Ile-de-France ainsi que ses répercussions sur l'aménagement du territoire. Remarquons en premier lieu que l'Ile-de-France est confrontée à un déficit migratoire avec la province qui s'est aggravé, au profit des régions littorales de l'ouest et du sud, ainsi que des départements limitrophes de la région dans le Bassin parisien. L'insuffisante qualité de la vie dans la région est invoquée par les jeunes actifs et les seniors qui constituent les deux principales catégories concernées par une forte mobilité résidentielle. La recherche d'un cadre de vie attractif est à l'origine de flux centrifuges y compris internes à la région dans le sens d'un desserrement contribuant à l'étalement urbain. La région, en particulier dans sa partie centrale, est caractérisée par des modes de vie très urbains (prépondérance du locatif, des petits logements, du collectif, des transports en commun, environnement très minéral...) qui sont parfois en contradiction avec les aspirations des ménages. Plus exactement, la préférence pour des modes de vie individuels, outre une forte aspiration à l'autonomie et à la liberté de choix, reflète une insatisfaction à l'égard des conditions de vie urbaines ou bien l'impossibilité de concilier l'accès aux conditions de vie espérées avec le fait de vivre en ville, car la ville est devenue très sélective. La dynamique de l'étalement urbain n'est donc pas une fatalité mais résulte d'une qualité urbaine insuffisamment attractive aujourd'hui. Enfin, l'accès au logement et son coût sont devenus des facteurs prépondérants dans la perception dégradée de la qualité de vie dans la région.

La région parisienne, dont la population est très active et constituée par une part importante de cadres et de professions intellectuelles, est donc surtout attractive en raison des opportunités d'emploi qu'elle offre. Elle est de ce fait confrontée à une difficulté spécifique : concilier réussite professionnelle et qualité de vie. A l'heure actuelle, il apparaît en effet que les ménages qui font le choix de venir ou de demeurer en Ile-de-France privilégient la réussite professionnelle au détriment de la qualité de vie.

Répondre à la crise du logement tout en permettant l'implantation d'activités, maîtriser l'étalement urbain, améliorer l'accessibilité et la desserte de la petite couronne. Ces questions sont liées les unes aux autres et les enjeux de l'aménagement urbain sont aujourd'hui particulièrement forts en zone dense, à Paris et en petite couronne. Améliorer la qualité de vie pour tous suppose essentiellement de concilier qualité du cadre de vie urbain et réponse aux besoins. Pour cela, une réflexion approfondie est nécessaire sur la stratégie et les modalités de l'aménagement urbain. Il s'agit d'avoir une vision globale et intégrée articulant aménagement urbain, logement et transports,



et de travailler sur les questions de densification, d'accessibilité, de formes urbaines, de paysage urbain et d'architecture.

Il reste que la qualité de la vie est un concept encore largement à construire ainsi que les outils qui permettent de la mesurer. Ces outils, qu'il s'agisse d'indicateurs thématiques ou d'enquêtes, doivent être construits de manière partagée. Et parce que la qualité de la vie ne peut répondre à une vision homogène, il est préférable d'envisager une approche désagrégée selon les préférences individuelles ou catégorielles, ce qui soulève ensuite des problèmes méthodologiques de sélection, de hiérarchisation et de pondération des indicateurs. Cette question des méthodes de mesure de la qualité de la vie sera développée plus spécifiquement par Jean-Philippe HEURTIN auquel je passe à présent la parole.



## La qualité de la vie : de quoi parle-t-on ?

### II - Esquisse d'un bilan historique des études sur la qualité de la vie

Par Jean-Philippe Heurtin

#### *La « qualité de la vie » dans le mouvement des indicateurs sociaux (1960-1980)*

Le thème de la qualité de la vie a été très tôt associé au mouvement scientifico-administratif des indicateurs sociaux, dont le propos était de contrebalancer l'influence de la quantification économique sur la décision publique et de proposer une solution au problème de l'incapacité partielle du PPBS (*Program, Planning and Budgeting System*) à fournir une justification rationnelle et un cadre normatif légitime à la politique sociale américaine<sup>1</sup>. C'est dans cet esprit que l'administration Eisenhower, dans les années 60, s'était donnée explicitement pour but d'améliorer les conditions de vie des citoyens en définissant des « buts nationaux ». En utilisant à bon escient les deniers publics, on devait pouvoir améliorer le taux de productivité, de vaccination, de scolarisation, de médicalisation etc. et, par-là même, diminuer celui des suicides, du chômage, de la mortalité ou de la criminalité. En bref, il s'agissait d'augmenter tout à la fois la qualité de vie et le niveau de vie. Divers indicateurs quantitatifs, élaborés de manière consensuelle et collective, permettaient de comparer entre eux des villes, des Etats, des pays, de suivre leur évolution et d'évaluer l'impact des politiques sociales sur le confort ou les besoins supposés des citoyens.

Devant la difficulté d'obtenir des indicateurs synthétiques de satisfaction, des recherches parallèles se sont orientées vers la définition d'une liste d'indicateurs qui conditionnent le bien-être individuel et social. Plusieurs publications importantes ont marqué, à la même période, la difficulté de dresser une carte des changements sociaux et ont préconisé que le gouvernement des Etats-Unis établisse un « système des comptes sociaux » qui faciliterait une analyse coûts-avantages dépassant les aspects économiques de la société déjà pris en compte dans le calcul du revenu national et du produit intérieur brut. Le besoin d'indicateurs sociaux a également été souligné par la publication de *Towards A Social Report*, le dernier jour de l'administration Johnson en 1969. Conçu comme le contrepoint prototypique des rapports économiques annuels au président, chacun de ses sept chapitres abordait les questions principales posées dans un domaine social important (santé et maladie ; mobilité sociale ; environnement physique ; revenu et pauvreté ; ordre et sûreté publics ; enseignement, science et art ; participation). Même si, comme le souligne B. Perret (2000) personne n'a jamais eu l'ambition de mesurer le « bonheur intérieur net de la nation », il s'agissait au minimum « d'exprimer, par un ensemble de données quantifiées, l'état d'une nation dans différents domaines de l'activité économique et sociale » afin de mesurer les conséquences des décisions prises et d'éclairer les choix politiques.

Au début des années 70, le mouvement des indicateurs sociaux a mené à de nombreux développements, y compris l'établissement en 1972, avec l'appui de la *National Science Foundation*, du Conseil de recherche en science sociale pour la coordination de la recherche sur les indicateurs sociaux, à Washington, et la publication de plusieurs contributions importantes visant à définir et développer une méthodologie pour la mesure des indicateurs de qualité de la vie. Débute également

---

1. Cf. Spencehauer, 1998.

la publication par le gouvernement fédéral d'une série de livres sur les indicateurs sociaux et d'analyses fines ; la mise en route de plusieurs séries continues de données fondées sur des enquêtes par échantillonnage périodiques de la population nationale (telles les enquêtes sociales générales du Centre national de recherches sur l'opinion ou celles sur le crime du bureau des statistiques de la justice). C'est encore en 1974 qu'est publié le premier numéro de la revue *Social Indicators Research*. On assiste enfin, au cours de la même période à la diffusion d'indicateurs sociaux et de *reporting* social aux niveaux des organismes internationaux, comme les Nations Unies et l'OCDE. C'est à la même époque qu'est créé, en France, le Centre d'Etudes et de Recherche sur l'Economie du Bien-Etre (CEREBE) dirigé par Philippe d'Iribarne et que Jacques Delors publie un ouvrage justement intitulé *Les indicateurs sociaux* (1971). Dans l'esprit de leurs promoteurs, les indicateurs sociaux devaient constituer un outil de pilotage du développement social dont le rôle aurait été comparable à celui de la comptabilité nationale pour la croissance économique<sup>2</sup>.

Parallèlement, également dans les années 60, la mesure du « bien être » (« *life-satisfaction* » ou « *subjective well-being* ») est devenue objet d'attention en tant que tel. L'accent était alors mis sur la santé mentale. Les résultats d'une partie de ces recherches ont été publiés par Gurin et ses collègues (1960) et par Bradburn (1969). A cette époque, le bien-être subjectif a été également l'objet d'une étude transnationale, conçue par Cantril en 1965, sur les « intérêts et les préoccupations des hommes » (*human concerns*). Dans les années 70, le bien-être subjectif a été le thème central de plusieurs enquêtes sociales américaines (Campbell *et al.*, 1976 ; Andrews et Withey, 1976). En dehors des Etats-Unis, les enquêtes ont surtout concerné les pays du nord de l'Europe (Cf. Allardt, 1975 et, en Allemagne, Glatzer et Zapf, 1984). Dans les années 80, la première enquête longitudinale à grande échelle sur le bien-être subjectif a été réalisée en Australie par Headey et Wearing (1992)<sup>3</sup>.

#### *Un renouveau du mouvement des indicateurs sociaux unifié par la notion de « qualité de la vie »*

Les années 80 voient le mouvement des indicateurs sociaux se ralentir : l'effort de collecte de statistiques s'est réduit, la recherche s'est essoufflée et certains pays ont arrêté de produire des indicateurs sociaux (par exemple, aux Etats-Unis). Plusieurs explications ont été avancées pour expliquer ce ralentissement. Il est clair que les changements politiques et l'état des économies nationales au début des années 80 sont parmi les causes immédiates les plus facilement identifiables. L'idéologie conservatrice a été plus déterminante dans les processus de décision politique que les données sociales, aux Etats-Unis comme ailleurs, et les économies budgétaires ont également largement obéré les capacités de recherche en ces domaines. Si l'on en juge par le nombre d'initiatives et de publications qui leur sont consacrées depuis quelques années, les indicateurs sociaux sont toutefois de nouveau d'actualité. Pour autant, les différences sont importantes avec le climat des années 70. Le nouveau mouvement des indicateurs sociaux est à la fois plus modeste et plus éclaté, reposant sur des motivations et des acteurs plus diversifiés.

D'un point de vue technique, le champ des indicateurs sociaux recouvre un continuum de pratiques qui vont du simple recueil de statistiques aux tentatives d'élaboration d'indicateurs agrégés de

---

2. Sur l'ensemble de ces points, voir Perret (2000).

3. Une revue de la littérature a été réalisée par Veenhoven (1984), Argyle (1987) et Meyers (1992). Signalons également une bibliographie récente, incluant 2475 études contemporaines sur le bien-être subjectif (Veenhoven 1990). Cette bibliographie est incluse dans la *World Database of Happiness* dont le propos est de cataloguer en continu les nouvelles données sur la *life-satisfaction* (<http://www.eur.nl/fsw/research/happiness/>)

bien-être social. En terme de champ, les indicateurs sociaux sont parfois intégrés dans un ensemble plus vaste d'indicateurs de développement durable ou « d'indicateurs structurels » (Union Européenne). A l'inverse, on observe également la multiplication de pratiques de *reporting* centrées sur un problème particulier (éducation, emploi, santé, toxicomanie, etc.), la situation d'une population particulière (aux Etats-Unis, plusieurs rapports sont publiés chaque année sur le bien-être des enfants) ou encore sur le développement social d'une région ou d'une localité (par exemple, aux Etats-Unis, le rapport de la *Boston Foundation*)<sup>4</sup>.

Faisant plus directement écho aux préoccupations des années 70, le retour d'une interrogation critique sur la croissance économique et son assimilation abusive au bien-être collectif constitue l'un des moteurs du renouveau actuel des indicateurs sociaux. Aussi vieille que la comptabilité nationale, cette contestation du rôle des indicateurs économiques part d'un constat banal : le taux de croissance du PNB a acquis le statut d'un indicateur de performance globale de la nation. Les données sociales sont pourtant bien présentes dans le débat public, mais de manière généralement partielle et discontinue. Cette reviviscence de la critique de la « religion de la croissance », explique aussi un développement parallèle, devenu particulièrement évident dans les années 90 qui est celui de l'omniprésence de la notion de qualité de la vie, tant dans les discours politiques, dans les recherches sociologiques et dans le langage commun (Land, 2000). Le concept de qualité de la vie qui a résulté de cette discussion a été posé comme une alternative au concept de plus en plus incertain de « société riche » et a été constitué comme un enjeu des débats politiques, ordonnant des buts sociaux plus complexes, et multidimensionnels. Comme objectif des politiques économiques et sociales, la qualité de la vie embrasse pratiquement tous les domaines de la vie (ou du moins beaucoup d'entre eux), et englobe le bien-être individuel matériel et immatériel jusqu'aux valeurs collectives telles que la liberté, la justice, et la garantie de conditions normales de vie pour les générations présentes et futures. L'utilisation politique de la notion de qualité de la vie est redoublée par l'utilisation de plus en plus répandue de nombreux palmarès des « meilleurs » endroits pour vivre, travailler, faire des affaires, etc., qu'il s'agisse de villes, d'Etats, de régions ou de nations.

*La popularisation de la notion de « qualité de la vie » par la multiplication médiatique des analyses comparées de territoires*

La troisième source qui participe, en effet, au renouveau et à la diffusion du thème de la qualité de la vie dans les opinions publiques et auprès des décideurs économiques et politiques trouve son origine dans le développement du *reporting* et du *benchmarking* social. Cette pratique a d'abord été initiée aux Etats-Unis où la mobilité des entreprises comme des salariés a favorisé des analyses comparatives des différents territoires et des villes. Parallèlement aux comparatifs proprement économiques ou fiscaux, on a vu, en effet, se développer des comparaisons qui mettent en valeur le cadre de vie. La France n'est pas en reste. Et il faut souligner l'importance de la

---

4. La tentative la plus réussie – en terme d'impact médiatique et politique – pour promouvoir une véritable alternative au PNB comme mesure du développement socio-économique demeure cependant l'indicateur de développement humain (IDH) du Programme des nations unies pour le développement (PNUD). En dépit de son caractère rudimentaire, il répond de manière crédible au besoin de classer les pays en fonction de leur niveau de développement sans se limiter à la production monétarisée, sur la base de critères robustes et peu contestables (espérance de vie et niveau d'éducation).

pratique éditoriale de plus en plus répandue depuis les années 80 des « Palmarès des villes »<sup>5</sup>. Cette pratique renvoie, à l'évidence, à un produit journalistique nouveau, mais qui n'est compréhensible que dans le cadre d'une compétition de plus en plus âpre entre cités ou départements pour attirer hommes et richesses, compétition avivée encore par les lois de décentralisation et la mobilité croissante des cadres et des entreprises. Sans doute, un lecteur sceptique ne peut-il que s'interroger sur les variations des différents classements proposés par les hebdomadaires ; il n'en reste pas moins que malgré l'effet éventuellement pervers de contribuer « directement à la stigmatisation des territoires jusqu'à leur exclusion parfois »<sup>6</sup>, les édiles municipaux cherchent souvent à utiliser les résultats de ces enquêtes pour améliorer ou conforter l'image de leur ville.

Quel concept pour la « Qualité de la vie » ?

*Une absence de consensus sur la définition de la « qualité de la vie »*

En 1990, Spilker et ses collègues proposaient une bibliographie d'articles consacrés à la qualité de vie ne comportant pas moins de 579 références. En 1991, un éditorial de *Lancet* signale la croissance exponentielle des recherches dédiées à la qualité de vie. Une bibliographie australienne, disponible sur Internet, propose aujourd'hui plus de 10.000 références. Comme le résume avec humour Gill et ses collègues (1994) « depuis les années 70, la mesure de la qualité de vie est passée de la petite entreprise rurale à l'échelon de l'industrie universitaire ».

Au regard du recensement des travaux, quelques remarques s'imposent :

Les enquêtes concernant la « qualité de la vie » sont, en premier lieu, de nature très différente. Elles n'ont pas les mêmes enjeux, ni les mêmes visées ; elles ne manifestent pas au même degré un même souci de rigueur méthodologique et les rares tentatives de théorisation d'ensemble apparaissent souvent peu convaincantes. De sorte que jusqu'à aujourd'hui, la notion de « qualité de la vie » ne semble ni stabilisée, ni très objectivée, ni faire l'objet d'un consensus politique ou scientifique.

Avant d'entrer dans le détail de la discussion sur le contenu de la définition de la qualité de la vie, il nous semble toutefois important de noter que, de manière implicite ou explicite, les différentes définitions de la qualité de la vie (ou du bien-être) supposent non pas d'abord une ou des mesures, mais des jugements, des évaluations. La qualité de la vie est d'abord l'appréciation d'un écart entre une situation réelle, une expérience vécue et un standard ou une situation idéale. Harland (1972) va dans ce sens, puisqu'il définit d'abord un standard (« la totalité des biens, services, situations et états qui constituent la vie humaine et qui sont nécessaires ou désirés ») qui est à la fois de l'ordre des besoins et de celui des aspirations, avant de constater que la qualité de la vie est fondamentalement une opération de comparaison qui jugera de la présence ou de l'absence d'un ensemble de propriétés. G. Consolo (1979) est plus explicite : la qualité de la vie « résulte d'un jugement » qui va comparer les conditions d'existence de chaque homme aux aspirations qu'il exprime. Dans le même sens, Schwab (1996) propose de définir la qualité de vie comme « [...] la

---

5. Cf. « Territoires en quêtes d'images : les ressorts de l'attractivité », 23<sup>ème</sup> rencontre nationale des agences d'urbanisme, Marseille, 11-13 décembre 2002.

6. Paris (D.), cité par *Le Monde*, 20 décembre 2002.

différence entre ce qui devrait être et ce qui est dans une collectivité » et Calman (1987), plus précisément encore, qu'elle est la « mesure de la différence, sur une période donnée entre les espoirs et les attentes des individus et leur expérience présente ». Le caractère « subjectif » de la qualité de la vie - que nous étudierons plus systématiquement plus loin - renvoie ainsi d'abord à cette composante de jugement.

*Mesurer la « qualité de la vie » ou le « bien-être » ?*

### **Des traditions philosophiques diverses**

Trois traditions majeures semblent avoir façonné la définition de la qualité de la vie.

La première, de nature normative, se rapporte à l'idée grecque d'*eudaimonia*, par laquelle les individus étaient appelés à réaliser leur plein potentiel pour s'assurer « une vie bonne ». En grec, le terme *eudaimonia* est lié à la singularité de l'individu et se réfère à une expérience personnelle. Dans ce contexte, la qualité de vie est associée au bien-être subjectif des individus et cette définition est surtout utilisée dans les sciences « behaviorales » (psychologie, psycho-sociologie). La seconde tradition est fondée sur la satisfaction des préférences personnelles. Elle postule que les individus vont sélectionner, à l'intérieur des ressources disponibles, celles qui vont leur assurer la meilleure qualité de vie possible. Cette approche d'utilité de la vie fondée sur les choix individuels sous-tend la pensée économique moderne. Enfin, la troisième tradition dérive des philosophies du « bon gouvernement » et, de manière là encore normative, décrit des idéaux de vie collective. Elle a donné naissance à l'approche des indicateurs sociaux.

La notion de « qualité de la vie » est, en second lieu, proche d'autres notions, celles de « bien être social », de « niveau de vie », de « conditions de vie », de « cadre de vie », de « mode ou de style de vie »<sup>7</sup>. Toutefois, c'est entre les notions de « qualité de la vie » et de « bien être » que s'établit une véritable polarité. Le terme de « qualité de vie » renvoie plus à la présence des conditions objectives et matérielles considérées comme nécessaires au bien être. C'est généralement cette notion qui est utilisée dans les enquêtes statistiques et comparatives. La notion de « bien être » renvoie, elle, beaucoup, plus à un état d'esprit par lequel une personne évalue subjectivement la qualité globale de sa vie prise comme un tout. Mais, le contraste entre bien-être et qualité de la vie renvoie aussi (et par voie de conséquence) à une opposition individuel/collectif. En ce sens, on pourra se référer à la démarche de Hauser et Lörcher<sup>8</sup> et de Gerson (1976) qui établissent une distinction entre conditions de vie individuelles et conditions de vie collectives. Le bien-être est, en effet, considéré comme une donnée individuelle (l'*eudaimonia* est une expérience purement personnelle), alors que la qualité de la vie est conçue comme relevant d'un collectif gouverné. L'opposition individuel/collectif toutefois, quand on cherche à l'opérationnaliser est la plupart du temps, comme on le verra, rabattue sur une seconde opposition entre indicateurs objectifs et

---

7. Cf. le rapport du Conseil économique et social, *Les équilibres des fonctions dans la ville pour une meilleure qualité de vie*, 1993. Nous pensons, par ailleurs et de façon très loin d'être exhaustive, à l'enquête de d'A. Bailly concernant la « géographie du bien être » (1981), à celle de G. Rougerie sur les « cadres de vie » (1975) ou encore, aux enquêtes périodiques du CREDOC et de l'INSEE sur les « conditions de vie des ménages » et à certains résultats, plus ponctuels, comme celui intitulé « Le cadre de vie, comment le perçoit-on ? » (INSEE 1ère, 476, juillet 1996).

8. Cité par l'Union Européenne - Comité des Régions, *Evaluer la qualité de la vie dans les villes et régions européennes* (1999)

indicateurs subjectifs. En sorte que la qualité de la vie va renvoyer à un état de choses, alors que le bien-être sera articulé à un état d'esprit.

### **Une approche utilitariste du bien être et sa critique**

La complication de cette distinction - et son caractère, au fond, peu convaincant - traduit, en fait, les difficultés que pose l'analyse traditionnelle du bien-être. Pour analyser le bien être, l'approche, comme le relève C. Cobb, a été longtemps utilitariste<sup>9</sup>. Avec l'utilitarisme les préférences, les choix ou les goûts sont traités comme privés, individuels, inconditionnés et arbitraires. Même les préférences abstraites comme le désir de sécurité ou la liberté sont considérées comme étant formées dans l'intériorité de chaque individu. Selon les approches individualistes, la qualité de la vie consistera dans la satisfaction des désirs individuels et la bonne société sera celle qui autorisera la maximisation de cette satisfaction quelle qu'elle soit (l'utilitarisme ne doit pas être considéré comme un matérialisme, il suppose aussi que des comportements altruistes et généreux puissent être satisfaits). Or, une première critique a été formulée depuis longtemps par les économistes eux-mêmes - et elle est au point de départ de la « nouvelle économie du bien-être » : d'un point de vue logique, rien n'autorise à supposer la comparabilité (ou la commensurabilité) des utilités individuelles (postulat individualiste). Or, toute fonction d'utilité suppose qu'il existe une commune mesure des bonheurs individuels. A certains égards, on saisit que l'approche se centrant sur la « qualité de la vie » fait, en quelque sorte, l'économie des difficultés de l'approche utilitariste du bien-être.

Pour autant, dans le cadre même de « l'économie du bien-être », un certain nombre d'amendements a été proposé pour lever une partie des difficultés que nous venons de signaler. Ainsi, Amartya Sen a-t-il pu suggérer que la seule issue pour l'économie du bien-être consiste à remettre en cause l'hypothèse de non-comparabilité des utilités individuelles. Si les économistes veulent prétendre qu'une situation est meilleure qu'une autre, ils doivent s'autoriser certains jugements comparatifs sur le bien-être des individus. Dans cette perspective, A. Sen souligne, premièrement, le fait que les individus sont les acteurs de leur propre bien-être et, deuxièmement, que ce bien-être dépend de la « réalisation des buts et des valeurs qu'une personne a des raisons de poursuivre, qu'elles soient en rapport ou non avec son propre bien être ». En ce sens, A. Sen renoue avec une tradition aristotélicienne de la « vie bonne » qui assigne des valeurs aux sociétés humaines : un collectif gouverné qui permet à ses citoyens d'aspirer à la grandeur, de développer la vertu, de devenir savants ou artistes, d'atteindre la sagesse est meilleur que la société qui se contente de satisfaire des désirs individuels. On saisit que par rapport à une définition purement individualisante - et utilitariste - du bien-être, A. Sen, en prenant en compte des critères de jugement sur le bien-être *indépendants des préférences individuelles* (rappelons que A. Sen suggère l'adjonction de critères « éthiques », par exemple relatifs à la pauvreté, l'inégalité, l'oppression des femmes, la liberté...), introduit une dimension normative dans l'appréciation de la « qualité de la vie ».

### *Juger objectivement ou subjectivement la qualité de la vie ?*

Deux grandes approches partagent l'approche empirique de la qualité de la vie. Développées de manière historiquement simultanée, ces approches privilégient soit les mesures « subjectives », soit les mesures « objectives » de la qualité de la vie.

---

9. Cf. Cobb (2000).



## Les mesures subjectives de la qualité de la vie

Un premier courant de l'analyse de la qualité de la vie s'appuie, pour l'essentiel, sur des indicateurs subjectifs. L'idée fondamentale de ce type d'approche est que les indicateurs purement économiques et quantitatifs sont inadéquats pour juger du bien-être individuel. L'approche va, dès lors, chercher à s'adosser à une notion d'aspirations ou de valeurs, difficilement quantifiable à l'aide d'indicateurs objectifs. Les travaux américains pionniers de Campbell, Converse et Rodgers (1976), indiquaient ainsi : « Si les indicateurs socio-économiques objectifs peuvent nous faire saisir les inégalités ou les injustices dans la répartition d'un élément important du bien-être, ces données ne nous renseignent pas sur les degrés de la satisfaction subjective que leur vie inspire aux individus... ». B. Dale (1980) a également souligné l'intérêt de ne pas considérer uniquement les indicateurs objectifs en affirmant « qu'il est certainement possible que les individus et les groupes sociaux puissent avoir accès à des conditions de soin, d'emploi, d'environnement bien meilleures, objectivement, que celles auxquelles ont accès d'autres groupes ou d'autres individus et que pourtant ils sentent subjectivement que la qualité de leur vie ou que leurs expériences personnelles ne sont pas les meilleures »<sup>10</sup>.

L'évaluation du bien-être individuel s'est inscrite ainsi dans le prolongement de ces analyses. La mesure du bien-être individuel a reposé sur le deuxième grand type d'indicateurs sociaux : les indicateurs subjectifs. Ces indicateurs trouvent leur origine dans le travail d'Angus Campbell et de Philip E. Converse au début des années 70. Dans leur livre, *The Human meaning of social Change* (1972), ils ont avancé que le contrôle direct de certains états socio-psychologiques clés (attitudes, espérances, sentiments, aspirations et valeurs) dans la population était nécessaire pour comprendre le changement social et la qualité de la vie. Dans cette approche, les indicateurs sociaux servent à mesurer une satisfaction psychologique, le bonheur et le sentiment de réalisation de sa vie et, pour ce faire, on utilise des enquêtes par sondage qui explorent la réalité subjective dans laquelle les gens vivent. Selon les textes, on peut également opérer une distinction, entre les composants cognitifs (Cantril, 1965) et affectifs (Bradburn 1969, Bradburn et Caploviz, 1965) en matière de bien-être subjectif. Les premiers résultent d'un processus individuel de comparaison portant sur les objectifs de vie, leur réalisation et le niveau de satisfaction. Les seconds ont trait à un état de félicité plus émotionnel et non rationnel. Quoiqu'il en soit, leur quantification repose sur les réponses à des questionnaires, portant sur la perception individuelle (et subjective) des conditions de vie propres. Les indicateurs subjectifs doivent être liés aux « satisfactions et insatisfactions des individus, à leur perception et leurs espérances, leurs tensions et leurs inquiétudes ainsi que leurs besoins, valeurs et aspirations dans les divers domaines de la vie » (J.-B. Racine, 1987)<sup>11</sup>. Le résultat peut être appelé indicateurs de satisfaction de la vie (*Life satisfaction*), de bien-être subjectif ou de bonheur<sup>12</sup>.

---

10. Sur ce point, cf. Tobelem-Zanin (1995). Pour des revues de la littérature, voir Diener, 1994 ; Diener, Suh, Lucas, et Smith, 1999 ; ou Veenhoven, 1996. La recherche sur le concept relatif du bonheur comme index de bien-être a été examinée par Veenhoven (1984).

11. Cité par Tobelem-Zanin, 1995

12. L'approche de Campbell et Converse a conduit à deux études principales dans les années 70 (Andrews et Withey, 1976 ; Campbell, Converse, et Rodgers, 1976) et un volume édité plus tardivement (Andrews 1986) explorant l'intérêt de diverses enquêtes et de certaines techniques pour cartographier les sentiments individuels de satisfaction au regard de certains aspects ou domaines d'expérience. Ces études examinent des domaines s'étendant du plus particulier (la maison, la famille, etc.) au plus général (la vie prise dans son sens le plus large).

Un grand nombre d'autres recherches et d'applications de ces concepts et techniques sont apparues pendant les dernières trois décennies. Ce développement a été toutefois immédiatement accompagné de discussions critiques sur la validité des questions permettant de la mesurer. On a même douté que le bien-être puisse même être mesuré de manière adéquate au moyen d'entretiens standard ou de questionnaires. C'est le caractère objectiviste de la mesure qui, en effet, pose problème et la possibilité d'une saisie externe aux individus. Les comportements manifestes se sont, par ailleurs, avérés être uniformément peu corrélés au bien être subjectif. Comme la plupart des phénomènes attitudinaux, le « bonheur » n'est que partiellement reflété dans le comportement. Bien que certains comportements sociaux tendent à être plus fréquents parmi les « satisfaits » (ils sont plus actifs, plus sociables, etc.), on peut également observer une conduite comparable parmi les « mécontents ». De même, des comportements non-verbaux tels que le sourire fréquent ou les mouvements enthousiastes semblent être seulement faiblement liés aux jugements des individus sur leur bien-être. En conséquence, les évaluations « extérieures » (par des pairs, par exemple) du bien-être subjectif des individus sont généralement erronées.

Un certain nombre d'auteurs les considèrent comme des mesures pauvres, sans signification ni dimension réelle. Cette image défavorable tient sans doute au fait que les indicateurs subjectifs sont beaucoup plus difficiles à collecter. Les mesures demandent à être corroborées par plusieurs sources et par le recours à des méthodologies diverses. De plus, elles peuvent ne pas refléter exactement la qualité objective de la communauté qui pourrait dépendre davantage de facteurs personnels que sociaux. À ce propos, il est à noter que les gens ont tendance à s'adapter à des conditions environnementales détériorées et même à s'en satisfaire.

Certaines critiques ont avancé que les réponses aux questions sur le bien-être ou la satisfaction de vie mesurent en fait d'autres phénomènes. Plutôt que d'indiquer le degré auquel le répondant apprécie la vie, les réponses refléteraient simplement des normes et des désirs. Une des craintes que l'on peut avoir, en effet, est que la plupart des personnes n'ont, en fait, aucune opinion par rapport à la satisfaction qu'ils retirent de leur vie. Elles sont en revanche, selon les critiques, plus averties du degré de satisfaction qu'elles sont supposées atteindre et leurs réponses renverraient, en fait, à cette idée. Une critique connexe avance que les répondants mélangent le degré de leur satisfaction réelle et la façon dont d'autres pourraient percevoir leur satisfaction. S'il en est ainsi, les individus considérés comme étant d'un niveau social élevé auraient typiquement tendance à survaloriser leur niveau de satisfaction, alors que les individus considérés comme socialement désavantagés tendraient à dévaloriser leur jugement relatif à leur bien-être.

Pire, même si les questions concernant le bien-être sont interprétées correctement par les répondants, les réponses pourraient être fausses. On a pu ainsi avancer que les réponses sont systématiquement biaisées. Les individus qui sont réellement insatisfaits de leur vie tendraient à répondre qu'ils sont tout à fait contents. La défense de l'ego et les normes sociales du désirable seraient à l'origine de telles déformations systématiques. Ce biais se manifeste dans une valorisation du bien-être, dans la mesure où la plupart des personnes prétendent être très ou assez satisfaites, et se perçoivent plus souvent comme plus heureuses que la moyenne. Par ailleurs, bien que les questions simples sur le bien-être semblent mesurer ce qu'elles sont censées mesurer, elles le mesurent plutôt de manière imprécise. Quand on pose deux fois la même question dans un entretien, les réponses ne sont pas toujours identiques. Les corrélations tournent autour de 70%. La même question posée à plus d'une semaine d'intervalle produit une nouvelle baisse de la fiabilité

des réponses autour de 60%. Bien que les réponses changent rarement de « satisfait » en « mécontent », les modifications de « très » à « assez » satisfait sont très fréquentes. En ce sens la réponse est souvent relativement arbitraire. Et, dès lors, de subtiles différences dans l'interrogation peuvent avoir des effets considérables. Par exemple : les variations de la météo ou de l'endroit où est administrée l'enquête, les caractéristiques et la biographie de l'interviewer, l'ordre des questions, etc.

Enfin et surtout, il convient d'opérer une critique de cette dimension « subjective ». Car cette « subjectivité » renvoie, en fait, beaucoup plus souvent à des positions différentielles dans le monde social. Dès lors, la perception de la qualité de la vie dépendra fortement de la profession des personnes, de leur catégorie sociale, de leurs revenus, de leur sexe, de leur position dans le cycle de vie, de leur capital culturel. Ces facteurs importent dans la qualité de la vie et sur le niveau de qualité de la vie admissible ou perçu par les individus. Comme le soulignait l'étude du CREDOC de 1980 la qualité de la vie se définit comme « l'opposé de l'accumulation de biens matériels, comme son dépassement ou sa mutation... » et explique la difficulté d'établir une bonne définition non pas parce qu'il s'agit d'un idéal subjectif mais du fait que « la qualité de la vie ne se définit pas par un contenu, mais par ce qu'elle combat, par ce à quoi elle s'oppose ». En un mot, la qualité de la vie renvoie à ce qui manque, comme le soulignait Calman (1987) : « La qualité de la vie mesure la différence, sur un période donnée, entre les espoirs et les attentes des individus et leur expérience présente ». Chaque société présente des contraintes concernant le degré d'accessibilité à des opportunités, résultant de la rareté et de la position sociale de l'individu (contraintes de classes sociales et de pouvoir économique, contraintes liées au style de vie ou à l'appartenance ethnique, contraintes d'accès au pouvoir). Or, comme l'a bien montré P. Bourdieu (1979), avec la notion de « causalité du probable », les individus s'ajustent de manière différentielle à ces contraintes, soit en cherchant à se conformer aux standards des catégories sociales dominantes, soit, au contraire, en faisant de nécessité vertu, en transformant les impossibilités d'accéder à des biens (matériels, culturels ou symboliques) en « choix », dicté par un « goût de la nécessité ». C'est dire que les styles de vie et les aspirations qui les configurent, loin d'être subjectifs (au sens où ils seraient l'expression autonome d'une conscience individuelle), résident bien plus « dans les variations de la distance objective et subjective au monde, à ses contraintes matérielles et à ses urgences temporelles » (Bourdieu, 1979, p. 438).

### **Les mesures objectives de la qualité de la vie**

Parallèlement à l'approche « subjectiviste » de la qualité de la vie, on a vu se développer une seconde fondée sur des indicateurs objectifs et reposant sur des statistiques objectives plutôt que sur des perceptions subjectives de l'environnement social. Tout d'abord, notons que cette approche ne se limite pas à une perspective seulement économique, mais tend à intégrer des éléments de la vie qui ne sont pas inclus dans une telle perspective. Les principaux avantages de cette approche tiennent précisément à leur objectivité : les variables paraissent faciles à définir et à mesurer avec précision parce qu'elles ne dépendent pas des perceptions personnelles, ce qui facilite la comparaison entre les entités géographiques. De plus, ces mesures reflètent généralement un consensus social, ce qui soustrait leur pertinence à la discussion ou à la critique.

Il est impossible de recenser ici l'ensemble des enquêtes sur la qualité de la vie, utilisant des critères objectifs. Toutefois, deux types d'approche peuvent être dégagés du foisonnement des différentes recherches, à partir des choix même de critères. Le premier type a cherché à

dégager des critères relevant des *domaines de gestion même des pouvoirs publics* ; le second type va s'attacher à des *domaines relevant des préférences des individus*.

Un bon exemple du premier type pourrait être les enquêtes réalisées par l'OCDE. L'OCDE publie, en effet, depuis de nombreuses années des données comparatives relatives aux différents domaines de la politique sociale (emploi, santé, éducation)<sup>13</sup>. On y trouve un tableau d'ensemble des tendances sociales et de l'action des gouvernements et des indicateurs portant sur des aspects aussi divers que le nombre de demandeurs d'asile, de suicides et de divorces, la fécondité, l'emploi et le chômage, le taux de remplacement (pour les revenus de transferts), le nombre de journées de travail perdues pour cause de grève, la population carcérale, les écarts de rémunération entre hommes et femmes, la longévité, l'infrastructure sanitaire, les niveaux de formation et la pauvreté. Trois types d'indicateurs sont distingués : *des indicateurs du contexte social* (revenu national, taux de dépendance économique, taux de fécondité et de divortialité) ; *des indicateurs de l'état de la société*, relatifs aux problèmes sociaux (la pauvreté, par exemple) qui constituent la cible prioritaire de l'action sociale ; enfin, *des indicateurs des actions de la société*, relatifs aux mesures sociales mises en œuvre pour résoudre ces problèmes. Les indicateurs sont classés en quatre groupes correspondant chacun à un grand objectif de la politique sociale : renforcer l'autonomie ; promouvoir l'équité en aidant les individus à surmonter leurs handicaps sur le plan social ou professionnel ; améliorer l'état de santé de la population ; renforcer la cohésion sociale<sup>14</sup>. D'autres exemples peuvent être trouvés, par exemple, l'enquête d'Audit Urbain des Communautés européennes et les multiples études cherchant à décrire et à expliquer les différences de qualité de vie entre les villes (qu'elles soient américaines, européennes ou françaises). Toutes ces études utilisent une approche objective, ou physique, en récoltant, organisant et analysant des renseignements statistiques, essentiellement issus des données des recensements. Ces enquêtes apparaissent ainsi particulièrement dépendantes des « données d'Etat » et de leur accessibilité.

Le meilleur exemple du second type peut être trouvé dans la recherche effectuée par Liu (1976) qui a travaillé sur la qualité de la vie de 243 aires métropolitaines américaines (soit 139,4 millions d'habitants et presque 70% de la population américaine de 1970). Liu partage les villes en trois groupes de taille comparable et définit les variables de qualité de vie en cinq thèmes : économique, politique, environnement, santé et éducation, social. Ces thèmes doivent permettre de « couvrir la plupart des préoccupations individuelles » et chaque thème est mesuré par une série de variables soit au total 123 indicateurs objectifs. Le travail de Liu a représenté une tâche statistique monumentale pour collecter, organiser, analyser et représenter les facteurs de qualité de vie, et est resté un modèle exemplaire dans le champ des recherches de ce type<sup>15</sup>.

#### **La nécessité de se doter d'un point externe de comparaison**

Même si la plupart des enquêtes s'appuyant sur des mesures objectives ne s'embarrassent pas toujours de scrupules épistémologiques, elles se trouvent toutes confrontées au problème du point de référence de l'évaluation. Il convient, en effet, de s'interroger sur quels domaines ou quels « biens » devront faire l'objet d'une évaluation au titre d'une mesure de la qualité de la vie. La

---

13. Une nouvelle publication « Panorama de la société : les indicateurs sociaux de l'OCDE » rassemble désormais ces données de manière synthétique.

14. Union Européenne – Comité des Régions, 1999.

15. Un bon compte-rendu de cette enquête est donné dans Tobelem-Zanin, 1995.

question n'est guère facile et a fait l'objet de multiples réflexions<sup>16</sup>. Elle suppose de désigner des biens considérés comme valant *en tant que tels*, et pour lesquels on estime que le collectif se doit de leur réserver une certaine place. La préservation de la vie humaine, ou de la santé humaine, par exemple, est aujourd'hui l'un de ces « biens en soi »<sup>17</sup>. Encore s'agit-il ici d'un exemple relativement peu controversé. Qu'en est-il d'autres biens que d'aucun considère comme valant en tant que tels : par exemple, la non stigmatisation des personnes ou l'authenticité, vue comme capacité à se réaliser soi-même ou encore le fait d'être « libre ensemble »<sup>18</sup>. C'est pourquoi, le choix d'utiliser des indicateurs objectifs suppose de s'adjoindre *un point de référence externe* qui fera office de référence ou de juge de la pertinence des critères utilisés. Ce sont les différentes discussions concernant ce point de référence que nous voudrions ici discuter.

Le premier point de référence externe que l'on a utilisé pour une définition de la « qualité de la vie », a été constituée par une théorie des besoins. C'est notamment la théorie de Maslow (1954) qui a longtemps nourri certaines avancées des recherches concernant la qualité de la vie<sup>19</sup>. On peut certes ironiser sur le caractère rudimentaire d'une telle théorie, elle n'en continue pas moins à nourrir les plus récentes des théorisations de la « qualité de la vie ». Par exemple, pour Sirgy (1986)<sup>20</sup>, la qualité de la vie s'articule à une série de buts hiérarchisés depuis la satisfaction des besoins biologiques et des besoins de sécurité jusqu'aux buts psychologiques de rangs élevés, comme l'estime de soi (lié au succès; à la réussite sociale et la reconnaissance) et comme la réalisation de soi (créativité, possibilité de s'exprimer, etc.). La qualité de la vie est ainsi définie comme le niveau hiérarchique de satisfaction des besoins pour la majorité des membres d'une société donnée. Plus grande est la satisfaction de ces besoins, plus grande est la qualité de la vie. Cette conceptualisation permet à l'auteur d'élaborer un principe de comparabilité entre sociétés : les sociétés développées sont ainsi caractérisées par le fait que leurs membres sont plus préoccupés par la satisfaction de besoins de rangs élevés (estime de soi, réalisation de soi), alors que les sociétés moins développées sont composées d'individus préoccupés par la satisfaction de besoins de rangs inférieurs (besoins biologiques et de sécurité).

Toutefois, des versions plus récentes (et plus sophistiquées) des théories de besoins, notamment celle d'Inglehart (1977), tendent à se substituer aux approches utilisant Maslow. En 1977, Ronald Inglehart publie l'un de ses principaux ouvrages, *The Silent Revolution*, au sein duquel il développe ses thèses sur le post-matérialisme, reprises notamment dans l'enquête européenne sur les valeurs. Observant l'importance croissante des mouvements contestataires (écologie, pacifisme), Inglehart s'intéresse au changement de valeurs entre générations, et plus précisément au passage des valeurs matérialistes, centrées sur la sécurité matérielle, aux valeurs post-matérialistes, tournées

---

16. Voir par exemple, Cobb (2000).

17. Sur la notion de « bien en soi », cf. Dodier (N.), *Leçons politiques de l'épidémie de Sida*, Editions de l'EHESS, 2003

18. Pour reprendre l'expression de F. de Singly.

19. Dès les années 40, Maslow propose une pyramide qui résume la hiérarchie des besoins et des motivations des individus, les « valeurs » n'étant que la représentation cognitive des besoins. Les besoins d'un niveau ne peuvent être ressentis que si ceux du niveau inférieur sont satisfaits. La satisfaction des besoins d'ordre supérieur, au sommet de la pyramide hiérarchique suppose une satisfaction minimale au moins des niveaux élémentaires et ces premiers niveaux (besoins physiologiques, de sécurité et de valorisation sociale) renvoient au concept de qualité de la vie, tandis que les niveaux supérieurs (autonomie, indépendance et réalisation de soi, par le savoir, la culture, la recherche du sens, du beau, du vrai, du juste) se rapportent plus au concept de bien-être.

20. Voir également Hagerty (1999).

vers l'expression de la personne. Les générations nées après la seconde guerre mondiale dans les pays occidentaux ont connu pendant trente ans une période de paix et de prospérité. Elles ont donc reporté leurs aspirations de la sécurité économique vers des besoins non-matériels<sup>21</sup>.

D'autres points externes ont été aussi sollicités pour élaborer une notion de « qualité de la vie » et qui permettent de formuler des versions alternatives de la notion de besoins. Il en va ainsi, par exemple, des théories de la justice. L'intérêt de ces dernières approches est bien tout d'abord d'affirmer, que le bien-être individuel ne dépend pas uniquement du niveau de ressources économiques, mais englobe également des « biens premiers sociaux », tels les libertés de base, les pouvoirs et prérogatives des fonctions et des postes de responsabilité ou les bases sociales du respect de soi (Rawls). Mais les discussions à l'intérieur du champ des théories de la justice ont également introduit l'idée, selon nous essentielle, du caractère culturellement relatif de la désignation de ces biens. Ainsi pour Walzer, qui a sans doute le mieux exprimé ce point de vue, aucune règle abstraite ne peut permettre d'en fixer une définition *a priori*, mais dépendent d'un « sens commun », en fonction de valeurs propres à chaque société.

C'est encore A. Sen qui peut être sollicité pour préciser ce point<sup>22</sup>. Sen, en effet, introduit les deux concepts importants de fonctionnements (*functionings*) et de « capacités » (*capabilities*). Les fonctionnements sont les modes de vie et pratiques sociales qui déterminent l'usage des biens et leur confèrent une plus ou moins grande utilité. Les capacités, représentent la capacité réelle qu'ont les individus d'atteindre les buts qu'ils se fixent. Au concept traditionnel et « Welfariste » de la justice distributive, A. Sen substitue un concept plus large, fondé sur l'évaluation des « opportunités réelles » des individus. Il en résulte un déplacement du regard des biens eux-mêmes à ce qu'ils procurent, des revenus à ce qu'ils permettent d'accomplir. En pratique, la perspective de Sen incite à prendre en compte les libertés réelles, c'est à dire la possibilité concrète qu'ont les gens d'accomplir certaines actions importantes de leur point de vue : « L'élément essentiel est notre capacité de conduire le genre de vie que nous avons des raisons de juger bon. »<sup>23</sup>

Cette approche présente certaines faiblesses. Et les critiques ont interrogé d'une part la fiabilité ou la pertinence des données ; d'autre part, le caractère normatif de la démarche. Les différents critiques ont tout d'abord souligné la fiabilité relative des données recueillies. Par exemple, les statistiques sur le viol sont suspectes parce que selon les cultures, ce genre de délit n'est pas toujours rapporté. Il en est de même pour la mortalité infantile qu'il est difficile de mesurer lorsque les naissances ont lieu à la maison ou lorsqu'elles sont mal répertoriées. Les données statistiques sont alors biaisées. La limite est rapidement atteinte quand on sélectionne et mesure des variables parfois trop peu objectivées. Par exemple, ce qui est défini comme un meurtre au premier degré peut varier selon les juridictions. De manière plus subtile, les critiques ont également mis en exergue l'hétérogénéité des données utilisées dans certaines enquêtes. Ainsi, parfois ce sont les buts et les moyens qui sont confondus (le contrôle policier, indicateur de moyen, est davantage nécessaire dans les secteurs à haute criminalité, indicateur de fin). C'est

---

21. On trouve chez Galtung et Wirak (1976) une démarche comparable orientée vers la définition de besoins et de services primaires et secondaires, de valeurs matérialistes et post-matérialistes.

22. Nous nous appuyons ici sur le travail de Perret (2000).

23. Faisant visiblement écho à Sen, le rapport du PNUD pour 1997 observe ainsi que : « Le développement humain est un processus d'élargissement des choix des gens. Élargir les possibilités de choix des gens peut être obtenu par le développement des capacités et fonctionnements humains ».

surtout la pertinence des résultats qui fait problème : ceux-ci ne recourent pas nécessairement toujours l'expérience de bien-être des individus.

La démarche des indicateurs objectifs a surtout été critiquée dans sa dimension normative : dimension qui vient remettre en question le caractère « objectif » de la démarche. Toutes les mesures utilisées sont fondées sur l'idée qu'il existe un consensus social sur ce qui est désirable, ce qui est loin d'être le cas. Il s'agit d'une démarche qui sélectionne un certain nombre de dimensions de l'existence humaine et définit ces dernières comme essentielles à une vie accomplie. Or, l'élaboration d'outils visant à fournir des mesures empiriques des principales dimensions du bien-être humain est en tant que telle, une opération plus normative que scientifique. Elle présuppose un jugement antérieur sur le socialement désirable ; jugement, le plus souvent politique ou technocratique, dissimulé sous le caractère objectif de la mesure. Les concepts du bien-être humain sont culturellement relatifs et sont essentiellement normatifs. Les différentes philosophies religieuses et séculières offrent ainsi des perspectives contradictoires sur ce que peut signifier être véritablement humain, et aucune démarche scientifique n'est susceptible de fonder la pertinence de telle ou telle option. Ces philosophies ne peuvent tirer leur autorité que du niveau du consensus et de légitimité qu'elles atteignent dans des contextes culturels particuliers. Les indicateurs sociaux dérivent leur signification de tels contextes.

La caractérisation des indicateurs sociaux proposée par Land (2000, p. 398) comme essentiellement référés à des normes sociales éclaire cet aspect. Il les définit comme autant de « mesures de faits de vie sur lesquelles il y a un consensus dans le grand public pour les considérer comme des composantes significatives de la meilleure ou de la pire des vies ». Cette question du consensus public sous-tendant les indicateurs sociaux généralement utilisés dans les sciences sociales surgit aujourd'hui dans une culture occidentale individualiste, sécularisée et démocratique. Alors que ce système de valeurs est hégémonique dans le monde occidental, des fondements alternatifs à la définition du bien-être humain peuvent être trouvés. L'appréciation des composantes de la qualité de la vie dépend ainsi de jugements de valeurs qui peuvent différer d'une région à l'autre, mais aussi d'une culture à l'autre et même d'une personne à l'autre. Dans un même pays, dans une même ville, les habitants ne recourent pas aux mêmes critères pour évaluer la qualité de leur vie. D'autres systèmes de valeurs pourraient être mobilisés, tels le fondamentalisme islamique ou certaines composantes du christianisme conservateur, qui pourraient prétendre constituer une base normative alternative pour les indicateurs sociaux. Si on les admettait en tant que tels, ils conduiraient l'observation de la vie sociale dans des directions très différentes de ceux utilisés dans les approches actuelles.

**Pour une conception explicitement normative de la « qualité de la vie ».**

L'analyse de la qualité de la vie se heurte, on le voit, à deux problèmes centraux, en partie liés : la distinction entre critères subjectifs et objectifs d'une part ; la question de la normativité, d'autre part. Nous voudrions dans cette section montrer qu'il s'agit probablement de faux dilemmes et qu'une notion de la qualité de la vie qui soit à la fois rigoureuse et opérationnalisable se doit de les surmonter.

*Les relations entre les indicateurs objectifs et les indicateurs subjectifs de qualité de vie*

La plupart des travaux sur les indicateurs sociaux se sont, comme nous l'avons vu, attachés soit aux indicateurs subjectifs soit aux indicateurs objectifs. Seuls quelques chercheurs ont, dans les

dernières années, collecté les deux types d'indicateurs afin d'obtenir des mesures simultanément et mutuellement complémentaires. Le principe selon lequel il existe un lien entre les conditions objectives et le bien-être subjectif (définis en termes de réponse aux questions d'enquête par échantillonnage ou d'entretien qualitatif au sujet du bonheur ou de la satisfaction avec la vie en général) reste toutefois paradoxal. L'intensité de la correspondance entre indicateurs subjectifs et objectifs, évaluant un même phénomène, varie d'un auteur à l'autre. Par exemple, Campbell et ses collègues (1976) établissent une relation très forte alors que Schneider (1975) n'en reconnaît qu'une assez faible et Stipack (1977) ne lui accorde pratiquement aucune existence. Dans l'une de ses études où il a mesuré les relations entre les indicateurs sociaux objectifs des conditions de vie dans treize villes américaines, Schneider concluait : « Il n'existe aucune relation entre le niveau de bien-être observé dans une ville, tel qu'on le mesure à l'aide d'un large éventail d'indicateurs objectifs communément utilisés, et la qualité de la vie que connaissent subjectivement les habitants de cette ville... En bref le niveau de bien-être dans les villes, défini uniquement au moyen d'indicateurs sociaux objectifs ne nous apprend apparemment rien sur le bien-être ou la qualité de la vie dont jouissent effectivement les individus qui vivent dans ces villes ».

L'idée s'est malgré tout imposée dans la littérature sur les indicateurs sociaux que les états objectifs et subjectifs doivent faire l'objet d'une attention combinée<sup>24</sup>. Andrews et Withey (1976) ont déjà souligné ce problème en insistant sur l'utilité des deux mesures : « Ce n'est que lorsque les indicateurs objectifs et subjectifs sont pris ensemble, concurremment, qu'il sera possible de comprendre comment les changements démontrables dans les conditions de vie, affectent réellement le sens de la qualité de la vie chez les gens et inversement de voir si ces changements dans l'appréciation peuvent être attribués à des changements de conditions de vie ». Les différents chercheurs en la matière acceptent donc de plus en plus deux types distincts d'indicateurs de qualité de vie pour mesurer ce que l'on appelle le bien-être individuel et social. Le bien-être individuel se définit par des indicateurs subjectifs afin de décrire la perception des gens et leur évaluation de leurs conditions objectives d'existence<sup>25</sup>. Mais, là encore, on n'observe aucun consensus sur la manière d'articuler dimension objective et dimension subjective.

Zapf (1984), en particulier, met en évidence les relations existant entre les conditions de vie objectives et la qualité de la vie perçue de manière subjective. Si l'on réduit à deux critères les manifestations de la qualité de la vie, à savoir ce qui est bon et ce qui est mauvais, la combinaison de la qualité objective et subjective donne naissance à une matrice de 2x2. Et toutes les combinaisons théoriques peuvent ainsi se retrouver dans la pratique. Par exemple, une personne vivant dans de bonnes conditions objectives peut percevoir sa qualité de vie comme étant mauvaise d'un point de vue subjectif. C'est ce que Zapf appelle la dissonance. Dans le cas contraire, où la personne estime que ses conditions de vie subjectives sont bonnes en dépit de conditions objectives mauvaises, Zapf utilise le terme adaptation. De même, lorsque les conditions objectives et la perception subjective sont positives, on parle de bien-être, tandis que lorsque ces deux éléments sont négatifs, il s'agit de privation.

---

24. Voir, par exemple la discussion dans Cummings (1998).

25. Les travaux intéressants à ce sujet sont ceux de Gurin, Veroff et Fel (1960), Bradburn (1969), Andrews et Withey (1976) et Campbell, Converse et Rodgers (1976).



### *Accepter la dimension normative de l'analyse de la qualité de la vie*

Même lorsqu'elle se veut objective et qu'elle s'appuie sur des faits irréfutables, toute évaluation de l'état de la société est plus ou moins située. Une évaluation de la qualité de la vie est toujours, que l'on choisisse des indicateurs objectifs ou subjectifs, un jugement : un jugement sur l'état du monde et un jugement sur ce qui importe dans le monde. Dans les deux cas, la « qualité de la vie » s'enracine dans un (ou une série) de point(s) de vue. Plutôt que de déplorer cet aspect des choses, il faut sans doute y voir un des éléments constitutifs de la notion même de « bien-être » ou de « qualité de la vie ». La conséquence en est qu'il paraît illusoire de séparer objectivité des faits et subjectivité des valeurs. Comme le soulignait A. Sen, « nous vivons dans un monde désordonné dans lequel voir la réalité avec toutes ses nuances... et fabriquer des jugements appropriés ne sont pas des capacités séparables ». Les objets relevant de l'appréciation de la qualité de la vie apparaissent dès lors inséparable de jugement de valeurs. Il ne s'agit pas, pour autant, de rabattre l'analyse sur une pure expression individuelle de préférence - et par voie de conséquence sur une forme d'utilitarisme. L'évaluation de la qualité de la vie, comme nous l'avons montré dans la précédente section est inséparable d'une visée concernant le monde commun. Comme y insiste A. Sen, si nous savons, par exemple, avec quelle intensité des hommes désirent ou rejettent telle ou telle situation, nous sommes plus ou moins obligés d'en tenir compte : une appréciation pertinente de la qualité de la vie doit prendre en considération les visées et les objets qui paraissent essentiels non seulement pour soi mais aussi pour tous autres, au bien être. C'est ce que A. Sen nomme l'« élargissement de la base informationnelle » des préférences individuelles. En cela, les choix concernant les domaines pris en compte dans l'analyse de la qualité de la vie sont profondément politiques.

Ce dernier point est, pour nous, essentiel. Et il a des conséquences très importantes pour toute analyse de la « qualité de la vie ». Il implique, en effet, que le choix des indicateurs utilisés se fasse sinon collectivement et publiquement, du moins qu'il soit libéré des « conditions subjectives privées », comme le dit H. Arendt, c'est-à-dire des idiosyncrasies qui déterminent naturellement la perspective de chaque individu. Mais il implique tout autant que les indicateurs de qualité de vie soient replongés dans le débat public et que le *reporting social* apparaissent comme le vecteur d'un enrichissement de ce débat<sup>26</sup>.

---

26. Nous rejoignons ici la conception « constructiviste » des indicateurs sociaux défendue par B. Perret (2002)



## La qualité de la vie : de quoi parle-t-on ?

### Echanges avec la salle

**M. Alain CHARRAUD** - Merci, Monsieur HEURTIN. Je crois que le décor est planté. Nous allons reparler de cette définition de la qualité de vie tout au long de cette journée, mais, je pense que, d'un point de vue conceptuel, nous n'aurons pas besoin d'aller plus loin, tant vous nous avez parfaitement éclairés en montrant toutes les facettes du concept, de même que Richard GRIMAL nous a donné les raisons qu'avait émergé ce concept chez les politiques ou les personnes en charge de la vie collective : élus, administration locale, régionale, État, eux tous qui se doivent d'améliorer la qualité de vie.

Quoi qu'il en soit, ces deux exposés étaient très riches et ils devraient susciter questions et réflexions.

**M. Gérard ADER (CESR)** - Je souhaite revenir sur un petit point d'histoire. Vous avez dit que toutes ces notions de bien-être, de qualité de vie et de bonheur étaient d'inspiration anglo-saxonne. Je voudrais rappeler que le président POMPIDOU, de 1969 à 1974, se préoccupait déjà de ces questions. J'en veux pour preuve la nomination auprès de lui d'un M. Bien-être ou M. Bonheur, car c'est ainsi qu'il était surnommé. Je ne sais si son action a été très importante, mais le président POMPIDOU était soucieux de ces questions de qualité de vie et de bien-être, il y a de cela trente-cinq ans.

**M. Alain CHARRAUD** - Je crois que vous y avez fait allusion, et M. DELORS a également été à l'origine d'une démarche plus universitaire sur les indicateurs sociaux, qui s'inscrivait dans la continuité de ce qui vient d'être rappelé. Pour être parfaitement équitable du point de vue politique, il me semble qu'il y a eu aussi un ministère de la Qualité de vie en 1981, n'est-ce pas ?

**M. Jean-Philippe HEURTIN** - Absolument. Mais vous avez entièrement raison, je suis passé rapidement sur ce sujet. J'ai simplement rappelé Jacques DELORS qui travaillait dans cette direction, plus précisément sur l'aspect mouvement des indicateurs sociaux. Mais tout cela est né au début des années 60 aux Etats-Unis, même si ces préoccupations se sont retrouvées en France très rapidement.

**Mme Claire GUIGNARD-HAMON (Conseil régional)** - Puisque vous évoquez Jacques DELORS, il faut rappeler que si dans l'administration anglo-saxonne, cette préoccupation est apparue très tôt, en France, venue plus tardivement, elle trouve place, dans une administration de mission en position de centralité. En effet, c'est lorsque Jacques DELORS a créé le poste de chef du service des Affaires sociales du commissariat général du plan, dont il a été le premier titulaire qu'il a pu développer la démarche des indicateurs sociaux comme il l'entendait.

A sa suite, d'autres personnes, et non des moindres, ont travaillé sur ce sujet, comme Edgar ANDREANI dont les travaux ont été très précieux au moment de la réforme de la planification (1982, réforme portant notamment création des contrats de plan Etat-Région). Plus récemment, on peut également citer Bernard PERRET, qui a remis au gouvernement un rapport sur les indicateurs sociaux. Nous étions d'ailleurs un certain nombre à chercher la mémoire du Plan sur ces notions, notamment pour « outiller » les évaluations interministérielles alors à l'agenda gouvernemental. Il me semble intéressant de noter que ces préoccupations sont issues de l'échelon le plus central de

l'administration française. Ce souci ne semble plus y être aussi présent ou tout du moins dans ces termes. Il faut donc effectuer une sorte de bascule pour remettre au cœur de la réflexion la question des indicateurs sociaux, de la mesure et la qualité de la vie, quel que soit l'échelon territorial envisagé.

**M. Jean-Philippe HEURTIN** - Je suis en parfait accord avec ce qui vient d'être dit. Mais sur ce point, la situation de la France ne contraste pas beaucoup avec celle des Etats-Unis, car c'est au cœur de l'administration JOHNSON ou EISENHOWER qu'ont été élaborés un certain nombre d'éléments des indicateurs sociaux. Vous avez fait référence au très intéressant travail de Bernard PERRET, duquel je me suis moi-même inspiré, et vous avez raison de dire qu'aujourd'hui, ce n'est plus dans ces termes que peut se poser l'analyse de la qualité de la vie. Ce sont désormais les collectivités territoriales, des administrations décentralisées, qui prennent éventuellement en charge des réflexions autour de la qualité de la vie, probablement beaucoup plus en interaction avec les interrogations des ressortissants de ces territoires, beaucoup plus qu'auparavant selon moi.

**M. Alain CHARRAUD** - Je me permets de me mêler au débat, car je suis frappé par les interventions successives de Claire et Jean-Philippe : finalement, cette réflexion sur la qualité de la vie est reprise, mais descendue au niveau régional. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si nous en parlons dans cette enceinte, alors que les orateurs précédents ont fait référence à une époque où cette notion, sans doute un peu différente, était plutôt portée par l'appareil d'État central. Il est frappant de constater qu'actuellement, ce sont vraiment les niveaux locaux, la Région mais aussi les municipalités, qui portent ces préoccupations ou cet objectif.

**M. Jean-Marie STEPHAN** - (Direction régionale de l'Agriculture et de la Forêt) Cette demande de qualité de vie n'est-elle pas apparue en France au moment des dernières élections par l'émergence d'un vote que l'on a qualifié de bourgeois-bohème, de vote « bobo », en référence à une catégorie disposant de moyens et demandant un retour à plus de nature, manifestant une réaction contre une société ou une civilisation du béton, de la voiture ? Ce retour vers la nature semble important. L'autre aspect est cette demande de cadre de vie, qui reste malgré tout une demande spécifique qui singularise des sociétés développées. Elle est apparue aux Etats-Unis, dans les pays scandinaves, et arrive actuellement en France. Quand tous les besoins sont satisfaits, on en arrive à des besoins supplémentaires. Que pensez-vous de l'analyse de cette émergence, de ce vote et de l'émergence de cette catégorie sociale au cours des dernières années ?

**M. Jean-Philippe HEURTIN** - C'est une très belle et très difficile question. Mais votre analyse, qu'à certains égards je partage, est aussi celle d'un certain nombre de sociologues, comme M. ENGELHARDT, qui pilote les enquêtes euro-baromètre. Pour lui, ce qui va caractériser les années 80, c'est l'émergence de ce qu'il nomme les « valeurs post-matérialistes ». A certains égards, la qualité de la vie peut être rangée dans ces valeurs post-matérialistes. Ces valeurs se déploient chez des individus qui ne sont pas forcément les plus dotés de ressources financières, mais plutôt de ressources culturelles. La variable capital culturel est selon moi extrêmement importante pour comprendre la nouvelle actualité de cette notion de qualité de la vie. En même temps, ce n'est pas parce qu'elle est portée par ces catégories sociales qu'elle n'intéresse pas tout le monde, et éventuellement ceux qui sont les plus démunis ou les plus dépourvus des ressources économiques et culturelles.

**M. Richard GRIMAL** - Peut-être puis-je apporter un petit éclairage sur cette question. Je crois qu'effectivement, nous avons une demande qui sans doute émerge majoritairement de la frange supérieure des couches moyennes. Il est intéressant de voir que la qualité de vie est une notion qui se décline au pluriel, justement en raison de cette hétérogénéité de la société francilienne, des territoires, etc. Il faut donc avoir une approche beaucoup plus fine qui permette de poser la question de la qualité de vie en termes différents, selon les catégories auxquelles on s'adresse, afin que cela ne reste pas simplement une demande des classes moyennes, mais bénéficie à l'ensemble des citoyens.

**M. Michel OSSAKOWSKY** - (CESR) Je fais partie du deuxième collège, représentant les salariés, et plus précisément de la FSU. Pour enchaîner sur les réflexions des derniers intervenants, je ne suis pas du tout certain que cette question soit apparue lors des dernières élections au travers du vote des bobos.

Certaines interventions, à la tribune ou dans la salle, ont souligné le rôle de l'appareil central aujourd'hui, éventuellement relayé par les collectivités territoriales, dans la prise en compte de ces questions. Mais cela me paraît passer assez largement sous silence ce qui, depuis bien plus longtemps à mon sens, a traversé certaines couches sociales du pays, notamment les plus défavorisées, à savoir une revendication, une demande, un souhait, un espoir de vivre mieux, et ce dans tous les domaines de la qualité de la vie, qu'il s'agisse de pouvoir se loger, se nourrir, bénéficier de choses qui nous sont très familières, comme les vacances, l'accès à la culture, etc.

Et tout cela n'est pas né en 1970, en 1960, mais date de l'invention du travail. Le dernier siècle a été marqué par des revendications de progrès social, des demandes des couches les plus défavorisées de la population qui contestaient une répartition des produits du travail injuste et mal équilibrée, etc. Mon analyse est peut-être pleine de partis pris, compte tenu de qui je suis, d'où je viens et de qui je représente, mais il me semble que cela a été souligné par des interventions à la tribune : les problèmes d'inégalités territoriales et autres traversent trop fortement les questions de la qualité de vie ou de bien-être. J'habite une cité populaire de Seine-Saint-Denis que l'on voudrait raser, et je peux vous garantir que les notions de qualité de vie ne sont pas portées par des bobos. Elles sont portées par des gens qui sont très, voire trop modestes. Merci.

**M. Alain CHARRAUD** - Merci, Monsieur, pour votre intervention qui apporte un tout autre éclairage au débat. Monsieur PARIS souhaite donner une réponse.

**M. Didier PARIS** - Puisque l'on s'inscrit effectivement dans la longue durée par rapport à l'émergence de cette question du cadre de vie, il me semble que l'on souhaite faire remonter un certain nombre de choses à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avec l'émergence de courants hygiénistes dans l'aménagement, dans l'urbanisme, en Angleterre notamment, avec des mouvements philanthropiques qui ont commencé à réagir sur la question du logement. C'est par rapport à cette question des taudis, des *slums*, qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle a commencé à émerger cette réflexion sur ce que l'on n'appelait pas encore le cadre de vie, mais simplement le logement décent.

**M. Alain CHARRAUD** - En réponse au dernier orateur, je pense que cette intervention n'est pas en contradiction avec ce qui a été dit. J'ai parlé de relais par les administrations ou les différents élus. Je ne contestais pas le fait que cette préoccupation, cet objectif étaient portés par différentes couches de la société. Je pense que M. Stephan a surtout voulu dire que les nouvelles couches urbaines ont constitué les dernières catégories, par la date, à soutenir cette

revendication, mais bien entendu pas les seules. Et comme vous le soulignez, il ne s'agit pas vraiment de la même qualité de vie dont on parle. Mais le problème est ensuite celui du relais politique de ces revendications ou de ces demandes qui émergent plus fortement qu'avant, et sous des formes plus multiples et nouvelles. Richard GRIMAL l'a dit, c'est suite à des évolutions sociologiques qu'émerge cette notion de qualité de vie, qui était bien entendu avant sous-jacente, sous-tendant d'autres revendications peut-être plus prioritaires, essentielles, voire vitales.

**ENJEUX ET LIMITES  
METHODOLOGIQUES DES PALMARES :  
LE CLASSEMENT DES GRANDES VILLES  
DANS LES MEDIAS**

Pierre FALGA, « L'Express »





M. Alain CHARRAUD - Comme l'a dit Jean-Philippe HEURTIN, finalement, il n'existe pas en France beaucoup d'expertises sur la qualité de vie ; elles sont en revanche beaucoup plus développées dans le monde anglo-saxon. Cependant, en France, un type d'experts est bien présent sur le « marché de la qualité de vie » : ce sont les journalistes. Je pense qu'il ne faut pas traiter cela comme une question secondaire. Ils ont des choses à nous dire sur la qualité de vie, sans quoi pourquoi établiraient-ils ces palmarès ? Il s'agit justement de ce qu'ils vont nous expliquer.

M. Pierre FALGA - Bonjour. Je suis assez désolé d'être seul à cette tribune, car comme vous le faisiez remarquer, je suis sans doute ici le seul à produire des choses sur la qualité de vie sans contrôle et sans qu'on ne m'y ait vraiment autorisé, puisque les journalistes ne demandent d'autorisation à personne.

Je dois tout d'abord expliquer ce que nous faisons. Je précise que je ne parle qu'en mon nom et celui du journal pour lequel je travaille, à savoir *L'Express*. Depuis cinq ans, *L'Express* a établi sept ou huit palmarès nationaux, le principal étant un palmarès concernant les cent premières aires urbaines françaises, qui est pour nous notre enquête témoin (*L'Express* n° 2758 du 10 mai 2004). Les autres enquêtes nationales ont eu pour thème les plages, les stations de ski, les villes vertes sur l'environnement, les villes préférées des cadres.

Beaucoup de nos suppléments, comme les palmarès, sont locaux. Si vous habitez Paris, vous ne voyez que les suppléments que *L'Express* publie sur Paris ; si vous habitez Lyon, vous ne verrez que les suppléments sur Lyon, etc., Chaque semaine, *L'Express* publie entre quatre et huit de ces numéros spéciaux, entre huit et vingt-quatre pages, qui sont insérés dans le journal.

« Où vit-on le mieux en Ile-de-France ? » était un palmarès des cinquante premières communes après Paris en Ile-de-France. Il vous intéressera puisque vous êtes *a priori* tous Franciliens. Nous procédons également à des enquêtes où l'on compare plusieurs villes entre elles, en prenant le plus possible de chiffres au niveau de l'aire urbaine. Nous avons ainsi fait des « matches » entre Vannes et Lorient, Caen-Rouen-Le Havre. Nous tentons chaque fois de comparer des villes assez proches, Orléans-Tours, Metz-Nancy, les quatre villes picto-charentaises : Angoulême-Niort-La Rochelle-Poitiers. D'autres enquêtes ont pour titre : « Où vit-on le mieux par arrondissement à Paris ? A Lyon ? A Marseille ? »

Nous avons affiné ces enquêtes au fil du temps. Lyon, Marseille et Paris ont été traités deux fois par *L'Express* depuis trois ans. Nous avons établi un palmarès des arrondissements en 2001 à Lyon, nous l'avons refait en 2003 en modifiant de nombreux points. Didier PARIS nous avait beaucoup critiqués en 2002 au sujet d'un palmarès des arrondissements de Paris, notamment sur la pertinence des indicateurs. Nous plaidons coupable : oui, nous avons tâtonné et oui, nous avons des soucis, nous, journalistes, pour savoir comment mesurer la qualité de vie.

Pourquoi la presse établit-elle tous ces palmarès ? Nos interlocuteurs précédents ont déjà répondu : la qualité de vie est un problème central émergent de nos sociétés. Les journaux ne peuvent donc l'ignorer. De plus, cela plaît aux lecteurs, qui achètent davantage les numéros où sont publiés classements ou autres palmarès. Lorsque nous avons publié le match « Vannes-Lorient », je peux vous confier que les ventes dans le Morbihan ont été multipliées par vingt.

Non seulement les lecteurs en redemandent, mais surtout, nous pensons qu'ils y trouvent un intérêt. Pour la presse nationale le risque existe de se détacher de ses lecteurs, lesquels vivent en immense majorité en province et trouvent leurs journaux beaucoup trop parisiens.

Ces numéros spéciaux régionaux sont une manière pour *Le Point*, *L'Express*, *Le Nouvel Observateur*, etc. de se rapprocher de leurs lectorats en régions. Je ne peux pas nier le comportement grégaire des journalistes : lorsque l'un établit un palmarès, les autres ont envie de le faire. Cela a ses limites. Par exemple, nos collègues du *Point* établissent chaque année un palmarès des hôpitaux et des cliniques, et personne d'autre ne s'y est risqué car ils le font très bien, en osmose totale avec la direction générale de la Santé.

Il en va de même du palmarès des universités du *Nouvel Observateur*, qui ne souffre d'aucune concurrence. Il faut par ailleurs savoir que ces classements fonctionnent moins bien qu'avant, car les lecteurs se fatiguent. Nous constatons un phénomène de lassitude vis-à-vis de ces enquêtes, ce qui est dommage, car elles s'améliorent. Je pense que nous réalisons de meilleures enquêtes aujourd'hui qu'il y a dix ans.

Pourquoi en réalisons-nous autant ? Vous avez en partie donné l'explication : depuis des années, les universitaires, les chercheurs, les différents acteurs comme l'Insee, l'Iaurif, la FNAU, la Datar, publient des études passionnantes, de belles cartes, etc. C'est notre boulot de journalistes que de nous intéresser à ces choses et de les faire partager au grand public. Lorsque j'ai lu, l'année dernière, une enquête de l'INSEE consacrée aux disparités territoriales des revenus en Ile-de-France, je l'ai intégrée dans la partie richesse des habitants de notre palmarès d'Ile-de-France.

Je pense même que ces études ne sont pas assez utilisées, même si cela s'améliore. Vous nous donnez des éléments dont nous ne disposions pas autrefois. Avec le développement de l'information statistique, il y a aussi les efforts de la direction générale des Impôts pour mettre en ligne tout ce qui concerne les revenus ou l'ISF, les efforts du ministère de l'Intérieur en termes de statistiques de la délinquance, les efforts du ministère de l'Environnement et de l'ADEME pour établir des données statistiques fiables sur la qualité de l'air. En bref, plus nous recevons de données statistiques de votre part, plus nous avons envie de les classer et de les utiliser.

Enfin, il ne faut pas oublier cette notion très humaine, peut-être très masculine diront les femmes, de vouloir classer les choses. Cela commence avec les collections de timbres ou de vignettes Panini lorsque l'on est jeune, puis cela continue plus tard avec les palmarès des villes. Ce paramètre est assez difficile à quantifier, mais lors d'une conférence de rédaction de *L'Express*, si l'on dit : « On va faire un palmarès de ça », ça fonctionne, on intéresse. Lorsque l'on veut vendre un sujet dans la presse, il faut d'abord convaincre ses confrères avant ses lecteurs.

Il y a évidemment des limites aux palmarès. Celles-ci sont d'abord liées à la fiabilité des sources. Nous essayons au maximum de prendre des données statistiques objectives. Néanmoins, il arrive que l'on soit bloqué. Nous devons alors passer par des informations que nous donnent les mairies, mais nous avons parfois des doutes sur l'honnêteté des réponses, ainsi que des difficultés d'homogénéisation de celles-ci. Je profite d'ailleurs de toutes les rencontres comme celle d'aujourd'hui où je suis invité pour demander à ce que tout le monde se mette d'accord, des ingénieurs territoriaux des collectivités locales aux décideurs statistiques. Fournissez à vos lecteurs et aux journalistes des éléments comparables et homogènes. Sinon, il est évident qu'il y

aura des soucis. On ne peut pas vulgariser intelligemment (ce que tous les journaux tentent de faire) sans des outils simples et précis.

Par ailleurs, il y a certains éléments que nous aimerions mesurer dans la qualité de vie mais nous n'y arrivons pas. Nous mesurons assez bien la manière dont les gens vont se loger, se déplacer, on peut définir une offre de soins ou d'éducation pour les habitants d'une commune. En revanche, il existe d'autres domaines que nous aimerions traiter, mais pour lesquels nous manquons de données. Nous avons parlé des nuisances sonores. Ce qui a été réalisé sur le bruit est trop réduit pour qu'on l'applique. A Paris, nous avons établi un palmarès par rues, mais il est très difficile de comparer d'une ville à l'autre, car nous n'avons pas les données de base. De même, essayez s'il vous plait de mesurer la beauté du paysage et la qualité du bâti dans une ville : cela pourrait nous servir. Nous nous sommes interrogés pour savoir s'il fallait retenir la liste des monuments historiques classés dans une ville, mais on nous a indiqué qu'il ne s'agissait pas forcément du meilleur critère. Nous rencontrons donc des difficultés lorsqu'il s'agit de choisir des indicateurs.

Par ailleurs, nous n'avons jamais prétendu à l'objectivité. Les palmarès des médias sont nécessairement subjectifs. C'est moi qui décide d'accorder plus de poids à un indicateur qu'à un autre. Par exemple, si le thème est la sécurité, j'accorderai plus de poids au taux de délinquance global qu'au nombre de cambriolages par habitant, car je considère qu'il s'agit de la partie d'un tout. Mais nous sommes attentifs aux remarques qui nous sont faites. Nous tentons réellement de faire au mieux et de confronter nos indicateurs avec des experts, et surtout, nous allons sur le terrain. Nous rencontrons les maires, les adjoints pour écrire nos articles thématiques. La prose nuance toujours les chiffres.

En tout cas, nous ne réalisons jamais ce type d'enquêtes sans aller sur le terrain vérifier nos résultats. Autre point qui nous différencie des autres : nous n'établissons jamais de classements généraux. Lorsque l'année dernière, nous avons désigné les cent villes où l'on vit le mieux en France, nous n'avons pas dit : « C'est Angers, c'est Dijon, c'est Clermont-Ferrand. » Nous avons dit : « Le bonheur n'est pas le même pour tout le monde, la vision de la vie et de la ville n'est pas la même pour chacun selon que l'on est jeune, vieux, que l'on a des enfants ou non. » Nous avons bâti, *grasso modo*, trois socio-types : les jeunes, les personnes âgées, et au milieu, les gens en âge de travailler avec des enfants. Nous avons accordé des pondérations plus importantes à la sécurité pour les personnes âgées, aux places en crèche pour les parents avec enfants, etc. Nous avons simplement établi un palmarès des villes dans les trois catégories. Nantes pour les jeunes ; Clermont-Ferrand pour les couples actifs avec enfants, ce qui nous a valu bon nombre de réflexions ; Carcassonne, devant Périgueux pour les retraités. Il y avait donc trois visions de la France très différentes. Même chose lorsque nous comparons deux villes, pas de vainqueur général, seulement des vainqueurs thématiques.

Enfin, même si nous ne sommes pas universitaires, nous réalisons des enquêtes qui, sans se prétendre scientifiques, dégagent des enseignements intéressants pour les lecteurs. Lors de nos derniers travaux sur les arrondissements de Paris, pour la petite enfance, nous avons vu que le 5<sup>e</sup> arrondissement présentait quatre fois plus de places en crèches que le 16<sup>e</sup> arrondissement, ou que le 5<sup>e</sup> arrondissement dispose de cinq fois plus d'équipements sportifs par habitant que le 8<sup>e</sup>. La raison n'est pas qu'il y a plus de joggers dans le 5<sup>e</sup> arrondissement, mais simplement que le maire Jean TIBERI, pendant trente ans, a bâti des équipements sportifs et des crèches dans le cinquième et pas ailleurs, ce qui se voit dans les chiffres.

M. Alain CHARRAUD - Merci beaucoup, Monsieur FALGA. Je ne regrette pas de vous avoir invité et je pense que nous avons fait le bon choix parmi les journalistes qui établissent des palmarès, même si d'autres de vos confrères travaillent aussi remarquablement.

J'ai eu, dans une autre vie, à faire avec les journalistes du *Point* qui ont établi le palmarès des hôpitaux. Il s'agissait d'une opération remarquable, et je signale qu'initialement, la direction des hôpitaux ne voulait pas que cette étude paraisse. Les journalistes ont fait progresser la transparence des données et la mise sur le marché de celles-ci, tandis que les statisticiens eux-mêmes n'y avaient pas accès. Je pense qu'il s'agit là d'un des rôles des journalistes que de pousser ceux qui gravitent autour des décideurs, et qui sont en charge de l'aide à la décision. Vous vous êtes mis dans ce rôle avec une position originale, c'est-à-dire que vous explorez un peu en amont des aspects de la qualité de vie, à charge pour les statisticiens ou les sociologues de vous suivre sur ce terrain. Nous allons d'ailleurs le voir, avec l'exposé de Didier PARIS qui, justement, a pris une position réflexive par rapport à ces palmarès.

# **ENJEUX ET LIMITES DES APPROCHES CLASSANTES**

Marcel BELLIOT, Fédération nationale des agences d'urbanisme

Didier PARIS, Institut d'aménagement et d'urbanisme de Lille I



Didier PARIS - Merci. Je suis quand même dans une situation un petit peu difficile parce que, après l'exposé de M. FALGA, je ne veux pas paraître comme le donneur de leçons, car ce n'est pas du tout dans cet esprit-là que j'interviens. Je considère effectivement que la presse a un rôle très important à jouer. On vient de citer l'exemple des hôpitaux, mais on peut aussi parler des lycées, qui apparaissent dans toute la presse, notamment la presse régionale, avec des classements à chaque fois, et il est vrai que c'est une information tout à fait intéressante. Cependant, on n'est pas sur le même objet, car là, on est dans des domaines où il est possible d'avoir des indicateurs tangibles et de mesurer davantage. En tout cas, je n'ai aucune acrimonie contre la presse, nous nous en étions d'ailleurs déjà expliqués aux journées de la FNAU il y a deux ans.

J'interviendrai donc ici dans le prolongement d'un travail qui avait été réalisé dans le cadre de ces rencontres de la FNAU à Marseille, en 2002. Depuis, je suis passé à d'autres champs de recherche, et il y a sûrement un certain nombre de mes critiques, et notamment en ce qui concerne les méthodes de *L'Express*, qui n'ont plus lieu d'être. Je crois cependant qu'on peut en reprendre certains aspects.

Je voudrais d'abord dire que, dans ce domaine des palmarès de presse, on est totalement dans le mode de la représentation. En effet, c'est un mode de représentation pour les acteurs économiques, pour les habitants, les lecteurs habitants, les lecteurs acteurs économiques, c'est un mode de représentation des territoires, et ces palmarès de presse sont aussi une façon de percevoir la réalité des territoires et des villes.

Le palmarès de presse est donc un produit éditorial, je n'y reviens pas. Mais je crois quand même que, *in fine*, on est surtout dans une logique économique. Les entreprises de presse ont leur rôle d'information, mais ce sont aussi des entreprises économiques, et les chiffres qui ont été donnés tout à l'heure à propos de Vannes et Lorient sont suffisamment édifiants pour qu'on le comprenne. On est donc dans cette logique-là. Ce qui compte pour l'entreprise de presse, *in fine*, ce n'est pas tant le classement que les ventes au numéro.

C'est donc un produit éditorial, qui peut aussi se transformer en objet politique. En effet, les acteurs politiques s'en saisissent, dans un sens ou dans l'autre : quand on est mal classé, on tombe à bras raccourcis sur la presse, ou alors, quand on sort miraculeusement bien classé du palmarès, vous imaginez dans quel sens cette information est utilisée.

Concernant les premiers palmarès de villes, je me situe complètement dans le prolongement des deux autres exposés. Cela permet de voir le lien qui existe entre ce qui a été dit tout à l'heure au sujet de l'émergence de la pensée sur le cadre de vie et la chronologie des palmarès.

Les premiers palmarès apparaissent dans les années 70, et c'est d'abord la question de l'environnement qui est en tête d'affiche. Puis, dans la seconde moitié des années 80, on assiste à une multiplication des palmarès, et également à une diversification des thématiques, avec parfois des choses très spécialisées sur la sécurité, sur les villes d'affaires, les femmes, etc., ces spécialisations correspondant au type de revues qui éditent ces palmarès. D'une manière générale, il faut rappeler que toutes ces revues, et notamment celle du type *Express*, un peu plus généralistes, les revues économistes et généralistes se partagent le même lectorat, un lectorat fait de chefs d'entreprises, de cadres, de professions libérales, de professions intermédiaires,

c'est-à-dire un public de personnes bien intégrées dans la société par leur emploi, disposant plutôt de hauts revenus, et qui ont l'aptitude à élaborer, pour leur carrière, des stratégies personnelles de mobilité territoriale (on a évoqué cela tout à l'heure).

Je disais tout à l'heure que les palmarès sont des produits qui répondent à des préoccupations commerciales et qui doivent être vendus. Par rapport à cela, il y a la problématique de la date de parution ; il est vrai que, lorsqu'on a fait l'étude, on a bien vu la corrélation entre les périodes de parution et les veilles d'élections municipales. On est dans une logique commerciale, et pas dans une logique universitaire et académique ; on recherche effectivement des titres accrocheurs, ce qui est tout à fait légitime eu égard aux produits. Bien évidemment, il y a également la volonté de créer l'événement. Tout à l'heure, on parlait de la saturation ; c'est intéressant parce que, effectivement, quand on analysait les commentaires, à chaque fois, on voyait cette nécessité de créer l'événement : le climat, les grandes variables économiques des villes, etc., ne changent pas d'une année sur l'autre. Le champ lexical qui est utilisé est celui de la compétition : on y retrouve les « matchs nuls », les « lanternes rouges », parfois les « bonnets d'âne » (on est là dans un autre registre, mais on en reparlera tout à l'heure). L'impératif de la nouveauté fait également partie de la règle du jeu.

Au total, les mêmes trente ou trente-cinq villes sont généralement étudiées et représentent le noyau dur des palmarès de presse. On a fait une étude portant sur une période de cinq ans, la plus large possible, et on y avait comptabilisé cent quarante-cinq villes qui, à un moment ou à un autre, sont apparues. Il y a donc également des petites villes, mais le noyau dur de l'échantillonnage est constitué de trente-cinq villes.

Bien entendu, des questions méthodologiques sont posées. On a parfois des confusions totales dans les choix des critères entre des informations qui sont mobilisées à l'échelon communal et d'autres qui le sont à l'échelon des agglomérations ou des aires urbaines. Cela donne parfois l'impression que tout est mélangé dans un grand *shaker*, et cela pose un problème. Par exemple, *Ça m'intéresse*, en 2002, disait : « Nous, on travaille au niveau communal. » Leur argument était le suivant : « Parce qu'il y a un intérêt croissant pour la proximité et pour l'environnement quotidien du citoyen. » C'est très peu convaincant car, après les lois Chevènement, on sait bien que beaucoup de problématiques quotidiennes se gèrent maintenant à une échelle qui n'est ni celle de l'agglomération INSEE, ni celle de l'aire urbaine, mais qui est celle de la communauté d'agglomération dont le président est un politique, et là, pour mobiliser l'information, c'est encore différent.

De même, la question de mobilisation pose des problèmes méthodologiques. En effet, même si on fait un choix, par exemple celui de travailler sur les villes centre (Lyon, Lille, Marseille, etc.), certaines informations peuvent être perdues, notamment, celles concernant les équipements culturels dont le site n'est pas dans la ville centre mais dans l'agglomération. Je pense ainsi à un centre de danse national dans l'agglomération lyonnaise qui, dans l'une des enquêtes qu'on avait étudiées, n'était pas affecté à Lyon, parce qu'il avait été décidé de travailler sur la ville centre. Alors évidemment, vous voyez la perte d'information que cela peut représenter par rapport à un équipement culturel majeur. Cela soulève donc des problèmes méthodologiques.

Le plus souvent, par rapport à une thématique générale de l'enquête, on définit des sous-thèmes, comme l'environnement, etc. On définit alors des critères ; ce peut être, par exemple, la pollution de l'air. Puis *in fine*, on choisit des indicateurs, comme par exemple le taux de SO<sub>2</sub>, de NO<sub>2</sub>, etc.,



aboutissant à la construction d'un appareillage plus ou moins pertinent selon les revues. Je disais tout à l'heure qu'on n'était pas sur le même exercice quand on classait des lycées, des hôpitaux ou des facultés, surtout quand on le fait à partir de données émanant des administrations. Ici, en effet, le problème est celui de l'additivité des critères pour essayer de sortir un indicateur synthétique, qui apparaît dans certaines revues dès lors que l'on veut faire un classement général. Quand dans l'indicateur synthétique, on intègre à la fois des indicateurs sur l'emploi et des indicateurs sur les espaces verts (c'est tout simplement le problème d'additionner les choux et les carottes), qu'est-ce qui sort *in fine* du système ?

Se pose également la question de la pertinence des indicateurs. A ce sujet, je reviens sur l'exemple de *L'Express* que j'avais développé en 2002 lors des journées de la FNAU, même si depuis la méthode a été corrigée. Il y avait eu cette fameuse enquête, portant sur le sujet suivant : « Dans quel arrondissement vit-on le mieux à Paris en 2001 ? » Cela a donc été corrigé, mais on peut quand même rappeler certaines choses parce que c'est assez exemplaire de certaines difficultés méthodologiques. Trente-quatre indicateurs étaient utilisés, et parmi eux, je vais citer quelques exemples de problèmes concrets. Par exemple, un indicateur était : l'effectif moyen des classes du primaire par arrondissement. Cela correspond à une norme quasiment nationale, celle du ministère de l'Éducation nationale, donc il y a à peu près le même nombre d'élèves dans les classes, nombre qui varie de vingt-quatre à vingt-six élèves pour la plupart des arrondissements ; il y en a un à 23,5 et l'autre à 27,4, donc ça varie un tout petit peu, mais vous m'accorderez que ce n'est quand même pas un drame. Cependant, le problème, c'est qu'effectivement, les arrondissements ont été classés de un à vingt, et donc, le dernier a tout de suite vu son score plombé lourdement par rapport au premier, alors qu'en fait, il n'y a pas d'écart, il n'y avait pas d'information apportée par cet indicateur. Ensuite, on avait le nombre de crèches. Là, je suis tout à fait d'accord, le nombre de crèches par arrondissement, ou par nombre d'habitants, est un indicateur tout à fait pertinent. Un autre indicateur étudié était le nombre de lits d'hôpitaux ; dans ce domaine, sauf à imaginer que chaque arrondissement ne reçoit que les personnes de l'arrondissement (je ne connais pas la carte sanitaire parisienne, mais j'imagine que ce n'est pas du tout le cas), cela n'a pas de pertinence. Je passe sur les indicateurs tels que le nombre de théâtres au kilomètre carré, de musées au kilomètre carré, voire même le nombre de disciplines enseignées au conservatoire par kilomètre carré, etc. Je ne vois pas très bien comment cela peut être interprété en termes de qualité de vie. Alors aujourd'hui, c'est corrigé, et tant mieux ! Je pense que ça a été l'un des résultats positifs de cette rencontre de la FNAU de décembre 2002.

En ce qui concerne le commerce, il y avait par exemple l'étude de la densité commerciale. Cela peut être une bonne idée, cela peut être intéressant en termes de réflexion sur la qualité du service. Mais en fait, je crois que c'est une fausse bonne idée parce que, *a priori*, comme on est en système de marché, cette densité commerciale, qui concernait le petit commerce, fait quand même l'objet d'une adéquation en fonction de l'offre et de la demande, et si certains arrondissements sont mieux équipés que d'autres pour tel type de service ou de commerce, c'est parce qu'il y a une spécificité d'arrondissement (par exemple, l'activité bancaire dans le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> arrondissements), ou parce qu'on est dans un arrondissement où il y a plus de passage, soit de touristes, soit de gens de la banlieue.

Je passe à la question des sources. Généralement, ce sont des sources très sérieuses (Pierre FALGA l'a évoqué tout à l'heure), et je pense qu'il y a vraiment un progrès dans la démarche, mais

cela ne doit pas exonérer d'une réflexion sur la pertinence et sur le sens des sources, et sur la façon dont on les utilise pour ce qu'on veut leur faire dire. On parlait tout à l'heure des enquêtes auprès des municipalités, par exemple des terrains de sport. Nous, nous avons évoqué le problème des espaces verts. C'est quoi, les espaces verts ? Ce sont les terrains de foot ? Ce sont les parcs ? Ce sont les squares ? Ce sont les cimetières, parfois ?

A l'époque, on avait noté quelque chose qui relevait du *Point*. Il faudrait voir s'ils ont modifié leur façon de faire, mais eux aussi réalisaient des enquêtes auprès des municipalités, et aux municipalités qui ne répondaient pas, d'emblée, ils attribuaient une mauvaise note, c'est-à-dire qu'ils leur mettaient zéro : une attitude critique ou une incompréhension de la méthode de la part du répondant vis-à-vis de la démarche du journaliste, juge et partie, était ainsi sanctionnée.

M. PIERRE FALGA - C'est le magazine « l'Entreprise ».

M. Didier PARIS - Oui, c'est peut-être « l'Entreprise ». Donc c'est quand même un peu cavalier parce que c'est vraiment forcer la main aux acteurs locaux, qui n'ont peut-être pas envie de répondre ou qui sont peut-être critiques.

On pourrait parler du problème de la pondération, en évoquant ceux qui disent « on pondère » et ceux qui disent « on ne pondère pas les critères », en pensant que ne pas pondérer, c'est la solution. En réalité, quand on ne pondère pas, on le fait quand même, puisque c'est coefficient 1 à tout le monde. Donc de toute façon, cela ne résout pas le problème.

Maintenant, interrogeons-nous un petit peu sur les villes qui sortent gagnantes de ces palmarès. En effet, il y a là des choses intéressantes. J'ai dit tout à l'heure qu'on était dans le domaine de la production d'images, et donc dans le domaine des représentations. Qu'est-ce qu'on a ? A travers le panel des villes le plus souvent bien classées, on a la construction de l'archétype de la ville rêvée des cadres (j'ai évoqué les publics tout à l'heure, c'est le public qui est ciblé là-dessus, peut-être même plus que les bobos en soi d'ailleurs), donc la ville rêvée des cadres et des journalistes, qui font partie des cadres et qui projettent au passage leurs propres représentations. Alors, comment est cette ville rêvée des cadres ? C'est une métropole (Lyon), européenne (Strasbourg), surdouée (Montpellier) et technopolitaine (Grenoble), à taille humaine, en province mais proche de Paris (Angers, Tours, Le Mans, Caen), située dans l'ouest de la France (Rennes, Brest, Nantes) parce qu'effectivement, les littoraux atlantiques, actuellement, sont un peu plus porteurs que les littoraux méditerranéens. Et au contraire, dans le bas du tableau, que retrouve-t-on ? Toulon, Perpignan, Avignon, Nice, Valenciennes, Lille, Dunkerque, sans parler de Lens et de Douai qui, à un moment donné, ont disparu corps et biens dans les enquêtes. Donc c'est le fond du panier, et c'est ce qui est un petit peu gênant dans la démarche, et c'est ce qui, moi, au contact des acteurs et d'un point de vue de citoyen, me perturbe (de plus, je viens d'une région qui est souvent dans le fond du panier, mais enfin, je dois essayer ici de rester neutre...). C'est le fond du panier, les bonnets d'ânes, les faire-valoir ; il y a les gagnants et il y a les autres. Les gagnants, on les a vus, et les autres, c'est la France du Nord, donc avec les stigmates du passé industriel dont on n'arrive pas à sortir, alors qu'en réalité, il y a bien autre chose, et puis un certain midi méditerranéen peu apprécié des élites métropolitaines.

Au contraire, il y aurait vraiment une certaine France du milieu qui serait plébiscitée : le Centre, l'Ouest proche, la France à une heure de Paris également. Faut-il y voir une métaphore politique et sociale d'une France médiane et tranquille, représentée par les villes moyennes ? Je dirais que, en

la matière, les rédactions s'assurent quand même le plus large consensus auprès d'un lectorat qu'il ne faut ni décevoir ni provoquer.

En même temps, il y a des choses qui surprennent : par exemple, Marseille. On avait étudié, sur une autre période, l'évolution du classement de Marseille. On a noté une très grande variabilité, malgré une stabilité d'une année sur l'autre des données structurelles : le climat, le chômage, etc. Lens était dans les classements au moment où son équipe a été championne de France de football. De même, Lille a vu son classement s'améliorer au moment d'Euralille. Donc, on voit bien la connexion avec l'événementiel.

Pour terminer, je vais remettre un peu en perspective. Les premiers palmarès sont donc apparus dans les années 70 et se sont multipliés dans les années 80, exactement au moment de la décentralisation, et donc de la multiplication des acteurs locaux du développement. Avec l'entrée en compétition des territoires et des villes, le leitmotiv de cette compétition étant notamment l'attractivité des territoires. On est passé d'un modèle des années 60, « entreprises cherchent territoires », où les investissements arrivent, à une logique : « territoire cherche entreprises d'urgence. » On est donc dans un système de compétition, et c'est pour cette raison que cela devient un sujet politique très important.

En même temps, ces palmarès rendent compte de nouvelles valeurs dans la représentation des territoires autour des notions de qualité de vie et de bien-être. De nouvelles valeurs apparaissent, elles correspondent à une société post-fordiste. On était dans un système fordiste de division spatiale du travail, les régions industrielles, les régions où on faisait de la mono-activité touristique, etc., et là, on passe à autre chose : on est dans un système du tout, tout de suite, ici. Ce sont alors ces cadres qui, par rapport à leur propre identité, veulent trouver des lieux qui offrent à la fois le travail et la qualité de vie au même moment.

Ce qui est gênant, c'est que l'on est dans un système normé. Bien sûr, on peut discuter de cette question, puisque tout à l'heure, on a abordé ce concept, mais voir la notion de bonheur individuel normée à travers cette grille de critères est quand même un petit peu délicat. On est donc, en réalité, sur quelque chose de beaucoup plus compliqué, qui renvoie aux individus et aux groupes auxquels les individus se rattachent.

L'autre problème, c'est la stigmatisation des territoires. Tant mieux pour ceux qui s'en sortent bien, mais comme c'est toujours les mêmes qui s'en sortent mal, cela me gêne. L'archétype de la ville qui avait une très mauvaise image dans la presse, c'était Roubaix. Je ne dis pas cela parce que je suis de Lille, mais Roubaix, franchement, est l'une des villes qui présente l'innovation sociale et urbaine la plus intéressante depuis quinze ans ! C'est cela qu'il faut mettre en avant. Il y a des problèmes, bien évidemment, mais on sait bien qu'on est dans la longue durée, puisque le temps de l'urbanisme, c'est le temps long, comme pour le forestier. Le plus vite est le mieux, mais on sait bien que l'on n'est pas sur cette temporalité très rapide des élus locaux où sur la temporalité hebdomadaire, voire quotidienne, de la presse. C'est donc ce qui est un petit peu embêtant, même si dans le cas de Roubaix, en l'occurrence, justement grâce à leurs initiatives, à travers par exemple l'ouverture du très beau Musée de la Piscine (modèle de reconversion d'usage exemplaire), l'amélioration des espaces publics, un nouveau développement du centre-ville, etc., une nouvelle image s'est reconstruite.

Je voudrais rebondir très rapidement parce que, comme je savais que je venais ici et que je dois, moi aussi, avoir une logique classante dans la tête puisque, en tant que lecteur, j'ai acheté notamment un numéro d'avril 2005 : « Le vrai visage des Français ». L'article ne porte pas sur les villes, mais quand même sur les territoires. Là aussi, il y a des choses qui me gênent dans les valeurs qui sont transportées par la façon de présenter l'information. En même temps, c'est bien fait, et je ne dis pas que ce n'est pas intéressant, mais il y a quand même des choses qui me gênent, par exemple, le thème de l'obésité traité à travers les femmes rondes. Les femmes sont très nombreuses dans cette assemblée, vous êtes largement majoritaires, ce qui est rare dans ce type de réunion. Je ne sais pas ce que vous en pensez, mais limiter la femme mince à la taille 38... Enfin, je veux dire que l'obésité est un problème qui se pose aussi pour les hommes. Donc, franchement, cela me gêne. Ensuite, en termes de valeurs, Internet, les portables, etc., on voit effectivement la carte de la branchitude. En tant que géographe de formation, je trouve cela très intéressant.

**M. Pierre FALGA** - Et les retards du Nord-Pas-De-Calais.

**M. Didier PARIS** - Et les retards du Nord-Pas-De-Calais notamment, très clairement, entre autres, il n'y a aucun doute là-dessus. Donc c'est intéressant, mais effectivement, on est sur des valeurs, et l'on peut en discuter.

Je cite un autre exemple : la carte des jeunes. Dans ce domaine, justement, le Nord-Pas-De-Calais est bien placé puisqu'il compte beaucoup de jeunes. Là, ce qui m'intéresse, c'est le commentaire, qui est de type malthusien, tout à fait caractéristique des valeurs repères *middle class*, alors qu'on aurait pu aussi avoir un autre discours, comme celui de l'opportunité que représente la jeunesse. Je veux dire par là qu'on voit les valeurs qui sont derrière, et quoi qu'on fasse, on ne peut pas échapper, à travers ces classements, à un positionnement par rapport à un certain nombre de valeurs.

**M. Alain CHARRAUD** - Merci beaucoup, Monsieur PARIS, pour cet exposé à la fois clair, convaincu, présenté avec beaucoup d'énergie, et qui pose des problèmes, tout à fait pertinents et importants. Bien sûr, on ne va pas empêcher les palmarès de se multiplier, mais en revanche, on peut les améliorer, et je crois d'ailleurs que Pierre FALGA, en ayant déjà travaillé avec la FNAU et avec l'INSEE, a déjà entrepris cette démarche.

Vous avez dit, Monsieur PARIS, que ces palmarès s'adressaient notamment aux cadres, qui en sont de grands consommateurs. Je pense que maintenant, le public est plus large que les cadres, mais surtout, et vous l'avez dit également, ces palmarès s'adressent aux politiques. En effet, faute d'autres informations, nos acteurs politiques, ou plutôt nos décideurs d'une manière plus large (j'englobe dans cette catégorie le CESR, ici présent, qui produit des recommandations), lisent ces palmarès. Nous avons donc collectivement un devoir de les rendre le moins inexacts possible et de faire en sorte qu'ils suivent des démarches qui se rapprochent le plus possible de « démarches scientifiques », même si je mets quelques guillemets. Vous avez notamment souligné l'un et l'autre des exigences de transparence (« voilà ce que je fais, voilà ce qu'il y a derrière ma mesure »), de clarté de définitions, de pertinence des indicateurs. Vous l'avez très bien souligné avec les espaces verts : « est-ce qu'on met ou non un cimetière ? ». C'est vrai que les villes, une fois qu'elles ont compris la règle du jeu, peuvent la pervertir complètement. Nous devons donc faire attention à cela aussi, et je pense que là, les experts, au sens classique du terme (géographes, statisticiens, etc.), ont quelque chose à échanger avec les journalistes : d'abord sur les questions de qualité des

données, bien entendu (il est clair qu'il y a des données meilleures que d'autres), mais aussi sur une notion importante, qui est celle du multidimensionnel. Cela apparaissait tout à fait dans ce que vous avez dit, Didier PARIS, au sujet de l'additivité : si on ne peut pas additionner deux quantités, c'est justement parce qu'elles concernent deux dimensions différentes.

Nous aurons sans doute l'occasion d'y revenir, et peut-être tout de suite, d'ailleurs, avec le dernier exposé de la matinée. J'ai demandé à Marcel BELLIOT, de la FNAU, Fédération nationale des agences d'urbanisme, d'intervenir en dernier parce que je pense qu'il a une réflexion sur ces palmarès en l'élargissant aux palmarès un peu plus technocratiques que sont les audits, les *benchmarks* notamment, dans le cadre de l'Union européenne. Donc on voit bien là qu'il y a une extension des palmarès à la sphère du décideur, une appétence qui va jusqu'à Bruxelles, ou même qui commence à Bruxelles, pour les palmarès. Il en profite pour reprendre un peu de distance et se reposer la question initiale, de façon à ce que la boucle soit bouclée, cette question étant : finalement, que mesure-t-on quand on mesure la qualité de vie ?

M. Marcel BELLIOT - Merci, Monsieur CHARRAUD. Je ne voudrais pas être trop long car beaucoup de choses ont déjà été dites par mes prédécesseurs. S'il fallait que je résume ce que j'ai à dire, je le ferais en trois points.

La première chose, c'est que le territoire est vraiment devenu un marché, à la fois à cause de la décentralisation (on l'a expliqué tout à l'heure), à cause de la concurrence qui se développe de plus en plus et qui devient la règle de fonctionnement de nos sociétés, et aussi, sans doute, à cause de la crise économique de ces vingt ou trente dernières années qui ont été très difficiles, et qui ont conduit chacun à s'inquiéter sur ce qu'il était, ce qu'il allait devenir, ce côté anxieux de la crise est aussi, à mon avis, un élément qui explique cette multiplication des palmarès, les gens cherchant à se rassurer, ou en tout cas à comprendre pourquoi ils sont mieux ou moins bien placés que les autres.

Bien sûr, ce « marché des territoires » est réservé à ceux qui ont le choix. Ils ont été cités tout à l'heure : ce sont les cadres, les retraités mobiles, les entreprises qui ont les moyens. Donc cela reste quand même une partie encore très faible de la population française, mais c'est une population qui donne le ton et qui finalement, aujourd'hui, fait la richesse des territoires puisque, comme cela a déjà été dit, aujourd'hui, ce sont moins les entreprises que les individus qui choisissent les territoires parce que les territoires leur plaisent. Le vrai arbitrage est celui des individus. Alain BOURDIN a d'ailleurs édité un livre, il y a un mois, qui s'appelle *La Métropole des individus*. On est vraiment dans ce monde-là.

Le « marché des territoires » n'existe pas seulement entre Lyon et Grenoble ou entre Strasbourg et Nancy, mais on les retrouve aussi à l'intérieur de chacune de ces villes. Entre Vincennes et Montreuil ou entre la ville centre d'une agglomération et sa banlieue, on observe également cet effet de différenciation et de classement. Le marché des territoires s'impose partout.

Pourquoi les agences d'urbanisme se sont-elles intéressées à ce marché des territoires, et notamment, pourquoi avons-nous organisé, en 2002, un colloque à Marseille sur le thème de l'attractivité des territoires ? C'est parce que ces palmarès ont un certain nombre d'effets pervers dont celui de « stigmatiser » les territoires. *Libération* a titré un jour : « Ville classée, ville cassée, projets brisés. ». Dans nos agences, nous sommes à l'écoute de ce que disent nos élus,

et nous les sentons parfois inquiets, ou en tout cas assez intéressés par tout ce qui pouvait expliquer ces classements différents.

Nous avons décidé, à Marseille, de mettre cette question à l'ordre du jour. Nous avons demandé à M. PARIS de présenter un travail d'analyse des palmarès des villes dont il a repris quelques-unes des conclusions aujourd'hui et à M. FALGA de venir défendre sa cause. Je me souviens d'ailleurs qu'il avait été un peu agressé au cours du débat. On a d'ailleurs observé un phénomène amusant : des élus qui, au début, disaient tous pis que pendre des palmarès, changeaient tout d'un coup leur regard lorsqu'ils découvraient, au hasard de l'un de ces palmarès, qu'ils étaient bien classés. Il y avait une sorte de schizophrénie de l'élu qui, à la fois, voudrait casser le thermomètre, mais qui voudrait quand même garder la température lorsque, par hasard ou par bonheur, elle lui donne une information qui lui est favorable. Bien sûr, nos amis journalistes surfent sur cette ambiguïté, et nous, les techniciens, nous regardons cela en disant que ce n'est pas forcément toujours très sérieux.

Il a été dit pourquoi tout à l'heure, nos amis font des progrès. A la suite de notre colloque, nous avons organisé toute une série de rencontres et d'auditions, dans nos clubs, pour que les journalistes et des experts viennent expliquer : « Comment faites-vous ? Quelles données utilisez-vous ? » « Nous, on sait qu'à tel endroit on peut trouver telles sources qui peuvent vous apporter... » cet échange paritaire transparent a permis, à mon avis, de rétablir un climat de confiance, et surtout d'améliorer la manière dont vous, les journalistes, traitez les choses.

Nous avons reçu d'autres personnes dans le cadre de ces échanges. Nous avons notamment entendu les responsables de l'agence de notation des villes. L'entreprise est ici un peu différente car ce sont des experts et des techniciens qui veulent mettre leurs connaissances au service des villes, (là, ce n'est pas le lecteur qui paie le magazine mais la ville qui paie l'agence de notation), pour les accompagner dans une démarche de marketing territorial, d'évaluation de leur efficacité comparée dans un certain nombre de grands domaines de services publics par rapport à d'autres villes. C'est davantage du conseil et de l'accompagnement qu'une optique de classement. Dans quinze jours, se tiendra une réunion dans laquelle on nous présentera les résultats de cet exercice, j'irai avec beaucoup de curiosité. Cependant, c'est aussi une opération commerciale, parce que cela répond à l'inquiétude des élus. L'agence de notation des villes va les rassurer et les aider dans cet exercice de re-confirmer la valeur de leur territoire.

Un autre projet a été abordé au cours de ces échanges très libres sur les palmarès, il s'agit de l'audit urbain. L'audit urbain a été lancé en 1998, par la commission européenne. Il n'a pas donné des résultats vraiment convaincants, et il a mis en évidence la grande disparité de sources statistiques selon les pays. Une cinquantaine de villes seulement ont été ainsi étalonnées, *benchmarkées* avec de gros problèmes d'interprétation. La Commission européenne, avait une idée en tête, quant à l'usage possible de ces palmarès. En effet, on sait qu'il y a des zones prioritaires où la Commission intervient pour injecter des crédits, des fonds structurels. En fait, on sentait très bien que l'optique de cet audit urbain était de classer pour trouver des critères objectifs permettant d'allouer les crédits. La seconde édition de l'audit est en train de s'achever, et elle concerne deux ou trois cents villes. On est donc dans une tout autre échelle. La commission veut centrer son aide là où il y a un réel besoin. Dans la démarche européenne, il y a ainsi l'objectif sous-jacent, qui n'est pas purement scientifique, qui est de savoir comment on vit le mieux en

Europe, afin d'orienter la distribution des crédits européens. Il est donc important que dans nos agences d'urbanisme, nous soyons très attentifs à tout ce qui se cache derrière cet exercice.

Nous avons essayé de faire une synthèse des éléments que nous avons recueillis, à l'occasion de ces différentes auditions. Cette synthèse a été publiée le mois dernier, dans le dossier FNAU n°19, qui est à votre disposition dans le hall.

Il y aura un troisième point sur lequel je voudrais insister. Il y a deux choses qui peuvent avoir un sens. La première, c'est ce qui est en train d'être expérimenté à Brest, où a été lancée une enquête sociologique approfondie auprès des gens du pays de Brest et de l'agglomération de Brest pour leur demander ce qui, pour eux, est important dans la vie, ce qui pour eux fait sens, ce qui fait qu'ils ont le sentiment d'être heureux, si on peut parler de bonheur, en tout cas de jouir d'une certaine qualité de vie dans leur territoire, dans leur environnement. Donc c'est un exercice qui part de la base, et qui est très lié au territoire. On ne trouve pas forcément le même système de valeurs, à Brest et à Lorient, ou à Strasbourg et à Marseille, ou à Perpignan. L'enquête vise à construire à partir des interviews des acteurs et des habitants, un système de références qui permette ensuite de comparer, à l'intérieur de la ville, comment les habitants de cette ville vivent plus ou moins bien le fait d'y résider.

Cette démarche, nécessite à un moment donné d'être comparée à d'autres démarches similaires menées dans d'autres agglomérations. Elle suppose un étalonnage, un minimum de normes pour pouvoir comparer les agglomérations entre elles. La qualité de vie est liée à deux éléments qui sont indissociables : le territoire lui-même et ses caractères objectifs ( c'est à dire son système de transports, ses espaces verts, ses logements, les gens qui y habitent). Les gens qui y habitent peuvent être fort différents, certains sont jeunes, d'autres vieux, certains sont des cadres moyens, d'autres des ouvriers, leur culture forgée par l'histoire de leur territoire leur fait attribuer plus d'importance à tel ou tel facteur que dans telle autre ville. On travaille une matière vivante qui associe l'objectif et le subjectif, mais qui est intéressante et dont j'espère qu'elle pourra donner des résultats.

Une deuxième méthode consiste à se placer du point de vue du visiteur. Il s'agit du visiteur au sens de la personne qui veut aller habiter quelque part, dont on connaît les caractéristiques socio-économiques, dont on connaît les attentes, sur lequel on a fait des études de marché en matière de transports, d'espaces verts, de logement, de paysages, d'ensoleillement. On peut balayer l'ensemble des villes par rapport à cette catégorie particulière et définir une sorte d'indice d'attractivité. Celui-ci sera très lié à la personne mobile susceptible de venir s'installer dans cette ville, la personne mobile pouvant d'ailleurs être aussi une entreprise, et dans ce cas-là, on va peut-être tenir compte davantage des questions liées à la fiscalité ou aux télécommunications. Cette démarche reste rigoureuse, et scientifique, mais elle est par construction limitée aux individus ou aux entreprises qui sont susceptibles de venir s'installer dans une ville.

Pour conclure, je dirais que la société actuelle est atteinte d'une sorte de « rage du classement ». A quoi peut-elle tenir ? A la décentralisation, à la concurrence, à la crise, et puis sans doute aussi à un désir fondamental des hommes : le désir de différenciation, et le souci de ne pas être complètement comme les autres, en tous cas un petit peu différent, et si possible un peu mieux. On plonge ici dans les tréfonds de l'âme humaine et on touche un autre écueil : il ne faudrait pas, en effet, que la « qualité de la vie » ne soit réservée qu'aux personnes de qualité.

**M. Alain CHARRAUD** - Merci Monsieur BELLIOU, y compris pour cette chute.

Il nous reste quelques minutes pour débattre sur tous ces exposés qui apportent des éléments objectifs. En vous écoutant, les uns et les autres, je pensais aux politiques, justement, et pour revenir au SDRIF, il me semble que les éléments de ce matin peuvent être mis sur la table pour ceux qui sont en charge de le préparer, afin de les aider à répondre à la question : « Quelles sont les dimensions de la qualité de vie que je peux ou non retenir dans cet exercice ? » Mais nous y reviendrons cet après-midi, avec Gérard Lacoste.

Y a-t-il des questions ?

**M. Jean-Baptiste VAQUIN** - Directeur de l'APUR, l'agence d'urbanisme de Paris. J'ai été très intéressé par les trois dernières interventions. Le thème de la qualité de vie est bien entendu omniprésent dans la mise au point des projets d'urbanisme, de tous les projets en général. La forme de cette salle et son aménagement c'est l'expression, par le maître d'ouvrage, l'architecte d'une certaine recherche de qualité de vie. Les aménagements qui sont actuellement réalisés sur l'espace public parisien, sont poursuivis au nom d'une certaine qualité de vie. Tous les projets de construction, ceux d'hier sur les dalles, le pavillonnaire dans les banlieues, les réhabilitations coûteuses des quartiers anciens, tous sont également recherche de qualité de vie.

Mais qu'est-ce que la qualité de vie ? Comment se définit-elle ? Bien entendu il n'y en a pas une seule définition. « Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà ». Il faut débattre de la qualité de vie et des définitions qui en sont données. C'est un sujet dont la démocratie doit se saisir. Que les journaux en parlent, établissent des comparaisons, c'est indispensable. Il faut pouvoir dénoncer ce qui est dit au nom de la qualité de vie, parce que c'est finalement toujours en son nom que les projets sont préparés et que des décisions très concrètes sont prises.

**Mme Brigitte BELLOC** - Directrice adjointe de l'INSEE Ile-de-France. J'ai une question pour **M. FALGA** : Vous avez souligné que votre numéro consacré au palmarès des villes en Ile-de-France n'avait pas bien marché, contrairement aux numéros consacrés à la province. Avez-vous des raisons pour expliquer le désintérêt des lecteurs franciliens ?

**M. Pierre FALGA** - Non. Ce que je peux dire, c'est que cela concerne d'autres palmarès, parce qu'on a aussi comparé les communes des Hauts-de-Seine (toutes, jusqu'à Marnes-la-Coquette) ; dans le Val-de-Marne, on a pris toutes celles de plus de 5 000 habitants, et on l'a fait également dans les Yvelines. Ces trois enquêtes, plus celle sur les cinquante premières communes d'Ile-de-France, sont parmi nos plus mauvais rapports de vente par rapport à ce qu'on attendait. On n'a pas vraiment d'explication, si ce n'est que c'est plus difficile pour les journaux, de toute façon, de toucher le lecteur francilien. Il est plus difficile à toucher parce qu'il est plus mobile ou, au contraire, plus cloîtré chez lui, c'est-à-dire que c'est, soit des gens qui bougent beaucoup, soit des gens qui sont cloîtrés chez eux. Je pense que tous les publicitaires observent le même phénomène. L'Ile-de-France est plus difficile à capter, à intéresser que la province.

**Mme Anne-Marie ROMERA** - IAURIF. Je voulais reprendre, après **M. VAQUIN**, la question de la nécessité d'objectiver les critères d'appréciation de la qualité de vie, et je me demandais s'il ne fallait pas dégrouper. En effet, il semble y avoir un consensus sur la qualité de l'environnement qui est recherché. En revanche, en ce qui concerne le social, il me semble que, dans le débat sur les indicateurs sociaux, **M. HEURTIN** a bien distingué ce qui était les conditions de vie. Je pense qu'il



y a un consensus sur les conditions de vie essentielles, mais le plus, c'est peut-être là-dessus qu'on a plus de mal à distinguer, parce qu'on commence à aborder là des groupes sociaux extrêmement différents. C'est dans cette direction qu'il me semble qu'on doit avancer, pour trouver des consensus, pour trouver la référence normative dont vous parliez tout à l'heure.

**M. Alain CHARRAUD** - Si je simplifie à l'extrême, ce que vous voulez dire, c'est que les normes diffèrent selon des groupes sociaux. C'est effectivement ce qui a été dit tout à l'heure rapidement. Avant qu'on ne vous réponde, je prends encore une question ou un commentaire.

**M. Gérard LACOSTE** - Directeur général adjoint IAURIF. J'ai trois petites notations que je voudrais évoquer et qui s'adressent aux différents intervenants. Tout à l'heure, dans l'intervention introductive, Jean-Philippe HEURTIN a évoqué le fait que l'appréciation de la qualité de la vie renvoyait à la comparaison entre la situation actuelle vécue par une personne et la situation désirée. Or, le travail qui est fait, notamment par les médias à travers les palmarès ou les enquêtes, contribue à produire cette image désirée. Est-ce qu'il y a des travaux sur ce sujet, sur l'impact que peut avoir cette abondante production médiatique qui existe depuis une dizaine d'années, et que M. PARIS a également soulignée et montrée dans son intervention ?

Le deuxième point que je voulais évoquer, c'est d'abord souligner le courage de M. FALGA de venir se prêter à cet exercice critique, après être passé au banc d'essai, il y a trois ans, devant les urbanistes, et dire qu'il y a d'autres personnes qui font un usage un peu similaire des statistiques, qui sont proches de nous, et nous-mêmes d'ailleurs. Quand le travail qui a conduit à sélectionner les territoires de la politique de la ville a été réalisé il y a quelques années, qu'est-ce qui a été fait ? On a pris des indicateurs qualifiant ces territoires (leur taille, le taux de chômage, le pourcentage de jeunes, le pourcentage d'étrangers). C'est à partir de batteries d'indicateurs, mâtinées de choix politiques, que finalement, pour revenir sur ce que disait Marcel BELLIOT tout à l'heure, se sont sélectionnés une bonne partie des territoires qui, aujourd'hui, font l'objet d'un traitement particulier au titre de la politique de la ville. Donc il y a des analogies, je crois qu'il faut aussi avoir cela en tête.

En troisième et dernier point, je voudrais évoquer une séance que j'ai en mémoire et qui s'est tenue à l'UNESCO sur le thème de la politique de la ville, où étaient confrontés deux points de vue : le point de vue sur des quartiers, qui était celui des politiques et des experts, et qui renvoyait des images de quartiers confrontés à des difficultés d'un certain type, notamment les problèmes d'insécurité, les problèmes d'enclavement, les problèmes divers. Était confrontée à cette image une vision qui était construite par enquêtes auprès des habitants de ces quartiers, et qui renvoyait un tout autre message, avec notamment une perception de leur cadre de vie complètement différente. Je crois que cela aussi, c'est quelque chose d'intéressant à méditer : comment est-ce qu'on produit, à travers des indicateurs, à travers des dires d'experts ou à travers un certain nombre de nos représentations, des visions de ces territoires, peut-être des situations désirées que l'on construit, et puis en réalité, ensuite, la construction qu'on peut en avoir par d'autres enquêtes ? Mais je pense que c'est un point sur lequel on reviendra peut-être cet après-midi.

**M. Alain CHARRAUD** - Vous soulevez en effet des points qui ont été abordés, mais un peu trop rapidement. Il y avait donc cette idée de qualité de vie effective à un moment donné et de qualité de vie désirée, qui renvoyait, me semble-t-il en partie aussi à des indicateurs objectifs et à des indicateurs subjectifs, mais peut-être pas complètement. Il y a cette notion, que vous avez dans

votre texte, M. BELLIOU, mais dont vous n'avez pas eu le temps de parler, sur la qualité de vie pour les résidents et la qualité de vie pour les personnes « externes », et on sent bien que c'est souvent sous-jacent à certaines de ces mesures. Quelqu'un veut-il répondre ?

M. Jean-Philippe HEURTIN- Ce n'est pas une réponse, mais un commentaire. Concernant la question des effets des palmarès, il est évident qu'il y en a. La promotion du socialement désirable, projeté par les palmarès, a des effets, mais quand même, à mon sens (il faudrait le vérifier), des effets probablement pas si importants que cela non plus. Je crois beaucoup au fait que le rapport à la qualité de la vie est quand même très fortement déterminé par la position dans le monde social.

Rappelons-nous ce que disait BOURDIEU sur le goût ! On dit aujourd'hui que les classes sociales, cela n'existe pas, mais on voit bien, quand même, que sur les goûts, cela fonctionne. Probablement que les classes sociales restent très fortement présentes dans la stratification du goût, et je pense que dans l'appréciation de la qualité de la vie, il en va de même. C'est pour cela que je suis d'accord aussi sur le fait qu'il faudrait vraiment revenir à ce rapport entre position dans le monde social et rapport à la qualité de la vie. Cela permettrait d'avoir des éventails de domaines importants pertinents et différents pour la qualité de la vie, et cela permettrait également, éventuellement, de pondérer de manière peut-être un peu moins pifométrique l'importance des différents domaines selon l'appartenance sociale des individus.

M. Pierre FALGA - Je voudrais ajouter quelque chose à ce que disait Gérard LACOSTE. En effet, on n'est pas les seuls à faire cela, vous l'avez fait aussi. Mais lorsqu'on prend l'étude de la DATAR de Céline ROSENBLATT sur les villes européennes, que la plupart d'entre vous ont sans doute lue, on est frappé : elle établit une hiérarchie des villes européennes, à partir d'une batterie de quinze indicateurs, pas un de plus. A mon avis, elle fait des choix qui sont au moins aussi discutables que les nôtres.

Je voulais également répondre à Didier PARIS. Il a mis beaucoup d'eau dans son vin par rapport à 2002. A l'époque, on avait vraiment l'impression que les journalistes n'avaient le droit de rien faire et que tous les indicateurs qu'on prenait, on ne les pesait pas assez. C'est vrai qu'il y avait sans doute un manque de travail, mais en même temps, quelque part, cela a fait bouger les choses. Je pense que c'est important qu'on le fasse, même si ce n'est pas bon, et je ne pense pas qu'après, les effets soient si énormes. Je suis assez lucide sur nos productions, on n'a pas beaucoup d'impact sur la réalité.

Je voulais en venir également à un autre point qui avait été abordé, celui de la stigmatisation des territoires et des villes classées. Le papier de *Libération* de l'année dernière, qui s'adressait à nous, en partie, et à nos confrères du *Point* ou de *Ça m'intéresse*, sur le thème « Villes classées, villes cassées », nous a beaucoup fait réfléchir.

Je pense qu'il y a objectivement des raisons pour que ces villes qui sont en fin de classement le demeurent. Pour en revenir à Lens et Valenciennes, si ces villes ne sont en effet pas souvent étudiées, c'est souvent pour des raisons de complexité des zonages. Lens et Douai, deux villes de 40-50 000 habitants, sont chacune dans une communauté d'agglomération en comptant 150 à 200 000, et l'INSEE fait un gros machin de 520 000 habitants Lens-Douai, sur deux départements. Ce gros machin reflète évidemment la réalité et c'est notamment la bonne mesure du bassin de vie des habitants mais, pour les gens, localement, cela ne correspond à rien parce que,

entre Lens et Douai, il y a vraiment deux mondes. Donc c'est très difficile pour les journalistes, et je pense que c'est pour cette raison que Lens-Douai est un peu évacué des palmarès de la presse.

En revanche, dans notre palmarès, nous nous sommes rendu compte l'année dernière que des villes, comme Maubeuge, arrivaient pratiquement dans les dernières pour les trois palmarès. C'est vrai que c'est un problème. C'était une ville plus petite, mais que faire ? C'est un petit peu comme si vous nous disiez : « Il ne faut pas faire ce type de palmarès parce que quand vous le faites, vous cassez des villes, vous stigmatisez. » Dans ces cas-là, il faut nous dire aussi : « Ne faites surtout pas un papier sur LE PEN quand il dit des conneries !... » Casser le thermomètre n'arrêtera pas la canicule...

**M. Didier PARIS** - Je voudrais réagir parce que je suis complètement d'accord avec ce que vous dites sur le rôle de la presse, et je vous rappelle que, en 2002, j'avais conclu là-dessus. On ne peut pas remettre en cause la question de la liberté de la presse, ce n'est pas possible, que ce soit pour des questions majeures ou des choses qui sont peut-être moins importantes, mais qui donnent une information aux citoyens. Donc c'est un paramètre de base, on n'y touche pas. A partir de là, je pense qu'il n'est pas question de ne pas faire un palmarès sous prétexte que Maubeuge est l'une des régions les plus pauvres de France, et même d'Europe ! Donc effectivement, il y a une réalité sociale, il ne faut pas se la masquer, ce n'est pas le problème. Mais je pense que ce type de palmarès, dans le travail d'édition, pourrait être contrebalancé par des articles sur le terrain qui montreraient pourquoi, à tel endroit, il y a des choses qui marchent, et pourquoi, sur un territoire qui apparemment est mal classé, il y a quand même des initiatives intéressantes, etc. C'est une autre mission de la presse que de faire une éducation au cadre de vie, et pas simplement de se contenter de faire les classements et les « balancer » comme cela, mais bien de faire une éducation au cadre de vie, à l'aménagement et à l'urbanisme, en quelque sorte. On parlait tout à l'heure des espaces publics, de choses comme cela, on peut effectivement, à partir d'articles de terrain, compléter une approche de palmarès par des coups de zoom sur des bonnes pratiques, et cela, je trouve que ce serait quelque chose de tout à fait intéressant. Mais sinon, je ne mets pas du tout en question votre rôle, je ne veux surtout pas que mes propos soient mal interprétés.

Au demeurant, il est vrai que la presse est rarement interpellée. Sur un plan critique, c'est plutôt vous, d'habitude, qui avez cette démarche, donc pour une fois, on est sur un objet un peu retourné, et moi, je vous sais gré des discussions que nous avons eues. D'ailleurs, je trouve, pour ma part, que cela s'est très bien passé, donc je pense il n'y a aucun problème à ce sujet.

**M. Pierre FALGA** - Je voudrais conclure sur le Nord-pas-de-Calais, et revenir sur ce que vous disiez tout à l'heure à propos du commentaire que vous aviez trouvé un petit peu malthusien dans le numéro sur le vrai visage des Français... En réalité, on a cherché « ce qui pourrait sauver le Nord ». On est tout à fait conscient de ce qui se passe. De la même façon, dans nos palmarès thématiques, si on a ajouté des rubriques comme le prix de l'immobilier, c'est pour favoriser des communes qui n'ont rien d'autres pour elles. Par exemple, quand on comparait entre elles des communes d'Ile-de-France, la seule chose qu'avaient certaines communes, c'est que le loyer était vraiment très peu cher. Donc vive Drancy, vive Bagnolet ! Moi aussi, j'ai habité dans le 93 pendant un petit moment, parce que c'était moins cher, c'est un atout extrêmement important. On va donc chercher des choses comme cela. On a développé des thèmes comme la solidarité, ou alors on a essayé de tirer partie de la jeunesse du Nord-pas-de-Calais, d'insister en disant : « Ils ont beaucoup de retard, etc., mais ils sont une population jeune, donc c'est vraiment bien pour eux. » Mais on a du mal.

**M. Alain CHARRAUD** - On voit bien qu'on tourne quand même toujours autour de l'idée d'améliorer globalement la qualité de ces palmarès, notamment, j'y reviens, par plus de pertinence de vos indicateurs, par plus de qualité de données, et aussi par un peu d'introduction de multidimensionalité par rapport à cette échelle unique, unidimensionnelle et donc stigmatisante. Parce qu'il s'agit bien de cela : quand vous mettez Maubeuge en dernier, c'est sur une échelle. Dans le cas de Roubaix, si vous prenez plusieurs échelles, vous aurez par exemple une échelle d'innovation sociale dans laquelle la ville apparaîtra et sera valorisée.

Je ne voudrais pas qu'on éternise le débat sur cette question, je crois qu'on a bien compris le problème. Nous prenons encore une intervention dans la salle, et ensuite, nous concluons et je vous présenterai la séance de cet après-midi.

**M. Richard GRIMAL - Gérard LACOSTE** évoquait tout à l'heure le décalage qu'il peut parfois exister entre la représentation que les habitants se font de la qualité de la vie et les représentations publiques, de l'information statistique ou autres. Je trouvais très intéressante la démarche entreprise par la FNAU, consistant à interroger les gens pour leur demander : « Qu'est-ce que c'est pour vous, la qualité de la vie ? » Quand on pose cette question aux gens, ce qui est important, c'est de réaliser que les choix, comme par exemple les choix résidentiels des personnes mobiles, ce sont aussi des arbitrages, c'est-à-dire : « Je vais améliorer cela, mais en compensation, j'abandonne telle autre chose. »

Je pense qu'il serait intéressant de construire des enquêtes qui mettent justement les gens en situation, en leur demandant : « Si vous aviez à choisir entre tel aspect de la qualité de la vie et tel autre aspect, que choisiriez-vous ? »

**M. Pierre MOULIÉ** - Rapporteur général du SDRIF pour le Conseil économique et social régional. J'ai été très intéressé par tout ce que j'ai entendu, et je voudrais qu'on ramène cela sur une problématique qui a été soulevée dans le cadre du bilan qui a été fait sur le Schéma directeur de la région Ile-de-France actuel, à mi-parcours : il s'agit du problème de la gouvernance, et notamment des éléments qui permettent de piloter correctement un outil comme le Schéma directeur dans la durée.

Ce qui nous intéresse, c'est d'avoir, sur le sujet de la qualité de la vie, des indicateurs qui permettent de mesurer des dérives dans la durée, donc des indicateurs stables, aussi objectifs que possible, et qui permettent de voir comment la qualité de vie peut dériver sur un territoire donné, ou sur des territoires identifiés, de telle sorte que cela participe à l'ensemble des éléments de la gouvernance de la Région. C'est cela qui me paraît important.

Pour ma part, j'ai été assez séduit par deux points. Le premier concerne la nécessité de réconcilier des approches différentes, celle des journalistes et celle des experts. En effet, il ressort bien du débat l'idée que les uns et les autres sont intéressés par le travail de chacun, mais veulent que ce travail reflète des éléments, scientifiques d'un côté, et de l'autre côté, des éléments qui intéressent les lecteurs, ce que je comprends bien, et qui participent à l'appréciation des territoires, cela me paraît tout à fait important. En ce qui concerne la gouvernance, la référence qui a été faite tout à l'heure à la mise en place d'agences de notation me paraît répondre à la nécessité d'avoir un instrument fiable, objectif, permanent, durable, et je pense que nous avons là une réflexion à mener pour voir comment, dans la gouvernance à développer, dans la mise en œuvre du prochain Schéma directeur, on pourra utiliser un outil pour mesurer ces dérivées de qualité de

vie, en sachant bien que c'est très compliqué, mais je crois que ce n'est pas parce que c'est compliqué qu'il ne faut pas s'attacher à ce travail.

**M. Alain CHARRAUD** - Merci, Monsieur **MOULIÉ**, pour cette conclusion de matinée, qui vient très bien puisque nous ne perdons pas de vue le fait que nous réfléchissons à cette notion et à ces mesures pour aider les acteurs publics. C'est là le principal intérêt de ces rencontres du CRIES.

Cet après-midi, Gérard Lacoste et ses invités se pencheront tout d'abord sur les données à prendre en compte dans les mesures et les dimensions de la qualité de vie, notamment à travers les enquêtes conditions de vie, ou à travers l'enquête de victimation de l'IAURIF. Ensuite, ils termineront par deux points de vue de deux « professionnels » de la qualité de vie à Paris : celui de l'urbaniste et celui de l'architecte. Nous nous retrouvons à 14 heures.



**PRESENTATION DE L'APRES-MIDI  
ET PRESIDENCE DE SEANCE**

*Gérard LACOSTE, directeur général adjoint de l'IAURIF*





Ce matin, vous avez assisté à une première partie de notre journée de travail particulièrement riche, avec deux temps bien distincts. Tout d'abord, vous avez entendu un ensemble d'exposés, introduits par Richard GRIMAL et Jean-Philippe HEURTIN, sur l'émergence du concept de qualité de la vie, qui ont permis de bien percevoir comment ce concept avait émergé, d'en tracer les éléments historiques, et de voir également les termes du débat entre ces différentes questions : qu'est-ce qu'on mesure ? Est-ce qu'on mesure la qualité de la vie, est-ce qu'on mesure les conditions de vie ? Cela a permis de bien introduire toutes ces notions.

Le deuxième temps a tourné autour de questions beaucoup plus concrètes et plus directes, qui vous interpellent davantage, notamment à travers les médias que vous lisez. Pierre FALGA a présenté l'expérience pratique, des enquêtes menées par les médias, et, autour de ces palmarès faits par les médias, un certain nombre de questions ont été soulevées : comment sont-ils construits, comment peut-on en juger, qu'apportent-ils à la compréhension des uns et les autres, et comment forment-ils ou déforment-ils l'image des territoires ?

Deux questions sont revenues de façon récurrente, aussi bien dans la première partie conceptuelle que dans la seconde : avec quels matériaux travaille-t-on ? Quels sont les ingrédients que l'on utilise pour fabriquer ces enquêtes, pour fabriquer ces palmarès, pour qualifier cette qualité de la vie ? La deuxième question évoquée était la suivante : certaines choses sont objectivables, mesurables, et d'autres le sont moins : il y a les aspects qualitatifs (comme les paysages, l'esthétique) : comment en rendre compte et comment les prendre en compte dans la qualité de la vie ?

C'est sur ces deux types de sujets que nous allons revenir cet après-midi, avec deux catégories d'interventions. Le premier aspect concerne les données, leur pertinence, la mesure. Il y a un point qui a été souligné, notamment pour montrer le rôle utile des médias, c'est le fait qu'on dispose aujourd'hui de plus en plus de données, parce que des administrations se sont ouvertes et ont accepté de livrer de l'information sur la santé, sur la sécurité, sur les revenus, et le fait que le concept de qualité de vie soit pris en charge notamment par les médias y a contribué.

Pour évoquer ces questions, nous aurons deux temps dans notre après-midi. Dans un premier temps, nous donnerons la parole aux statisticiens et aux gens qui traitent ces statistiques, qu'il s'agisse de géographes, de sociologues, de démographes, d'économistes, pour aborder les questions suivantes : quel est le matériau dont nous disposons ? De quoi se compose-t-il ? Quel est notre outillage aujourd'hui pour parler de la qualité de vie en Ile-de-France ?

Ce sujet sera abordé par Laurence JALUZOT, de la direction régionale de l'INSEE, qui va nous brosser un portrait du matériau statistique qui est construit, pas à pas, année après année, et qui nous permet de suivre ces choses-là. Mais tout de suite après, la question qui se pose, c'est : comment l'utiliser au mieux ? Pour y répondre, nous aurons une deuxième intervention, celle de Philippe LOUCHART, qui évoquera éventuellement les angles morts, les domaines dans lesquels nous manquons d'informations et vers lesquels il faut se tourner. Il évoquera aussi la façon d'utiliser ces chiffres, car il n'est pas suffisant d'avoir des chiffres, encore faut-il les traiter à la bonne échelle, les traiter aux bonnes échelles territoriales et bien analyser les processus.

Le premier temps de notre après-midi sera donc forgé par ce matériau : comment il se compose, comment il est exploitable. Après ces deux interventions, je vous proposerai de débattre de ces questions.

Dans la deuxième partie de l'après-midi, nous aborderons des choses moins aisément quantifiables, car nous évoquerons ce qui, dans la qualité de vie, est le plus subjectif : le beau, l'esthétique, les densités, leur perception. Comment les prendre en compte ? Sur ce point, nous écouterons Jean-Baptiste VAQUIN, directeur de l'Atelier parisien d'urbanisme, qui sera rejoint par Philippe PANERAI, architecte. Tous deux nous parleront de cette perception de la densité et de la façon dont elle se produit, comment est construite cette forme urbaine. Après ces deux interventions, nous aurons un débat avec vous pour pousser nos intervenants dans leurs retranchements, pour les faire parler et pour animer cet après-midi.

Quand nous en aurons terminé avec ces débats, il sera temps de recevoir Mireille FERRI qui viendra conclure cette journée de travail.

Tout de suite, je passe la parole à Laurence JALUZOT pour qu'elle nous brosse le portrait du matériau statistique, que certains attendent, souhaitent utiliser, par exemple pour faire des palmarès de villes.

# **APPROCHES STATISTIQUES ET THEMATIQUES :**

**QU'APPORTENT LES ENQUETES SUR LES CONDITIONS DE VIE  
A LA MESURE DE LA QUALITE DE VIE ?**

Laurence JALUZOT, INSEE Ile-de-France

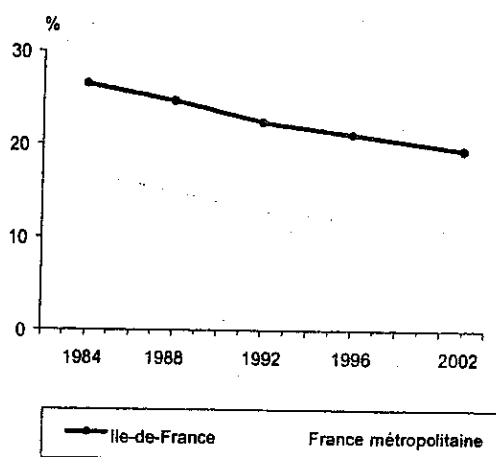


Je vais m'efforcer, dans un temps relativement court, de vous montrer un échantillon de ce qu'on peut tirer des enquêtes de l'INSEE pour apporter un éclairage sur la qualité de vie des Franciliens. Ces enquêtes ne sont pas toutes exploitables au niveau de l'Ile-de-France : c'est une des limites de ces enquêtes. Ce matin, on a beaucoup parlé de territorialisation, et vous allez être un peu déçus parce que le niveau géographique que je vais explorer, c'est souvent le niveau de la région Ile-de-France, avec une comparaison par rapport à la France ou à la province, et quelquefois des éléments sur la petite couronne, la grande couronne et Paris, mais on ne descendra pas plus bas. Je distinguerai, dans ma présentation, des indicateurs factuels (par exemple la taille ou le confort du logement) et des indicateurs d'opinion, nécessairement subjectifs (sentiment d'insécurité, opinion sur le quartier, sur le logement, sentiment de solitude...). Ils sont présentés ici sous forme de moyennes ou de proportions donnant une vision globale de la qualité de vie des Franciliens ; ils peuvent bien sûr être catégorisés à partir des informations fournies par les enquêtes.

J'aborderai les thèmes suivants : le logement, dont on a beaucoup parlé ce matin, et les transports. Dans le domaine des conditions de vie, nous disposons aussi d'une enquête qui a été faite en mai 2001 sur la vie de quartier. Ensuite, on parlera des pratiques culturelles et sportives, avec une enquête aussi qui a été menée pour la région Ile-de-France, entre autres. Puis on parlera un peu de santé. Enfin je ne peux pas parler de qualité de vie sans aborder la « non qualité » absolue que représente la pauvreté.

En ce qui concerne le premier thème, le logement, on a la chance, en France et particulièrement en Ile-de-France, de pouvoir exploiter l'enquête logement. C'est une enquête qui a l'avantage d'être périodique : elle revient à peu près tous les quatre ans. La dernière qu'on a faite date de 2002. A partir de cette enquête, on peut sortir, par exemple, un indicateur que j'ai qualifié d'objectif : l'indice de surpeuplement. Le degré de peuplement d'un logement est établi en comparant le nombre de pièces et la surface du logement par rapport à une norme d'occupation, établie en fonction de la composition du ménage. On dira par exemple qu'on est en « surpeuplement accentué » quand, par rapport à la norme, il manque au moins deux pièces dans le logement. Par exemple, en Ile-de-France, on a 120 000 logements, c'est-à-dire un peu moins de 3% du parc, qui se trouvent en surpeuplement accentué. C'est trois fois plus qu'en France. Par comparaison, en Ile-de-France un tiers des logements se trouvent en situation de peuplement normal contre 23 % en métropole. Ce qui est quand même un peu rassurant, c'est que la part des logements surpeuplés diminue sur une longue période : dans ce graphique, on voit bien, à partir des enquêtes de 1984 à 2002, une baisse de cette part de logements surpeuplés. C'est un indicateur relativement simple, compréhensible, qui parle à tout le monde, et qui permet bien de situer notre région, à la fois dans le temps, et par rapport aux autres régions.

Part des logements surpeuplés



Un deuxième indicateur qui vous parlera tourne autour du confort. Le confort du logement est appréhendé dans l'enquête logement à travers ce qu'on appelle les équipements sanitaires et le chauffage. Par exemple, on considère qu'un logement est confortable si, à l'intérieur du logement, on dispose de toilettes et d'installations sanitaires, avec ou sans chauffage central. *A contrario*, on dira qu'un logement est inconfortable s'il n'y a, soit pas de WC à l'intérieur, soit pas de chauffage, soit pas d'installations sanitaires correctes.

Quelques éléments chiffrés : 2,4 % du parc francilien est jugé inconfortable. C'est également en diminution puisque, en 1996, ce pourcentage était de 3,7 %. C'est à peu près comparable au chiffre de la France. Cela représente quand même 115 000 logements franciliens qui sont inconfortables, donc qui n'ont pas de WC intérieurs ou pas d'installations sanitaires ou pas d'eau.

Tous ces éléments sont à relativiser ensuite suivant le type de parc. On a effectivement des disparités suivant qu'on est dans le parc HLM, qui présente un niveau de confort quand même assez bon par rapport au parc locatif privé, même si celui-ci s'est bien amélioré.

On peut aussi appréhender l'inconfort à partir de plusieurs critères. Là, on va essayer de construire un indicateur qui prend en compte plusieurs items, notamment l'humidité, les défauts structurels (par exemple un problème de bâti, des fissures sur la façade de l'immeuble), le manque d'équipements (là, on retrouve les installations sanitaires, mais également les défauts d'installations électriques), les défauts occasionnels (ce sont par exemple des fuites dans les toilettes, un problème de chauffage).

Un premier résultat simple : l'humidité est la première cause d'inconfort. Un ménage sur quatre dit qu'il a des problèmes d'humidité dans son logement, des problèmes d'infiltrations d'eau, d'humidité sur les murs. On retrouve à peu près la même proportion en France et en Ile-de-France. Ensuite, si on combine ces quatre types de critères (humidité, défauts structurels, manque d'équipements, défauts occasionnels), on obtient quand même 8 % du parc qui se trouve en inconfort accentué, c'est-à-dire cumulant des défauts dans au moins trois de ces quatre groupes. En France, par comparaison, ce chiffre est un petit peu inférieur, autour de 5 %. Là encore, on peut nuancer par rapport à la position géographique : cette situation d'inconfort accentué est plus importante dans la partie centrale de la région, c'est-à-dire que plus on part de Paris vers la petite couronne, puis la grande couronne, plus l'inconfort accentué diminue.

Dans ces enquêtes logement, on peut construire, comme vous l'avez vu, des indicateurs que je qualifierai d'objectifs, mais on a également des questions d'opinion des ménages sur leur logement ou leur quartier. On peut construire ainsi un premier indicateur assez simple : quand on demande aux ménages s'ils sont satisfaits de leurs conditions de logement, sur le long terme, on constate que la satisfaction augmente en Ile-de-France, mais que l'Ile-de-France est toujours un petit peu en décalage par rapport à la France puisque, en 2002, 70 % des Franciliens sont satisfaits de leurs conditions de logement, contre 75 % des ménages français.

On a également demandé aux personnes si elles estimaient que leur logement était bien insonorisé : on obtient 43 % des ménages franciliens, soit un petit peu moins que pour l'ensemble des ménages français, ce qui n'est pas étonnant puisqu'on sait bien que, dans une agglomération de cette taille, le bruit constitue un problème préoccupant de la qualité de vie.

On a d'autres questions, par exemple sur l'entretien et la dégradation des parties communes de l'immeuble, sur la sécurité dans le quartier, dans le logement, je ne les détaillerai pas.

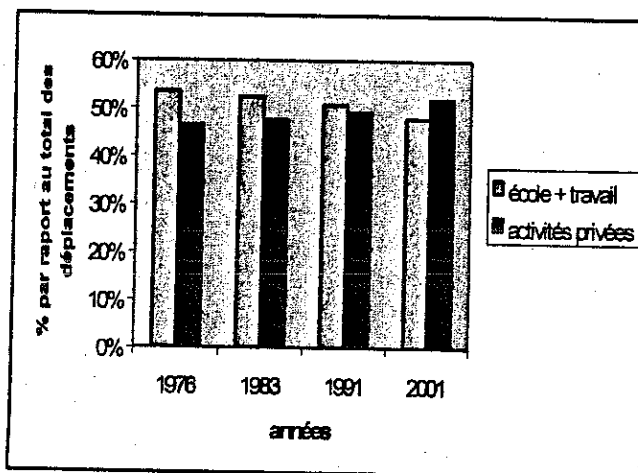
Tout cela, évidemment, est à mettre en regard avec des éléments financiers, puisque l'enquête logement nous permet de calculer, par exemple, un taux d'effort, c'est-à-dire la part du revenu que les Franciliens consacrent à leur logement : environ un quart du budget d'un ménage francilien est consacré au logement, contre 20 % en province.

Je vais aborder maintenant un autre thème très important : les transports. On dispose, depuis déjà plusieurs années, d'une « enquête globale transport ». La dernière a été faite en 2001-2002. C'est une enquête typiquement régionale, financée par des partenaires régionaux, et qui, par définition, ne donne que des résultats au niveau de la région Ile-de-France. L'avantage, c'est qu'on a plusieurs années de collecte derrière nous, ce qui permet de faire des comparaisons temporelles.

Un indicateur relativement simple et objectif, c'est la mobilité individuelle : en moyenne, on a 3,5 déplacements par jour et par personne, chiffre qui est resté stable au cours du temps.

Ce qui est plus intéressant, c'est de voir qu'on a de plus en plus de déplacements pour les activités dites privées (les loisirs, aller voir des amis, se déplacer pour faire des démarches administratives, aller voir le médecin) par rapport aux activités qu'on peut qualifier de plus contraintes (aller à son travail, aller à l'école ou faire ses études) qui, elles, diminuent. Il y a désormais un déplacement sur deux dont le motif est constitué par une activité privée quelconque.

Evolution des motifs de déplacement



sources : INSEE et DREIF, Enquêtes globales de transport

L'enquête fournit également des éléments sur la durée d'un déplacement et sur les distances de déplacements. Elle montre une stabilité de la durée moyenne de déplacement : on ne met pas plus de temps pour un déplacement dans sa journée en 2001 (24 minutes), qu'il y a dix ans. Mais en revanche, on va plus loin. L'ajustement se fait donc par la vitesse : on se déplace plus vite. Par exemple, pour une portée moyenne (une portée signifie la distance à vol d'oiseau - l'enquête globale transport mesure des distances à vol d'oiseau), on avait 5 kilomètres en 2001 et 4,6 en 1991. Le budget-temps moyen du Francilien pour ses déplacements, c'est 83 minutes par jour pour se déplacer en Ile-de-France. Cela a peu évolué depuis 25 ans : c'était 76 minutes en 1983, et 82 minutes en 1991. Comment se situe l'Ile-de-France par rapport aux autres régions ? On sait bien

que, en Ile-de-France, on se déplace peut-être plus vite et plus loin, mais que l'on a un temps de déplacement plus important qu'ailleurs. De fait, si on examine les enquêtes emploi du temps, on a un rapport de 1,4 entre le budget temps du Francilien et le budget temps que le provincial consacre à se déplacer.

L'enquête globale transport nous permet aussi de construire des indicateurs plus subjectifs. Ainsi, on a un questionnaire pour les personnes qui s'estiment gênées dans leurs déplacements, du fait d'un handicap ou d'un problème de santé. On leur demande par exemple : « Vous sentez-vous limité dans le nombre ou la nature des déplacements que vous voudriez faire en transports en commun ? » Si oui, on leur demande pourquoi. Les raisons invoquées sont les suivantes : peur des bousculades, éloignement de la station de la gare, inaccessibilité du quai, etc ... On a également une question sur le niveau de satisfaction vis-à-vis des transports en commun, mais je n'ai pas de chiffres à vous soumettre.

Dans le domaine des conditions de vie, l'INSEE dispose d'enquêtes annuelles, d'enquêtes permanentes des conditions de vie. Ce sont des enquêtes nationales. On fait parfois des extensions régionales, donc que l'on peut exploiter pour la région Ile-de-France, voire pour d'autres régions.

En ce moment, la direction générale de l'INSEE est en train de mener un travail d'empilement de ces différentes enquêtes sur plusieurs années pour pouvoir descendre à un niveau régional. Je vous en indique ici un exemple. Dans l'enquête qui porte sur la qualité de l'habitat, l'environnement et la victimation, qui revient tous les ans, tous les mois de janvier, on demande aux individus quels problèmes les préoccupent le plus dans leur quartier ou dans leur commune. A partir des cinq dernières années d'enquêtes, de 2000 à 2004, on constate que c'est en Ile-de-France, Provence-Côte d'Azur et Haute-Normandie que les personnes sont le plus préoccupées par ces problèmes : bruit, pollution, manque de commerces, manque de sécurité.

En 2001, on a fait une extension de cette enquête conditions de vie consacrée à la « vie de quartier ». A partir de cette enquête, on a un certain nombre d'indicateurs que j'ai également qualifiés d'objectifs, sur la pratique d'activités dans le quartier. Par exemple : est-ce que vous faites vos courses dans le quartier, ou ailleurs ? Est-ce que vous allez au café dans votre quartier ? Il y a aussi des indicateurs sur la vie associative, sur l'usage des services et des équipements. Par exemple : avez-vous, dans votre quartier, un stade ou un gymnase ou un équipement ? Oui ou non ? Au cours des quatre dernières semaines, combien de fois y êtes-vous allé ? On constate ainsi que les équipements culturels et sportifs sont plus fréquents dans les quartiers franciliens que dans les quartiers hors Ile-de-France, mais que la fréquentation y est comparable.

On obtient aussi, à partir de cette enquête, des indicateurs plus subjectifs sur la diversité des relations à partir des questions sur les visites aux voisins et amis, dans le quartier, hors du quartier ou sur l'isolement. (« Hier, avez-vous eu l'impression d'être seul ? Est-ce que vous avez eu le sentiment de vous ennuyer ? »).

Un résultat important et qui contredit le sens commun : la sociabilité semble aussi intense dans les quartiers franciliens que dans ceux de province, mais elle est moindre dans les quartiers les plus pauvres (cf tableau).



Part des habitants qui jugent leur quartier... (en %)	quartier urbain modeste	quartier urbain intermédiaire	quartier urbain aisé	quartier dans une commune de moins de 50 000 habitants	Ile-de- France	Métropole
... "loin de tout"	18	15	9	23	16	19
... "agréable"	70	87	97	96	86	90
... "sûr et plutôt sûr"	56	80	98	84	78	86

Source : INSEE, EPCV Vie de quartier 2001

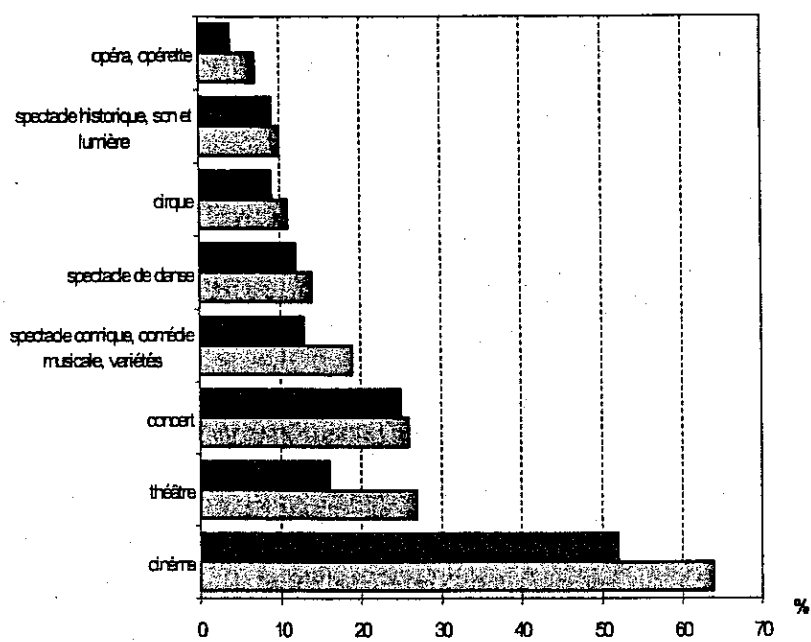
Une autre question de la même enquête porte sur le « sentiment d'insécurité » : il n'est pas plus répandu (à travers la réponse des enquêtés) en Ile-de-France qu'ailleurs, puisque 88 % des Franciliens déclarent ne jamais se sentir en insécurité à leur domicile, contre 87 % des provinciaux.

Les quelques questions sur le bruit confirment les résultats de l'enquête logement, ce qui est rassurant : 28 % des ménages franciliens ne s'estiment jamais gênés chez eux par le bruit, contre 43 % des métropolitains.

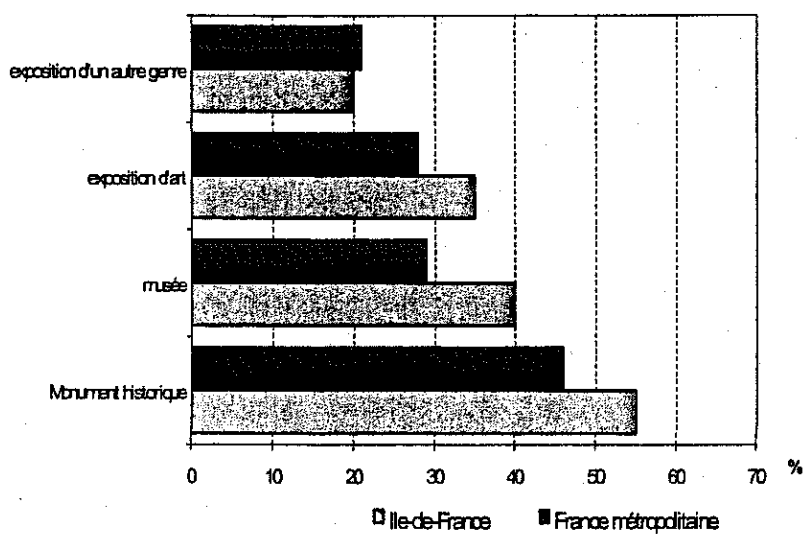
De la même façon, on peut construire un indicateur qui combine plusieurs questions : 39 % des ménages de l'agglomération parisienne estiment bénéficier à la fois d'un cadre de vie satisfaisant, d'un logement en bon état, dans un environnement peu bruyant, peu pollué et peu marqué par des actes de vandalisme. Dans les autres agglomérations c'est 42 %, la différence n'est pas vraiment significative.

Une autre enquête, issue du dispositif d'enquêtes permanentes sur les conditions de vie, intitulée « Participation à la vie culturelle et sportive », a également fait l'objet d'une extension, en mai 2003. D'une façon générale, on observe que les Franciliens sont aussi sportifs que les provinciaux, mais fréquentent davantage les équipements culturels.

Les Franciliens vont plus au spectacle...



...et font plus de visites culturelles



Par exemple, sur ce graphique, on présente le cinéma, le théâtre, les concerts, puis d'autres types de spectacles. Les résultats sont difficiles à interpréter en termes de qualité de vie meilleure, car ils sont dus à la structure sociodémographique particulière de l'Ile-de-France. En effet, dans la région, la population est en moyenne plus diplômée, issue de catégories sociales plus favorisées, avec un niveau de vie plus élevé, caractéristiques qui vont de pair avec une pratique culturelle et sportive plus importante.

Un petit zoom sur Paris : on observe que les Parisiens fréquentent davantage les équipements culturels : dans ce cas précis, cela peut s'expliquer par une proximité et une diversité de l'offre à Paris.

L'enquête décennale santé qui a eu lieu en 2002-2003 bénéficie elle aussi d'une extension dans la région. Le premier indicateur à retenir est la proportion d'individus atteints de maladies chroniques (on demande aux gens s'ils sont atteints de maladie chronique, et on leur demande de dire laquelle, donc quelqu'un qui a un rhume des foies périodique peut répondre oui, de la même façon que quelqu'un qui a une sclérose en plaque, bien que ces deux pathologies soient de gravité très différente). Un Francilien sur trois est atteint de maladie chronique, contre 38 % des provinciaux : ce n'est pas a priori un grand écart, mais il reste à déterminer de quelles pathologies il s'agit. On peut également calculer la proportion d'individus en surpoids, à partir du fameux calcul de l'indice de masse corporelle : 33 % des adultes sont en surpoids en Ile-de-France, 42 % en province, et en ce qui concerne l'obésité, 9 % d'adultes sont en situation d'obésité en Ile-de-France, 12 % en province. On est considéré comme obèse quand on a un indice de masse corporelle supérieur à 30. Deux études de la CNAM qui traitent de ce sujet de l'obésité permettent de faire un lien entre cet indicateur et la qualité de vie. Elles montrent que ce phénomène d'obésité est lié à la position professionnelle sur l'échelle sociale, à la catégorie sociale des personnes : plus on a une catégorie sociale défavorisée, plus on a de risques d'être dans ces situations d'obésité.

Dans le domaine de la santé, il existe un indicateur complètement subjectif : on demande aux personnes dans quel état de santé elles se sentent. « Comment est votre état de santé général ? Très bon, bon, moyen, mauvais, très mauvais. ». 75 % des Franciliens jugent leur état de santé général bon ou très bon, 72 % en province.

Pour terminer, je vous indiquerai les différentes façons d'appréhender les phénomènes de pauvreté au travers des enquêtes : la pauvreté monétaire, avec des seuils de revenus ; la pauvreté plus institutionnelle, à partir de sources comme les fichiers CAF (les bénéficiaires des minima sociaux), et les enquêtes permanentes sur les conditions de vie qui permettent d'avoir une troisième approche de la pauvreté, multidimensionnelle. A travers ces enquêtes, on a calculé 27 indicateurs de la vie quotidienne dans les thèmes suivants : contraintes budgétaires, restriction de consommation, retards de paiement, difficultés de logement. Par exemple, pour les restrictions de consommation, on demande aux personnes si leurs moyens financiers ne leur permettent pas de payer une semaine de vacances une fois par an, de remplacer des meubles, ou de maintenir le logement à bonne température.

A partir de ces 27 indicateurs, on a construit un indicateur global. On considérera de façon arbitraire comme pauvres en termes de conditions de vie les ménages qui sont confrontés à au moins huit types de difficultés sur les 27 qui sont dans ces quatre thématiques. Avec une telle construction, en 2002, un peu plus d'un ménage francilien sur dix peut être considéré comme

pauvre en termes de conditions de vie. C'est à peu près la même chose en métropole (12 ou 13 %). Ce qui est plus intéressant, c'est de voir que les Franciliens ont plus de difficultés liées au logement : logement bruyant, humide, trop petit. Ils sont aussi plus souvent en retard de paiement pour leur loyer et leurs charges, ce qui rejoint aussi les questions du coût de la vie et de la part du budget consacré au logement plus importante en Ile-de-France qu'ailleurs.

M. Gérard LACOSTE - Merci, Laurence, de nous avoir brossé ce tableau. Donc vous avez, à grands traits, l'identification des grandes enquêtes, des grandes productions de l'INSEE qui, si je les caractérise en deux mots, sont des productions régulières, périodiques, pour lesquelles on a des historiques qui remontent, pour certaines d'entre elles, à trente ou quarante ans. M. MOULIÉ évoquait ce matin la nécessité d'avoir de la continuité ; avec ces enquêtes, on a de la continuité d'un certain nombre d'observations. Donc dans ces enquêtes, on a à la fois des données factuelles, qui décrivent la situation des personnes, qui décrivent leurs conditions de vie par rapport aux problèmes du logement ou des transports, et on a aussi des opinions : les personnes jugent ces conditions.

J'ai beaucoup de questions à vous poser, je les garde pour tout à l'heure. Maintenant, ce que je voudrais demander à Philippe LOUCHART, qui est expert démographe et qui travaille sur les questions de modes de vie et de comportement à l'IAURIF, c'est si, à partir de ces grandes enquêtes de l'INSEE réalisées périodiquement, on a notre comptant d'informations. Est-ce que l'on peut décrire de façon satisfaisante les conditions de vie des Franciliens ? Quels sont les apports complémentaires qu'il faudrait imaginer ? Comment est-ce qu'on peut faire parler ces chiffres de façon la plus pertinente ? Nous enchaînons avec ce deuxième exposé, et ensuite, nous débattons de toutes ces questions.

# **APPROCHES STATISTIQUES ET THEMATIQUES :**

**AUTRES DIMENSIONS DE LA QUALITE DE VIE A PARTIR D'ENQUETES  
OU DE TRAVAUX SPECIFIQUES**

**Philippe LOUCHART, IAURIF**



Je vais commencer par quelque chose de basique, mais que je souhaite rappeler : les enquêtes EPCV ont été très bien analysées par l'INSEE, depuis très longtemps : Christian BAUDELLOT et Michel GOLLAC, en leur temps, en 1997, les ont analysées autour de la question du bonheur. Dans cette enquête, ils avaient demandé : « Qu'est-ce qui est, pour vous, le plus important pour être heureux ? » C'est beaucoup plus général que la qualité de vie, mais les réponses sont intéressantes, au moins sur un point. Celles que vont donner les ouvriers, les employés et les agriculteurs sont radicalement différentes de celles que vont fournir les cadres, les professions intermédiaires et les patrons. Les premiers vont beaucoup plus souvent répondre sur le registre de l'avoir et évoquer la santé, le travail, un boulot, une maison, tandis que les cadres vont davantage insister sur l'accomplissement personnel, et donc se situer beaucoup plus sur le registre de l'être : être bien dans sa peau, libre, en harmonie, envie de réussir, de se réaliser, etc.

La qualité de vie est plus spécifique que le bonheur, mais je pense qu'il était intéressant de commencer par là, pour rappeler que, même sur les représentations que chacun d'entre nous a, sur ce que l'on met derrière la notion d'être heureux, de bonheur, etc., il y a des choses très différentes, et qui ne sont pas au même niveau. D'un côté, il y a le minimum pour pouvoir vivre, et de l'autre, il y a ce à quoi on aspire quand ce minimum est assuré. On est sur deux registres radicalement différents.

Si l'on revient à la notion de qualité de vie, il y a une ambiguïté, qui est récurrente dans tous les indicateurs, entre la mesure de la qualité de vie et celle du cadre de vie. Ce sont quand même des notions assez différentes, et la qualité de vie, comme les études que nous menons le confirment vraiment, c'est essentiellement le résultat d'un jugement entre une situation actuelle, que chacun vit, et une situation qui est désirée. Cet écart et ce jugement sont dépendants des caractéristiques des individus eux-mêmes (l'âge, le genre, le milieu social, le statut), mais également des caractéristiques de l'environnement dans lequel vivent ces personnes : le logement dans lequel elles habitent, le quartier, la ville, etc. Donc là, on est davantage dans le registre du cadre de vie. Ce jugement est également lié aux préférences individuelles (même au sein de la catégorie ouvriers, il y a des différences), ainsi qu'aux aspirations et aux valeurs. Enfin, l'appréciation sur le cadre de vie dépend de la dynamique en cours, c'est-à-dire du jugement que les personnes ont sur leur propre évolution et sur l'évolution récente de leur environnement et des politiques qui sont menées. Tous ces aspects influent sur le jugement que des personnes vont porter quant à leur qualité de vie.

Cela signifie qu'un individu qui dispose des mêmes ressources de base n'en tire pas le même niveau de bien-être. C'est évident, mais là encore, je pense que c'était intéressant de le rappeler avant de commencer à vous présenter des choses plus factuelles.

Je ne vous présenterai pas ici, faute de temps, l'ensemble des travaux de l'IAURIF qui ont trait à la qualité de vie, mais certains d'entre eux, parmi les plus récents, qui interrogent cette notion à un niveau géographique plus fin que les grandes enquêtes, à partir d'enquêtes ou d'études spécifiques, ou qui tentent d'intégrer des dimensions de la qualité de vie souvent peu détaillées, comme la sécurité.

Plusieurs enquêtes ont essayé de pallier la difficulté qu'occasionnent les grandes enquêtes nationales de l'INSEE, à savoir leur manque de précision géographique, par la force des choses car

ce sont des enquêtes nationales. On a déjà parfois beaucoup de mal à avoir des extensions régionales, à un niveau plus fin, c'est en général impossible. Pour pallier cette difficulté, l'idée retenue consiste à décliner l'enquête sur des territoires franciliens spécifiques, comme par exemple les Zones urbaines sensibles (ZUS) ou les villes nouvelles. Je vais donc vous présenter, non pas les deux enquêtes, mais quelques résultats tirés de l'enquête sur les zones urbaines sensibles. Vous aurez une première présentation des résultats dans le prochain supplément des *Cahiers de l'habitat*, courant juin, par Brigitte GUIGOU et Estelle KESSELER.

De même, une enquête de victimation consistait à essayer de mieux appréhender certains des items qui reviennent régulièrement lorsqu'on interroge les personnes sur ce qui est important dans leur qualité de vie tous les jours, en l'occurrence la sécurité. On a donc mené des enquêtes, pas tant sur le sentiment de sécurité (les enquêtes sur le seul sentiment de sécurité sont pléthores), mais beaucoup plus sur les victimations, c'est-à-dire pour essayer de mesurer véritablement ces victimations, en ayant une représentativité au minimum à l'échelon des départements.

Enfin, je traiterai un dernier point qui tourne autour de la question de l'approfondissement des échelles, la question des échelles et des indicateurs. Pour cela, je prendrai quelques exemples tirés de plusieurs études publiées ou en cours, autour de la question du logement, du bruit, de la densité.

Les traits communs à ces travaux consistent à collecter et confronter des données objectives et des informations subjectives à différentes échelles, puis à essayer, en filigrane, de conserver en tête cette question que vous avez dû soulever ce matin : la qualité de vie est-elle un attribut des territoires, des personnes, des deux, et quelles relations y a-t-il entre tout cela ?

Je vais donc commencer par vous présenter l'enquête ZUS (voir annexe 2), en partant d'une question, une seule... Auparavant, je vais dire quelques mots sur l'enquête. Cette enquête a été réalisée l'année dernière, en juin et juillet 2004. L'échantillon compte un peu plus de 2 400 interviews, 700 en face-à-face, le reste par téléphone. Il est représentatif de la population de quinze ans ou plus vivant dans les ZUS franciliennes. Il y a des quotas qui permettent de distinguer celles qui sont en ZFU et celles qui ne le sont pas, des quotas qui permettent de distinguer les ZUS selon le niveau de chômage observé en 1999, puis les quotas géographiques (Paris, petite couronne, grande couronne), et enfin, les quotas habituels : sexe, âge, activité, taille du ménage, nationalité. Le questionnaire reprend, pour une grande part, des questions qui étaient dans EPCV, justement pour assurer une certaine comparabilité, ce qui est aussi l'intérêt de ces enquêtes nationales de l'INSEE.

La question autour de laquelle je vais essayer de vous faire réfléchir avec moi, car je pense que la réflexion n'est pas aboutie, est une question toute simple : « A propos de votre quartier, êtes-vous d'accord avec la proposition suivante : Il est agréable. » Le graphique présente ceux qui ont répondu oui. Vous retrouverez le même type de graphique ensuite pour visualiser les réponses à d'autres questions, je vais donc le détailler : il présente les ZUS hors ZFU, la moyenne des ZUS, et les ZUS en ZFU (donc avec une intervention lourde des pouvoirs publics). Il y a également les ZUS classées selon le taux de chômage : c'est donc un autre classement, là où il est le plus faible, là où il est le plus fort. Sans surprise, vous voyez qu'il y a un lien assez direct entre le niveau d'intervention publique ou un indicateur objectif comme le taux de chômage quant à la réponse à la question « Votre quartier est-il agréable ? » Cela soulève néanmoins quelques interrogations, notamment à quoi cela renvoie-t-il ?



Je souhaiterais évoquer avec vous les liens qu'il y a entre tous ces indicateurs subjectifs que je vais faire défiler devant vous maintenant, puis revenir à cette question objectif/subjectif.

Est-ce que le fait que ces personnes considèrent leur quartier comme agréable les rend plus ou moins satisfaites de leur quartier ? La réponse à cette question est déjà moins nette, la satisfaction n'est pas forcément liée au fait de trouver son quartier agréable ou pas. Ce premier élément n'est pas inintéressant, il n'y a pas la même régularité dans les réponses, il y a des choses qui sont un petit peu curieuses. Je vais très vite parce que l'objet n'est pas de vous donner les résultats (car vous les aurez dans le papier qui sera bientôt publié), mais plutôt de vous faire réfléchir avec moi à cette question des indicateurs subjectifs et objectifs.

Est-ce que le fait qu'ils le trouvent agréable est lié au fait qu'ils aient plus ou moins choisi ce quartier ? Là, vous avez la proportion de ceux qui ont choisi de résider dans leur quartier, complètement ou plutôt oui. Là encore, il semble effectivement y avoir un lien, dans la mesure où plus ils ont choisi, plus ils ont eu tendance à répondre que le quartier était agréable.

Est-ce que c'est lié à l'appréciation que les personnes portent sur l'évolution récente de leur quartier ? Est-ce que la situation s'est améliorée ? Là, ce n'est pas évident tant les différences sont faibles selon les ZUS, ce qui peut interroger en creux sur les politiques publiques... Tout au plus peut-on dire que les personnes qui vivent dans les ZUS où le taux de chômage était le plus élevé ont plutôt le sentiment que la situation s'est améliorée. Donc le lien avec l'agrément sur le quartier n'est pas évident.

Si vous prenez maintenant ceux qui considèrent que cela s'est détérioré, là non plus, le lien avec la première question n'est pas frappant.

Je passe rapidement, car je voudrais juste vous montrer la subtilité qu'il y a dans les réponses entre ces différents quartiers, qui sont des réponses purement d'opinion. J'y reviendrai ensuite.

Est-ce que l'attitude que les personnes ont quant à l'évolution de leur quartier joue dans leur réponse ? Là non plus, ce n'est pas évident. Vous voyez que, là encore, plus le taux de chômage est élevé, plus ils ont le sentiment que la situation va s'améliorer. On peut interpréter cela de deux façons : les optimistes diront que les politiques publiques sont efficaces et donc, que tout va bien ; les pessimistes diront que, de toute façon, quand tout va mal, cela ne peut que s'améliorer. Je laisse chacun conclure.

La mauvaise réputation du quartier a-t-elle à voir avec cette réponse à la première question ? Cela ne semble pas impossible. Ce qui devient peut-être plus intéressant, c'est la réponse à cette question : « Est-ce que vous estimez nécessaire d'améliorer l'image du quartier ? » Très clairement, les réponses sont très massivement « oui », et ce, d'autant plus que la situation est difficile. On est ici renvoyé au débat de ce matin sur les effets stigmatisants de certaines analyses qui territorialisent peut-être un peu trop. C'est utile, mais jusqu'à un certain point seulement, semble-t-il. En tout cas, il y a un très fort souhait exprimé par les personnes vivant dans ces quartiers d'en améliorer l'image. N'oublions pas qu'entre 55% et 70 % trouvent qu'il est agréable d'y vivre. C'est aussi un résultat opérationnel. Ces habitants considèrent que ce ne serait pas mal d'améliorer aussi l'image de leur quartier.

Cependant, il n'y a pas que l'image, il y a aussi des choses plus concrètes : la sécurité, le bruit de la circulation - Ils sont effectivement gênés, mais pas plus que cela, et il n'y a pas de grande différence entre les ZUS.

En revanche, en ce qui concerne le bruit des voisins, les réponses sont souvent beaucoup plus affirmatives. Cela renvoie probablement à d'autres phénomènes, c'est-à-dire au fait que ces personnes n'ont probablement pas choisi - à la différence des cadres qui choisissent leur lieu de vie - l'environnement dans lequel elles vivent, l'environnement humain en particulier, et cela semble souligner des difficultés au quotidien.

J'en arrête là parce qu'il y a beaucoup de questions de ce type, vous avez noté qu'elles étaient toutes subjectives.

J'ai essayé de voir, de façon plus quantitative, plus scientifique, comment on pouvait expliquer la satisfaction à l'égard du quartier. Dans un premier temps, j'ai analysé la satisfaction à l'égard du quartier à partir d'un modèle logit ne comportant que des données individuelles, objectives. Le graphique montre comment varie la réponse à la satisfaction à l'égard du quartier lorsque je modifie un élément et un seul par rapport à la situation de référence. La probabilité de répondre « satisfait à l'égard du quartier » va s'accroître par rapport à la situation de référence. Ainsi, par exemple, le fait d'habiter une ZUS située dans Paris (et non en dehors de Paris comme dans la situation de référence) accroît de 7 points la probabilité d'être satisfait de son quartier, toutes choses égales par ailleurs. Cette probabilité s'élève alors à 0,62 contre 0,55 dans la situation de référence (i.e. 55 % de personnes s'estiment satisfaites à l'égard de leur quartier dans la situation de référence). Vous voyez là très clairement que les variables personnelles sont significatives. Le fait d'habiter Paris, une ZUS où le taux de chômage est faible, le fait de vivre seul, d'être arrivé il y a peu de temps dans le quartier, d'avoir plus de 60 ans, et d'avoir répondu ici « ne sait pas » à la question sur le revenu, tout cela a plutôt tendance, toutes choses égales par ailleurs, à renforcer la probabilité de dire qu'on trouve son quartier agréable. A l'inverse, lorsque le taux de chômage est très important, cette probabilité diminue très nettement. Il en va de même quand le niveau de diplôme est très faible, et pour les 25-39 ans. C'est le type d'analyse que l'on peut faire à partir de données purement factuelles, individuelles.

Il est intéressant d'observer ce qui se passe quand on ajoute les variables d'opinion, beaucoup plus subjectives : l'effet propre au territoire, que vous aviez ici, se réduit très nettement, il résiste à l'analyse, c'est-à-dire qu'il y a encore des effets territoriaux mais ils sont de moindre ampleur. La plupart des variables individuelles disparaissent, sauf quelques-unes : ceux qui viennent d'arriver, ceux qui ont un faible bagage culturel, ceux qui ont entre 25 et 39 ans. Cela reste significatif mais beaucoup plus faiblement. Et ici, toutes ces variables d'opinion, je dis bien toutes, les unes après les autres, sont significatives. C'est très étonnant pour moi, cela veut dire qu'il n'y a pas d'auto-corrélation dans les réponses individuelles faites à ces questions d'opinion. S'il y avait auto-corrélation, elles ne seraient pas significatives, il y en aurait une de significative et toutes les autres ne le seraient pas. Là, elles sont toutes significatives, une par une. C'est un élément que je livre à votre réflexion, mais cela confirme la variabilité individuelle que les personnes peuvent avoir quant à leurs opinions sur leur qualité de vie, qui relèvent de facteurs *a priori* difficilement maîtrisables par simplement des variables dites objectives. C'est-à-dire que les mêmes personnes, dans la même configuration, en fonction de caractéristiques que l'on essaie d'approcher mais qui sont souvent assez frustrées, répondront des choses très différentes. En termes d'action publique,

qu'est-ce que cela signifie ? Je ne répondrai pas à cette question tout de suite. Mon propos consiste simplement à illustrer le fait que, entre indicateurs subjectifs et indicateurs objectifs, il y a des liens, que ce ne sont pas forcément ceux que l'on imaginait et que cela ne simplifie pas le tableau lorsqu'on étudie les deux éléments ensemble, comme c'est le cas dans cette enquête, où l'on peut mesurer à la fois l'effet de variables objectives et subjectives.

Un autre aspect que je voulais évoquer avec vous concerne les questions de sécurité, qui font *a priori* fortement partie des valeurs associées à une qualité de vie agréable. A l'IAURIF, nous avons fait des enquêtes, à la demande du Conseil régional, sur la victimation, c'est-à-dire la mesure des délits. Jusqu'à présent, trois enquêtes ont été réalisées : en 2001, 2003 et 2005 (cette dernière est en cours d'exploitation). Il s'agit d'enquêtes par téléphone. Plus de 10 000 personnes ont été interviewées. Les résultats sont représentatifs des départements franciliens et de la population des ménages selon les caractéristiques habituelles. On s'intéresse aux victimations subies sur les trois années précédentes. 823 communes ont été touchées par l'enquête. Les thèmes abordés dans l'enquête sont à la fois des questions sur le mode de vie, le cadre de vie, les opinions, le sentiment de l'insécurité (on est encore dans l'opinion), et puis des faits : les victimations personnelles (qui regroupent les agressions tout venant, les agressions sexuelles et les vols sans violence), les victimations de ménage (qui correspondent aux atteintes qui touchent l'ensemble du ménage comme les cambriolages, les vols de voiture, les vols à la roulotte, les dégradations et les destructions de véhicules ainsi que les vols de deux-roues), leurs caractéristiques détaillées (nature de l'agression, gravité, lieu, moment, ...) et sur les recours éventuels.

Ce qui est intéressant, c'est qu'on peut mettre en regard, ici encore, des opinions et des faits, et voir ce que cela nous raconte (c'est cette même idée que j'essaie de suivre avec vous cet après-midi). On évalue le sentiment d'insécurité à partir de questions autour de la préoccupation envers la délinquance comme problème social, et à partir de différentes questions sur les peurs qui sont exprimées : peur chez soi, peur dans son quartier, en soirée, peur dans les transports publics, peur pour ses enfants. Que constate-t-on ? D'abord, concernant les personnes préoccupées par la délinquance, entre 2001 et 2003, il y a une très forte régression des personnes préoccupées par la délinquance. En ce qui concerne les peurs, il y a très peu de variation. C'est-à-dire que, entre le sentiment d'insécurité comme facteur de préoccupation majeure et puis la peur, il y a peut-être des ordres de grandeur qui sont similaires, en revanche, il y a une évolution dans le temps qui diffère. L'opinion sur la délinquance et la préoccupation vis-à-vis de la délinquance bouge beaucoup dans le temps, alors que la peur ne varie pratiquement pas. Donc là encore, le lien entre indicateurs qui seraient objectifs et subjectifs n'est pas évident. Il y a une confirmation à travers le baromètre *Figaro magazine* de la volatilité des préoccupations. Ici figure la préoccupation à l'égard de la délinquance. L'item, c'est lutter contre la violence et la criminalité, qui paraît être la priorité du gouvernement. On voit un pic au début des années 2001, et depuis, cela n'a pas cessé de se réduire. Aujourd'hui, 12 % des Français considèrent que la préoccupation majeure est la sécurité. Un autre graphique montre la préoccupation vis-à-vis du chômage. On était tombé à 28 %, on est aujourd'hui à 58 %, et cela s'est accru très récemment. Le chômage s'accroît, mais l'élasticité de réponse à la préoccupation est beaucoup plus forte que la réalité elle-même.

Que nous montre l'enquête elle-même sur ces questions de préoccupation sécuritaire et de peur ? Elle nous montre que les deux sont dissociées : la préoccupation sécuritaire est liée à l'âge, aux positions politiques... Cela, c'est important, et là encore, on est renvoyé à des facteurs personnels :

les enquêtes objectives, souvent, négligent ces variables d'opinion, et en fait, on s'aperçoit qu'elles sont déterminantes dans les réponses faites (sur des questions d'opinion, bien sûr). Elles sont peu affectées, en revanche, par l'expérience que les personnes ont de la victimation, c'est-à-dire que le fait d'être victime ne renforce pas systématiquement le fait d'être préoccupé par la délinquance. En revanche, les syndrômes de peur, eux, sont autonomes par rapport à la préoccupation sécuritaire et renvoient véritablement à l'exposition au risque de victimation, et surtout d'agression, c'est-à-dire qu'ils sont plus forts à Paris, plus forts chez les jeunes, plus forts chez les femmes, plus forts chez les personnes âgées. Puis cela est modulé par la vulnérabilité physique ou sociale que l'on se reconnaît ; donc les personnes au chômage ne réagissent pas de la même façon que les cadres très diplômés.

Avec l'analyse factorielle, lorsqu'on met toutes ces données ensemble, c'est-à-dire les opinions sur le quartier, sur la victimation, sur la peur, etc., qu'est-ce que cela nous raconte ? Deux axes se dégagent : l'un oppose les quartiers agréables aux quartiers difficiles (ce n'est pas une nouveauté, mais c'est très fort), et un deuxième axe, qui est peut-être plus intéressant, oppose les personnes qui sont peu insérées dans la vie locale à celles qui le sont fortement, et qui vont dégager des types très différents de populations. La difficulté des enquêtes habituelles, c'est qu'on nous donne toujours à voir le Francilien moyen ou le Parisien moyen, alors que la réalité est constituée de différentes populations, et raisonner sur ces moyennes ne facilite vraisemblablement pas l'action. En fait, derrière ces moyennes se cachent tellement de disparités que, si véritablement on veut être efficace pour l'action, on a besoin de cibler beaucoup plus. Je passe rapidement car je pense que ce sont des éléments largement partagés par les personnes qui sont ici.

En ce qui concerne les victimations elles-mêmes, elles opposent très clairement, dans l'enquête, les atteintes aux véhicules, qui sont davantage reliées au cadre de vie et qui sont très fortes dans les quartiers très défavorisés de la proche couronne, par exemple, ou de la grande couronne très éloignée, et les agressions personnelles ou vols personnels. Dans ce domaine, on est davantage renvoyé au style de vie, et ceux qui y sont très fortement sujets sont plutôt les Parisiens, les étudiants, les jeunes, etc. Ce qu'il est également intéressant de noter, c'est que là encore, il n'y a pas de lien avec les positions vis-à-vis de la préoccupation sécuritaire. Je vous l'ai déjà dit, l'expérience de victimation est indépendante de la préoccupation sécuritaire, et on le retrouve sur ce graphique.

En dernier point, j'évoquerai la question des échelles et la question des indicateurs, à partir de différents travaux qui ont été menés à l'IAURIF. Autour de la question des indicateurs, vous l'avez évoqué ce matin mais ce n'est peut-être pas inutile de le rappeler, il faut différencier des approches qui sont, à l'origine, de nature assez différentes : celles qui tournent autour de la qualité de vie, celles qui tournent autour du développement durable ou soutenable, celles qui tournent autour d'indicateurs ayant pour but de promouvoir un état de santé meilleur dans les communautés, puis ce qui est davantage du ressort de la performance et du classement pur, donc les indicateurs de *benchmarking*. Les personnes qui portaient initialement ces différents indicateurs étaient d'origines très différentes. Au fil du temps, on s'aperçoit que tout cela s'imbrique, ce qui est très bien parce que tout est relativement lié. Ceci dit, mettre en place des indicateurs pose beaucoup de questions (vous l'avez évoqué ce matin), je vais insister sur deux d'entre elles : les bons indicateurs à la bonne échelle, et puis ces questions de données objectives et d'indicateurs subjectifs, à partir de quelques exemples.

Le bon indicateur à la bonne échelle : on a fait des études beaucoup plus finement localisées, de type EPCV, en ZUS - mais en même temps, les enquêtes nationales sont très utiles parce qu'elles permettent véritablement d'avoir une approche pour mieux agir, et là encore, quand on dit mieux agir, qui agit mieux ? Au niveau de l'État, ces enquêtes nationales sont indispensables, mais l'indicateur n'est pas toujours facile à mettre en évidence par rapport à l'action.

Ici, on étudie la part du revenu des ménages consacrée au logement : en Ile-de-France, de 1998 à 2002, la source est l'ENL ; dans les agglomérations de province de 200 000 à 2 millions d'habitants ; et en Ile-de-France. On n'a pas le sentiment qu'il y a un problème de logement en Ile-de-France, ce qui est quand même assez contre-intuitif. Il faut creuser un tout petit peu plus pour mettre en évidence des indicateurs plus opérationnels. Quand on focalise sur les ménages pauvres, on voit apparaître des choses assez intéressantes puisque, l'on s'aperçoit que la part du budget des ménages pauvres consacrée au logement en Ile-de-France est de 26 %. Ce chiffre présente une forte hausse récente, plus élevée qu'ailleurs, et surtout, vous voyez que les aides de l'État, qui solvabilisent beaucoup les ménages pauvres des agglomérations de 200 000 à 2 millions d'habitants en province, les solvabilisent très peu en Ile-de-France. Il y a là, clairement, une interpellation de l'État central vis-à-vis de cette question du logement. Encore faut-il qu'on ait réfléchi à cette question des indicateurs. C'est un exemple, tiré de travaux menés en commun par L'INSEE, la DREIF et l'IAURIF, et vous retrouverez cela dans *Les Conditions de logement en 2002*, publication commune de ces trois organismes.

Je vous présente un autre exemple, qui concerne le bruit et la gêne (c'est Erwan CORDEAU qui à l'IAURIF travaille sur ce sujet). Le bruit, on l'a vu, est une nuisance régulièrement évoquée, une gêne forte, comme le confirment toutes les enquêtes. Le problème, c'est que ce n'est pas très opérationnel de savoir qu'il y a des problèmes de bruit. Que fait-on ? Pour le voisinage, on imagine bien qu'on est beaucoup plus renvoyé à la gestion de proximité et probablement à des actions qui sont beaucoup plus locales. Concernant le bruit lié à la circulation, le fait que, en moyenne, 10 ou 15 % de la population s'estime gênée par le bruit de la circulation, ce n'est pas très opérationnel. Ce que fait actuellement Erwan CORDEAU, c'est d'essayer de voir quels sont véritablement les points noirs en Ile-de-France, c'est-à-dire les endroits où véritablement, objectivement, et non plus subjectivement, on peut dire qu'il y a une multi-exposition au bruit. C'est très simple dans son principe : on étudie successivement le bruit lié aux avions, le bruit lié au fer et le bruit lié à la route. Sur la carte, les communes en noir cumulent les trois types d'exposition au bruit, ce sont donc des communes où il serait utile de faire quelque chose. On voit apparaître ici très clairement les communes concernées. Ceci étant, cette précision géographique n'est pas suffisante pour agir, et on est obligé d'étudier plus finement le territoire. Là, je prends le territoire sur lequel travaille actuellement Erwan Cordeau, à savoir le secteur Orly-Rungis. Il est obligé de descendre à un niveau beaucoup plus fin pour identifier réellement, précisément, les zones qui cumulent réellement toutes ces nuisances sonores, l'ensemble du territoire de ces communes n'étant pas concerné de la même façon. Cet exemple montre qu'on est obligé de descendre à un niveau de finesse très important, et en même temps, de travailler sur les indicateurs, cette fois, strictement objectifs, mesurables, quitte à ce que l'on puisse réfléchir en parallèle sur des indicateurs subjectifs. Erwan Cordeau me disait, par exemple, que sur ce secteur, tous les indicateurs objectifs de bruit lié aux avions diminuent objectivement, alors que la gêne ressentie augmente. Cela pose question pour l'action publique. A quel niveau l'action publique doit-elle se placer ? Erwan me disait que, *a priori*, la

perception qu'ont les personnes de la façon dont la situation va évoluer, dont les politiques prennent en charge localement ce sujet semble jouer dans l'expression de cette gêne. Mais objectivement, le bruit diminue. On voit bien à travers cet exemple l'interaction permanente qui existe entre les deux approches et l'intérêt à les mener en parallèle.

En ce qui concerne la densité, on ne voit pas la même chose suivant que l'on raisonne à l'échelle d'une commune, à l'échelon des IRIS de l'INSEE ou à l'échelon des zones bâties. Là encore, la bonne échelle n'est pas évidente à trouver, mais je crois que l'on va y revenir longuement tout à l'heure.

Je m'arrête là. J'avais un dernier exemple mais j'ai épuisé mon temps de parole. Je vous remercie de votre attention.

**M. Gérard LACOSTE** - Merci, Laurence, merci, Philippe, pour ces présentations. Je crois que vous avez brièvement planté le décor sur la diversité des sources que nous avons à notre disposition pour suivre l'évolution des conditions de vie. Nous avons également eu un exposé qui montre toutes les difficultés de l'exercice pour faire parler ces chiffres. Tout de suite, la parole est à vous pour poser des questions, interroger les orateurs ou même apporter des compléments par rapport à ce qu'ils ont pu évoquer sur d'autres outils, d'autres sources qui pourraient être à notre disposition. Qui souhaite intervenir ?

**Mme Anne-Marie ROMERA (IAURIF)** - Je m'interrogeais au sujet des indicateurs qu'avait donnés l'INSEE sur les conditions de vie, et notamment sur l'indicateur de surpeuplement. J'ai été très surprise de voir que seulement 3 % du parc francilien était en surpeuplement. Cela me paraît extrêmement faible !

**Mme Laurence JALUZOT** - Il s'agit de surpeuplement accentué, c'est-à-dire qu'il manque au moins deux pièces par rapport à une norme.

**Mme Anne-Marie ROMERA** - C'est très faible. Je pensais que le pourcentage était beaucoup plus élevé.

**Mme Laurence JALUZOT** - Deux pièces, ce n'est déjà pas mal. Il s'agit vraiment de surpeuplement accentué, là. En situation de surpeuplement un peu plus général, le chiffre est de 19 %.

**M. Gérard LACOSTE** - C'est une réaction intéressante parce qu'elle montre aussi la façon dont sont perçus un certain nombre de phénomènes *a priori* et comment la réalité évolue. Si on a le temps de revenir sur ce sujet par la suite, vous verrez, que concernant les conditions de logement, qui font l'objet d'études régulières, on constate deux choses qui sont apparemment contradictoires. On sait qu'en Ile-de-France, la situation du logement est mauvaise, qu'il y a une demande importante ; or, tous les indicateurs que l'on peut mettre bout à bout depuis trente ans à travers les enquêtes logement montrent que le confort s'est amélioré, la taille moyenne du logement par habitant a augmenté, le degré de satisfaction des ménages s'est accru, et ainsi de suite. La seule chose qui se soit dégradée, c'est le taux d'effort, puisqu'il s'est alourdi. Mais l'enquête logement enquête auprès des gens qui sont logés, elle n'enquête pas auprès de ceux qui sont *out*. Donc derrière, il y a le problème des gens qui souhaitent accéder à un autre logement. Cela montre l'un des problèmes de nos enquêtes et de nos outils d'observation, on observe ce qui est observable, et on a des angles morts.

**M. Alain CHARRAUD** - Je voudrais apporter un petit complément. D'abord, votre réaction est très intéressante par rapport à l'objectif de cet après-midi, c'est-à-dire qu'il est intéressant de confronter nos perceptions, au fil des années et au fil des réactions ou d'observations que l'on peut faire, et puis de nos enquêtes qui mesurent des phénomènes objectifs, bien entendu, à partir de normes. En ce qui concerne la norme de surpeuplement, je voudrais rappeler que lorsqu'une personne vit seule dans un studio, c'est considéré comme du surpeuplement, et c'est ce qui explique la très grande marge entre le 3 % et le 19 %.

**M. Jean-Baptiste VAQUIN** (directeur de l'APUR) - Une des surprises que l'on a eue quand on a analysé les résultats du dernier recensement, c'est de découvrir le taux d'inconfort dans le 8<sup>e</sup> arrondissement. Il est de 14 % en 1999. Lors des réunions pour la préparation du Plan local d'urbanisme dans le 8<sup>e</sup> arrondissement, les services de la ville, ont d'ailleurs été confrontés à une salle où plusieurs des participants se plaignaient de l'inconfort des logements. Cela s'explique parfaitement : dans un bel immeuble bourgeois de type haussmannien du 8<sup>e</sup> arrondissement, il y a, sur les six premiers étages, de grands appartements confortables ; ils sont surplombés par deux étages de chambres de service, sans confort.

**M. Gérard LE GALL** (CESR) - Je voudrais poser une question, parce qu'on est dans la méthode, donc les deux notions concept utilisées de manière récurrente sont le subjectif et l'objectif, avec l'idée transversale des études sur une longue durée. Il y a un élément, me semble-t-il, qui n'a pas été introduit - et je ne sais pas si vous l'introduisez dans la lecture de vos données et, plus en amont, dans la construction des questionnaires -, c'est l'état du débat public sur une question. En effet, il n'y a pas que le sujet qui répond aux victimations, personnelles, mais il y a aussi les représentations. Dans l'exemple donné tout à l'heure, sur lequel je travaille depuis très longtemps, l'indicateur SOFRES (baptisé *Figaro Magazine* mais c'est une enquête de la SOFRES barométrisée chaque mois avec cinq variables)... Naturellement, le passage de la priorité à la lutte contre la violence à partir de fin 1999, 2000, 2001, jusqu'à la présidentielle de 2002, est une donnée liée à des variations objectives de la montée de la victimation, certes, mais il existe une autre variable, c'est qu'il y a un débat public, médiatique autour de cette question, et la lecture du journal télévisé le montrerait. Sans doute pourrions-nous faire un parallèle avec le thème des délocalisations, à la veille du référendum que nous venons de connaître. Chaque jour, sur *France Info*, etc., on parlait des délocalisations, et curieusement, d'ailleurs, au lendemain du référendum, on n'en parle plus. Je fais le parallèle avec la question de l'insécurité et la présidentielle : on n'a pratiquement plus parlé de la sécurité des biens et des personnes au lendemain de la présidentielle. Des études ont été faites, et d'ailleurs, le sens commun ou la subjectivité quotidienne nous donnaient à le penser, et concernant les délocalisations, sur les radios, les thèmes des délocalisations, des Portugais, des Polonais, tout cela s'est évanoui ! C'est une remarque qui dépasse l'objet de notre colloque, encore que... Mais en ce qui concerne l'interprétation des choses, s'il y a un débat public intensif sur la question du logement, du surpeuplement, de la victimation ou sur tout autre sujet, naturellement, les réponses vont éminemment varier, indépendamment du mode de vie, mais parce que les représentations changent.

Je voudrais savoir comment est prise en compte cette variable extérieure, qui rentre dans le subjectif, naturellement, mais c'est un subjectif qui est hors du sujet et qui pèse sur les réponses. J'avoue que ma question n'est pas simple mais c'est une simple remarque de méthode.

M. Philippe LOUCHART - Je pense que ce que vous dites est tout à fait juste. Les indicateurs de qualité de vie sont beaucoup plus développés aux Etats-Unis qu'ici. Prenez l'exemple de Jacksonville, en Floride, cela fait vingt ans qu'ils ont une batterie d'indicateurs de qualité de vie qui sont suivis, et c'est très bien fait, je vous recommande d'aller voir leur site internet. C'est porté par une petite communauté, et l'un des objectifs de ces travaux, est de porter le débat public dans une certaine orientation, c'est-à-dire de permettre que des sujets qui ne sont pas évoqués à longueur de journée dans les médias le soient. Leur dernier rapport porte sur vingt ans, compte 80 pages, et il y a deux indicateurs par page. C'est très bien fait, mais cela reste très rébarbatif, plutôt ennuyeux, et je ne suis pas certain que cela soit très efficace dans la capacité de lobbying qui est imaginée à travers cela, comparativement à l'impact des médias traditionnels. Je ne réponds pas à votre question mais je vais dans le même sens, c'est-à-dire qu'en fait, je pense véritablement que le raisonnement sur les indicateurs, c'est une façon d'essayer d'amener le débat sous une forme très objective sur des sujets qui sont importants ; malheureusement, le constat qu'on est amené à faire, c'est que les sujets qui font débat ont peu de choses à voir avec des mesures, fussent-elles objectives ou subjectives d'ailleurs. Ce qui fait l'actualité des médias est beaucoup plus complexe à gérer, on le constate chaque jour.

Ce n'est pas une réponse, mais c'est aussi pour vous dire mon sentiment, à la lecture de ce document intitulé *Quality of Life Progress Report*, qui représente quand même vingt ans d'études, qui est le fruit d'une longue expérience : il est très bien fait, il y a beaucoup de renseignements mais c'est très rébarbatif, je vous assure ! Les quelques pages de début sont intéressantes parce qu'elles essaient de voir ce qui bouge d'une année sur l'autre, mais comme vous l'avez vu, les indicateurs objectifs bougent peu d'une année sur l'autre, c'est même assez désespérant. Globalement, la seule façon pour ce type de publication de vivre, c'est d'ajouter de temps en temps un indicateur, c'est d'ailleurs ce que font les médias : dans la mesure où les indicateurs ne bougent pas beaucoup d'une année sur l'autre, ils ajoutent quelque chose en plus, et c'est la nouveauté de l'année. Bon, pourquoi pas ?

J'évoque cette expérience, très aboutie sur le plan méthodologique, juste pour montrer qu'il est très difficile d'entretenir l'intérêt d'un large public sur la base du seul suivi d'indicateurs objectifs ou subjectifs, et je crois que cet exemple-là, qui est l'un des plus anciens que je connaisse, en tout cas à une échelle relativement fine, montre que ce n'est pas simple.

En revanche, cela leur permet localement d'exister, de faire du lobbying et de participer à l'amélioration de la qualité de vie. Donc chaque année, ils choisissent un thème plutôt qu'un autre. Mais votre remarque est très juste.

M. Gérard LACOSTE - Un point de complément : je crois que le graphique qui a attiré votre attention tout à l'heure, vous le connaissez mieux que moi, exprime en fait la hiérarchie des préoccupations des gens, qui, effectivement, est fortement influencée par l'ambiance médiatique. Concernant les enquêtes, enquête de victimation ou autres enquêtes que l'on a évoquées tout à l'heure, on navigue toujours entre les désirs que l'on doit satisfaire pour améliorer nos enquêtes et les contraintes qui sont de garder des choses comparables pour mesurer les évolutions. Je crois que ce point-là a bien été pris en compte, notamment dans toutes les enquêtes (logement, transport et ainsi de suite). Par ailleurs, lorsque les préoccupations nouvelles apparaissent, ou que leur hiérarchie évolue, parfois brutalement, comment en rendre compte en gardant des outils d'enquête cohérents ; comment est-ce que l'on peut interpréter un certain nombre de choses



comme par exemple le confort ? Il y a un moment où les indicateurs que l'on suit depuis vingt ou trente ans deviennent mal appropriés pour rendre compte des réalités, et là, on est devant des difficultés : comment faire évoluer nos outils ? Il y a, à la fois, l'interprétation que l'on peut donner à des courbes et qui, pour certaines d'entre elles, notamment pour tout ce qui touche aux opinions, sont effectivement baignées dans l'ambiance générale et peuvent s'expliquer par cette ambiance générale, et par ailleurs, il y a la continuité des indicateurs, la nécessaire continuité pour pouvoir comparer, juger, évaluer des politiques, évaluer des actions publiques.

**M. Gérard LE GALL** - Je me demande si, à un moment, le travail sur les représentations ne bouscule pas l'objectivation des choses. Par ailleurs, concernant les réponses, puisqu'on est dans la réflexion sur les méthodes, selon qu'on a le droit à une, deux ou trois réponses, des contresens peuvent être induits. A la lecture du baromètre SOFRES, *Figaro magazine* depuis 1972, on s'aperçoit que beaucoup de contresens sont faits. Or, ce n'est pas parce que le chômage devient première priorité, loin devant la lutte contre l'insécurité, que la question de l'insécurité n'a plus d'importance, mais comme on ne peut apporter qu'une seule réponse, bien évidemment, on dit : c'est le chômage ; ou, de 1999 à 2002, c'est l'insécurité des biens et des personnes. Ainsi, beaucoup de contresens sont faits, donc il faut toujours lire les enquêtes selon qu'on a le droit à une ou deux réponses. En effet, si on avait deux réponses, on s'apercevrait peut-être que la question de l'insécurité demeure, mais elle est cachée par une autre question, comme d'ailleurs l'insécurité cachait, pendant ces deux années-là, la question du chômage, même si objectivement, elle était en sensible décroissance.

**M. Alain CHARRAUD** - Je m'inscris tout à fait dans la continuité de ce qui vient d'être dit. Ce débat me semble quand même très intéressant, notamment du point de vue des décideurs politiques ou des élus en général, et des gens qui sont, au sens très général, que ce soit la Région ou même l'État, en charge d'améliorer cette qualité de vie, dans le cadre du SDRIF par exemple. Au fond, la question est la suivante : comment les décideurs doivent-ils utiliser ces indicateurs ? Je pense que d'abord, il faut les lire, regarder les résultats des enquêtes. Quelquefois, et vous l'avez très bien dit, on a l'impression que les résultats des enquêtes ne sont pas lus, notamment sur la longue période. Je trouve que l'exemple de l'enquête logement est tout à fait parlant, c'est-à-dire qu'il y a un vrai problème de logement en Ile-de-France, et ce n'est pas pour autant que les enquêtes traduisent ce problème-là, du point de vue au moins des gens, comme vous le dites, qui sont logés, bien entendu. Peut-être que, d'ailleurs, cela incite à dire que le problème est peut-être aussi aux franges, autant aux franges des gens qui, pratiquement, ne sont pas logés, qui sont par exemple dans des meublés, dans des hôtels, ou dans la rue. En tout cas, il faut commencer par lire les enquêtes, regarder les résultats. Quand je dis cela, je suis moi-même concerné, peut-être que je ne lis pas suffisamment, que je ne facilite pas assez la lecture des ces enquêtes.

Ensuite, il faut regarder les indicateurs objectifs en se méfiant de la subjectivité. C'est-à-dire que les indicateurs objectifs ne sont pas faits pour mesurer de la subjectivité. Il y a des indicateurs de mesure de quantités qui ne traduisent pas de la qualité.

Troisièmement, je ne voudrais pas qu'on laisse croire qu'il faut jeter avec l'eau du bain les indicateurs subjectifs. En revanche, concernant les indicateurs subjectifs, il faut se méfier de la courte période. Vous l'avez très bien dit, les uns et les autres, et ce qui me frappe dans les données qu'a présentées Philippe LOUCHART, notamment les données SOFRES, c'est qu'on a l'impression d'une quantité d'inquiétudes qui restent constantes, mais à un moment donné, elles

portent beaucoup sur l'insécurité et moins sur le chômage, et au moment suivant, elles portent davantage sur le chômage, et comme par enchantement, si j'ose dire, l'insécurité disparaît. Donc nos élus qui sont en charge du SDRIF, et du point de vue qui nous intéresse aujourd'hui, « la qualité de vie », devront faire attention : il faudra utiliser ces indicateurs subjectifs, mais les regarder sur la longue période. Il faut se méfier des modes car on sait bien que les indicateurs subjectifs sont beaucoup plus sensibles aux modes que les autres.

**M. Gérard LACOSTE** - Concernant les indicateurs subjectifs, il y a une chose qu'on a peu citée ou pas citée aujourd'hui, ce sont les indicateurs construits par le CREDOC sur une longue période et qui, de ce point de vue, montrent la façon dont les préoccupations des Français et des Franciliens évoluent par rapport à des questions aussi importantes que l'attitude vis-à-vis du progrès, la crainte par rapport à la science, au progrès médical. Ce sont des choses qui méritent d'être méditées et qui, à la différence de ce qu'on a vu tout à l'heure, échappent en partie aux effets conjoncturels puisque c'est une batterie de questions et qu'il n'y en a pas une qui chasse l'autre. Tout à l'heure, effectivement, on a vu qu'il y avait un phénomène d'éviction à partir du moment où l'on hiérarchisait les craintes, et fatalement, c'est la première d'entre elles qui, à un moment donné, l'emporte sur toutes les autres et efface les autres.

**Mme Bernadette ROMAGNAN** (Fédération du bâtiment) - Je voulais revenir sur l'indice de peuplement. J'ai commencé ma vie professionnelle avec cela, il y a 35 ans. Je pense que, déjà, les normes avaient été faites en fonction d'une situation du logement qui n'était pas reluisante, et depuis 35 ans, on utilise toujours les mêmes, alors qu'entre temps, le mode de vie a complètement changé. Un des phénomènes importants, qui avait aussi été négligé dans l'estimation des besoins en logement, c'est la divortialité. En effet, logement ou pas logement, on n'oblige pas des gens qui ne veulent plus vivre ensemble à vivre ensemble. Corrélativement, je pense que dans les logements, il y a un besoin (qui selon moi, n'est pas forcément pris en compte) d'une pièce ou de deux pièces pour l'enfant, les enfants qui viennent de façon alternée. Je pense que cet aspect-là n'est pas du tout pris en compte dans les indices de peuplement.

**M. Gérard LACOSTE** - Vous plaidez pour une modification des critères INSEE. Je pense que **M. CHARRAUD** note et qu'il transmettra.

**M. Richard GRIMAL** - Je voudrais faire deux observations ponctuelles par rapport aux indicateurs qui ont été présentés par Laurence JALUZOT et Philippe LOUCHART. Concernant les transports, on peut observer qu'il n'y a pas vraiment d'indicateurs de transport construits par rapport à la question de la qualité de vie en tant que telle. Les indicateurs qualité de service et ce genre de choses, en tout cas, ne semblent pas être très développés dans l'enquête globale transport.

Ensuite, quand on dit que le sentiment d'insécurité est déconnecté de la victimation affective, je crois qu'on se réfère en fait à la question : « Est-ce que vous avez été victime d'une agression ou autre dans l'année précédente ? » C'est cela ?

**M. Philippe LOUCHART** - Dans les trois années précédentes. Par ailleurs, il ne s'agit pas de victime en général, mais c'est victimation par victimation, c'est-à-dire que c'est plus détaillé que cela ne peut l'être dans une enquête générique comme l'EPCV, par exemple.

**M. Richard GRIMAL** - Par rapport à cette affirmation, on peut quand même penser que le sentiment d'insécurité se construit sur une expérience de victimation plus longue que la période qui précède l'enquête. C'est juste une observation.

**M. Pierre FALGA** - Je voudrais juste poser une petite question concernant l'enquête transport, parce que j'en ai vu également ailleurs, dans d'autres agglomérations françaises; elles sont toujours très intéressantes, mais inutilisables pour nous, journalistes, parce qu'elles ne sont pas faites aux mêmes dates selon les villes. Je me demandais si, avec la nouvelle méthode de recensement par échantillons, il n'y avait pas moyen d'ajouter au questionnaire habituel de l'INSEE quelques questions sur les déplacements. Vous allez me dire qu'on peut toujours ajouter et ajouter, mais cela permettrait peut-être d'avoir une meilleure vision des déplacements des Français.

J'ai également été étonné par les chiffres donnés par Mme JALUZOT: 83 minutes de déplacement moyen en Ile-de-France, je veux bien; 76 minutes à Marseille et à Toulon... Cela m'étonnerait beaucoup qu'il y ait le même temps de déplacement quotidien dans les transports à Marseille ou Toulon qu'à Paris. Je me demande si, déjà, les gens calculent bien leur temps... Est-ce qu'on pourrait avoir des réponses plus régulières dans le cadre du nouveau recensement ?

**M. Alain CHARRAUD** - Je réponds en commençant par la fin: moi aussi, initialement, j'ai été étonné par ces résultats, mais en fait, quand on regarde bien, les modes de déplacement ne sont pas les mêmes en province et en Ile-de-France. En Ile-de-France, il y a beaucoup de transports en commun. On peste contre les transports en communs mais ils sont quand même beaucoup plus développés en Ile-de-France qu'à Marseille ou à Lyon. Les gens prennent donc beaucoup plus leur voiture et ils ont des déplacements plus longs dans des villes comme Marseille, et ils vont habiter plus loin, dans la montagne Sainte-Victoire ou je ne sais où, c'est très beau mais c'est très loin ! Donc ce résultat ne m'étonne pas du tout, je ne pense pas qu'il y ait d'erreurs de calcul, à moins que Laurence ne me démente, mais non, on a bien regardé cela... Alors, votre réaction est toujours la même, on trouve toujours cette réaction-là. Déjà, c'est une moyenne, donc ce n'est pas mal, cela veut dire qu'il y a de très longs déplacements aussi en province, mais ils sont plus « choisis » que contraints.

En ce qui concerne votre question au sujet de l'enquête, on étudie, mais cela doit être fait avec beaucoup de partenaires, la possibilité, non pas d'ajouter des questions dans le recensement (car il passe très bien, donc il ne faut plus y toucher), mais en revanche, on étudie les modes d'enquête qui seront accrochés au recensement (je pense que cela va à l'avenir complètement transformer le système d'enquête générale de l'INSEE). Notamment, en Ile-de-France, de même que dans les autres régions, nous étudions la possibilité d'accrocher les enquêtes transports à des échantillons annuels de recensement. C'est encore à l'étude, ce ne sera pas pour les trois ans à venir.

**M. Gérard ADER** - Je voudrais apporter peut-être un élément de réponse un petit peu délicat: en fait, les temps de transport, ce sont ceux des Franciliens qui viennent travailler à Paris; mais ceux qui sont allés plus loin, ce sont ceux qui sont dans le Bassin parisien et qui ne sont pas Franciliens, ceux-là, ils ne sont pas dans la moyenne. Si on prend l'ensemble des gens qui viennent travailler, à ce moment-là, cela pourrait monter.

**M. Alain CHARRAUD** - M. ADER a tout à fait raison. Il y a, en Ile-de-France, des migrations alternantes tous les jours, avec le Centre, avec l'Oise, la Picardie et même avec la Champagne-Ardenne et la Haute-Normandie, avec tous les départements du Bassin parisien proches.

M. Gérard LACOSTE - Monsieur FALGA, il y a des éléments d'informations complémentaires qui peuvent être mis à votre disposition concernant l'Ile-de-France, je vous propose qu'on revoie cela après cette séance.

Avant d'enchaîner sur l'exposé suivant, je voudrais dire deux mots sur d'autres sources d'informations qui n'ont pas été évoquées. Tout à l'heure, j'ai dit deux mots du CREDOC, qui est une source d'informations importante sur cet aspect conditions de vie des ménages. Il y a d'autres sources d'informations, dont on a un petit peu parlé ce matin, concernant les fichiers administratifs, lesquels sont de plus en plus accessibles pour nous donner des informations sur les revenus, sur les questions de santé, sur les questions d'éducation, sur les questions de sécurité. Une autre source est utilisée, notamment par le ministère de l'Équipement (je pense que Richard GRIMAL pourra en dire plus que moi sur ce sujet), c'est un fichier qui s'appelle FILOCOM, qui donne des informations sur le revenu du ménage, en mettant cette information en relation avec leurs conditions de logement. Donc l'appareil statistique, au-delà de ce qui vous a été dit (car il a été essentiellement question des grandes enquêtes de l'INSEE et de travaux spécifiques qui ont été faits par l'IAURIF, excusez-nous d'avoir été peut-être un petit peu autocentrés), présente effectivement d'autres sources qui permettent progressivement de construire l'information sur tous ces aspects d'appréciation, plus des conditions de vie dirons-nous que de la qualité de vie qui, comme le soulignait Philippe, appellent beaucoup d'autres précautions méthodologiques pour pouvoir faire parler les chiffres.

M. Philippe LOUCHART - Je ne voudrais pas laisser le sentiment, après l'intervention que j'ai faite, que les indicateurs subjectifs sont à jeter à la poubelle. Je crois que, parmi les indicateurs subjectifs, il faut distinguer deux choses : les indicateurs d'opinion, qui sont très volatiles, et les indicateurs subjectifs que les personnes expriment quant à leur situation personnelle, et qui, eux, varient très peu dans le temps et sont souvent très justes. L'exemple que vous donniez tout à l'heure sur l'évolution des attentes liées aux modes de vie, c'est très difficile effectivement de faire évoluer les indicateurs, mais si vous demandez aux personnes directement si elles se considèrent comme étant logées suffisamment au large pour leurs besoins, si vous posez une question bien formulée sur cet aspect-là, vous aurez une réponse intéressante. Cela, c'est le premier point.

Le second point concerne les durées moyennes de transport. On est renvoyé à cette question des indicateurs, la moyenne, cela ne veut rien dire ; il y a des personnes qui vont à pied à leur travail et d'autres qui mettent deux heures ! La question est : qu'est-ce qui nous intéresse à travers ça ? Est-ce la moyenne ou les personnes qui, chaque jour, empruntent des transports en commun plus ou moins fiables, plus ou moins à l'heure, plus ou moins bondés, etc. ? Est-ce que c'est cela qui nous intéresse ? Suivant ce que vous utilisez comme indicateurs, les actions que vous imaginez, derrière, ne sont pas du tout les mêmes, et de toute façon, donner cette moyenne comme un indicateur de ce qui se passe en Ile-de-France, cela n'a pratiquement pas de sens. Le cadre ne mettra pas ce temps-là, l'ouvrier non plus, globalement, pratiquement personne ne mettra ce temps-là. Peut-être qu'il y aura quelqu'un, mais la question est : qu'est-ce que l'on cherche à mesurer ? Est-ce que c'est intéressant ? utile pour l'action ?

Mme Claire GUIGNARD-HAMON (Conseil régional) - Pour poursuivre le propos de Philippe LOUCHART, il me semble qu'en France, si l'on compare avec les pratiques étrangères, rares sont les panels sur les représentations subjectives menés dans la durée. Par exemple, en Grande

Bretagne, depuis très longtemps sont conduits des travaux sur la précarité et la pauvreté, sur le ressenti des individus, en questionnant ceux-ci. Il est ainsi possible de suivre les évolutions sur longue période.

Ici, le coût de ce type d'opération est considéré comme rédhibitoire. Le CNIS avait tenté de soutenir cette démarche, on en trouve trace dans plusieurs de ses rapports. L'audience en est restée très relative (ainsi le panel sur la pauvreté « Ménages lorrains », dans les années 90 a pu être financé dans la mesure où il permettrait d'approfondir des travaux de méthode).

On peut en revanche travailler à partir d'enquêtes que l'on fait évoluer vers des panels, même si cet agencement demeure une espèce de cote mal taillée. Un exemple : dans le cadre des travaux autour de l'actuel Contrat de plan en Ile-de-France, l'approfondissement des connaissances sur les conditions de vie des étudiants était souhaité en vue d'améliorer celles-ci. On disposait de travaux INSEE, de travaux Education nationale, de travaux Observatoire de la vie étudiante de niveau national (qui vient d'ailleurs de ressortir une vague d'enquêtes triennales cette année). La Région a financé une enquête spécifique Ile-de-France complémentaire à celle nationale de l'OVE, portant sur un échantillon de trois fois mille étudiants, en y incorporant des questions d'intérêt régional. Cette étude que l'on peut référer à une cible « jeunes » en général permet aussi d'approfondir les thèmes transport, logement, revenu, les conditions de vie en général, etc, pour une classe d'âge, une catégorie sociale, etc. Si cette façon de faire s'avère toujours un peu « un bidouillage », par rapport à ce que serait un panel construit, on peut cependant en systématisant ce genre de recours avancer progressivement dans la connaissance et cela à moindre coût.

**M. Gérard LACOSTE** - Merci de ce complément. Merci à Laurence et à Philippe pour ces exposés qui ont nourri un débat assez riche. Maintenant, la parole est aux urbanistes et aux architectes, pour évoquer des questions qui peuvent apparaître plus subjectives, que l'on a exprimées déjà un petit peu ce matin : des questions de densité, de forme urbaine et d'appréciation de la qualité de la vie sous un autre angle.

Pour introduire le sujet, je passe la parole à Jean-Baptiste VAQUIN, directeur de l'Atelier parisien d'urbanisme.



**LE POINT DE VUE DE L'URBANISTE  
ET DE L'ARCHITECTE :  
DENSITES VECUES, DENSITES REELLES**

Jean-Baptiste VAQUIN, directeur de l'APUR

Philippe PANERAI, architecte





**M. Jean-Baptiste VAQUIN** - Toute la journée, nous avons évoqué toutes sortes d'indicateurs pour mesurer la qualité de vie. Mais sur un projet d'urbanisme, il y a un indicateur qui est pratiquement toujours retenu, c'est celui de la densité.

Je vous propose de rappeler brièvement ce qu'il y a sous ce terme de « densité » et puis d'examiner avec vous les résultats d'une étude que nous avons réalisée avec une équipe de l'université de Toulouse sur la manière dont les habitants dans les quartiers vivent et ressentent cette densité.

Il y a « des densités ». Le plus souvent on retient 3 indicateurs: la densité d'habitation, la densité d'emploi et la densité de surface bâtie. La densité d'habitation, c'est le rapport du nombre d'habitation à une surface donnée, un îlot, un quartier, une ville, c'est la même chose pour la densité d'emploi et la densité de surface bâtie. Il convient également de distinguer densité nette et densité brute. La densité nette prend en compte seulement l'ensemble des surfaces occupées par une affectation donnée. Par exemple pour une densité nette d'habitation, sont exclues de la surface retenue toutes les surfaces occupées par d'autres affectations que l'habitation, les jardins, les gares, l'espace public. La densité brute, elle, prend en compte tout le périmètre considéré sans exclusion.

Ces concepts de densité ont des implications politiques très fortes. On dira par exemple que Paris est très dense et on comparera la densité de Paris aux densités des autres grandes capitales européennes. La densité de Paris est de plus de 200 habitants à l'hectare, celle de Madrid de 47 habitants à l'hectare, Londres 45 habitants à l'hectare, Berlin 38 habitants à l'hectare. La carte de Paris montre qu'il y a évidemment, dans Paris, des quartiers beaucoup plus peuplés que d'autres. En terme de densité d'habitation le quartier des affaires est beaucoup moins peuplé que le 11<sup>e</sup> arrondissement. On voit aussi que, dès qu'on sort de Paris, les densités d'habitation sont beaucoup plus faibles. Mais tout est relatif. Si hors de Paris il y a des densités moyennes de 130 habitants/hectare, dans de nombreuses villes de province ces densités sont beaucoup plus faibles: 41 habitants/hectare à Bordeaux, 33 habitants/hectare à Strasbourg, 41 habitants/hectare à Rennes. Et on rappellera par exemple que dans ces villes, malgré des densités plus faibles il y a ... des tramways: on pourra dire aussi qu'à Lyon ou à Marseille, avec 93 habitants/hectare, il y a même un métro. On pourra également rappeler les très forts écarts de densité de population qui existent à l'intérieur même de la région Ile-de-France. Dans le centre de Paris, sur 1 % de l'ensemble régional, on a une densité de 202 habitants/hectare. Dans le cœur d'agglomération, les 76 communes du centre de l'agglomération et Paris, cette densité passe à 110. Dans l'agglomération, qui compte 375 communes centrales, la densité passe à 35. Et quand on parle de l'Ile-de-France et de ses 1 300 communes, la densité passe à 9 habitants/hectare.

Une autre approche de la densité est celle de la densité d'emplois. C'est le négatif de la carte sur la densité de population: là où il y a peu d'habitants, il y a beaucoup d'emplois. La carte montre, en négatif également, où il pourrait y avoir des développements d'emplois, notamment sur la couronne parisienne. Bref, s'il y a une chose qu'on peut dire c'est qu'il y a peu d'indicateurs comme celui des densités auxquels on peut faire dire tant de choses.

A quelles réalités urbaines renvoient cet indicateur de densité ?

Ces quelques dessins montrent que des densités données, c'est-à-dire le nombre de logements dans un périmètre donné, renvoient, en fait, à des formes urbaines très différentes. Ce sont des dessins que vous trouverez dans le livre, très remarquable, de Vincent FOUCHIER « Densités urbaines et développement durable ». Ainsi, à densités égales les formes urbaines peuvent être très différentes, par exemple des tours, du pavillonnaire ou des tissus urbains plus traditionnels. En fait, des densités ne renvoient à aucune forme urbaine particulière. On ne peut pas dire, par exemple, comme on l'entend souvent, que des densités élevées correspondent forcément à un paysage de tours. Le dire, c'est tout simplement faux. Sur ces dessins sont ainsi représentées pour des densités égales, de manière schématique, des formes urbaines complètement différentes.

On a voulu, tester de manière plus précise, comment dans Paris le public réagissait à des densités différentes.

Ont été retenus quatre quartiers au paysage différent et contrasté. Le quartier Rochechouart, dans le 9e arrondissement (22 212 habitants) présente des densités qu'il est possible de considérer comme élevées même pour une ville comme Paris, avec un COS net de 4,51. Ce quartier est constitué d'un tissu urbain ancien, continu, resserré, équipé de peu de jardins publics, avec quelques jardins privés. Le quartier de la Roquette, dans le 11e arrondissement où il y a 22 000 habitants, a un COS un peu inférieur au précédent, de 3,40, avec un habitat de type faubourien, assez typique. Le quartier Jeanne d'Arc, dans le 13e arrondissement compte à peu près 20 000 habitants; son coefficient d'occupation du sol est plus faible, 3,15, avec un urbanisme assez traditionnel des années 60-70, des espaces verts, de grands espaces libres, des tours. Pour finir, on a retenu un dernier quartier de tours, où le COS est carrément bas pour la capitale, de 2,52.

22 212 habitants

COS NET = 4.51



Rochechouart - 9e - Rue Lafayette

22 175 habitants

COS NET = 3.40



La Roquette - 11e - Rue de Charonne

20 799 habitants

COS NET = 3.15



Jeanne d'Arc - 13e - Rue du Docteur Richet

14 567 habitants

COS NET = 2.52



Falguière - 15e - Rue de Falguière

Dans ces quatre quartiers, l'enquête réalisée consistait à demander aux habitants comment ils vivaient le paysage urbain de leur quartier. Quels sont les résultats qui ont été obtenus ? Pour les résumer en 2 mots : là où les habitants enquêtés apprécient le plus le paysage de leur quartier et où finalement ils « vivent » le mieux, c'est dans les quartiers les plus denses, et là où ils vivent le moins bien, où ils considèrent que la qualité de vie est la moins bonne, c'est dans les moins denses. En réalité, il apparaît que ce qui compte le plus pour les habitants c'est la forme urbaine de leur quartier. Dans le quartier Rochechouart, qui est celui qui est le mieux vécu, c'est là que l'on trouve des linéaires commerciaux traditionnels : en bas de chez soi on a son boulanger, son boucher, son marchand de légumes ; les équipements publics sont nombreux, l'école est au bout de la rue ; on a des cinémas, des bistrotts ; les enfants de l'école se croisent dans la rue et avec un peu de chance en allant prendre son métro ou en allant acheter son journal, ou un bouquin chez le libraire, on rencontre un vieil ami.

La densité en elle-même n'est pas rejetée par les habitants. Ce qui compte c'est la forme urbaine des quartiers, et les formes qui « marchent » bien, sont celles qui accueillent une population assez nombreuse et de manière conviviale... Forcément s'il n'y a pas assez de monde dans le quartier on ne trouve plus de marchands de journaux. Voilà ce que « vivent » les habitants - c'est ce que révèlent l'enquête qui a été réalisée - ; ce n'est pourtant pas ce qu'ils « disent » dans les débats publics. Je prends un exemple: on sait combien est difficile de développer un projet d'urbanisme dans un arrondissement dense comme ceux du centre de Paris. Les associations et un certain nombre d'élus locaux repoussent presque systématiquement les projets au nom de la densité...

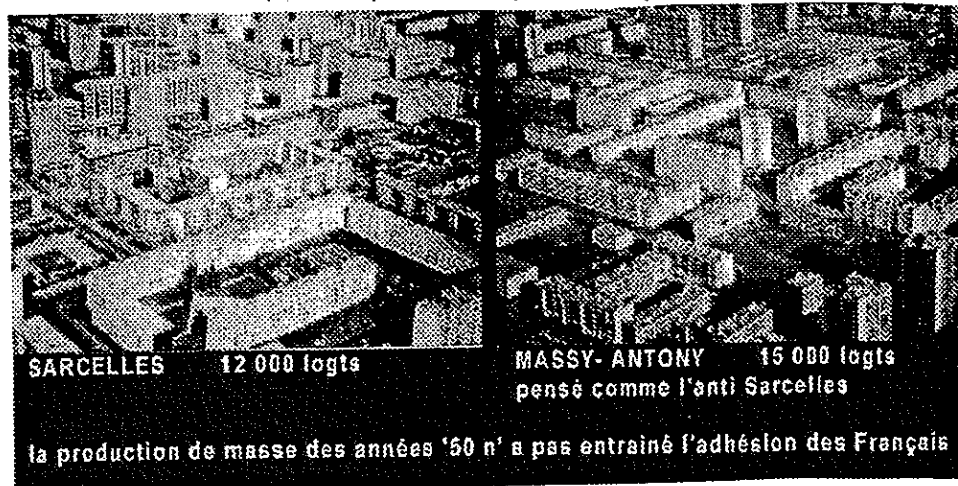
Il y a beaucoup de paradoxes autour de ce thème de la densité. Parfois on se dirait presque que la densité est décriée non pas parce qu'elle renvoie à une certaine forme « d'étouffement » urbain, par le nombre et l'importance des constructions et des résidents qu'elle stigmatiserait, mais parce qu'elle renvoie à un « autre » qu'on redoute et qu'on ne veut pas voir s'installer près de chez soi. Au nom de la densité, c'est cet autre qui est rejeté et on le rejette avec encore plus de vivacité (il faut malheureusement le dire) quand on suppose que cet autre est un étranger !

**M. Gérard LACOSTE** - Merci, Jean-Baptiste, pour cette présentation originale et intéressante, qui ouvre le débat sur à la fois densité réelle et densité vécue.

Je passe tout de suite la parole à Philippe PANERAI, architecte, qui va compléter le propos en nous donnant cette fois-ci le regard de quelqu'un qui agit, qui produit la ville, et qui produit cette densité et cette diversité.

M. Philippe PANERAI - Je commencerai par un angle assez différent, non pas pour me singulariser vis-à-vis de ce qui vient d'être dit, que je partage à 100 %, du moins pour ce que je connais un peu. Je travaille en tant qu'architecte urbaniste, c'est-à-dire pas comme quelqu'un qui fait d'abord des bâtiments, même s'il m'est arrivé d'en projeter quelques-uns qui ont été construits. Je travaille principalement sur les questions urbaines, sur différents plans, schémas, études, etc. Quel est le fond de la question que l'on se pose quand on travaille ? Le travail que l'on fait est évidemment animé par ce qui est à la fois un souhait et un espoir : projeter, transformer, aider à ce que des projets se réalisent et que tout ceci procure une certaine satisfaction, un certain plaisir aux habitants. Je partirai donc plutôt de la question de la qualité de la vie, même si la réflexion sur la densité est, à mon avis, essentielle et quasiment permanente, mais j'attaquerai plutôt la question à partir de la qualité de la vie, du moins par quelques aspects de la qualité de la vie, en coupant cette question en deux : autour de l'échelle du logement, qui est une petite échelle, puis d'une autre échelle, plus vaste, qui est la question du rapport au centre. Je me situerai, dans cette question du rapport au centre, dans une vision assez différente de celle qui vient d'être présentée, c'est-à-dire dans une vision qui essaie d'être plutôt sur l'agglomération, pas la région parce que dans la région Ile-de-France, il y a encore beaucoup de choses qui sont rurales, etc., mais ce qui est une espèce d'agglomération métropolitaine, dont les contours sont beaucoup plus larges. Entre ces deux échelles, évidemment, me semble être la question de la densité, c'est-à-dire que, pour passer d'une échelle à l'autre, il me semble qu'on est conduit à réfléchir sur les multiples sens du mot densité.

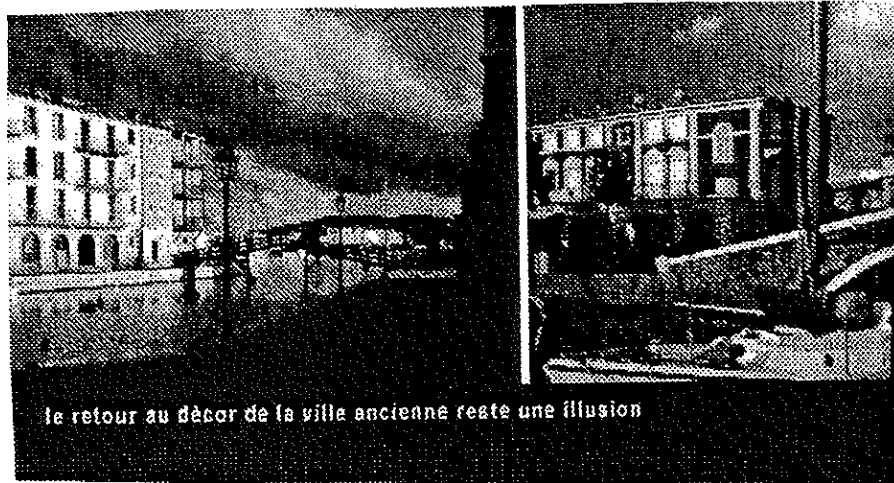
Je commencerai par la description de quelques images : la première est une vue aérienne de Sarcelles prise au milieu des années 60, une vue en noir et blanc. Beaucoup de gens connaissent Sarcelles. Vue d'avion la ville présente des bâtiments qui sont assez strictement orthogonaux et qui dessinent un ensemble relativement cohérent. Dans la photo de ces années 1960, les arbres n'ont pas encore poussé et l'image ressemble à un dessin abstrait, presque à un dessin d'Escher, il n'y avait pas la douceur qui a fini par s'installer dans cette cité un peu curieuse. Je ne pouvais pas m'empêcher de penser à Sarcelles parce que cela a été, à l'époque où on l'a produit, le plus gros « grand ensemble » de la région parisienne, avec presque 12 000 logements, presque tous réalisés par le même architecte urbaniste, et avec une assez grande rapidité. Il y a un assez mauvais film avec Jean Gabin (qui a malheureusement, dans sa carrière, parfois participé à des films pas très bons), mais dont le début est absolument génial : il sort de prison, il rentre chez lui dans son petit pavillon à Sarcelles, sauf qu'il est resté en prison pendant cinq ans et il ne le retrouve plus ; le bus le lâche, on ne sait pas très bien où, et il avait l'habitude de traverser deux vergers de poiriers pour retrouver son pavillon, et là, il ne trouve que des bâtiments qui sont encore tout neufs, qui ne sont pas encore tous habités et qui font qu'il est complètement perdu.



La deuxième photo représente le grand ensemble de Massy-Antony, une photo aérienne à peu près à la même époque, également en noir et blanc. Massy-Antony, c'est très intéressant parce que cela a été pensé dès le début comme étant un anti-Sarcelles, Sarcelles ayant déjà commencé à engendrer une certaine nostalgie et une certaine mélancolie chez une partie des habitants. On a dit : « Il ne faut sûrement pas laisser tout à faire au même architecte, il faut de la variété, donc on va faire de la variété. » Quand on voit la photo aérienne, d'ailleurs, on n'est pas absolument convaincu que la variété soit si grande, mais c'était vraiment l'anti-Sarcelles et, finalement, cela a produit des résultats semblables, c'est-à-dire un grand ensemble, qui d'ailleurs, comme Sarcelles, n'est pas aujourd'hui, loin de là, un des pires, dans la mesure où que ce soit Sarcelles par rapport au vieux village, ou que ce soit Massy-Antony par rapport au vieux Massy, l'un et l'autre sont finalement devenus des quartiers majoritaires de la ville et ont réussi à faire glisser chez eux une partie de la centralité. Donc, ce n'est pas une cité dortoir mise à l'écart. C'est, à l'échelle de la région parisienne, évidemment, un lieu qui a été pendant longtemps une cité dortoir, mais aujourd'hui, sûrement quelque chose d'autre, avec des équipements qui exercent une attraction au-delà de la commune où ils sont implantés.

Pourquoi j'ai commencé par ces deux images-là ? C'est parce que le Sarcelles et l'anti-Sarcelles (qui finalement est semblable à Sarcelles aux différences de détails près, percement des fenêtres et couleurs des façades) font partie d'une époque de la construction du logement, en France en général, et dans la région parisienne en particulier, qui a résolu un certain nombre de problèmes quantitatifs qui se posaient (manque de logements), mais globalement, cela ne marche pas très très bien, car il y a une espèce de refus. Dans ce refus, il y a très souvent l'évocation d'une densité trop forte, d'une déshumanisation qui serait liée à la densité, alors que le calcul le plus rapide, si on veut bien prendre la peine de regarder les dimensions en plan et le nombre de logements, fait apparaître que l'un comme l'autre tourne autour de 55 à 60 logements à l'hectare brut sur l'ensemble, c'est-à-dire quasiment la même chose que la banlieue de pavillons qui est à côté. C'est une question qu'il faut toujours avoir présente à l'esprit car, sauf exception (et il y en a quelques-unes : les grands ensembles de la toute première couronne et ceux qui sont dans Paris même ont des densités nettement supérieures à celle-là), on est toujours entre 45 et 60 logements à l'hectare, c'est-à-dire quasiment pas plus, et quelquefois même moins, que la banlieue de pavillons à côté, et personne ne vous dit que les pavillons sont trop denses, qu'on y manque d'air, etc., alors que tout le monde dit : « Le grand ensemble ne fonctionne pas parce qu'il est trop dense. »

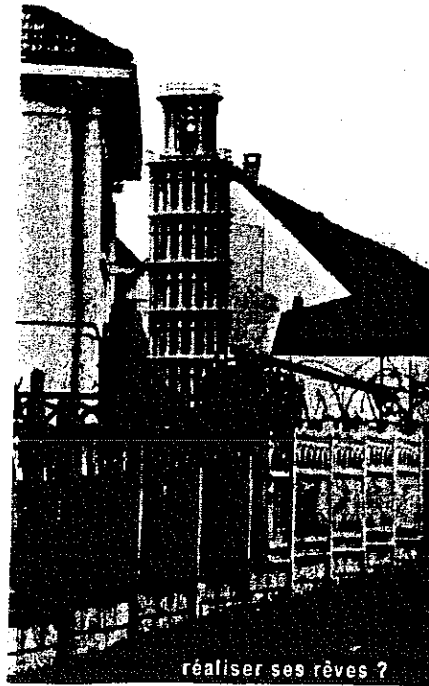
A l'opposé de cela, la troisième photo est celle de Port-Grimaud. Vous connaissez sûrement cette réalisation dans la baie de Saint-Tropez, faite par SPOËRRI à la fin des années 60 : un village de vacances pour gens qui ont plutôt quelques moyens puisqu'ils peuvent s'acheter à la fois une maison ou un appartement et un anneau pour leur bateau juste au pied de chez eux, et donc organiser une espèce de Marina, avec une architecture que l'on vend pour être une architecture provençale traditionnelle alors qu'en fait, à mon sens, c'est une assez bonne réinterprétation de certains aspects de Venise, plus que de la Provence. Mais là n'est pas la question. Port-Grimaud, de toute évidence, cela marche : les gens ne se plaignent pas ; la densité, qui est sans doute plus forte que dans les grands ensembles dont je viens de parler, n'est pas mise en cause. Il s'agit d'endroits que les gens choisissent pour y acheter leur maison de vacances, et d'ailleurs, quelques-uns qui peuvent travailler pas trop loin décident d'y vivre toute l'année.



Pourquoi est-ce que je mets cela en évidence ? C'est que, presque en contrepoint, la désaffection s'est révélée très vite vis-à-vis des grands ensembles... c'était très rapide, on l'oublie, et tout le monde dit : « on ne s'en est pas rendu compte, ce n'est que maintenant qu'on s'en rend compte, ou depuis une dizaine d'années, ou à la rigueur depuis le choc pétrolier, etc. », mais ce n'est pas vrai. Il y a eu un livre d'un sociologue strasbourgeois qui, en 1963, a dit que les grands ensembles n'allaient pas bien, alors qu'ils n'étaient pas encore tous finis, ni même entièrement habités ; il a tiré un certain nombre d'indicateurs en disant : « attention, ça va mal. » Donc on est à peu près convaincu, en tout cas, aujourd'hui, personne n'oserait dire : « on va résoudre la question du logement en recommençant ». D'un certain côté, Port-Grimaud, c'est un peu excessif, mais à mon sens, c'est presque le symbole ou le phare d'une autre pensée sur l'architecture et sur la ville, qui a été l'illusion que l'on pouvait faire abstraction du temps, c'est-à-dire que finalement, on reprenait les formes d'une société que l'on mythifie un peu, et qu'on transforme complètement d'ailleurs : une société ancienne, qui aurait été heureuse, avec une vie plus conviviale, moins de ségrégations, etc., donc on revient à cela et tout marche bien.

La quatrième image que je voulais vous montrer se situe entre ces excès, ou cette espèce de balancier qui agit dans la pensée dominante sur l'architecture du logement et l'urbanisme du logement dans les années 60 et dans les années 70 : on va du côté de Sarcelles (je pourrais en citer, il y en a quelques milliers en France), et puis après cela, on revient en disant : « plus jamais ça », sans d'ailleurs se demander exactement ce qui était critiquable et ce qui était un vrai progrès. Donc on fait le contraire, si je peux dire, on revient à l'idée charmante que l'on serait capable, dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, de recréer des morceaux de village ou de villes du XV<sup>e</sup> ou du XVII<sup>e</sup> siècle. Et au milieu de tout cela, il y a le pavillon, la maison individuelle, mais je préfère employer le mot pavillon pour le rattacher à cette vieille tradition du pavillon, et m'écarter des maisons individuelles par paquets que l'on a fait depuis. J'ai dit tout à l'heure que la banlieue pavillonnaire un peu ancienne, un peu serrée, était d'une densité semblable aux grands ensembles, c'est ce que montre assez joliment le petit dessin de Vincent FOUCHIER. Pourquoi les gens sont-ils attachés à leur pavillon ? Pendant très longtemps, les urbanistes, les planificateurs pensaient que le pavillon n'était pas bien. D'abord, on a expliqué qu'il gâchait du territoire ; LE CORBUSIER a fait quelques dessins absolument définitifs là-dessus, en montrant des nuées de pavillons et - il triche toujours un peu quand il dessine, LE CORBUSIER - comment il avait, au contraire, économisé

beaucoup de terrains avec les unités d'habitation. Et puis les architectes, les décideurs étaient très agacés par l'affection, le goût des Français pour leur pavillon, leur incapacité à adhérer aux grands idéaux qui leur avaient été proposés dans les grands ensembles. Finalement je crois que tout le fond de la question est là, il est dans le refus d'un certain type de logement et dans l'affection pour un autre type de logement. Si on n'arrive pas à comprendre cela, on ne fait que du décor, et ce n'est pas de peindre des colonnes sur les grands ensembles qui va arranger quoi que ce soit.



Je renvoie, sur cette question du goût des Français pour leur pavillon, aux travaux d'Henri RAYMOND et Antoine HAUMONT, pour le deuxième volume et dans le premier de la série sur l'habitat, je trouve que les remarques qui ont été faites par Henri RAYMOND dans la fin des années 60 sont tout à fait judicieuses. Je m'en inspire un peu, mais pas seulement, bien entendu, parce que quand même, depuis la fin des années 60, on a continué à réfléchir.

La première chose qui est évidente dans l'affection que les gens peuvent avoir pour leur pavillon, c'est que, d'abord, ils sont chez eux. D'une façon ou d'une autre, qu'ils soient propriétaires ou locataires, il y a une évidence de l'être chez soi qui n'est pas du tout la même, généralement, dans le grand ensemble qui produit un rapport relativement abstrait au logement. Après, il y a bien entendu beaucoup d'autres choses. Il y a, on le voit très bien, et cela a été dessiné de manière quasi ironique par Robert VENTURI aux Etats-Unis, il y a le pavillon comme image du château. C'est assez facile d'ironiser là-dessus, de voir des pavillons où, dès que les gens ont un petit peu d'argent, ils y mettent, une balustrade classique en ciment, un petit fronton, etc., et après tout, les mêmes qui rient un peu sur cette question-là, quand eux ont les moyens de s'acheter un château, ils l'achètent. Donc quand on n'a pas les moyens d'acheter un château, on peut mettre trois colonnes devant son pavillon, ce n'est pas méchant.

Au-delà de ce sentiment du paraître qui va avec l'identité et la capacité que l'on a à montrer ce que l'on est ou ce qu'on voudrait être, ou l'image qu'on veut donner de soi, il me semble qu'il y a une chose qui est tout à fait passionnante dans la question du pavillon, c'est évidemment ce que cela

entretient comme relation à l'extérieur. Entre parenthèses je ne crois pas du tout à ce qui a été dit ou écrit parfois, que l'attachement des Français au pavillon vienne d'un vieux fond de la tradition paysanne, que ce soit le côté laboureur, etc. Je crois que c'est tout à fait autre chose, l'histoire de la conquête lente des pavillons de la première ou de la deuxième couronne de Paris, par exemple, le montre : ce sont plutôt des gens démunis qui squattent des vergers abandonnés et qui commencent à construire des baraques en planches, et ils ne se prennent pas du tout là pour le retour à la ferme de leurs ancêtres, pour autant que leurs ancêtres vivaient dans une ferme, d'ailleurs. En revanche, je crois que, une fois qu'il s'est accroché sur le sol, le pavillon instaure un rapport à l'extérieur tout à fait intéressant et qui dépasse la question du logement minimum et de la survie qui est à l'origine du pavillon. Ça se traduit par un petit jardin dans lequel, autrefois, on pouvait aussi, dans les périodes difficiles, cultiver et trouver des ressources supplémentaires, mais ce n'est pas tellement l'efficacité ou l'utilité alimentaire qui compte aujourd'hui que simplement le fait qu'on est encore chez soi dehors, l'extérieur, le jardin est aussi un intérieur et c'est important. C'est une chose qui est même particulièrement importante si l'on mesure l'évolution des modes de vie. Je pense par exemple que, vers les années 1900-1910, d'abord, une bourgeoise ne pouvait pas ne pas avoir éternellement la peau très blanche, sinon, cela voulait dire qu'elle était quasiment paysanne et qu'elle faisait la moisson. Par ailleurs, sauf grande exception où l'on partait avec un canotier, un petit panier en osier et quelques bouteilles une fois par an faire un pique-nique, et c'était une grande aventure, toute l'année, on mangeait à l'intérieur, et la salle à manger était garnie de vitraux parce qu'il n'était pas question qu'on soit vu, de loin comme de près, en train de manger. Aujourd'hui, cela a changé et finalement, tout le monde aime bien, quand il ne fait pas trop mauvais, prendre l'apéritif dehors, c'est un lieu de convivialité. On a des relations plus faciles avec ses voisins en leur proposant de venir prendre l'apéritif, et éventuellement, après cela, on mange sur le pouce. C'est moins cérémonieux, c'est plus facile, et je crois que tout cela joue un rôle très important. Je ne développerai pas plus, car on pourrait raconter des tas d'histoires là-dessus.

Une quatrième question me semble importante après le fait d'être chez soi, la volonté de paraître et la relation à l'extérieur, c'est que le pavillon est un endroit sur lequel on peut agir. Je pense que c'est une question absolument fondamentale et, dans cette apologie du pavillon que je suis en train de faire, il y a, en creux, si l'on veut, la critique de l'architecture des grands ensembles et de l'urbanisme qui les a produits. On peut agir sur son espace, et ceci de deux façons. D'abord, l'espace est malléable, c'est-à-dire que, sans rien demander à personne, on peut surélever légèrement la toiture, gagner dans les combles et faire une pièce supplémentaire, on peut agrandir la cuisine sur une terrasse, et puis après cela, agrandir encore la cuisine agrandie sur une terrasse qu'on a ajoutée, etc. Si vous vous promenez dans le nord de la France, où les habitations ne sont pas à proprement parler des pavillons (puisque la définition originelle du pavillon, c'est un bâtiment construit de telle façon qu'il rejette l'eau sur les quatre pans), mais plutôt des maisons mitoyennes, des maisons individuelles, néanmoins, on voit la succession des ajouts sur l'arrière qui finit par être, je trouve, complètement fascinante, allant de l'extension de la cuisine qui fait une salle à manger secondaire jusqu'au tas de bois tout à fait à la fin. Donc les espaces sont malléables, ils sont appropriables et surtout, ils permettent aux habitants d'avoir à la fois un rêve et un projet. Le projet, c'est : « Si jamais j'ai un enfant de plus et que j'aie un problème, je sais que, là, je surélèverai, j'agrandirai, je couperai un peu et je ferai une chambre supplémentaire. » Cette espèce de rapport entre le rêve et le projet est une chose que je trouve essentielle.



J'ai parlé de cela un peu longuement pour dire combien je pense que les gens sont attachés à ces qualités qu'ils trouvent dans le pavillon. Souvent, d'ailleurs, les lotisseurs qui aujourd'hui vendent de la maison individuelle vendent peut-être une partie de rêve, même s'ils ne vendent pas forcément toutes les qualités que j'ai citées.

Pour continuer, je voudrais dire qu'une grande partie de toutes ces qualités que l'on trouve dans la maison individuelle, dans le pavillon, dans la maison ancienne, dans la maison de bourg, etc., toutes ces qualités, d'une part, on peut les retrouver dans des formes de logement qui ne sont pas uniquement celles de la maison individuelle ou du pavillon isolé (isolé même s'il y a un voisin), et d'autre part, cela me semble faire partie des obsessions du mouvement moderne de l'architecture depuis les années 20. Sans être trop bavard là-dessus, une des premières propositions théoriques de LE CORBUSIER de 1922, il y a déjà pas mal de temps, c'est ce qu'il appelle un immeuble villa, c'est-à-dire quelque chose où finalement, dans un immeuble avec une densité plus forte que la villa à côté de la villa, on donnerait à chaque logement les qualités d'une villa. Cette idée d'immeuble villa de 1922 est reprise très précisément, développée et illustrée par le pavillon de l'Esprit Nouveau à l'exposition de 1925, dans lequel LE CORBUSIER rassemble deux éléments. Le premier élément est l'atelier d'artiste ; il vient juste de construire à Paris l'atelier d'artiste du peintre OZENFANT, et il trouve que l'atelier d'artiste, avec sa grande paroi vitrée, avec sa double hauteur et puis, au fond, éventuellement la mezzanine offre un espace assez riche pour l'habitat et qu'il ne faut pas le réserver seulement aux peintres et aux artistes, mais que c'est quelque chose qui est plus malléable et qui, spatialement, donne des surprises. Après cela, il en fait parfois des usages qui peuvent être discutables, mais peu importe. Et il associe cet atelier d'artiste avec une grande loggia, dans laquelle il plante un arbre, d'ailleurs, ce qui fait que, immédiatement après, quand il fait une espèce de photo montage en superposant ses loggias, la superposition des arbres est un peu moins convaincante. Tout cela pour dire que l'idée qu'il y a un logement dans lequel, comme dans l'atelier d'artiste, on peut vivre d'une façon simple, on peut bricoler, on peut agir, on peut transformer, on peut augmenter la mezzanine, etc., et qu'on y associe le fait d'être dans un immeuble, où ces entités sont desservies par des systèmes assez compliqués. On les superposera, mais on associe systématiquement une grande loggia qui veut être un morceau de l'extérieur, qui veut être un morceau de jardin, qui est en fait un des vieux rêves des jardins suspendus.

Je voudrais évoquer une dernière chose, pour simplement tirer un trait sur LE CORBUSIER, ce sont les projets d'Alger de 1931. Ce sont des séries de grandes maisons en terrasses assemblées dans des immeubles dans lesquels il y a un décalage de chaque étage, ce qui fait que chaque appartement a une très grande terrasse qui est en partie sur le toit de l'appartement du dessous, qui lui-même a une terrasse, etc., ce qui nous ramène à l'immeuble à gradins de SAUVAGE de la rue Vavin qui date de 1910.

Tout cela me semble faire partie des réflexions sur l'habitat, les modes d'habiter qui pourraient récupérer, conserver, reproduire, réoffrir aux habitants un certain nombre des qualités qu'ils trouvent dans la maison individuelle, tout en permettant une densité plus forte. Ces questions-là reviennent en ce moment assez fortement à la mode, parce qu'il y a une inquiétude sur le gâchis de terrain que produit l'étalement urbain à très faible densité et qui est très important dans beaucoup de régions de France. Les Anglais des années 60 avaient lancé un programme qui s'appelait *Low rise High density*, et les Hollandais, relativement récemment, avec le programme VINEX, ont fait un peu la même chose. Donc je dirais que, jusqu'à 100 ou 110 logements à l'hectare

brut, ce qui n'est pas la densité du centre de Paris mais qui est quand même déjà une densité assez sérieuse, il y a, me semble-t-il, des moyens de combiner de la vraie maison en rangées et du collectif ingénieux... Les Anglais arrivent à faire jusqu'à 72 logements à l'hectare en maisons mitoyennes, donc une fois et demi, quasiment, le grand ensemble courant. Donc on se demande pourquoi on trouve parfois des solutions qui n'entraînent pas l'adhésion des habitants, alors que l'on saurait, si on voulait bien s'en donner la peine, sans doute... Je ne fais pas d'apologie absolue du pavillon ni de la maison en rangées, mais quand même, si on n'est pas capable de faire plus dense, je ne vois pas pourquoi on ennuie les gens à les mettre les uns au-dessus des autres avec des isolations phoniques qui sont un peu douteuses et des parties communes qui sont difficiles à gérer, alors que les mêmes habitants n'occuperaient pas plus de place sur le sol, ils seraient plus heureux, plus épanouis et plus tranquilles chez eux dans des maisons en rangées.

Cependant, ce n'est pas tellement là-dessus que je voulais insister, mais sur la nécessité de penser la densité, dont je viens de montrer que jusqu'à 100 ou 110 logements par hectare, on n'a pas énormément de problèmes... Vu depuis l'extrême fond de la banlieue de Montpellier, les gens vont dire : « Mais vous êtes fous, les Parisiens, ça ne va pas », etc. Pourtant, je vous assure qu'on fait des maisons extrêmement agréables et que, comme tout le monde n'a pas envie de vivre dans un pavillon, il suffit, dans un quartier, de mélanger quelques petits immeubles qui n'ont pas besoin de monter beaucoup plus haut, quelques grosses maisons dans lesquelles il y a des gens qui acceptent que les uns prennent le rez-de-chaussée et les autres prennent l'étage (ce qui se fait très facilement dans la récupération des grosses maisons bourgeoises du XIX<sup>e</sup> siècle), et tout va bien. Donc c'est assez facile d'obtenir cette densité-là.

Il est important de savoir que cela n'a pas de sens de parler d'une densité comme celle que je viens de vous citer si on ne définit pas sur quel territoire elle s'exerce. En effet, 150 logements à l'hectare ou 110 logements à l'hectare, peu importe le chiffre, cela n'a pas le même sens si, au bout de cet hectare, il y a autre chose que si on le met sur 20 hectares d'un seul tenant. Le côté parfois assez rude d'une partie de la banlieue anglaise vient du fait que le système de promotion des logements depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle fait qu'on en construit des kilomètres et des kilomètres un peu identiques, ce qui ne semble pas tellement gêner les Anglais mais qui, pour nous, est sans doute un peu délicat. Donc si on a une densité de cette importance, ou même une densité beaucoup plus forte, et qu'on est au bord d'un lac, ce n'est évidemment pas la même chose que si l'on est en face d'une gare de triage. La densité est la même, mais le plaisir, la qualité de la vie, l'agrément du logement ne sont pas les mêmes. Je pense qu'il faut réfléchir énormément sur les densités rapportées à des territoires d'une certaine importance et à des localisations précises.

Là, se croise immédiatement une question qui est importante pour la qualité de la vie, qui n'est pas seulement celle de la densité que l'on peut obtenir avec tel type de logement qui satisfasse le mieux possible les habitants, mais aussi celle des rapports que l'on donne aux services urbains. C'est la question des carrés de 1,3 km dont on parlait tout à l'heure, c'est-à-dire : comment est-on capable de croiser une densité raisonnable et la proximité des transports publics, la proximité des équipements, parmi la proximité des grands terrains dégagés ? Ce que je trouve absolument fantastique à Londres, c'est le fait que, même dans le centre, il y ait de très grands parcs, d'une ampleur que l'on ne connaît pas ici. Il faut réfléchir sur les densités que l'on est capable de produire en tant que projets, la manière dont on les concentre, et peut-être même dont elles peuvent être encore plus fortes à certains endroits, mais il faut raisonner densité des bâtiments

ou de groupes de bâtiments en se demandant si cela a du sens de monter davantage parce qu'on est devant une gare d'interconnexions de transports publics ou parce qu'on est en bordure d'un grand parc.

Dans les trois cartes qui comparent Paris et Londres, on y voit, par exemple, à la même distance de Notre-Dame ou de Saint-Paul, deux stations : la station de Bourg-la-Reine et la station de Hammersmith. A Hammersmith, à neuf kilomètres du centre, se croisent trois lignes de métro. Au-dessus de ce croisement, il y a une plate-forme d'une quinzaine de lignes de bus. Quand vous sortez du métro, vous avez un plan des bus londoniens, qui ne présente pas le centre au centre, mais au centre de la feuille, il y a le lieu Hammersmith, et à partir de là, sont indiqués tous les bus que vous pouvez prendre, avec leurs directions : certains vont au centre de Londres, d'autres à Wimbledon, les autres dans des endroits où je ne suis jamais allé. Ce exemple montre que la centralité et le rapport que l'on offre aux habitants peuvent être présentés du point de vue des habitants et du point de vue de localisations différentes, et pas forcément toujours à partir du centre géométrique.

Voilà, j'ai été un peu bavard, je vous prie de m'excuser.

**M. Gérard LACOSTE** - Je vous remercie de cet exposé. Je remercie Jean-Baptiste VAQUIN de nous avoir promenés dans Paris et de nous avoir montré la diversité des densités et leurs perceptions. Je remercie également Philippe PANERAI de nous avoir fait voir les images de Sarcelles et de Massy. Nous avons eu là deux exposés tout à fait complémentaires sur Paris, le cœur de notre agglomération, et finalement, le propos de Philippe PANERAI était très centré sur la banlieue, avec beaucoup de notations sur les idées reçues que l'on peut avoir sur les densités et sur les formes urbaines. Je suppose que cela va susciter réactions, questions ou commentaires de votre part. Qui souhaite intervenir ?

**M. Pierre MOULIE** - J'ai été très intéressé par les interventions que je viens d'entendre. Ce qui me paraît fondamental, c'est qu'un certain nombre de sujets ont évolué. Concernant le premier sujet, sur le thème même de la densité, je pense que le discours sur la densification, qu'on appelle aujourd'hui raisonnée, n'aurait pas pu être tenu de la même façon il y a quelques années, et dans les différentes réunions auxquelles je participe pour la révision du Schéma directeur. Je constate que c'est un thème qui, aujourd'hui, ne fait plus peur, ou qui fait beaucoup moins peur, et qu'on peut l'aborder sans trop de difficultés. Cela me paraît très important parce que, finalement, on arrive à discuter de ce sujet, y compris en très proche couronne ou sur Paris, avec un accord tacite pour l'instant, peut-être, mais qui est en train de se construire, de la part des acteurs publics, et des élus notamment. Donc ce sujet me paraît aujourd'hui plus accepté.

Le deuxième point qui est majeur également, c'est qu'il faut prendre en considération le fait que les financements publics ont conduit à coupler la question de l'habitat et du logement avec les questions de services, et notamment les questions des infrastructures de transport (c'est un sujet qui est abordé assez régulièrement par l'Exécutif régional). Donc ce couplage ramène vers la densification, c'est clair, et les capacités publiques de financement sont devenues tellement difficiles que c'est un élément supplémentaire qui va dans le même sens.

J'évoque ceci parce que je ne voudrais pas qu'il y ait une sorte de parti pris *a priori* pour prouver cela. Je suis sûr qu'aujourd'hui, c'est moins nécessaire qu'hier, et je ne voudrais pas que les exemples qui ont été présentés (notamment sur Paris au travers des quatre quartiers) aient un

effet de retour de manivelle. Je voudrais être sûr que les enquêtes que vous avez réalisées n'ont pas eu pour objectif d'arriver à ce résultat, même si le résultat traduit une réalité. Je pense qu'il faut être excessivement vigilant sur le fait qu'il y a un mouvement de fond qui semble se développer en faveur d'une certaine densification raisonnée. Il faut l'accompagner, il faut argumenter autour, mais il faut être sûr de l'argumentation et s'appuyer sur des réalités vérifiées, de telle sorte que les contre arguments ne puissent pas s'appuyer sur ces exemples pour venir un peu démolir les tendances vers lesquelles il semble que tout le monde, ou une grande partie des acteurs, s'oriente, en acceptant ces évolutions.

Évidemment, cela remet peut-être un peu en cause le discours terminal, même si, à la fin, vous êtes venu sur cette question du couplage, puisque vous l'avez évoqué à l'instant. Cependant, j'ai été un peu, pas inquiet, mais surpris de cet éloge du pavillon alors qu'on est en train, me semble-t-il, de tout faire pour éviter l'étalement urbain, un développement en tache d'huile, et pour ne pas rester sur les tendances que l'on voit aujourd'hui. Merci.

**M. Gérard ADER** - En réponse à l'éloge de la densité que vous avez faite, je voudrais vous apporter le témoignage de ce que nous avons entendu lorsque la commission habitat et logement du Conseil économique et social s'est déplacée sur le terrain, dans le 20<sup>e</sup> arrondissement, pour voir un certain nombre d'immeubles de grande hauteur qui étaient assez proches les uns des autres, donc des immeubles collectifs d'une densité assez forte. Quels étaient les inconvénients qu'ont fait ressortir les habitants ? C'était d'abord le bruit des voisins, de jour comme de nuit (la nuit, évidemment, c'est pire que le jour), les bruits qui sont amplifiés par les moyens modernes de sonorisation, la télévision, etc. Vous connaissez cela. Ensuite, c'était les conflits sur les espaces environnants. On entendait des choses incroyables ! Par exemple, il y avait une école maternelle au pied de l'immeuble et les enfants jouaient dans la cour. Eh bien, un certain nombre d'habitants se plaignaient des cris de ces enfants. D'autres se plaignaient des ballons... Je vous passe, évidemment, les activités moins recommandables qui se passaient dans ces espaces communs. Enfin, ils étaient très inquiets de la fragilité des systèmes qui gèrent ces grands immeubles. Quelqu'un nous a dit : « Les ascenseurs sont tombés en panne [elle habitait au 20<sup>e</sup> étage]. J'étais prisonnière. Je n'avais plus la force de descendre et de monter les courses. » (elle n'était pas très âgée). C'est quand même inquiétant d'entendre cela.

Voilà quelques témoignages. La question que je vous pose est la suivante : la densité n'est-elle pas plus supportable si l'on a des bâtiments de meilleure qualité, à la fois sur le plan architectural et du point de vue de la construction ? Je pense que ceux qui habitent dans certains quartiers aisés comme le 16<sup>e</sup> arrondissement, où les immeubles sont bien construits, à plusieurs points de vue, supportent mieux la densité que d'autres qui habitent certains quartiers que vous avez montrés, qui ne sont pas très denses mais dont l'habitat ne m'a pas paru d'une qualité extraordinaire. Donc la question primordiale n'est-elle pas aussi la qualité ?

Enfin : est-ce qu'il ne faut pas admettre, chez les Franciliens, et plus généralement chez les Français, une certaine diversité d'habitats pour satisfaire des envies assez différentes, depuis le pavillon jusqu'à l'immeuble d'une certaine hauteur ?

**M. Jean-Baptiste VAQUIN** - Il y a quand même un élément fondamental à retenir : immeuble haut ne signifie pas immeuble dense. Le Paris de Charles V, c'était 400 habitants à l'hectare, dans des maisons en bois, et le Paris d'aujourd'hui, c'est 202 habitants à l'hectare. Ce n'est pas parce

qu'on est dans des immeubles hauts qu'on est dans des immeubles denses. Deuxièmement, l'enquête que nous avons faite montre précisément que c'est dans le quartier le plus dense, le quartier Rochechouart, avec un COS de 4,25, que les habitants apprécient le mieux leur cadre de vie, leur qualité de vie et leur environnement d'une manière générale. Vous avez donc raison de dire que le fond du problème, ce n'est pas une question de hauteur d'immeuble, mais une question de qualité de construction et sans doute d'ailleurs de leur occupation.

M. Philippe PANERAI - Je souscris tout à fait à ce qui vient d'être dit. En effet, c'est pour cela que je disais tout à l'heure qu'il ne fallait pas regarder la densité de l'immeuble tout seul, même pas de l'immeuble tout seul sur son terrain, parce qu'on peut toujours faire une prouesse comme Maine-Montparnasse, évidemment, on est au-dessus des voies ferrées, donc on va couvrir et faire un jardin, on a une densité ponctuelle qui est extrêmement forte mais si on prend toute l'opération et un morceau du quartier, on n'est pas beaucoup plus dense que dans des quartiers qui seraient construits avec d'autres formes. Donc, premièrement, je pense qu'il faut essayer de juger de la densité de manière objective en ne regardant jamais l'opération toute seule, mais en regardant ce que cela produit comme ensemble. En effet, si on arrive à faire des opérations très denses mais qu'elles ont pour effet que, à côté, on ne peut quasiment plus construire, il faut, d'une façon ou d'une autre, réincorporer soit l'espace public, soit l'espace où l'on ne peut pas construire.

Concernant la question de l'étalement, je ne fais pas une apologie du pavillon, j'ai dit pourquoi je pensais qu'il fallait être attentif à ce que disent un certain nombre de gens sur ce qu'ils voient dans la maison. Si on ne prend pas cela en compte, à la fois l'architecte qui fait des projets, mais aussi dans les programmes que l'on fait ou dans les financements que l'on recherche, on aura toujours cette espèce de fuite des logements qu'on propose dès que les gens ont les moyens, parce qu'ils y cherchent autre chose. Donc je pense qu'il faut parvenir à rapporter dans du logement en ville, avec des densités raisonnables, une partie des qualités du pavillon.

J'essaie simplement de dire que, aujourd'hui, dans la périphérie des grandes villes de province, ce que l'on construit le plus facilement ne dépasse pas six logements à l'hectare ; que dans la banlieue traditionnelle des grandes villes de province ou de la région parisienne, on est entre 30 et 50 logements à l'hectare sans difficulté (ce qui, je le rappelle, est la même densité que la plupart des grands ensembles) ; qu'on est capable, les Anglais et les Hollandais le font depuis deux siècles, de construire en maisons individuelles un peu serrées, un peu rationnelles, 60 à 70 logements à l'hectare. Donc si on veut mélanger (et je pense qu'il est absolument indispensable de mélanger, il faut arrêter de faire des étendues de programmes mono-fonctionnels où l'on n'a que des pavillons de tel type, puis que de la maison de tel autre, etc.), si on mélange du petit immeuble (voire parfois même, si le site s'y prête, du grand immeuble) et de la maison un peu serrée, on ne gâche pas de terrain, on n'est pas dans la tache d'huile et dans l'étalement urbain, et on atteint relativement facilement des densités qui sont de l'ordre de 100 logements à l'hectare. Ce n'est pas la densité du Paris central, évidemment, ce n'est même pas la densité moyenne du Paris intra-muros, mais en revanche, c'est comparable aux parties denses de la première couronne, c'est-à-dire que c'est quand même un enjeu d'arriver à construire avec une densité relativement raisonnée.

Ensuite, il ne faut évidemment pas penser des densités étales, il faut penser une ponctuation. Je crois qu'il faut penser les agglomérations, surtout dès qu'elles sont un peu grandes, non pas comme des anneaux concentriques avec des densités qui deviennent de plus en plus faibles, mais comme des ensembles ponctués de centralités. Et les centralités les plus évidentes, ce sont évidemment

les croisements des transports publics. Ce que je retiens de l'exemple de Londres (parce que ce qu'ils sont en train de faire en ce moment est assez systématique), dans quelque chose qui serait en dehors du Paris intra-muros (à 9 kilomètres, on est en dehors de Paris intra-muros, Paris faisant 12 ou 13 kilomètres dans son grand diamètre, donc on est deux fois plus loin par rapport au centre), avec ceux qui sont en train de réfléchir systématiquement à toutes les grandes interconnexions entre deux lignes de métro et une ligne de train, c'est refaire la station, la coupler avec une halte de bus relativement bien organisée, avoir dans la station même, ou juste à côté, selon les cas, des centres commerciaux urbains, c'est-à-dire des centres commerciaux où l'on n'est pas obligé de venir en voiture mais qui sont les lieux où, finalement, on sort du bus pour prendre le métro, et entre les deux, on peut faire des achats. Du coup, cela attire des services et cela attire des loisirs, donc cela renforce les punctuations. Je pense que c'est très intéressant d'observer cela à Londres parce que c'était une ville qui, avec ses maisons à densité moyenne ou très homogène, donnait une espèce d'encéphalogramme plat, alors que maintenant, on est justement en train de retravailler la ponctuation avec les transports publics et de renforcer des polarités qui font que les gens peuvent être relativement proches de quelque chose qui ait un caractère de centralité, de services centraux.

**M. Gérard LE GALL** - Est-il possible de faire le lien entre la sociabilité, qui a été évoquée dans un exposé précédent, et la densité ?

**M. Jean-Baptiste VAQUIN** - C'est évident. Les quatre enquêtes que l'on a faites sur Paris ont bien montré qu'il y avait plus de convivialité dans les quartiers les plus densément et les plus « diversement » peuplés. C'est là où l'on voit être organisés les fameux repas de quartier...

**M. Gérard LE GALL** - Comme vous avez commencé par dire « c'est une évidence », méthodologiquement, je me méfie. On commence par dire qu'il y a des évidences, alors qu'il faut toujours les vérifier ou les contredire. Mais la convivialité dépend aussi des variables sociales, elle est quand même liée... La question que je posais portait sur la densité, mais derrière la densité, qui habite dans la densité ? La sociabilité est un peu différente selon les catégories socioprofessionnelles. Donc là, est-ce une variable qu'on autonomise ? Ou est-ce que c'est l'effet densité direct qui est le premier ?

**M. Jean-Baptiste VAQUIN** - Vous avez tout à fait raison, les différences sociales jouent un rôle très important dans ce qu'on appelle la convivialité des quartiers.

**M. X** - Bonjour, je suis là au titre d'une association locale d'Ile-de-France Environnement dans une des communes de la banlieue des Hauts-de-Seine sud, et je voudrais dire qu'il n'y a pas de consensus qui nous ait été rapporté avant sur la densification raisonnée. Je vous suggère de vous rapporter à la Fédération d'associations d'environnement du 92. La plupart des PLU des Hauts-de-Seine sont actuellement attaqués par un certain nombre d'associations locales. Par ailleurs, comme je suis statisticien professionnellement, je voudrais dire que je crains qu'il n'y ait un gros problème de biais de sélection dans votre enquête, et que vous n'ayiez surtout mesuré l'origine des gens qui vont dans tel quartier, plutôt que de savoir si on est mieux dans tel ou tel quartier. Quand on fait des comparaisons, il faut les faire toutes choses égales par ailleurs. Il ne faut pas inverser la cause et la conséquence. Donc je pense que pour bien travailler sur ce genre de chose, il faut faire de la psychométrie, et il faut faire des études en laboratoire cognitif et demander aux gens ce qu'ils cherchent effectivement dans la vie, en fonction de leur contexte, etc.

M. Jean-Baptiste VAQUIN - L'étude dont je vous ai parlé a été réalisée par le laboratoire de psychométrie de l'université de Toulouse.

M. Gérard LACOSTE - Le débat est lancé, mais malheureusement, il va devoir se clore car nous approchons de 17 heures,... ou peut-être une dernière intervention par François DUGENY.

M. François DUGENY - Je voudrais juste apporter quelques réflexions que m'inspirent, d'une part, les interventions de Philippe PANERAI et de Jean-Baptiste VAQUIN, et d'autre part, l'intervention de M. ADER en contrepoint, si je puis dire.

Je n'ai pas pris l'intervention de Philippe PANERAI comme l'éloge du pavillon. Pour moi, elle consistait à essayer de faire comprendre ce qu'est l'inconscient collectif et l'aspiration collective vers un modèle d'habitat, ce qui est quand même un petit peu différent, à mon sens. Derrière cela, il y a tout le rapport lié à la culture dans l'approche qualitative, dans la manière dont on peut vivre son quartier ou l'urbanité de son quartier. Je pense qu'il ne faut pas confondre les problèmes de promiscuité et les problèmes de modèles de logement ou de modèles de forme urbaine. La promiscuité, on peut la trouver partout, y compris dans le pavillonnaire. Les problèmes de mauvaise qualité de la construction, on peut les retrouver partout, y compris dans le pavillonnaire. Et pour moi, un immeuble de rapport du 16<sup>e</sup> arrondissement a les mêmes mauvaises qualités d'insonorisation qu'une barre ou qu'une tour construite dans les années 60, c'est une question d'évolution des normes et d'évolution des méthodes de construction. Là, il y a une réalité, c'est que les bâtiments qu'on fait aujourd'hui, y compris en termes d'habitat social, n'ont pas les mêmes qualités que ceux qu'on faisait dans les années 60, qui vont poser par ailleurs un autre problème, puisqu'ils ont été construits, comme l'a fait remarquer Philippe PANERAI, dans un délai très court. Du coup, ils deviennent obsolètes dans un délai très court. Donc on va se retrouver avec des parcs énormes de logements qui vont être obsolètes, non pas dans les années qui viennent mais maintenant puisque je pense qu'ils le sont déjà pour une grande part.

Un autre point qu'il faut bien avoir à l'esprit, notamment quand on pointe du doigt un certain nombre de quartiers, notamment de tours et barres, c'est le problème de leur enclavement et de leur desserte. Il faut savoir que les tours et les barres, c'est aussi un rapport entre ces quartiers et la métropole qui, notamment en Ile-de-France, est lié au fait qu'ils ont été construits dans la place que leur a laissée le pavillonnaire pour se construire. Le pavillonnaire est antérieur, pour l'essentiel, à la construction des tours et des barres, et le pavillonnaire s'est développé parce que le chemin de fer était là. En conséquence, il s'est développé aux lieux préférentiels, aux lieux privilégiés, autour des gares notamment ou des nœuds de communication. Les grands ensembles, qui ont été construits, pour quelques-uns avant la Deuxième Guerre mondiale, et pour l'essentiel après la Deuxième Guerre mondiale, se sont mis là où le pavillonnaire leur avait laissé de la place, c'est-à-dire là où il n'y a pas de transport en commun, ce dont on hérite encore aujourd'hui. Cela me semble être un des points qu'il va falloir très largement aborder.

Le dernier point que je voudrais évoquer, et qui pour moi, était en filigrane derrière ce que disait Philippe PANERAI, c'est l'importance du parcellaire, cette importance de la présence de la parcelle, du lot. Cela fait trois mille ans que la ville se fait par lotissements. Il est vrai que, depuis les années 60, on ne fait plus cela par lotissements, il suffit de relire PISANI, notamment pour voir qu'en vendant du droit à construire, et non plus de la terre, on pensait résoudre toute une série de problèmes. Aujourd'hui, on voit qu'on a les problèmes devant nous parce que, travailler sur

des secteurs dont on ne sait pas à qui appartient le parcellaire, c'est non seulement un problème pour travailler, et cela pose le problème des résidentialisations telles qu'on les connaît, mais cela pose aussi le problème de la capacité des populations à se référer à un espace. Donc je pense que, au-delà du problème de la seule densité, on est réellement dans le problème de la forme urbaine.

**M. Claude MICHEL** - Mesdames, Messieurs, je m'excuse d'intervenir pour interrompre vos débats maintenant, mais depuis ce matin, nous tenons bien nos horaires, donc nous allons les tenir jusqu'au bout, d'autant plus qu'en votre nom à tous, je souhaite la bienvenue à Mme Mireille FERRI, qui est vice-présidente du Conseil régional et qui est en charge d'un dossier particulièrement lourd, puisqu'il s'agit du Schéma directeur de la région Ile-de-France. Je la remercie d'avoir accepté de clôturer nos débats et je lui passe la parole.



**CONCLUSION DE LA RENCONTRE**

**LA PRISE EN COMPTE DE LA QUALITE  
DE VIE DANS LE SDRIF**

*Mireille FERRI, Vice-présidente du Conseil régional*



Je vais commencer aussi par vous remercier, d'abord en vous rassurant, parce que le débat qui est en cours, nous n'allons certainement pas l'arrêter, mais le poursuivre à travers les échanges que nous pourrions avoir suite à la présentation que vous m'avez gentiment demandé de faire. Je vous remercie tous, à travers les remerciements que j'adresse à Claude MICHEL, pour cette invitation, invitation à discuter du SDRIF, de manière un peu paradoxale puisque, s'agissant d'un document très particulier d'urbanisme qui est un Schéma directeur, vous m'invitez à définir la place que l'on peut accorder à la qualité de la vie dans un document qui *a priori* n'est pas fait pour cela. Donc on parle d'affectation des sols à l'échelle de vingt ans, et en même temps, vous m'invitez, et je vous en remercie, à voir comment la qualité de la vie, qui est une notion éminemment suggestive, peut trouver sa place dans une démarche éminemment technocratique, comme diraient certains.

Or, je ne vais pas présenter de manière générale le SDRIF, comme vous m'avez déjà, pour certains d'entre vous, entendu le faire en disant que, dès lors qu'on parle d'affectation des sols à vingt ans, on est obligé de s'interroger sur l'ensemble des politiques publiques et donc, non plus de faire un exercice technocratique, mais de se livrer à un exercice de politique pure, parce que définir les besoins de logements, définir le type de dessertes en transports, essayer de croiser cela avec le besoin de développement économique, le faire correspondre avec le besoin de formation, et finalement, aborder aussi le champ des représentations, c'est quelque chose qui va beaucoup plus loin que de l'affectation des sols, et dont nous avons besoin, malgré tout, de nous entretenir si l'on veut que ce document ait une chance, un jour, d'orienter vraiment l'avenir de cette région. Donc nous avons commencé cet exercice autour du Schéma directeur, d'une part, en essayant d'élargir le champ des acteurs qui doivent définir ce Schéma directeur, non seulement en le sortant du cadre du Conseil régional, à qui la loi de décentralisation de 1995 confie le pilotage, non seulement en allant au-delà des partenaires tout désignés que sont les Départements, les Consulaires ou, évidemment, le Conseil économique et social, mais en essayant de l'ouvrir plus largement sur les collectivités, les communes et les intercommunalités, parce que ce sont des acteurs majeurs, désormais, du paysage institutionnel, en l'ouvrant au monde économique parce que nous avons des choses à dire, et en l'ouvrant au contre-pouvoir associatif, syndical et citoyen au sens très large, parce qu'il nous faut porter ensemble ce Schéma directeur. Cette présentation est globale. Une fois de plus, vous m'avez entendue la faire.

Ce qui m'a intéressée dans la question d'aujourd'hui, c'est cette notion de prise en compte de la qualité de la vie, non pas du cadre de vie, mais de la qualité de la vie, et j'ai bien noté, à travers les interventions qui ont pu se dérouler ce matin, que vous avez commencé par vous interroger en disant : « De quoi parle-t-on ? »

Alors, de quoi parle-t-on ? Dans le premier de nos ateliers, est montée très fortement l'idée qu'on ne peut pas imaginer l'avenir d'une région sans se demander : au profit de qui essayons-nous d'infléchir les politiques ? A quoi sert de construire l'avenir d'une région si l'on ne prend pas en compte l'avenir et le destin de chacun des individus qui composent la population du territoire concerné ? Comment pourrions-nous évaluer que nous aurons réussi l'exercice ? Au profit de qui ?

La réponse que nous avons tâché d'apporter au cours de cette première séance sur cette question-là, était : nous avons à prendre en compte des populations diverses, des populations au sein desquelles les inégalités se sont creusées. Et sans doute à nous dire que ce que nous recherchons, ce n'est pas tant l'enrichissement moyen d'une population que de répondre à cette question : en quoi cela a-t-il servi à faire progresser ceux qui, au départ, étaient les moins bien lotis dans notre

système, au moment où nous le prenons, aujourd'hui, pour le faire évoluer dans les vingt ans qui viennent ? Nous ne pouvons considérer qu'il y a eu progrès que s'il y a eu progrès pour les populations *a priori* les plus pauvres, globalement, on peut penser que, du coup, il y aurait eu progrès global. La qualité de la vie commence sans doute là.

Ensuite, comment la définir ? Comment faire en sorte que l'on ait cette notion un peu mieux définie de progrès global ? En prenant en compte les besoins tels que nous les ressentons aujourd'hui, besoins d'accès à un certain nombre de grands services que sont la mobilité, la formation, l'emploi. Or, pour permettre la satisfaction de ces besoins, il y a des modes de développement que nous ne pouvons pas continuer de soutenir. Notamment, l'étalement urbain dont vous avez parlé tout à l'heure nous empêche d'assurer l'accès à la mobilité, l'accès à l'emploi, et en même temps, la préservation des ressources, la préservation de l'environnement, la moindre consommation d'hydrocarbures, etc., le moindre rejet de gaz à effet de serre. Tout ceci concourt pour dire : nous ne pouvons satisfaire les besoins sociaux, nous ne pouvons répondre à l'exigence sociale que si nous avons des bassins de vie suffisamment denses demain.

Cette exigence sociale va trouver une déclinaison dans le débat que vous avez eu tout à l'heure, c'est pour cela que je disais que nous n'allions certainement pas nous en éloigner beaucoup. La réponse aujourd'hui sans doute la plus adaptée, c'est de faire accepter cette idée de densité, voire de densification. Nous ne pouvons améliorer les modes de vie, nous ne pouvons satisfaire les besoins sociaux et, en même temps, répondre aux exigences environnementales que si nous savons et si nous sommes d'accord pour dire demain qu'il nous faut continuer à densifier les pôles urbains déjà existants, que ce soit le cœur de l'agglomération, que ce soit autour des villes nouvelles, que ce soit dans les pôles de deuxième couronne. Il nous faut faire partager cette idée que, globalement, la ville durable est une ville dense. Ne serait-ce que parce que, aujourd'hui, au-delà de ce que je viens de dire sur la satisfaction des besoins sociaux, si l'on veut aussi prendre en compte la préservation des ressources naturelles, la première de nos ressources, aujourd'hui, est sans doute l'espace. Donc là encore, si nous voulons préserver les espaces ouverts d'Ile-de-France, la seule solution, c'est d'aller vers la densité. On retombe immédiatement dans le débat que vous aviez tout à l'heure : qu'est-ce que la densité ? Comment faire en sorte qu'elle ne fasse plus peur ?

Pendant plusieurs années, élue à la ville de Nantes et m'occupant d'urbanisme, j'ai plaidé dans chacun des quartiers de la ville de Nantes la nécessité de densifier. Evidemment, dès que je prononçais ce mot, il y avait une réaction immédiate des habitants dans chacun de ces quartiers ou de ces conseils de quartiers. Cela permettait d'engager un débat et d'arriver à définir quelle était la peur derrière le mot, en fait, quelles étaient les peurs : la peur du voisin ? « Quelle est la population nouvelle que va rapporter cette densité ou cette densification que vous prétendez nous imposer ? » La peur de voir les services saturés : « Nous n'avons pas assez d'écoles, nous n'avons pas assez de parkings, notre voirie est déjà encombrée. » Donc il y a là une vraie difficulté de dimensionnement des services, quels qu'ils soient. Ce n'est pas la même chose. L'aspect esthétique : « Qu'est-ce que vous allez construire ? Là où il y a des maisons qui sont plutôt jolies avec leurs petits bouts de jardins, vous allez nous mettre des immeubles qui sont moches. » Donc l'aspect esthétique, la vision de la ville, la forme urbaine faisaient aussi partie des peurs. Or, en déconstruisant ces peurs, en essayant de voir ce qui se cachait derrière, notamment la question des nuisances que vous avez abordée tout à l'heure, car en effet, si on a un habitat collectif qui est construit d'une manière un peu ancienne, c'est-à-dire avec des protections phoniques insuffisantes,

avec des matériaux qui ne sont pas de bonne qualité, avec des espaces qui ne sont pas protégés, ou surtout qui ne sont pas animés, il y a une dégradation de l'utilisation de l'espace commun ou il y a une difficulté à vivre la nuit avec des voisins qui n'ont pas les mêmes rythmes. Toutes ces questions-là peuvent avoir des réponses, c'est à nous de les apporter, et il y a aujourd'hui des réponses. Tout à l'heure, je discutais avec des collègues de Clermont-Ferrand qui se sont engagés dans un programme assez ambitieux de rénovation dans des quartiers ANRU ou dans des quartiers de politique de la ville, etc. Ils ont fait concourir des équipes d'architectes et d'urbanistes, en leur demandant de leur sortir, à un coût inférieur aux approches classiques, des bâtiments qui, pour certains, répondent aux normes HQE, aux normes de qualifications ou de critères en matière de végétalisation des toits, de matériaux insonorisants, d'exposition et de développement des espaces de balcons, un habitat collectif de qualité qui en plus soit porteur de ce que vous avez appelé, Monsieur, « ce que l'on voit dans sa maison », c'est-à-dire une capacité à vivre son appartement comme étant un lieu dans lequel on peut s'investir, comme étant un lieu qui peut remplacer, dans la représentation, l'image de la maison, du moins que la maison joue traditionnellement. Il nous faut aujourd'hui construire des logements qui répondent à la demande et qui sécurisent à tout point de vue, le lien entre ce bâti et l'espace public qu'il nous faut absolument réintroduire dans la vision que l'on a de la construction de la ville. La notion d'espace public est fondamentale. Je ne sais plus qui faisait tout à l'heure référence à l'urbanisme en tours et barres, dont la principale caractéristique est quand même ce vide des espaces interstitiels entre les tours et les barres, qui ne servent à rien, qui ne sont ni des parkings, ni des commerces, ni des lieux d'animation, ni des lieux de rencontres, mais qui sont à l'inverse des lieux d'insécurité et des lieux de rien du tout, donc qui font que l'on perd en densité mais que l'on n'a rien gagné en urbanité. Cette qualité d'espace public à la fois de conception puis d'animation est une des clés pour rendre la vie urbaine, et donc la densité, acceptables.

Il y a donc la forme du bâti, il y a l'espace public et puis il y a ensuite tout le champ des représentations, avec des immeubles bien construits, plus modernes, avec des balcons, etc., avec un espace public que nous avons reconquis, regagné et réanimé.

Il y a une troisième bataille à mener, elle est d'ordre culturel. Elle rejoint la question que vous souleviez tout à l'heure : qu'est-ce qui se joue dans l'image de la maison ? Qu'est-ce qui se joue à travers l'image du lieu où l'on habite, des gens que l'on croise ? C'est ce que j'appelle l'imaginaire urbain. Il nous faut aussi modifier les représentations, il nous faut aussi agir sur ce que l'on peut appeler l'imaginaire urbain si l'on veut, demain, gagner la bataille d'un espace que l'on a effectivement réaménagé, dans lequel on soit en capacité de répondre aux besoins sociaux, de répondre aux exigences environnementales et de faire en sorte que, globalement, on s'y sente bien et que la qualité de la vie (pour reprendre le terme que vous aviez posé ce matin) soit à la fois réelle et vécue, ce qui suppose quand même une approche beaucoup plus subjective, et ce qui pose le croisement des deux approches : l'approche objective, urbanistique, que vous pouvez développer, et l'approche culturelle, celle de la représentation, celle du vécu, dont je sais qu'elle ne vous est pas étrangère puisque c'est notamment le titre du dernier atelier que vous avez animé.

A travers l'exercice comme celui de la conduite d'un Schéma directeur, on a aujourd'hui à conduire tous ces chantiers en même temps, c'est-à-dire vis-à-vis des citoyens, c'est-à-dire être à même de parler représentations avec eux, d'accepter les représentations qui sont les leurs aujourd'hui, mais aussi de les faire évoluer, et de dire : « l'imaginaire du pavillon et de l'étalement urbain est un

imaginaire fort, il est prégnant, mais il nous emmène dans des espaces trop vastes. » L'IAURIF avait calculé que si nous voulions tenir le rythme, considéré rationnel par chacun, d'une construction de cinquante mille logements par an sur dix ans, si nous avons en même temps une forme de construction qui est celle de l'habitat pavillonnaire avec une densité de l'ordre de 12 ou 14 habitants à l'hectare, il faudrait construire, dans les dix ans qui viennent, l'équivalent de cinq fois la surface de Paris aujourd'hui. Est-ce qu'on est prêt à l'accepter ? Non. Est-ce qu'on est prêt à renoncer aux cinquante mille logements par an ? Non.

Donc, de toute manière, ou bien on échoue, et à ce moment-là, l'Ile-de-France va perdre à terme des habitants parce que la question du logement deviendra un goulot d'étranglement total, ou bien on renonce à la construction de ces logements, ou bien on accepte de manger tout l'espace et de ne plus satisfaire les besoins sociaux, ou bien on trouve une nouvelle manière de répondre. Cette seule manière de répondre, c'est une densité telle que vous l'avez décrite dans la table ronde qui vient de s'écouler : une densité vécue, c'est-à-dire une densité acceptée, une densité qui corresponde à un mode de vie social, à un mode de vie urbain renouvelé, et en même temps, mobilise toutes les capacités techniques qui sont les vôtres, celles des architectes et celles de tous les experts de la profession pour nous aider à réussir ce pari-là.

# ANNEXES





# ANNEXE 1

annexe à l'exposé de Jean-Philippe HEURTIN



## Bibliographie

- Andrews (F.M.), Withey (S.), *Social Indicators of Well-Being*, New York, Plenum Press, 1976.
- Bailly (A.), *La géographie du bien-être*, Paris, PUF, 1981.
- Bourdieu (P.), *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979.
- Bradburn (N.), Caplovitz (D.), *Reports on Happiness*, Chicago, Aldine, 1965.
- Bradburn (N.), *The structure of Psychological Well-Being*, Chicago, Aldine, 1969.
- Calman (K. C.), « Definitions and Dimensions of Quality of Life », in Aaronson (N. K.), Beckmann (J. H.), *Quality of Life of Cancer Patients*, Raven Press, New York, 1987.
- Campbell (A.), Converse (P. E.), *Human Meaning of Social Change*, New York, Russell Sage Foundation, 1972.
- Campbell (A.), Converse (P. E.), Rodgers (W. L.), *The quality of American life: Perceptions, evaluations, and satisfactions*, New York, Russell Sage Foundation, 1976.
- Cantril (H.), *The Pattern of Human Concern*, New Brunswick, Rutgers University Press, 1965.
- Cobb (C. W.), « Measurement tools and the Quality of Life », *Redefining Progress*, juin 2000.
- Cummings (R., ed.), *Quality of Life Definition and Terminology: A Discussion Document from the International Society for Quality of Life Studies*, 1998.
- Dale (B.), « Subjective and Objective Social Indicateurs in Studies of Regional Social Well-being », *Regional Studies*, 14, 1980, p. 503-515.
- Delors (J.), *Les indicateurs sociaux, Futuribles-SEDEIS 1971*
- Diener (E.), « A Value Based Index for Measuring National Quality of Life », *Social Indicators Research*, 36, 1995, p. 107-127.
- Diener (E.), « Measuring Quality Of Life: Economic, Social, And Subjective Indicateurs », *Social Indicators Research*, 40 (1), 1997, p. 189-216.
- Galtung (J.), Wirak (A.), « Human Need, Human Rights and the Theories of Development », *Applicability of Social Indicators to National Planning in Thailand*, UNESCO Workshop, 1976.
- Gill (T.M.), Feinstein (A.R.), « A critical appraisal of the quality of quality of life measurements », *JAMA*, 272(8), 1994, p. 619-626
- Gurin (G.), Feld (S.), Veroff (J.), *Americans View their Mental Health. A Nationwide Interview Survey*, New York, Basic Books, 1960.
- Hagerty (M.), « Testing Maslow's Hierarchy of Needs: National Quality-of-Life Across Time », *Social Indicators Research*, 46 (3), 1999, p. 249-271.
- Harland (D.), *Social Indicators and the Measurement of Quality of Life*, Ottawa, Département d'expansion régionale, 1972.
- Headley (B.), Wearing (A. J.), *Understanding Happiness: A Theory of Subjective Well-Being*, Melbourne, Longman Cheshire, 1992.

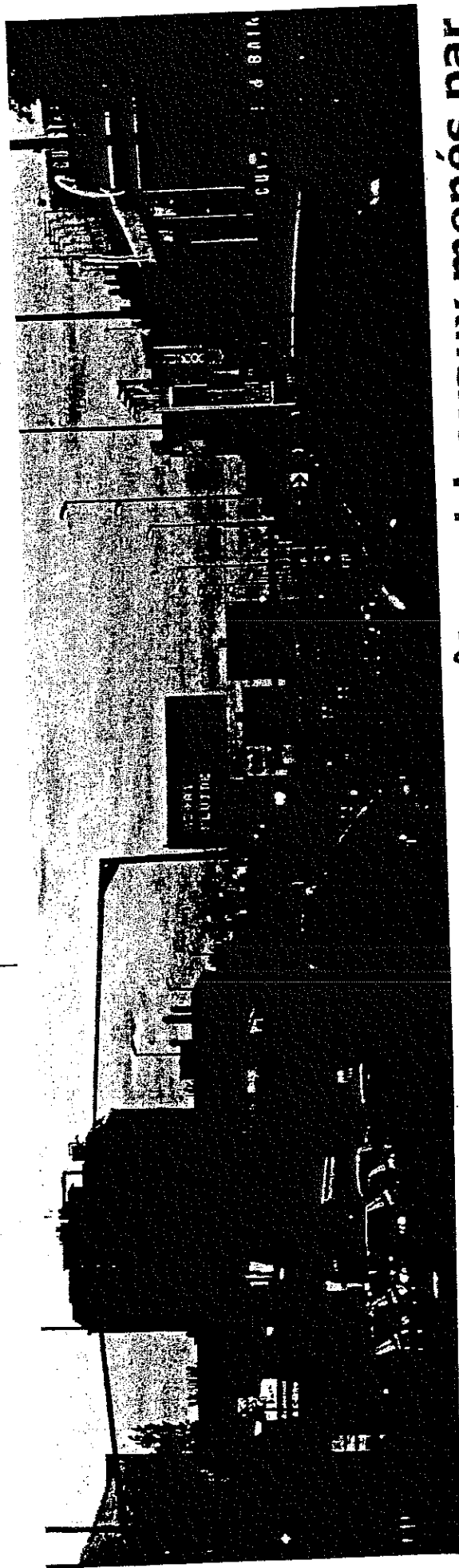
- Headey (B.), Wearing (A. J.), *Understanding Happiness: A Theory of Subjective Well-Being*, Melbourne, Longman Cheshire, 1992.
- Inglehart (R.), *The Silent Revolution*, Princeton, Princeton University Press, 1977.
- Land (K.C.), « Social Indicators », in Borgatta (E. F.), Montgomery (R. V.), eds., *Encyclopedia of Sociology*, New York, Macmillan, 2000.
- Liu (B. C.), *Quality of Life Indicators in U. S. Metropolitan Areas: a Statistical Analysis*, New York, Praeger Publishers, 1976.
- Maslow (A.), *Motivation and Personality*, New York, Harper & Row, 1954.
- Nussbaum (M.), Sen (A.), *The Quality of Life*, Oxford, Clarendon Press, 1993.
- OCDE, *Du bien-être des nations : le rôle du capital humain et social*, 2001.
- OCDE, *Indicateurs d'environnement urbain*, 1978.
- OCDE, *Panorama de la société: Les indicateurs sociaux de l'OCDE*, 2001.
- Perret (B.), « Indicateurs sociaux. Etat des lieux et perspectives », *Les papiers du Cerc*, n°2002-01, Janvier 2002.
- Racine (J.B.), *Qualité de la vie, bien-être et changement social. Vers une nouvelle géographie des espaces vécus et des rapports de l'homme au territoire*, Milan, Angeli, 1987.
- Rougerie (G.), *Les cadres de vie*, Paris, PUF, 1975.
- Schneider (A.), « The Quality of Life and Social Indicators Research », *Public Administration review*, 36, 1975, p. 297-305.
- Sen (A.), « Capability and Well-Being », in Nussbaum (M.), Sen (A.), eds, *The Quality of Life*, Oxford, Clarendon Press, 1993.
- Sen (A.), « La possibilité du choix social - Conférence Nobel », *Revue de l'OFCE*, n°70, juillet 1999.
- Sirgy (J.), « A Quality of life Theory Derived from Maslow's Developmental Perspective », *American Journal of Economics and Sociology*, 45 (3), 1986, p. 328-342.
- Spenehauer (V.), *L'évaluation des politiques publiques, avatar de la planification*, Thèse de science politique de l'université Grenoble II, 1998.
- Spilker (B.) et al., « Quality of life bibliography and indexes », *Medical Care*, 28, 1990, p. 1-77.
- Tobelem-Zanin (Ch.), *La qualité de la vie dans les villes françaises*, Mont-Saint-Aignan, Publications de l'Université de Rouen, 1995.
- UNION EUROPÉENNE - COMITÉ DES RÉGIONS, *Évaluer la qualité de vie dans les villes et les régions européennes : conceptualisation théorique, indicateurs classiques et innovants*, Luxembourg, Office des publications officielles des communautés européennes, 1999.
- Veenhoven (R.), « Quality-of-Life in Individualistic Society », *Social Indicators Research*, 48 (2), 1999, p. 159-188.

## ANNEXE 2

annexe à l'exposé de Philippe LOUCHART



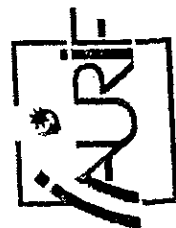
# La qualité de vie en Île-de-France



Enquêtes et travaux menés par  
l'Aurif abordant différents aspects  
de qualité de vie: quelques  
exemples, résultats et réflexions

Approches statistiques  
et thématiques

Philippe Louchart  
Démographe, Aurif



## [ Avoir ou être ;

### Indicateurs objectifs ou subjectifs ]

« **Qu'est-ce qui pour vous est le plus important pour être heureux ?** »

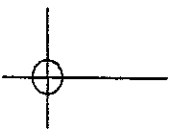
*Réponses des ouvriers, employés et agriculteurs  
significativement différentes des*

*Réponses des patrons, cadres et professions intermédiaires*

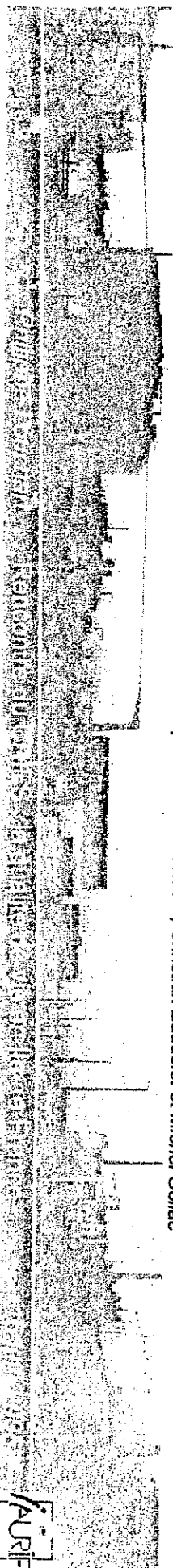
→ **Avoir : la santé, une famille, un travail, un boulot, un métier qui vous plaît** (le travail : condition du bonheur pour les uns, simple composante pour les autres), **une maison, un toit**

→ **Être : bien dans sa peau, libre, en harmonie**

→ **Faire ce dont on a envie, réussir, se réaliser**



Source : Insee, EPCV de janvier 1997, Insee Première n°560 : « Faut-il travailler pour être heureux ? », Christian Baudelot et Michel Gollac





[ Mesurer la qualité de vie ou la qualité du cadre de vie :  
une ambiguïté récurrente ]

La **qualité de vie** relève pour l'essentiel d'un **jugement entre une situation actuelle et une situation désirée** qui renvoie :

- Aux **caractéristiques des individus** : âge, genre, milieu social, statut vis-à-vis de l'activité (étudiants, actifs occupés, chômeurs, inactifs, retraités), famille, état de santé, etc
- Aux **caractéristiques de l'environnement** dans lequel vivent ces personnes (cadre de vie) : logement, quartier, ville, ...
- Aux **préférences individuelles**, aux aspirations et valeurs
- Aux **dynamiques en cours** : trajectoire personnelle, évolution récente de l'environnement et des politiques menées

Un individu qui dispose des mêmes ressources de base qu'un autre n'en retirera pas forcément le même niveau de bien-être

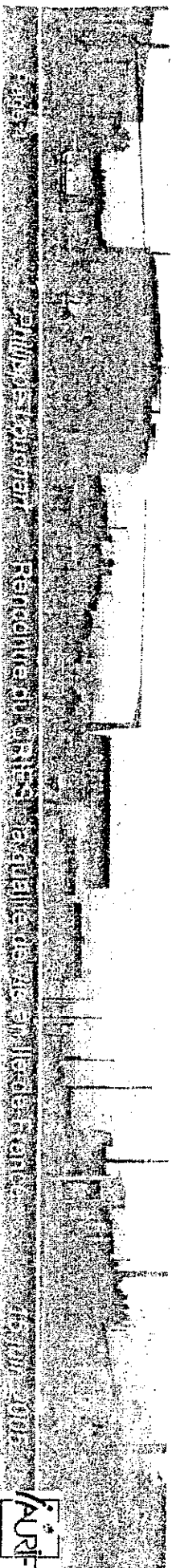
**[ Mieux connaître, mieux mesurer, pour ... mieux agir**

**... et faire en sorte que chacun vive mieux là où il réside ? ]**

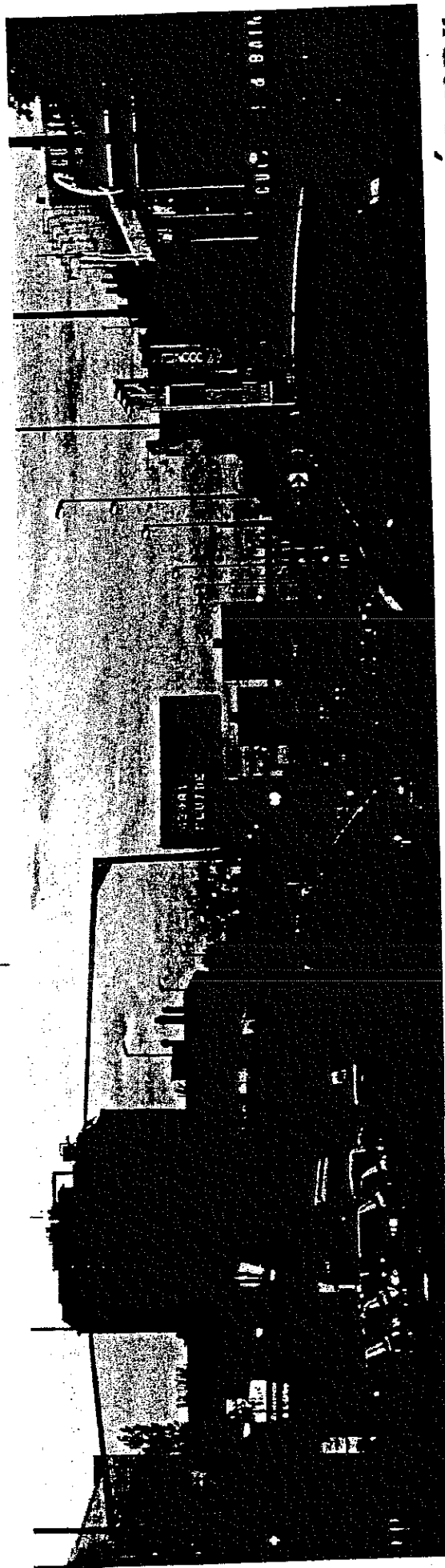
**Trois types d'objectifs aux enquêtes et travaux de l'Aurif évoqués ici :**

- Aborder plus finement la géographie**  
**Enquêtes de type EPCV ciblées (habitants des ZUS et des VN)**
- Mieux appréhender certaines composantes de la qualité de vie**  
**Meilleure connaissance du thème de la sécurité à travers la**  
**déclinaison en Île-de-France des enquêtes de victimation**
- Approfondir la question des échelles et des indicateurs :**  
**exemples autour de la question du logement, du bruit, de la**  
**densité et des migrations**

**Parmi les traits communs à ces travaux : collecter et confronter**  
**données objectives et informations subjectives à différentes échelles**  
**Qualité de vie : Attribut des territoires et/ou des personnes ?**



# La qualité de vie en Île-de-France

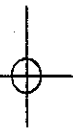


1. Aborder  
plus finement  
la géographie

Enquêtes et travaux menés par  
l'Aurif abordant différents aspects  
de qualité de vie: quelques  
exemples, résultats et réflexions



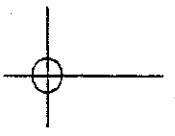
# Les habitants des zones urbaines sensibles d'Île-de-France et leur quartier : l'enquête « ZUS » de l'IAURIF ]



→ Enquête réalisée entre juin et juillet 2004

→ Échantillon :

- ↳ 2 420 interviews dont 700 en face à face et le reste par téléphone
- ↳ Champ : la population de 15 ans ou plus des ZUS franciliennes
- ↳ Enquête de la méthode des quotas :
  - ↳ Socio-Géographiques : ZFU-hors ZFU ; ZUS selon le niveau de chômage ; Paris, petite couronne, grande couronne
  - ↳ Socio-économiques : sexe, âge, activité, taille du ménage, nationalité
- ↳ Questionnaire reprenant des questions de l'enquête EPCV de l'Insee, « Vous et votre quartier » de 2001



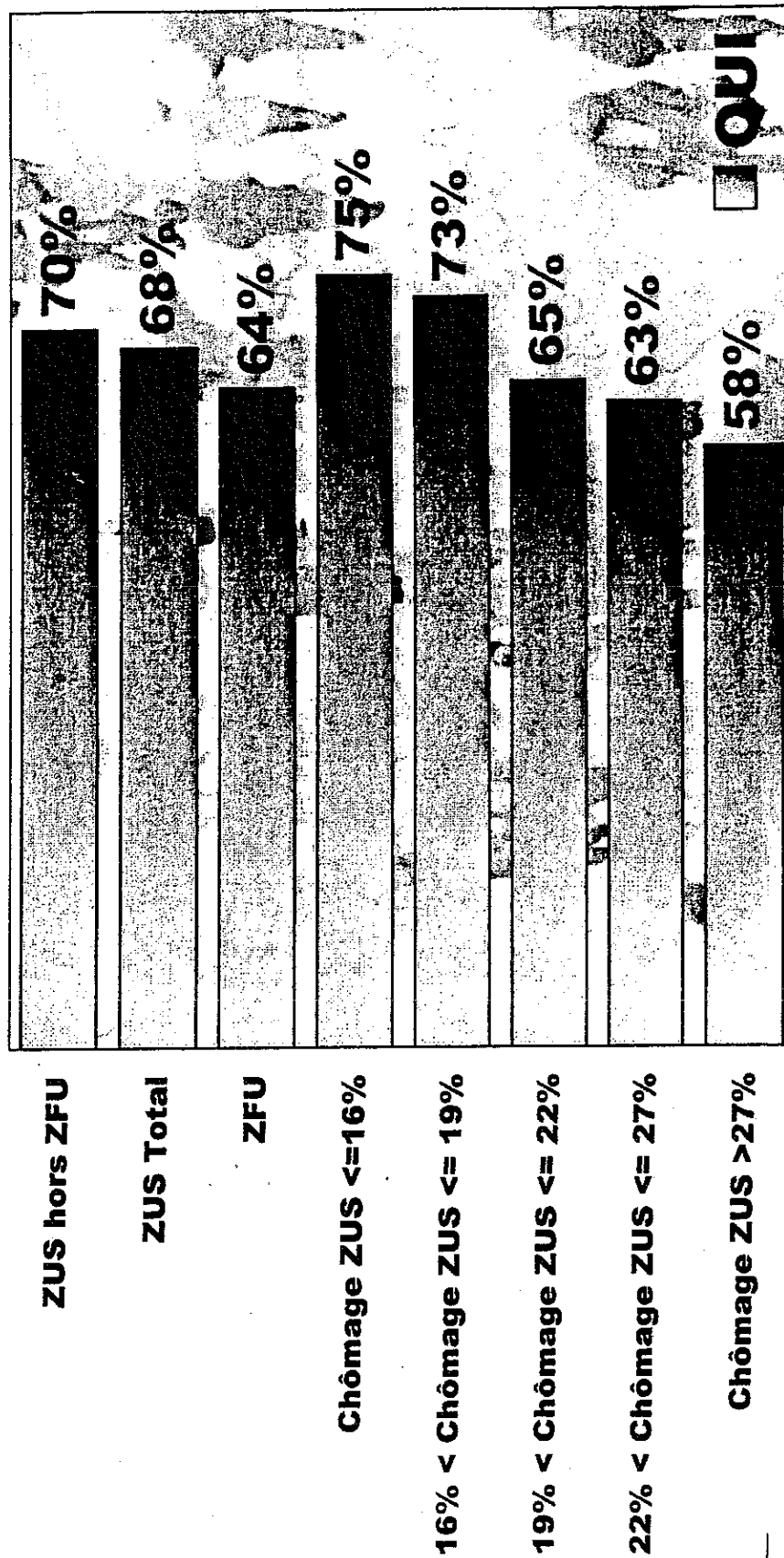
Aborder plus finement la géographie

Mieux appréhender certaines composantes de la qualité de vie

La question des échelles et des indicateurs



[ A propos de votre quartier, êtes-vous d'accord avec la proposition suivante : il est agréable ]



Source : INUR, enquête ZUS-qualité, 2420 interviews dont 700 en face à face, juin à juillet 2004

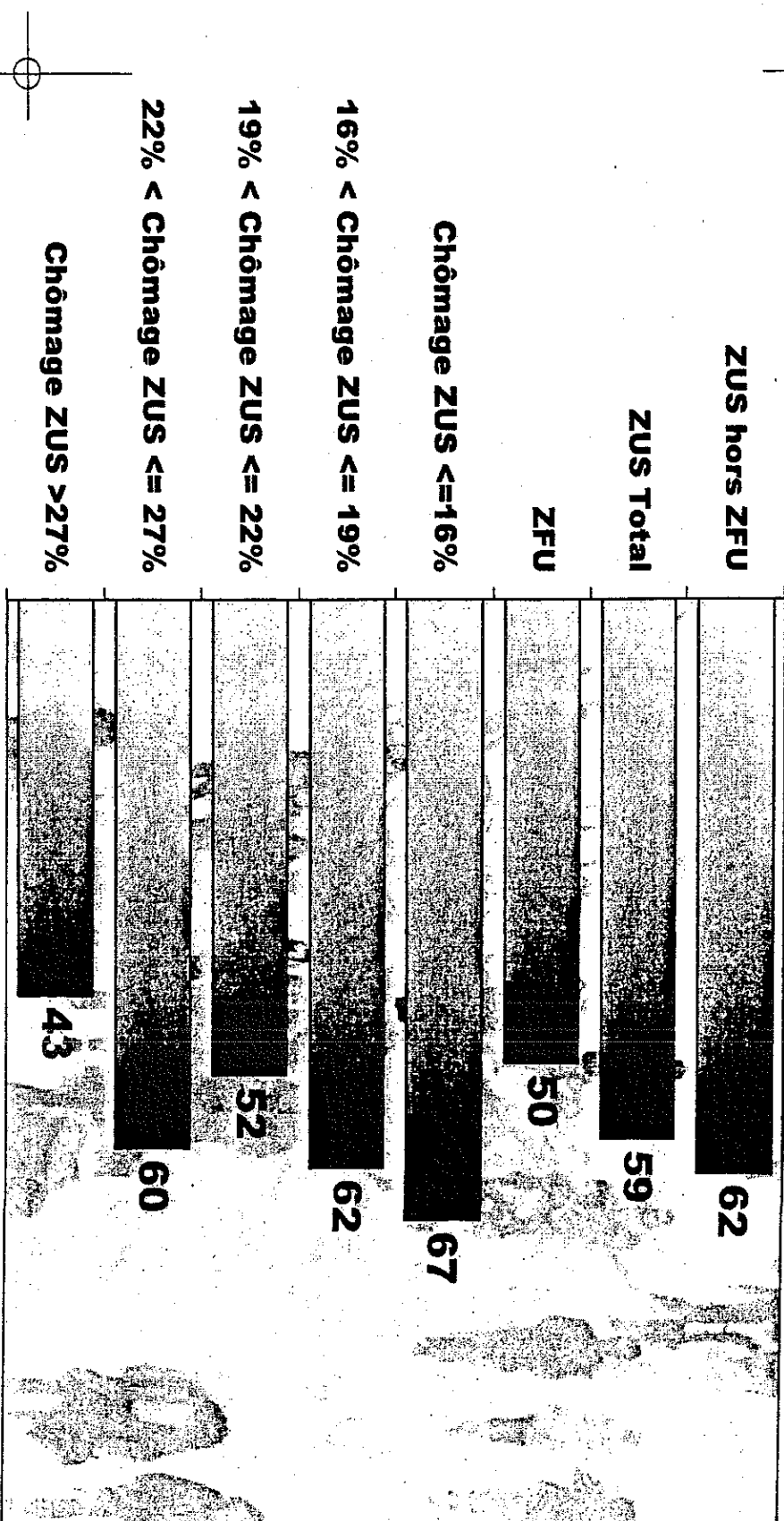
Aborder plus finement la géographie

Mieux appréhender certaines composantes de la qualité de vie

La question des échelles et des indicateurs

# [ Satisfaction exprimée à l'égard du quartier ]

Par rapport à votre quartier, êtes-vous très satisfait, plutôt satisfait, peu satisfait, pas satisfait du tout ?



Source : IAU/RIE, Enquête ZUS-IAURIF, 2420 interviews dont 700 en face à face, juin à juillet 2004

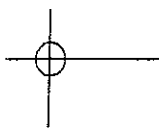
Aborder plus finement la géographie

Mieux appréhender certaines composantes de la qualité de vie

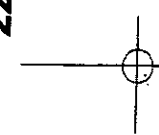
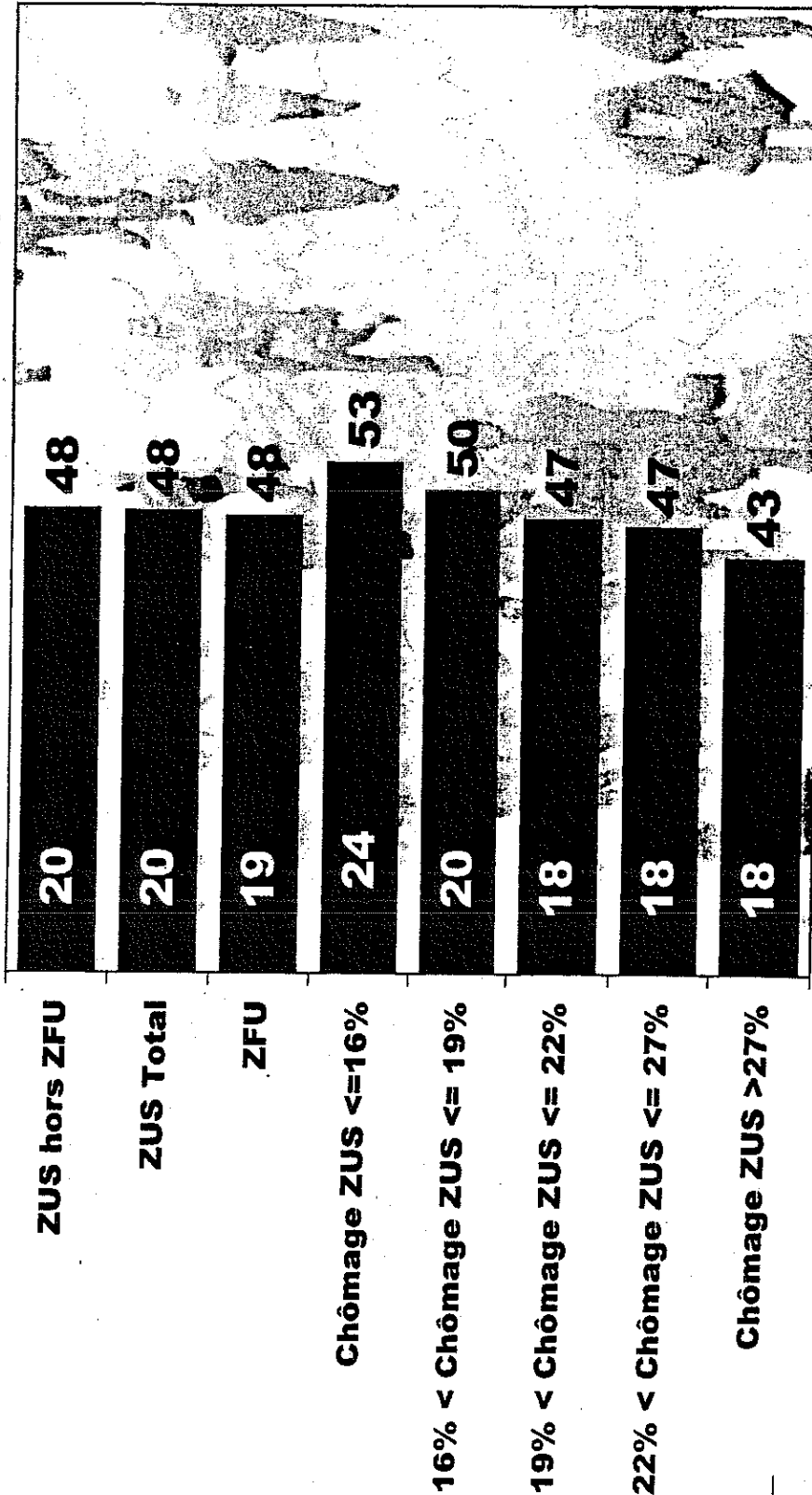
La question des échelles et des indicateurs



# [ Choix du quartier ]



**Avez-vous choisi le quartier dans lequel vous vivez ?  
Complètement, plutôt oui, plutôt non, pas du tout ?**

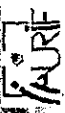


Source : IAU90 - Enquête ZUS-UNDF, 2169 interviews dont 760 en face à face, juin à juillet 2004

**Aborder plus finement la géographie**

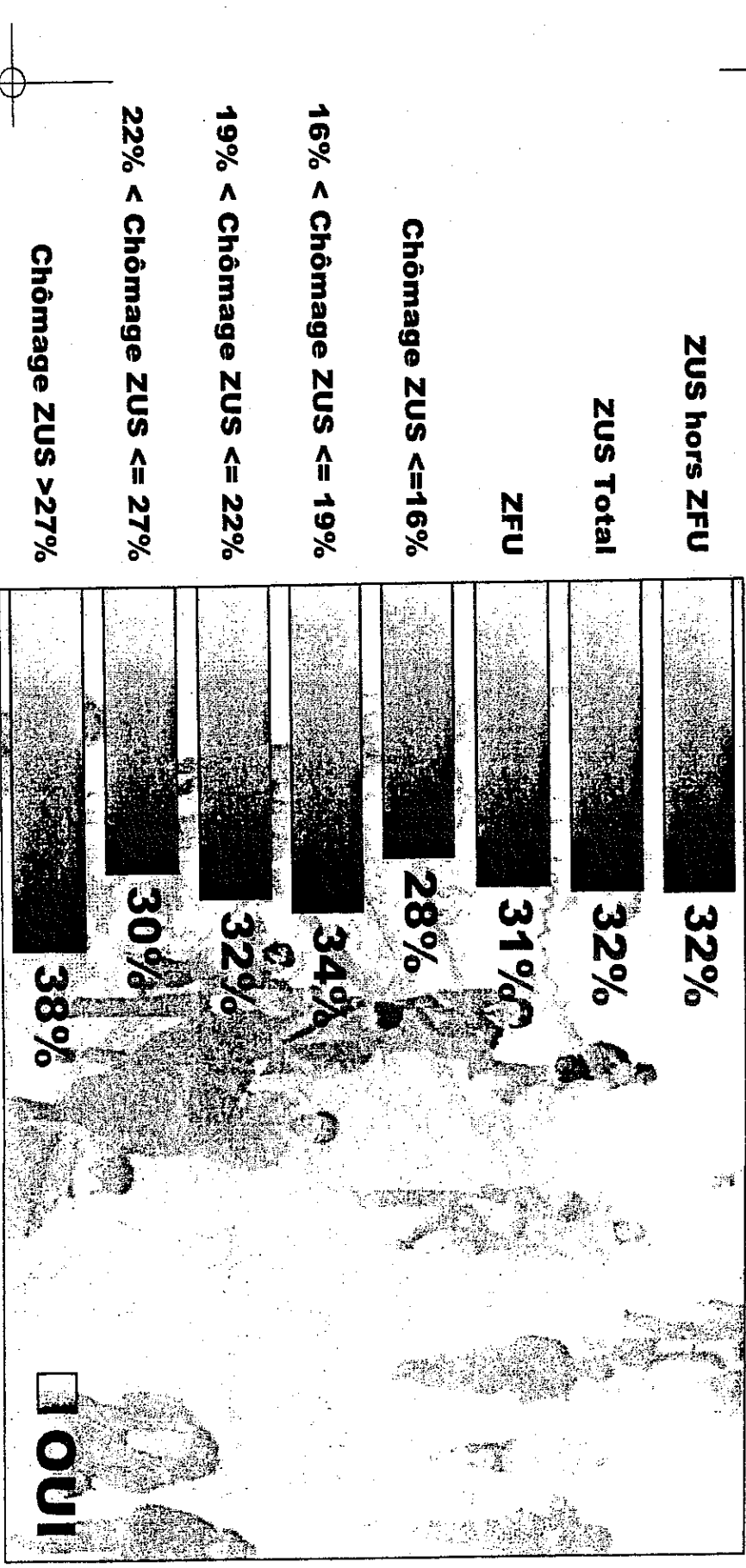
**Mieux appréhender certaines composantes de la qualité de vie**

**La question des échelles et des indicateurs**



# [ Opinions positives quant à l'évolution récente du quartier ]

Depuis quelques années, pensez-vous que la situation de votre quartier ... s'est améliorée



Source : IAUURIF, Enquête ZUS-IAURIF, 2420 interviews dont 700 en face à face, juin à juillet 2004

Aborder plus finement la géographie

Mieux appréhender certaines composantes de la qualité de vie

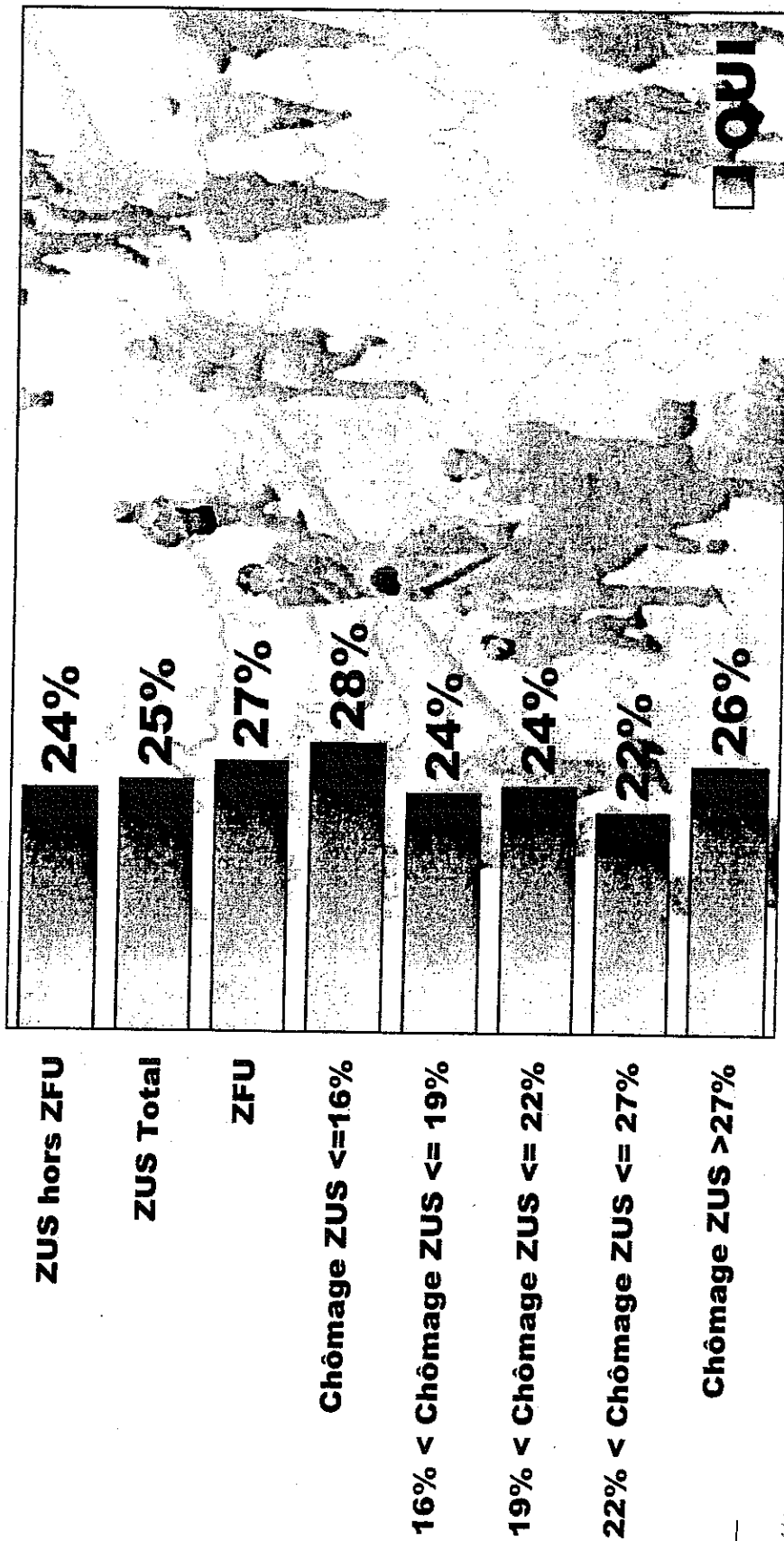
La question des échelles et des indicateurs





# [ Opinions négatives quant à l'évolution récente du quartier ]

Depuis quelques années, pensez-vous que la situation de votre quartier ... s'est détériorée



Source : MURP, Enquête de la UMR, 2420 interviews dans 700 en face à face, juin à juillet 2004

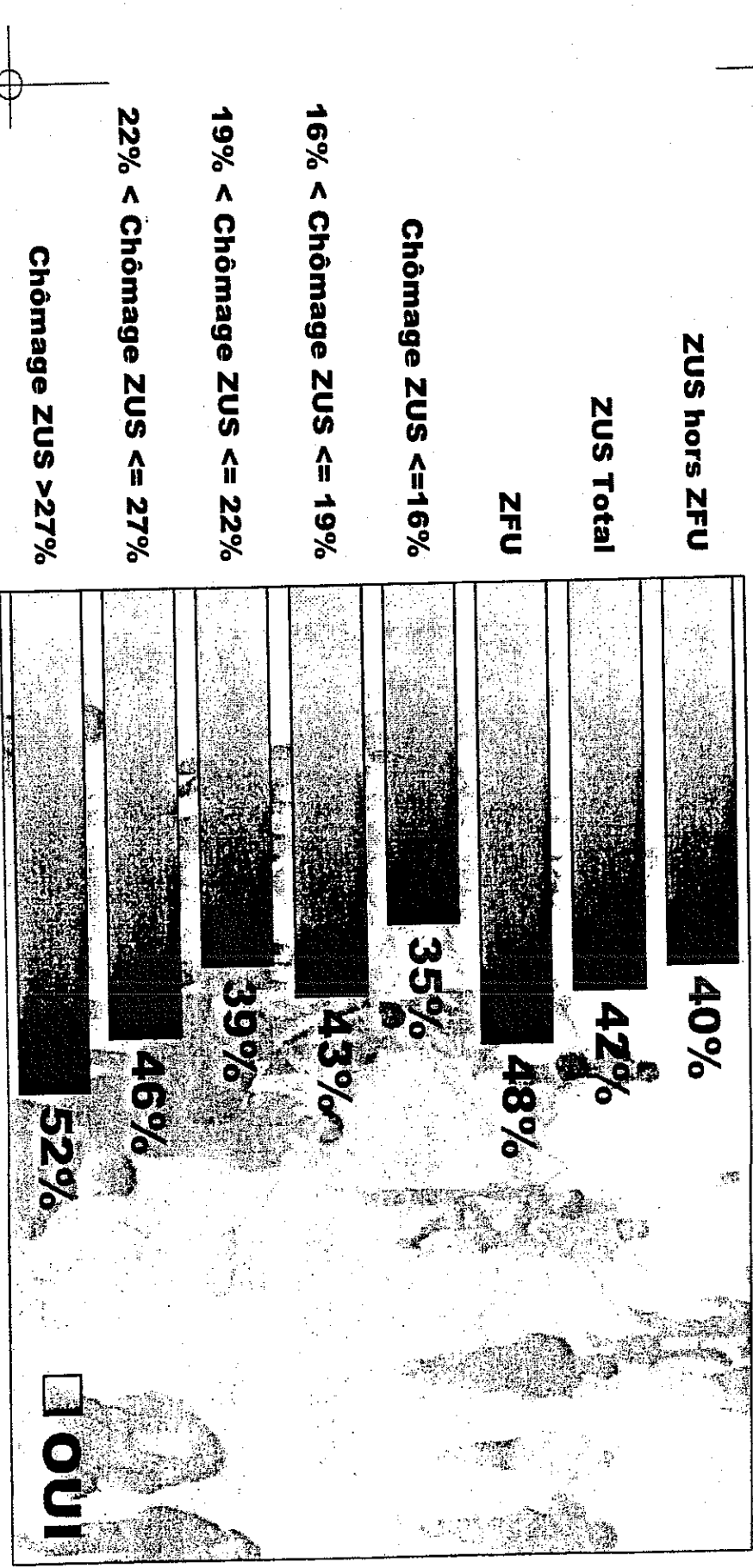
Aborder plus finement la géographie

Mieux appréhender certaines composantes de la qualité de vie

La question des échelles et des indicateurs

# [ Opinions positives quant à l'évolution à venir du quartier ]

Dans les années à venir, pensez-vous que la situation de votre quartier ... va s'améliorer



Source : IAUJRF, Enquête ZUS-IAURIF, 2420 interviews dont 700 en face à face, juin à juillet 2004

Aborder plus finement la géographie

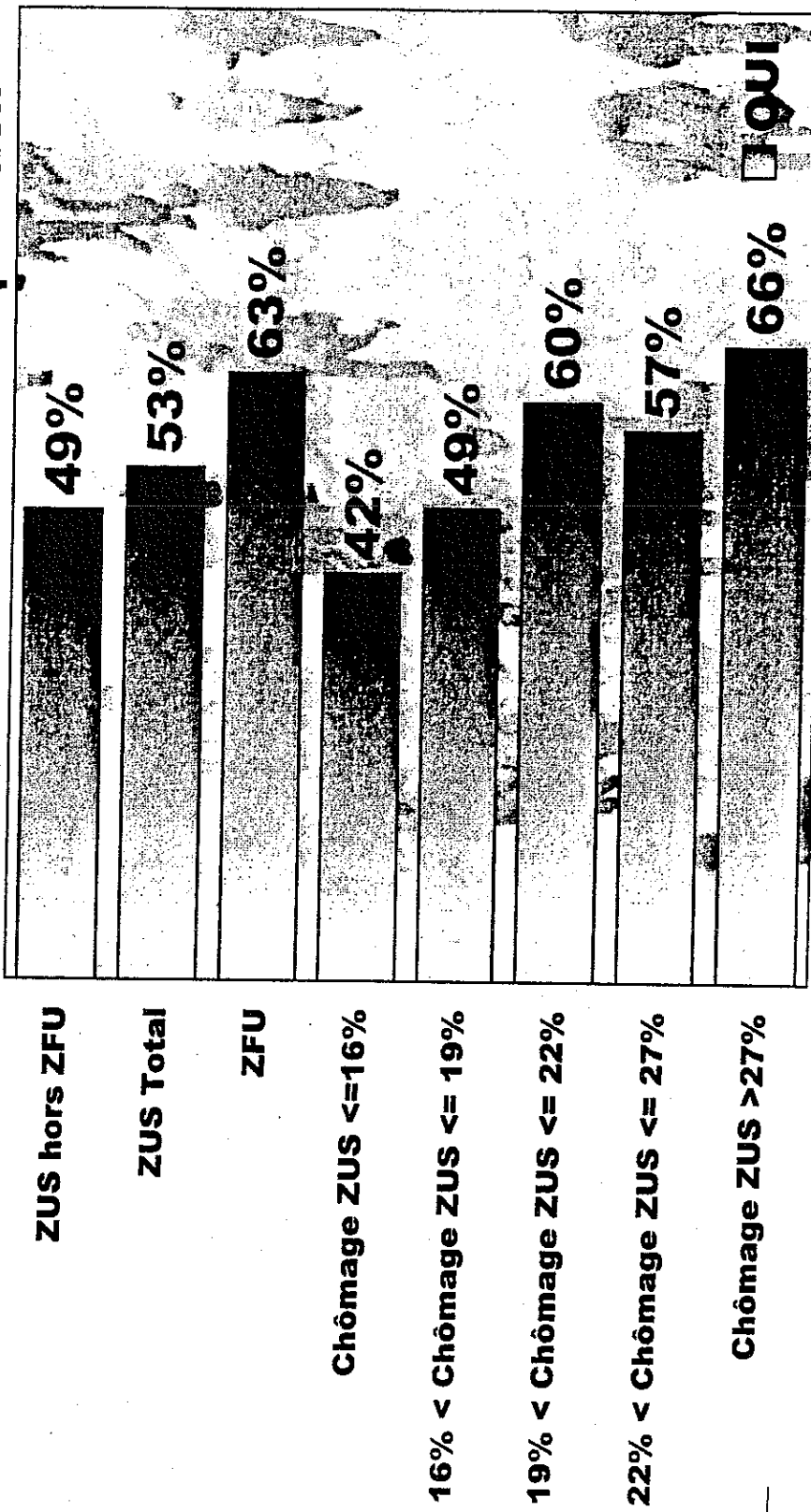
Mieux appréhender certaines composantes de la qualité de vie

La question des échelles et des indicateurs



# [ Réputation du quartier ]

A propos de votre quartier, êtes-vous d'accord avec la proposition suivante: il a mauvaise réputation



Source : INSEE, enquête ZUS-FAURIF, 2420 interviews de 700 en face à face, fin à juillet 2004

Aborder plus finement la géographie

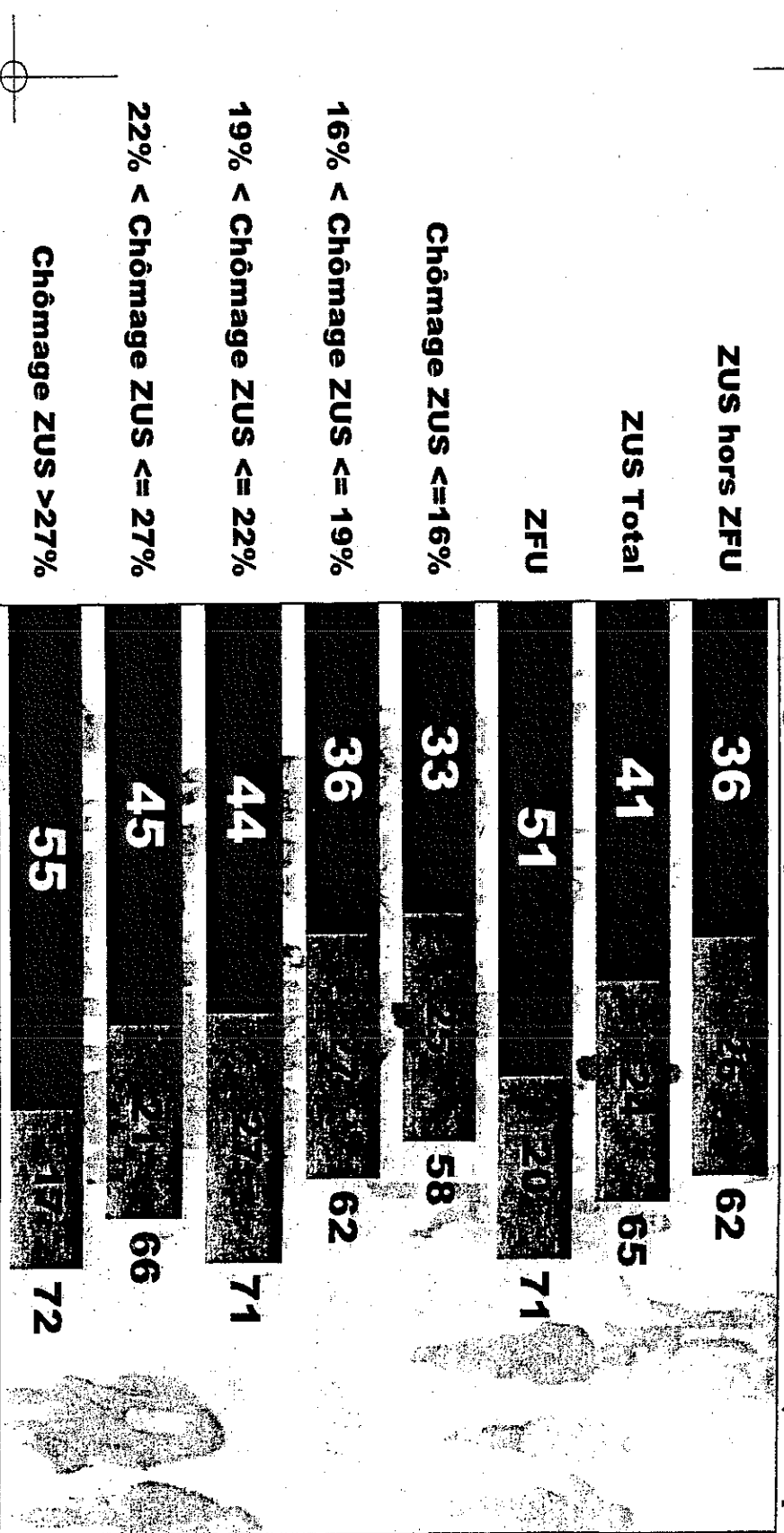
Mieux appréhender certaines composantes de la qualité de vie

La question des échelles et des indicateurs

# [ L'image du quartier à améliorer ]

Estimez-vous qu'il est nécessaire d'améliorer

l'image du quartier ? Oui tout à fait, oui plutôt



Source : LAURIF. Enquête ZUS-LAURIF. 2120 interviews dont 700 en face à face, juin à juillet 2004

Aborder plus finement la géographie

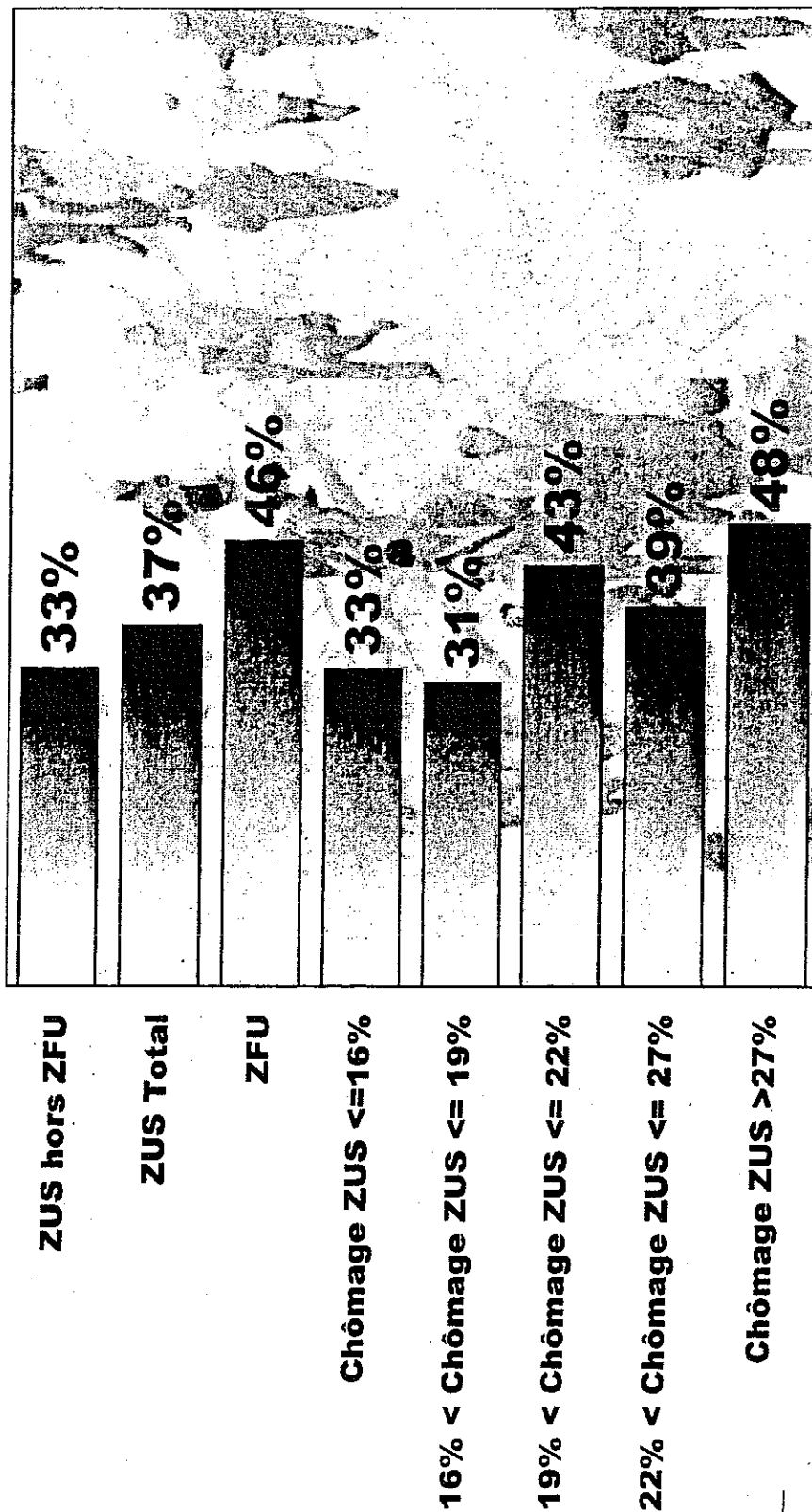
Mieux appréhender certaines composantes de la qualité de vie

La question des échelles et des indicateurs

# [ La sécurité du quartier à améliorer ]

Quels problèmes dans votre quartier vous préoccupent le plus ?

## Le manque de sécurité



Source : PAFRIC, enquête ZUS-Indisr, 2420 interviews dont 163 en face à face, juin à juillet 2004

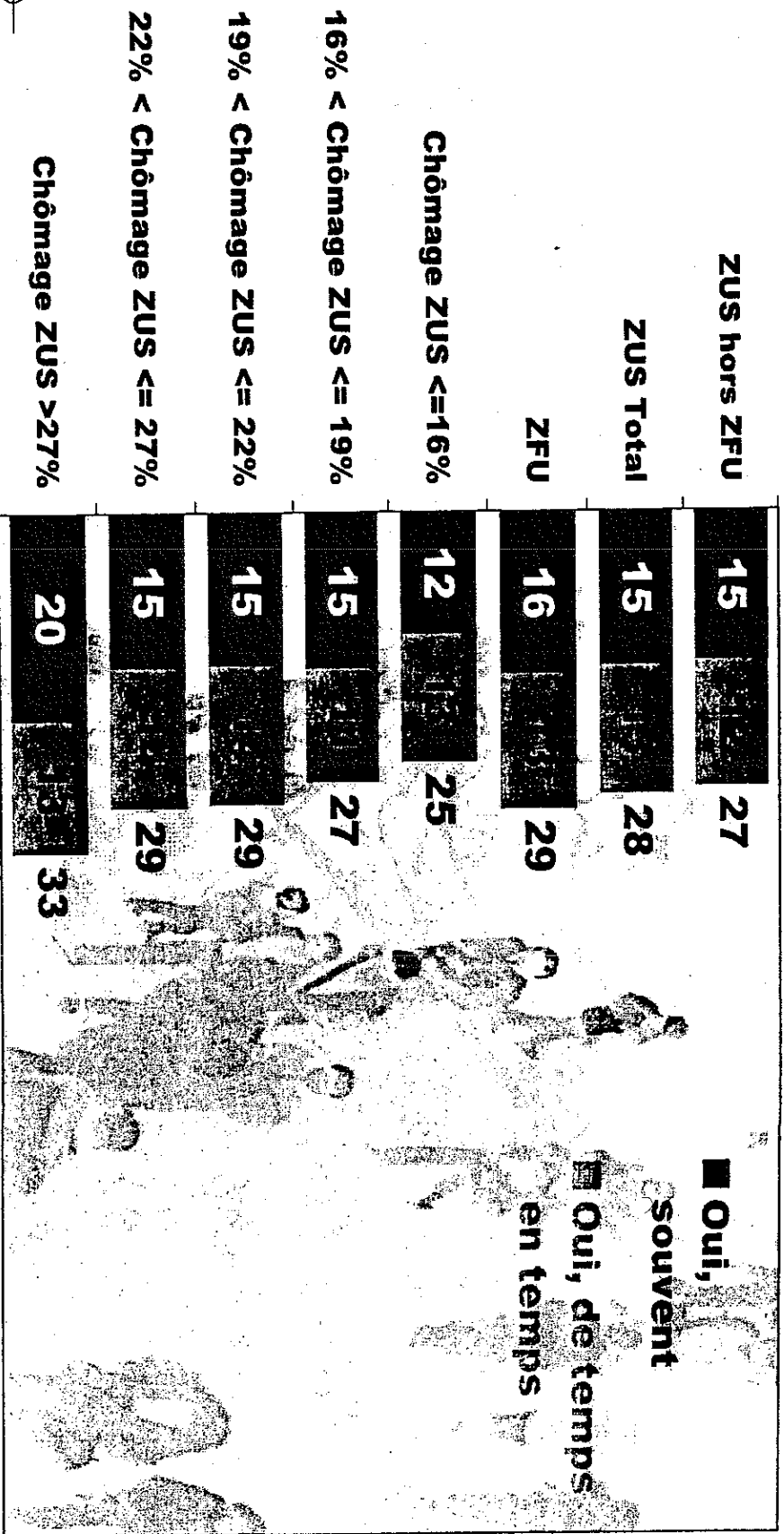
Aborder plus finement la géographie

Mieux appréhender certaines composantes de la qualité de vie

La question des échelles et des indicateurs

# [ Gêne exprimée à l'égard du bruit des transports ]

Lorsque vous êtes chez vous, vous arrive-t-il d'être gêné, pour lire ou vous reposer, par le bruit de la circulation ... ?



Source : IAUFRF, Enquête ZUS-IAURIF, 2420 interviews dont 700 en face à face, juin à juillet 2004

Aborder plus finement la géographie

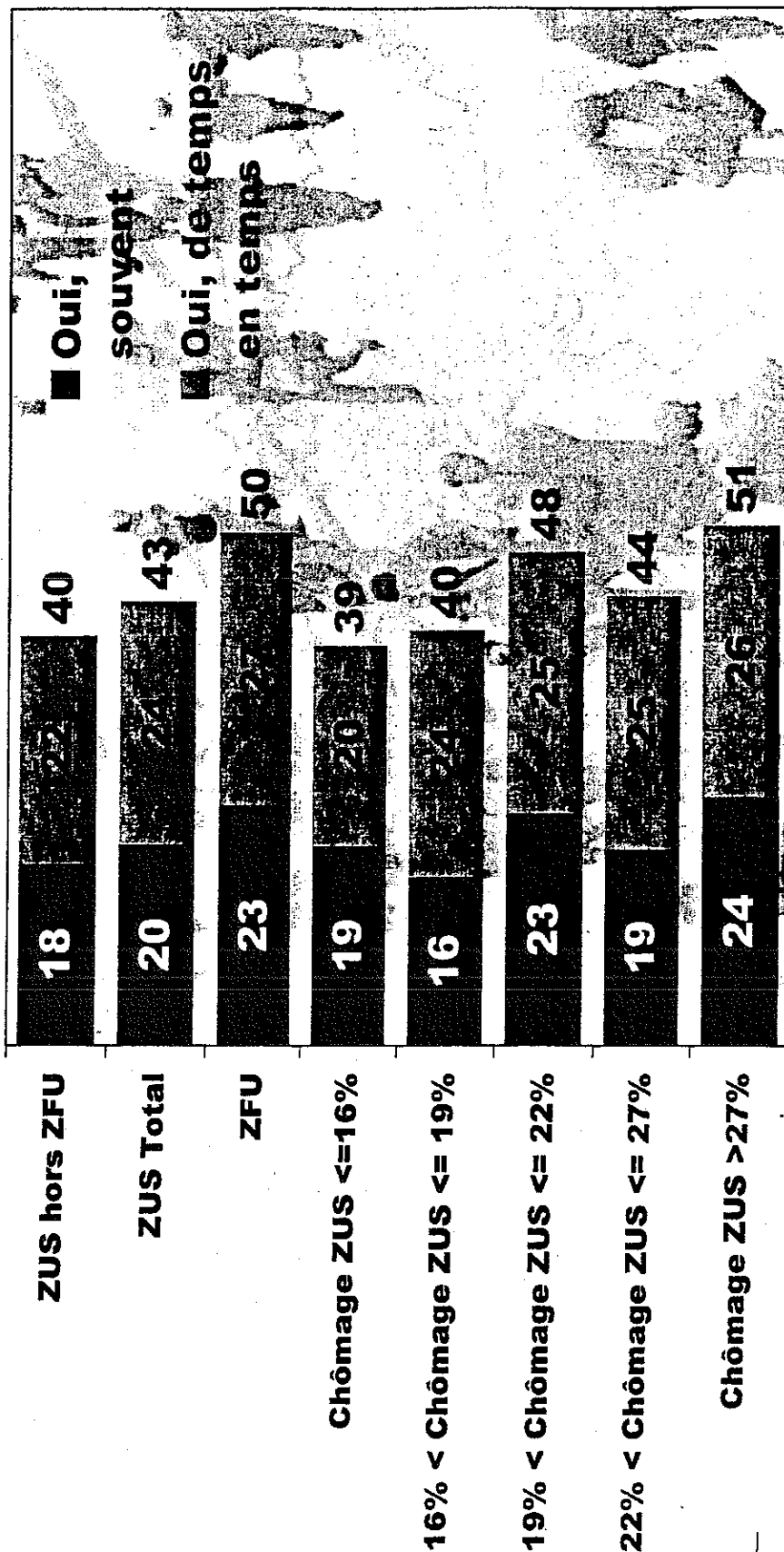
Mieux appréhender certaines composantes de la qualité de vie

La question des échelles et des indicateurs



# [ Gêne exprimée à l'égard du bruit des voisins ]

Lorsque vous êtes chez vous, vous arrive-t-il d'être gêné, pour lire ou vous reposer, par le bruit des voisins ... ?



Source : BATHUR, enquête ZUS-BATHUR, 2420 interviews dont 700 en face à face, juin à juillet 2004

Aborder plus finement la géographie

Mieux appréhender certaines composantes de la qualité de vie

La question des échelles et des indicateurs



# [ Enquête « ZUS IAURIF » : Satisfaction à l'égard du quartier ]

## Enquête "ZUS IAURIF (2004)" : Probabilité d'être satisfait de son quartier

(Résultats de la régression logistique) Probabilité de référence = 55 %

	-20	-15	-10	-5	0	5	10	15	20
<b>Localisation ZUS</b>	Ile-de-France hors Paris					Paris			
<b>Chomage &gt; 27 %</b>	Chomage [22-27%]					Chomage <= 16 %			
<b>Maitrise langue française</b>	Oui					Non maîtrise			
<b>Genre</b>	Homme					Femme			
<b>Type de ménage</b>	Couple avec enfant					Soleil Couple sans enfant			
<b>Ancienneté ds logement</b>	Arrivée > 5 ans					Arrivée [3-5 ans]			
<b>Diplômes</b>	CAP, BEP ou Bac					3ème ou moins Etudes supérieures			
<b>Activité</b>	Actif occupés					Inactif Chômeur			
<b>Age</b>	40-59 ans					25-39 ans 15-24 ans >= 60 ans			
<b>Revenu</b>	12 200 à 18 300€/an					Refus < 12 200€/an 18 300 à 27 450€/an > 27 450€/an NSP			

Aborder plus finement la géographie

Mieux appréhender certaines composantes de la qualité de vie

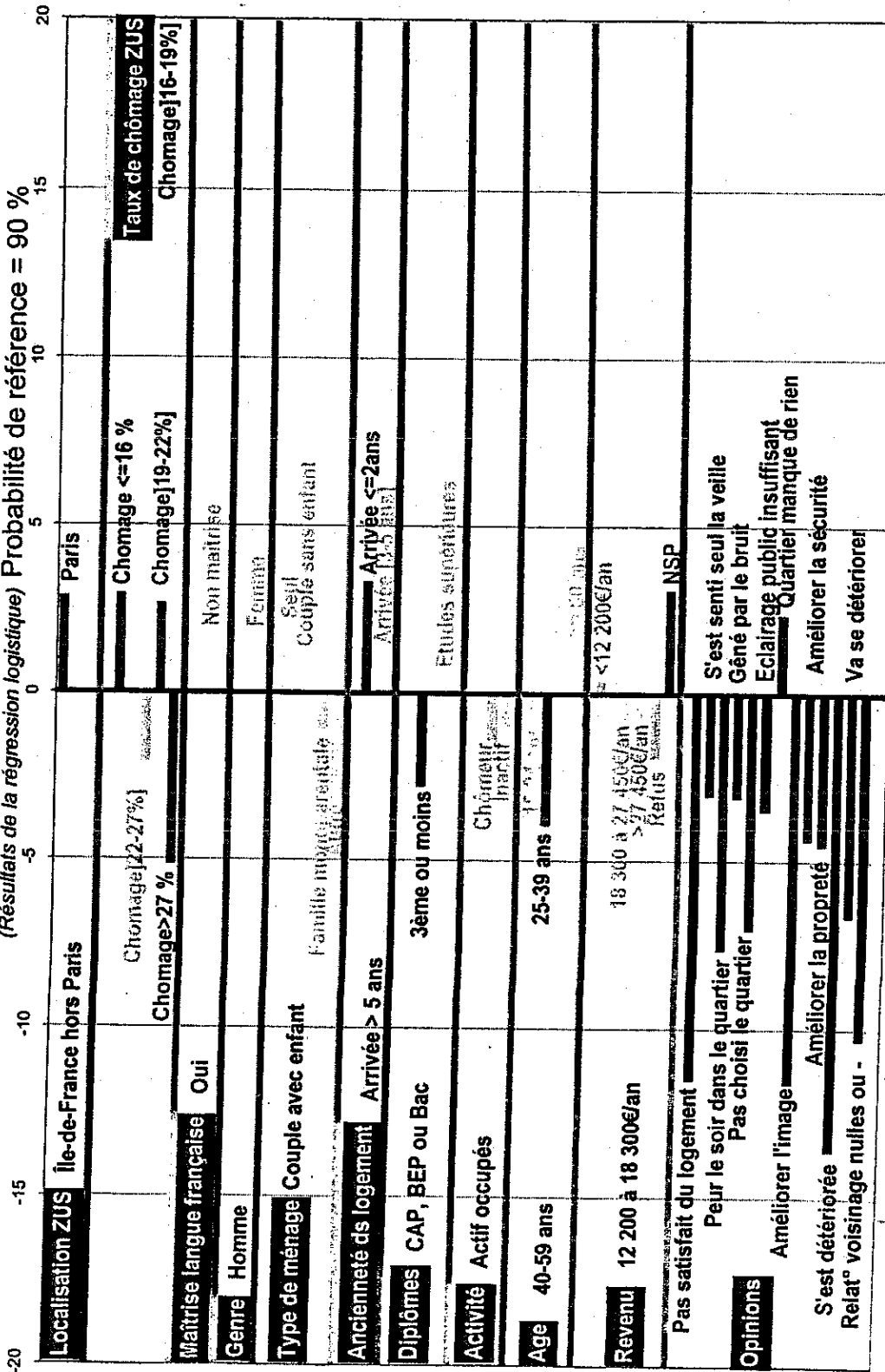
La question des échelles et des indicateurs





# [ Enquête « ZUS IAURIF » : Satisfaction à l'égard du quartier ]

**Enquête "ZUS IAURIF (2004)" : Probabilité d'être satisfait de son quartier**  
 (Résultats de la régression logistique) Probabilité de référence = 90 %

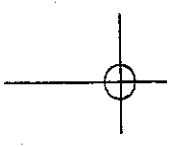


Aborder plus finement la géographie

Mieux appréhender certaines composantes de la qualité de vie

La question des échelles et des indicateurs

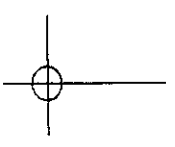
# [ Quelques pistes pour celles et ceux qui voudraient aller plus loin ]



→ Possibilités d'aller plus loin dans le rôle des facteurs d'environnement grâce à l'analyse multinationale. Présentation générale très bien faite sans être trop technique par Daniel Delaunay  
[http://ceped.cirad.fr/IMG/pdf/presentationgene\\_formation\\_reciproque.pdf](http://ceped.cirad.fr/IMG/pdf/presentationgene_formation_reciproque.pdf)

→ Exemple d'utilisation et type de résultats obtenus grâce à cette approche  
**The Los Angeles Family and Neighborhood Survey**  
initié par la Rand corporation en partenariat avec UCLA  
<http://www.lasurvey.rand.org/publications.htm>


→ Présentation des premiers résultats dans le prochain  
**Supplément Habitat des Cahiers de l'IAURIF de juin 2005**  
par Brigitte Guigou et Estelle Kessler



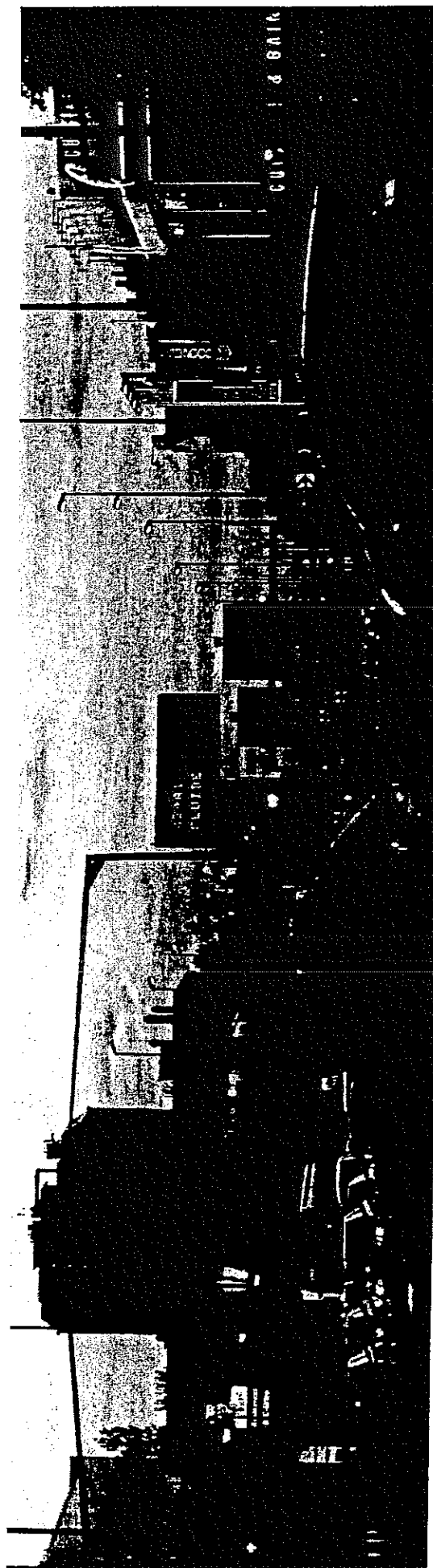
**Aborder plus finement la géographie**

**Mieux appréhender certaines composantes de la qualité de vie**

**La question des échelles et des indicateurs**



# La qualité de vie en Île-de-France



2. Mieux appréhender  
certaines composantes  
de la qualité de vie

Enquêtes et travaux menés par  
l'Aurif abordant différents aspects  
de qualité de vie: quelques  
exemples, résultats et réflexions



## [ Les enquêtes franciliennes de victimation ]

→ Enquêtes réalisées en janvier 2001, 2003 et 2005, par téléphone

→ Échantillon :

↳ 10 500 enquêtés âgés de 15 ans et plus

↳ représentativité de la population des ménages des départements franciliens par sexe, âge, actif / non actif

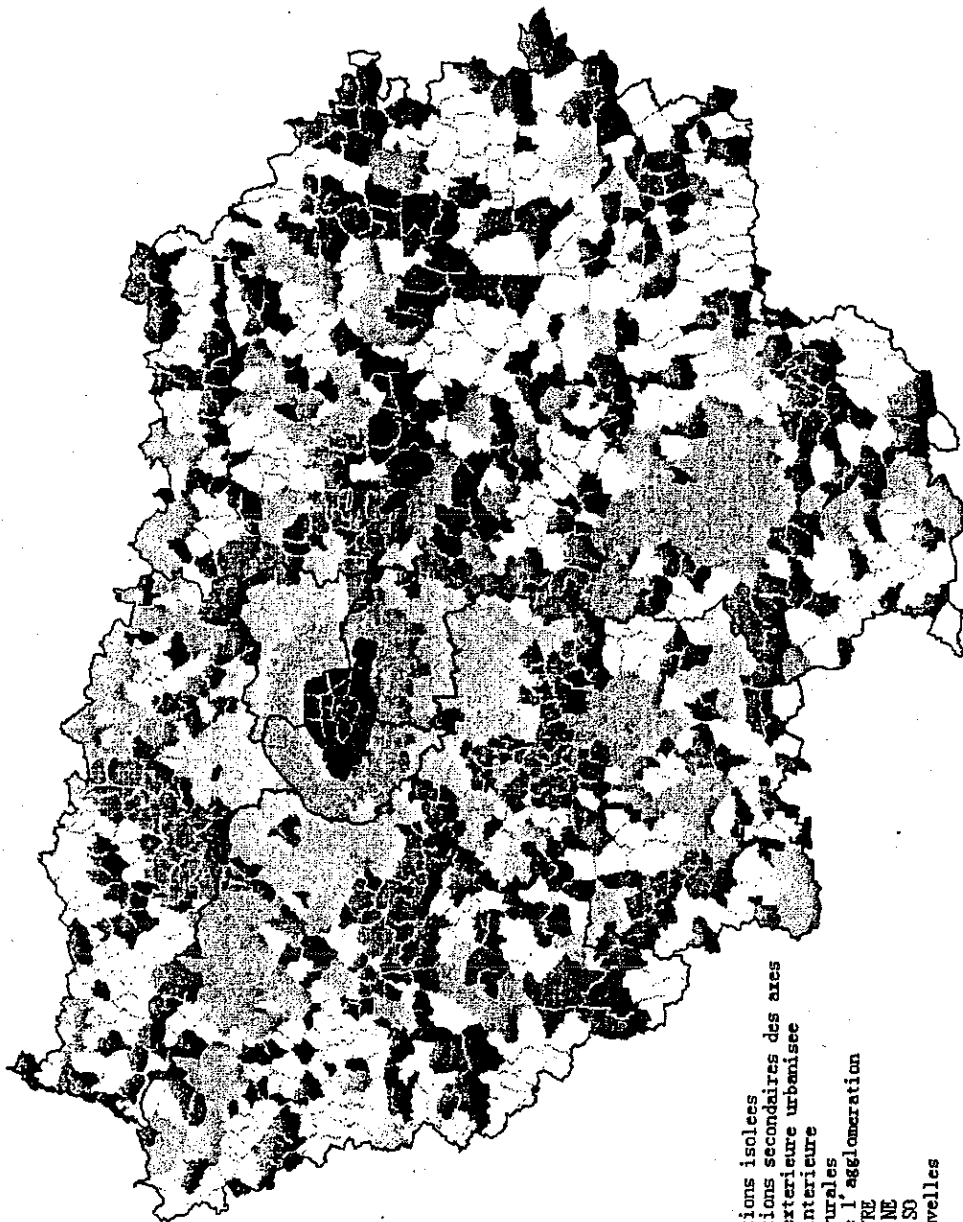
→ Victimations subies durant les trois années précédentes

Aborder plus  
finement la  
géographie

Mieux appréhender  
certaines composantes  
de la qualité de vie

La question des  
échelles et des  
indicateurs

# [ 823 communes touchées par l'enquête en 2003 ]



- Agglomérations isolées
- Agglomérations secondaires des axes
- Banlieue extérieure urbanisée
- Banlieue intérieure
- Communes rurales
- Franges de l'agglomération
- PARIS CENTRE
- PARIS N - NE
- PARIS S - SO
- Villes nouvelles

Source : IAURIF – enquête « victimation et insécurité en Île-de-France » 2003

**Aborder plus  
finement la  
géographie**

**Mieux appréhender  
certaines composantes  
de la qualité de vie**

**La question des  
échelles et des  
indicateurs**

## [ Les thèmes abordés dans l'enquête ]

- **Caractéristiques individuelles, mode de vie, cadre de vie, opinions ...**
- **Le sentiment d'insécurité**
- Les victimations subies durant les trois dernières années :
  - ↳ **Victimations personnelles** (agressions tout venant, par un proche ou sexuelles et vols sans violence)
  - ↳ **Victimations ménages** (vols de voitures, dégradations ou destructions de voitures, vols à la roulotte, vols de 2 roues et cambriolages)
- Si victimation, détail sur les circonstances, conséquences, recours ...

Aborder plus  
finement la  
géographie

Mieux appréhender  
certaines composantes  
de la qualité de vie

La question des  
échelles et des  
indicateurs

## [ Le sentiment d'insécurité ]

Le sentiment d'insécurité s'évalue :

→ à travers **la préoccupation envers la délinquance**  
comme problème social,

→ et à partir des différentes **peurs exprimées**  
à l'égard de la délinquance :

- ◆ peur chez soi,
- ◆ peur dans son quartier en soirée,
- ◆ peur dans les transports publics
- ◆ peur pour ses enfants

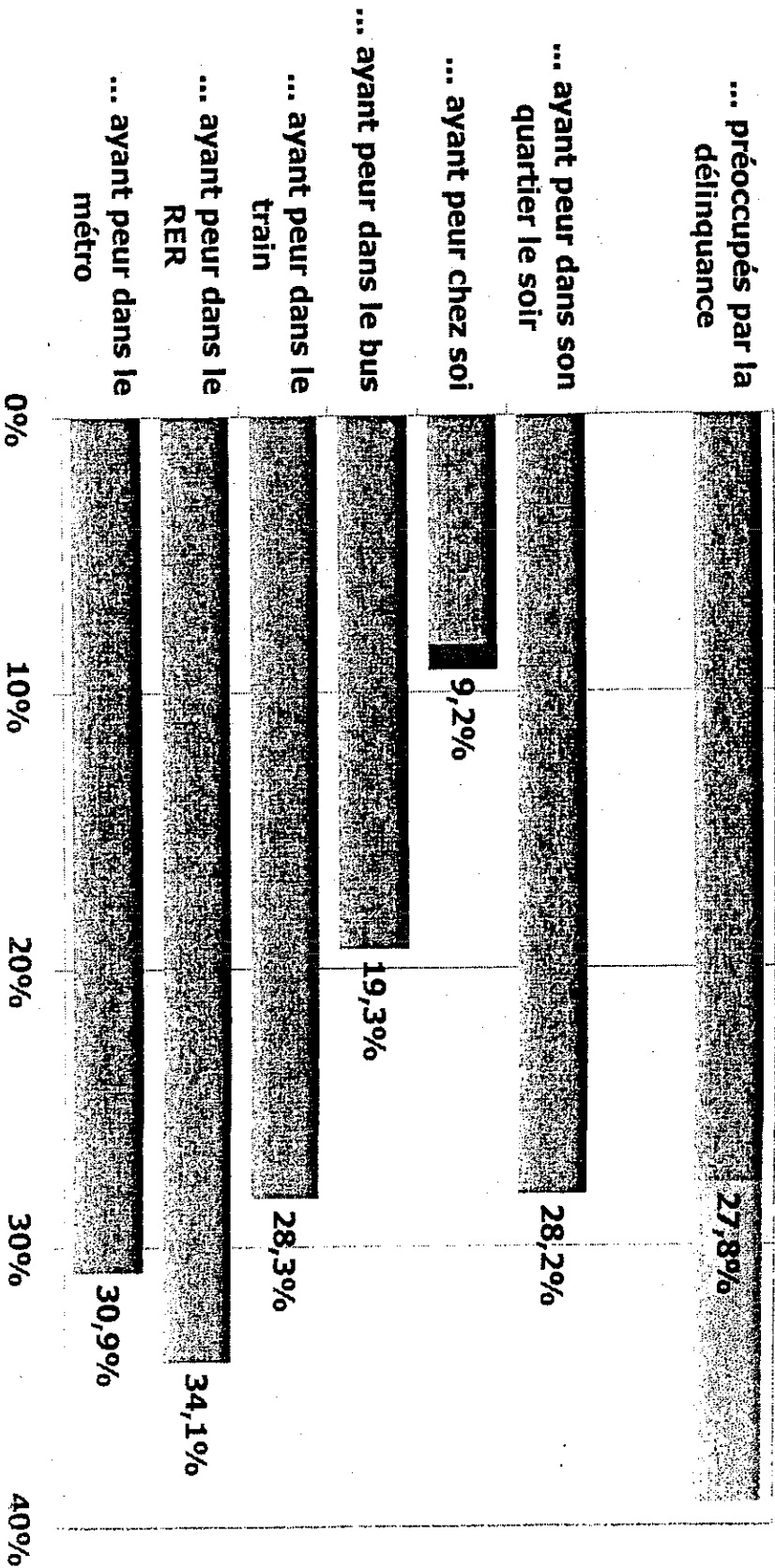
Aborder plus  
finement la  
géographie

Mieux appréhender  
certaines composantes  
de la qualité de vie

La question des  
échelles et des  
indicateurs



# [ Peurs et préoccupation sécurité des Franciliens en janvier 2003 et évolution depuis janvier 2001 ]



■ déficit par rapport à l'enquête 2001  
 ■ surplus par rapport à l'enquête 2001

Source : IAUJF - enquêtes « victimation et insécurité en Ile-de-France » 2001 & 2003

**Aborder plus finement la géographie**

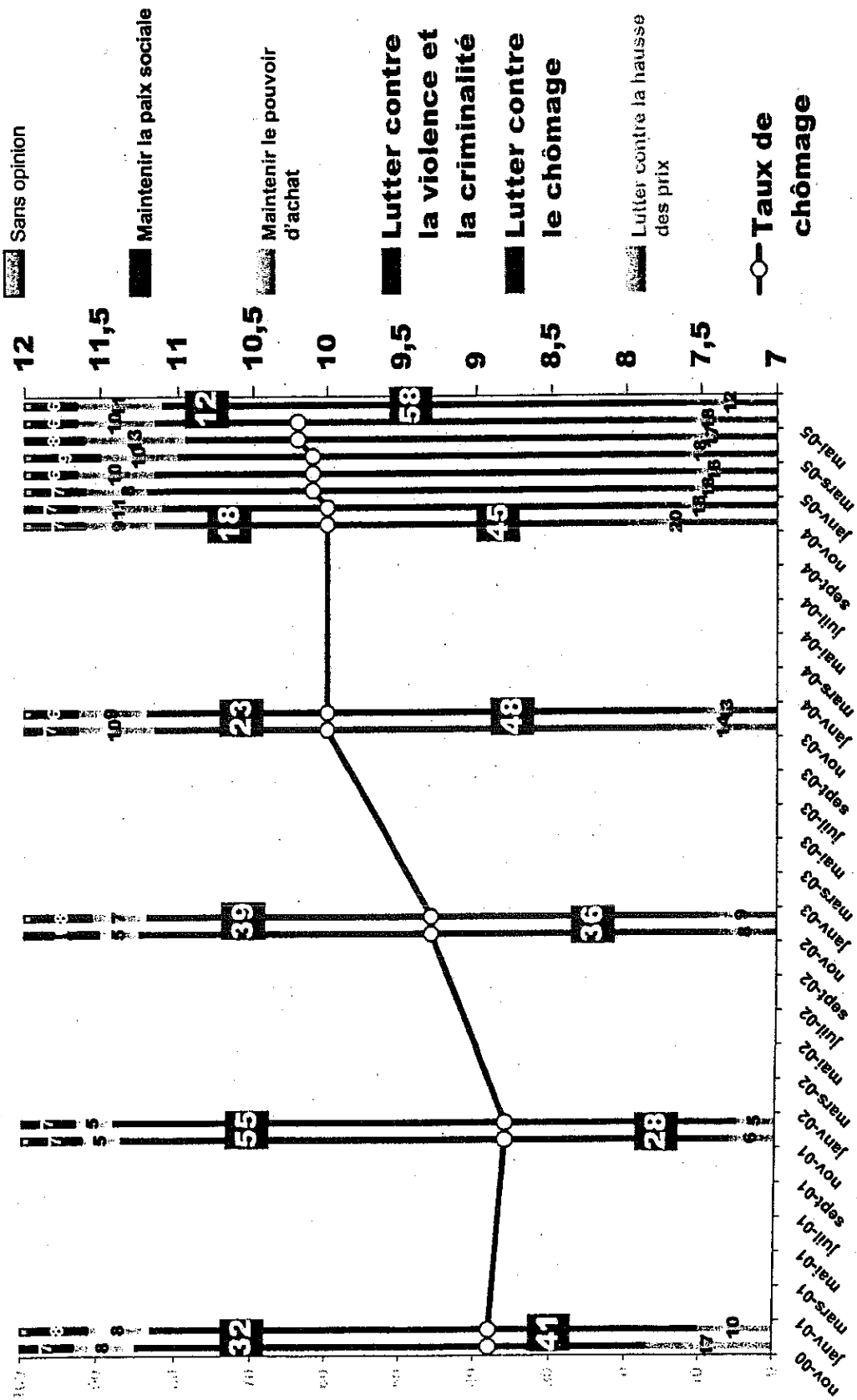
**Mieux appréhender certaines composantes de la qualité de vie**

**La question des échelles et des indicateurs**

IAUJF



# [ Préoccupation « sécurité » des Français, Baromètre Figaro-Magazine ]



Source : TNS Sofres, Le figaro-Magazine

Aborder plus finement la géographie

Mieux appréhender certaines composantes de la qualité de vie

La question des échelles et des indicateurs

# [ Préoccupation sécuritaire et peurs

en Île-de-France dans l'enquête de victimation 2001 ]

Parmi les nombreux résultats :

→ Une **préoccupation sécuritaire** très liée à l'âge et aux positions politiques mais peu affectée par l'expérience de victimation

→ Des syndromes de **peur** (chez soi, dans le quartier, dans les transports, pour ses enfants) autonomes par rapport à la préoccupation sécuritaire mais qui renvoient à :

- ↳ l'exposition au risque de victimation, surtout d'agression,
- ↳ modulée par la vulnérabilité physique ou sociale que l'on se reconnaît

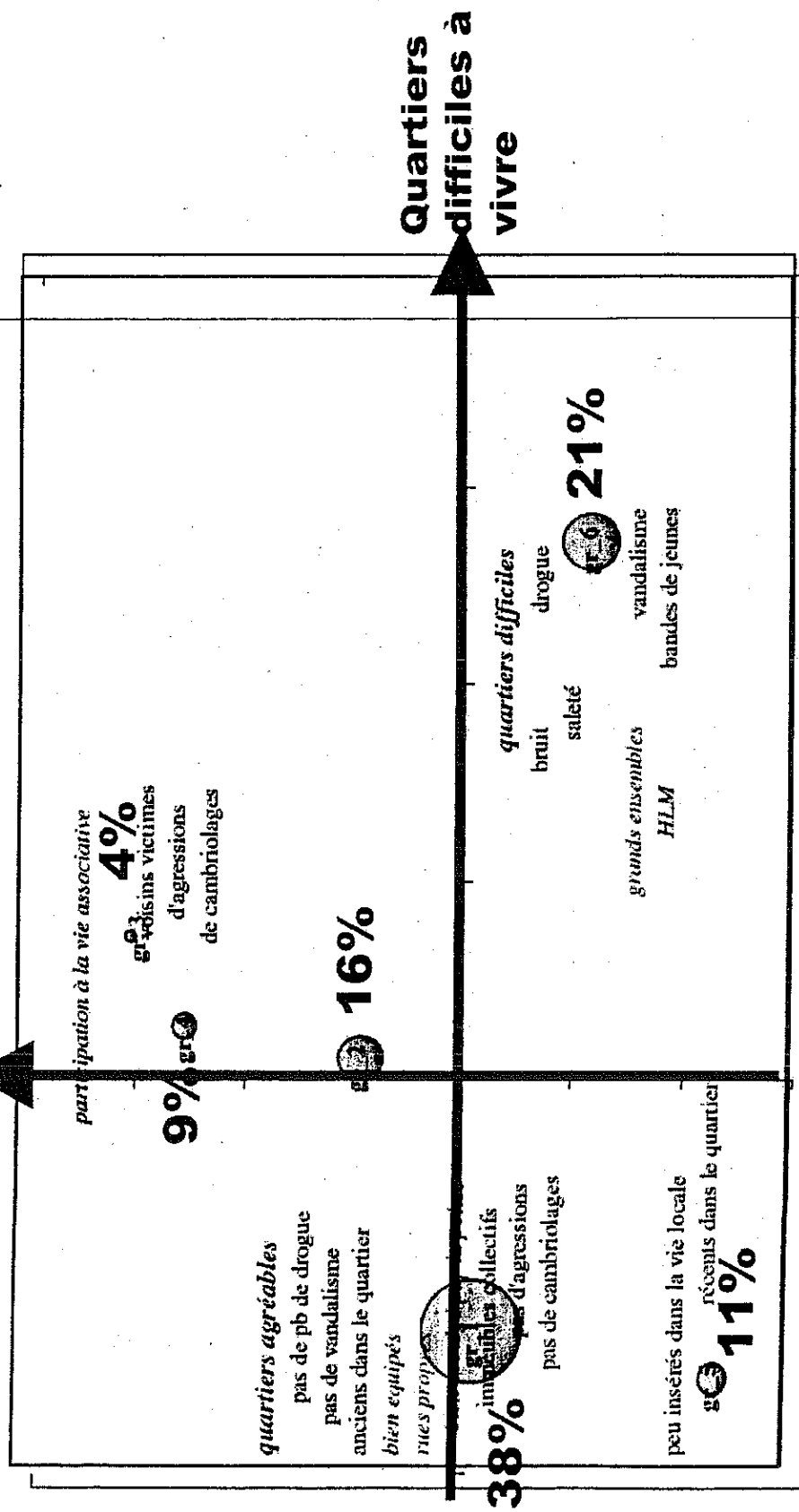
Aborder plus finement la géographie

Mieux appréhender certaines composantes de la qualité de vie

La question des échelles et des indicateurs

# [ Le sentiment sur le cadre de vie en Île-de-France dans l'enquête de victimation 2001 ]

**Insertion locale**



Source : Enquête de victimation 2001. 10 524 ménages de Français âgés de 15 ans ou plus, janvier-juin 2001. Victimisation et insécurité en Île-de-France, éd. La Région Île-de-France, Cersip.

**Aborder plus finement la géographie**

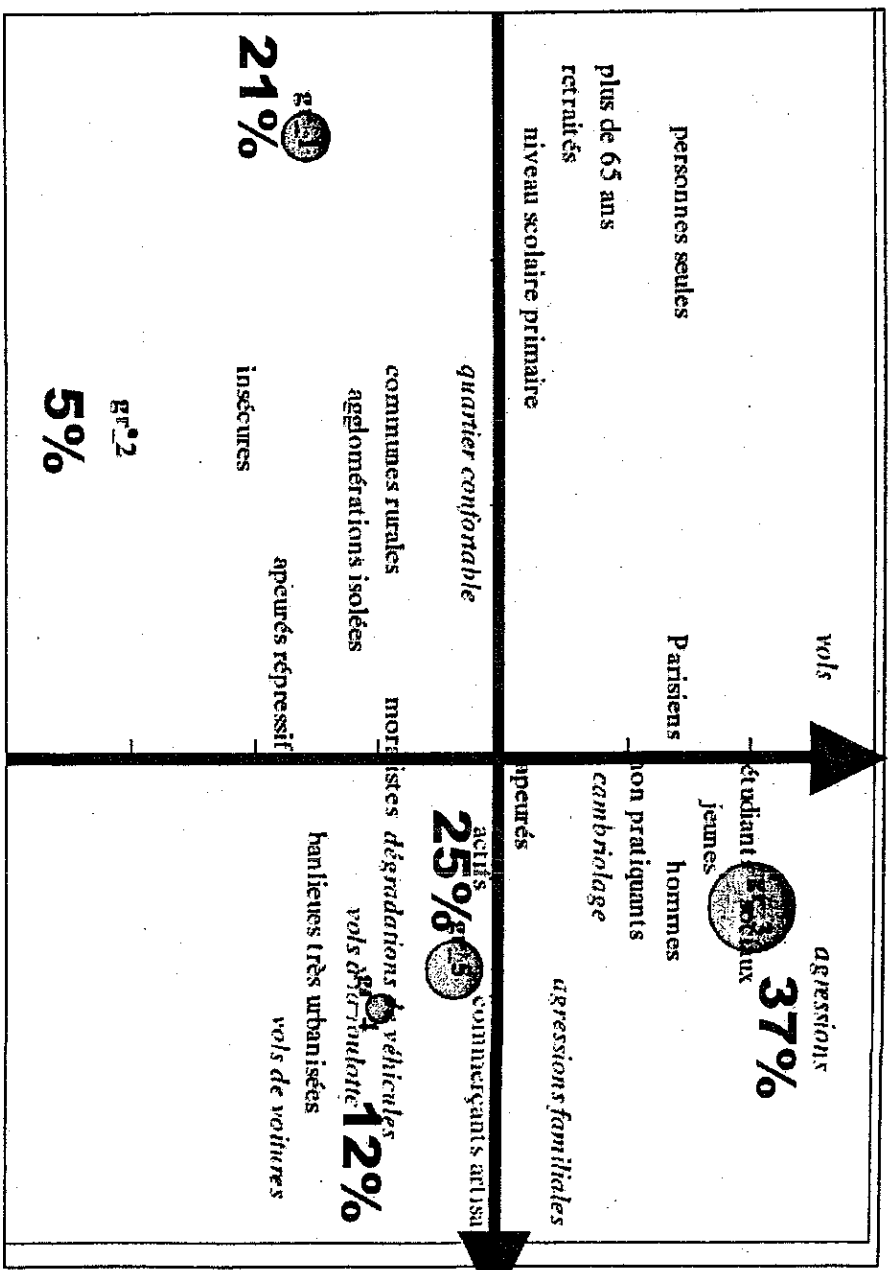
**Mieux appréhender certaines composantes de la qualité de vie**

**La question des échelles et des indicateurs**



# Les différentes sortes de victimation en Île-de-France dans l'enquête de victimation 2001

## Vols personnels et agressions style de vie (21 % de la variance)



**Atteintes aux Véhicules**

**Cadre de vie**  
(58 % de la variance)

Sources : Enquête de victimation 2001, 10 504 interviews de Français âgés de 15 ans ou plus, janvier-février 2001, Victimation et insécurité en Île-de-France (au 1<sup>er</sup> janvier 2001), Région Île-de-France, Cersifj,

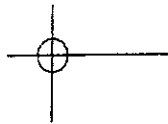
**Aborder plus finement la géographie**

**Mieux appréhender certaines composantes de la qualité de vie**

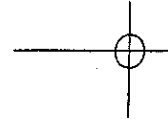
**La question des échelles et des indicateurs**



# [ Quelques pistes pour celles et ceux qui voudraient aller plus loin ]



→ **L' enquête victimation 2005 : premiers résultats cet été**  
par Marianne Anache et Hélène Heurtel

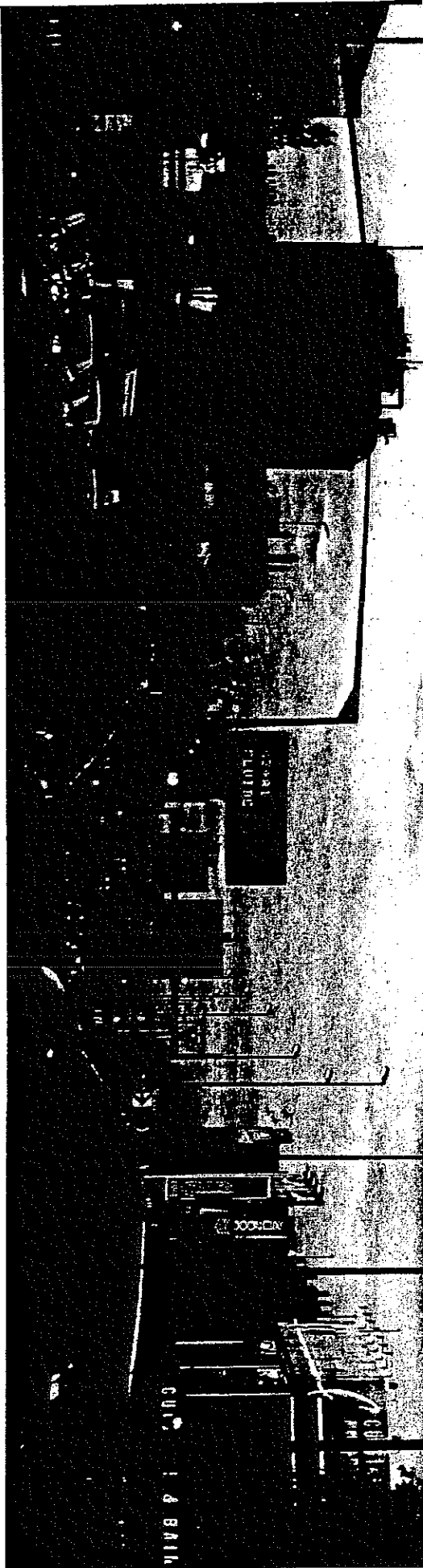


Aborder plus  
finement la  
géographie

Mieux appréhender  
certaines composantes  
de la qualité de vie

La question des  
échelles et des  
indicateurs

# La qualité de vie en Île-de-France

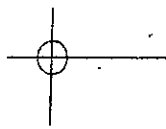


**3. La question des échelles et des indicateurs**

**Enquêtes et travaux menés par l'Aurif abordant différents aspects de qualité de vie: quelques exemples, résultats et réflexions**

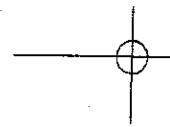


[ Mieux connaître, mieux mesurer, pour ... mieux agir et ... faire en sorte que chacun vive mieux là où il réside ? ]



Quatre grands types d'approches :

- Indicateurs de Qualité de Vie  
(Quality-of-Life Indicators)
- Indicateurs de Développement Durable/Soutenable  
(Sustainability Indicators)
- Indicateurs de « Communautés en Santé »  
(Healthy-Community Indicators)
- Indicateurs de « Performance Comparée »  
(Benchmarking Indicators)



Aborder plus  
finement la  
géographie

Mieux appréhender  
certaines composantes  
de la qualité de vie

La question des  
échelles et des  
indicateurs

# [ Quelques réflexions autour des indicateurs de qualité de vie ]

Quelques questions relatives à la mise en place d'indicateurs :

- Implication citoyenne ?
- Un lieu pour en discuter
- Définir des objectifs d'amélioration
- Sélectionner les bons indicateurs à la bonne échelle géographique
- Données objectives et Indicateurs subjectifs
- Identifier les interrelations entre indicateurs
- Diffuser les résultats et assurer un suivi
- Indicateurs → Propositions → Mobilisation → Action
- Des indicateurs à l'action : le rôle de l'éducation

Source : d'après David Swain, *measuring progress : community indicators and the quality of life*, 2002, Jacksonville

Aborder plus finement la géographie

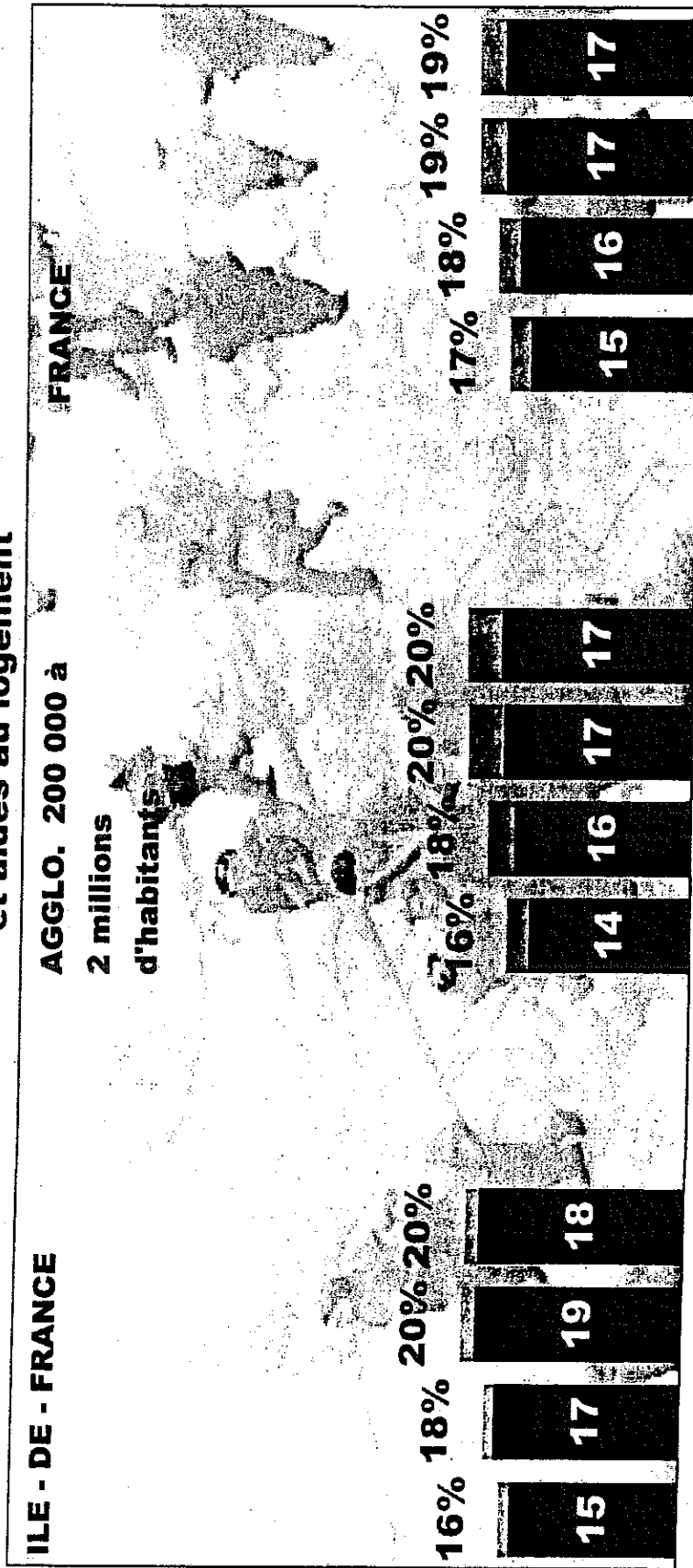
Mieux appréhender certaines composantes de la qualité de vie

La question des échelles et des indicateurs



# [ Indicateurs de qualité de vie : part du revenu de l'ensemble des ménages consacré au logement ]

## Budget de l'ensemble des ménages consacré au logement et aides au logement



1988 1992 1996 2002

■ Part du revenu du ménage

■ Part de l'aide au logement

1988 1992 1996 2002

1988 1992 1996 2002

Source : Insee, Insee, 1994. Les conditions de logement en Ile-de-France en 2002, ENL 1988, 1992, 1996 et 2002

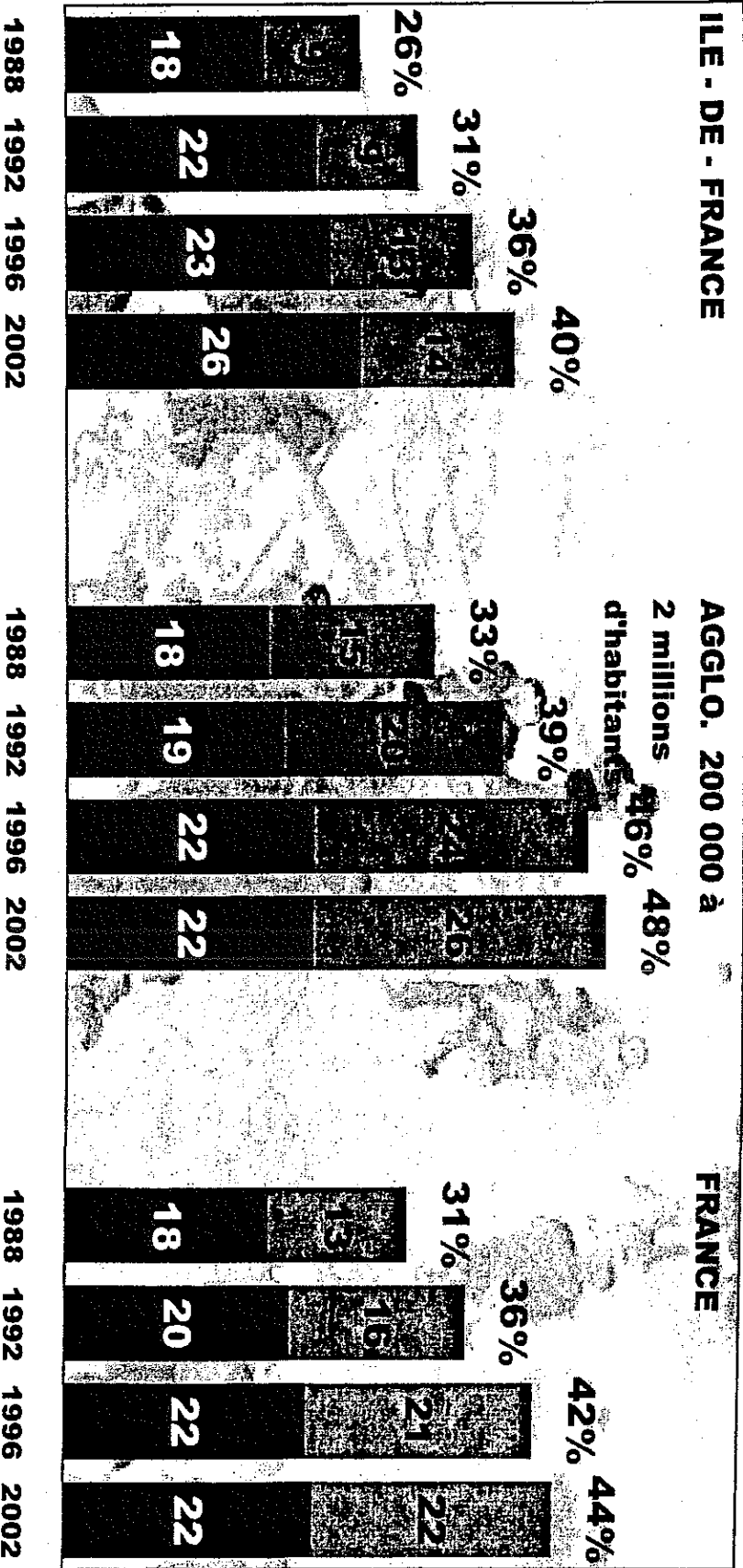
Aborder plus finement la géographie

Mieux appréhender certaines composantes de la qualité de vie

La question des échelles et des indicateurs

# [ Indicateurs de qualité de vie : part du revenu des ménages pauvres consacré au logement ]

## Budget des ménages pauvres consacré au logement et aides au logement



■ Part du revenu du ménage

■ Part de l'aide au logement

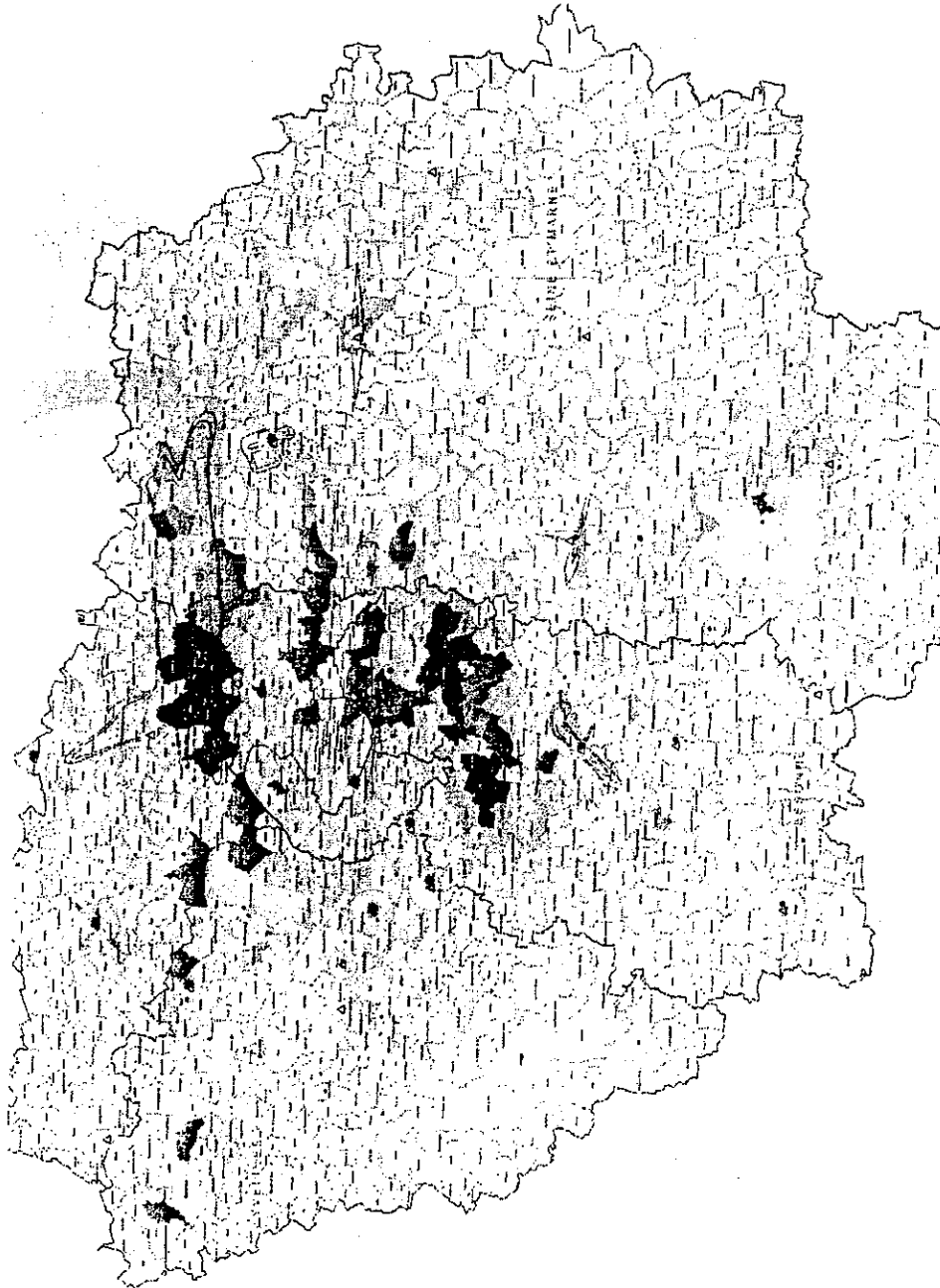
Source : Insee, Insee, Dief, Les conditions de logement en Ile-de-France en 2002, ENL 1988, 1992, 1996 et 2002

Aborder plus finement la géographie

Mieux appréhender certaines composantes de la qualité de vie

La question des échelles et des indicateurs

# [ Le bruit et la gêne : la multi-exposition au bruit des transports ]



	Orly, CDG	Fer SNCF	Routes (jour)
<b>Triple exposition</b>			
222	++	++	++
211; 212	++	+	+
121	+	++	+
111; 112	+	+	+
<b>Double exposition</b>			
210	++	+	+
201; 202	++	++	+
21; 22	+	+	+
110	+	+	+
101; 102		+	+
12; 11		+	+
<b>Simple exposition</b>			
200	++		
20		++	++
2			
100	+		
10		+	
1			+

Aborder plus finement la géographie

Mieux appréhender certaines composantes de la qualité de vie

La question des échelles et des indicateurs

## [ La multi-exposition au bruit des transports ]

- **Approche qualitative multi sources**  
sur la bases des indicateurs de bruit sectoriels, des périodes Jour/Nuit, de la population résidante, de la topographie...  
=> l'Est du pôle est le plus affecté (les coteaux de la Seine)
  - **Villeneuve-le-Roi et Ablon-sur-Seine** : secteurs de multi-exposition au bruit aérien, ferroviaire et routier
  - **Choisy-le-Roi** : secteurs de multi-exposition aux bruits routier et ferroviaire, et par épisode, aérien

Aborder plus  
finement la  
géographie

Mieux appréhender  
certaines composantes  
de la qualité de vie

La question des  
échelles et des  
indicateurs

# [ La multi-exposition au bruit des transports dans le pôle d'Orly-Rungis ]



**Bruit des circulations routières le jour**  
**LAeq 6h - 22h en façade d'habitation**

- plus de 75 dB
- de 70 à 75 dB
- de 65 à 70 dB
- de 60 à 65 dB
- moins de 60 dB

— écran acoustique latéral ou demi-couverture  
 — 2 écrans acoustiques en vis-à-vis  
 — couverture totale du tunnel

**Bruit des circulations ferroviaires**  
**LAeq 6h - 22h et LAeq 22h - 6h en façade d'habitation**

- > 70 dB(A) la Nuit et > 75 dB(A) le Jour
- > 70 dB(A) la Nuit
- > 75 dB(A) le Jour

Voies fermées

**Zone de survol par les avions d'Orly en 2003 sur la base des journées caractéristiques du 25 Juin (face l'Est) et du 27 Juin (face à l'Ouest)**

- alignement face à l'Ouest, inférieur à 1000 m
- décollage face à l'Est, inférieur à 1000 m
- zone survolée toute l'année

**Zone de survol par les avions du Bourget en 2003**

- décollage face à l'Ouest, entre 1000 et 2000 m

**Plan de gêne sonore (PGS) d'Orly en cours de révision en 2004**

- gêne très forte
- zone I limitée par la courbe d'indice Lden 70
- zone II limitée par la courbe d'indice Lden 65
- zone III limitée par la courbe d'indice Lden 55

— limite communale  
 — hors secteur du Pôle Orly Rungis

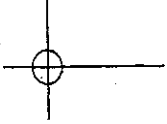
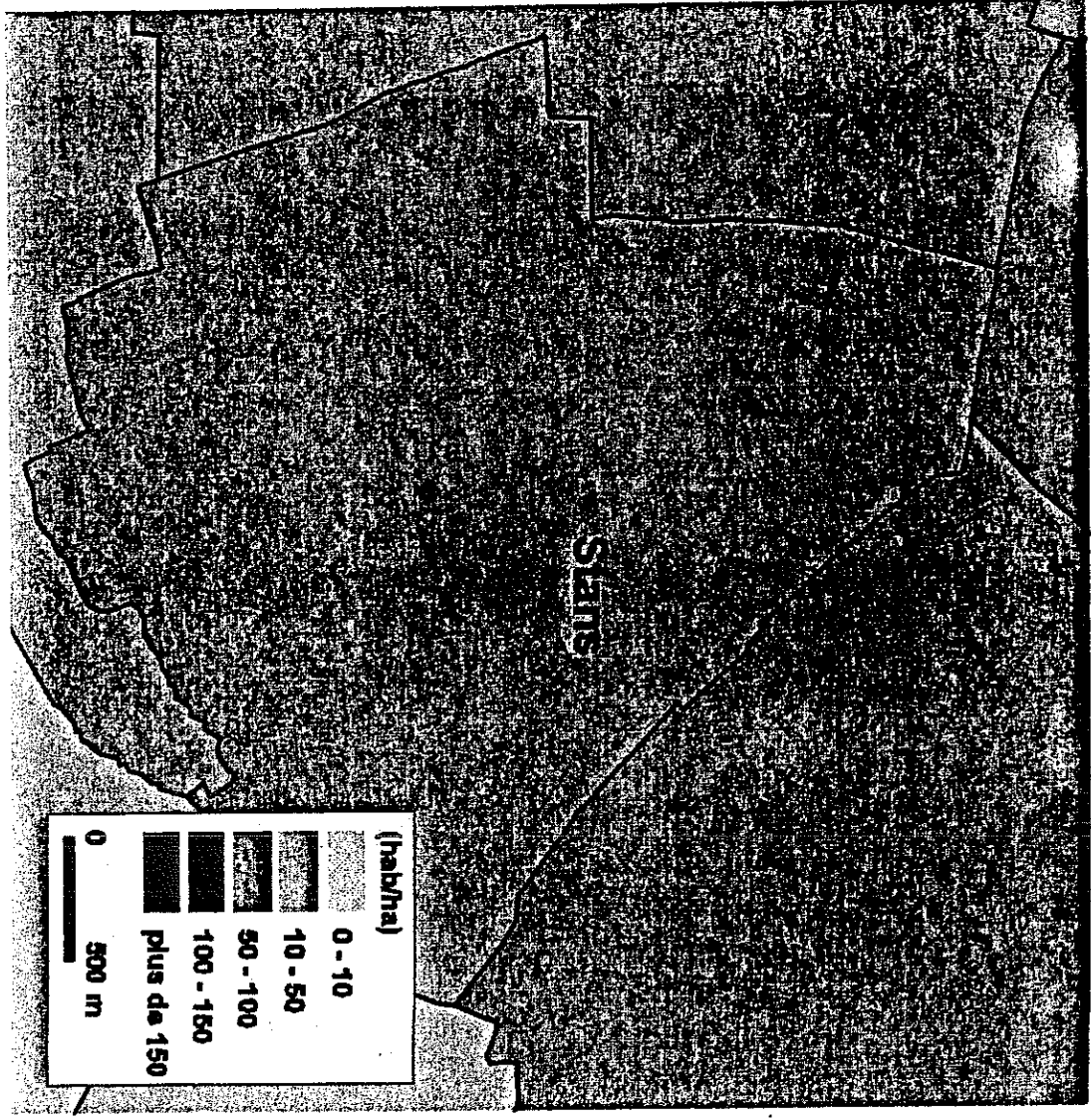
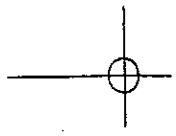
**Aborder plus finement la géographie**

**Mieux appréhender certaines composantes de la qualité de vie**

**La question des échelles et des indicateurs**



# [ La question des échelles : l'exemple des densités de population ]



Aborder plus finement la géographie

Mieux appréhender certaines composantes de la qualité de vie

La question des échelles et des indicateurs

Échelle régionale

Échelle communale

Échelle communale

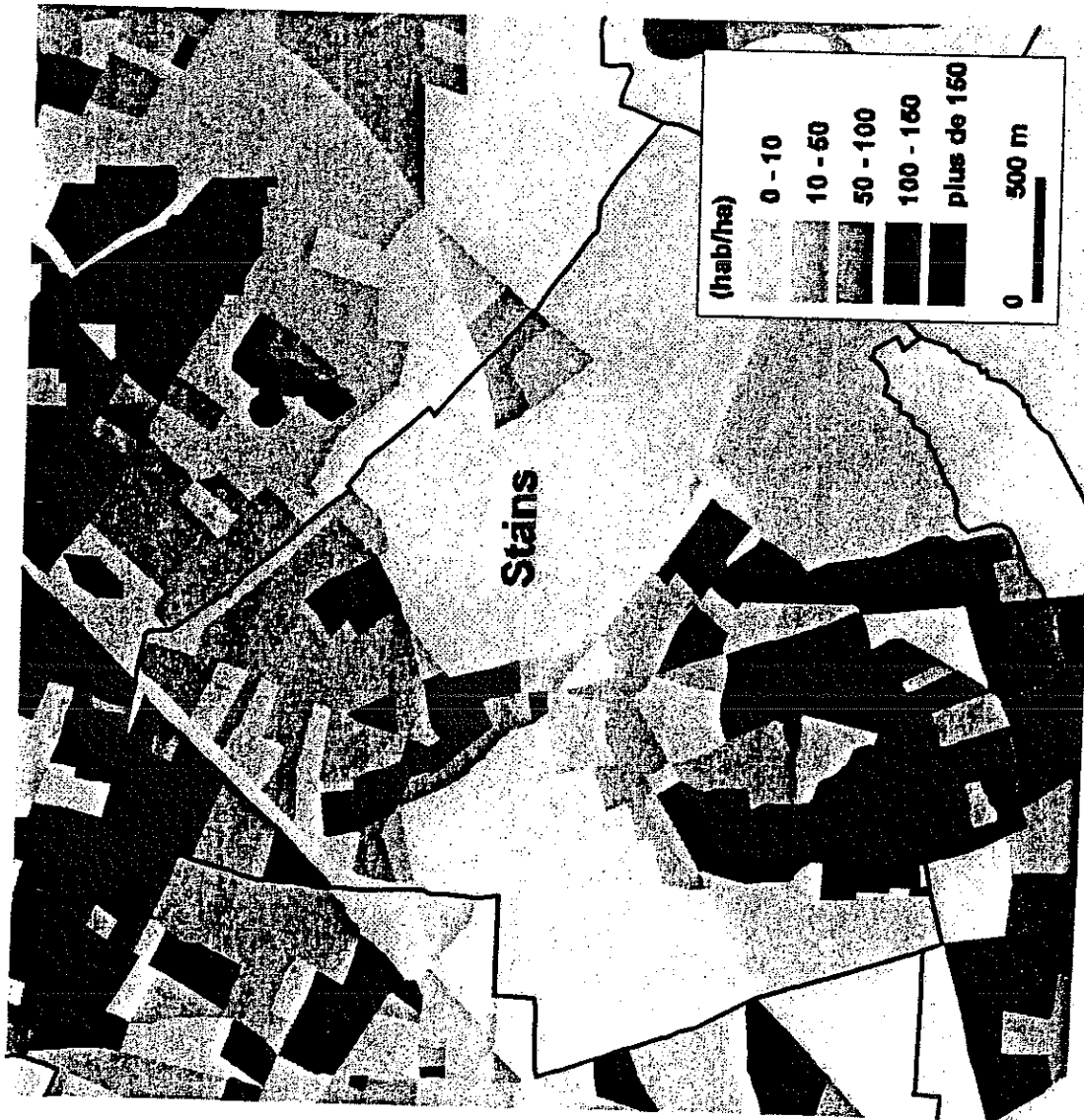
Échelle communale

Échelle communale





# [ La question des échelles : l'exemple des densités de population ]

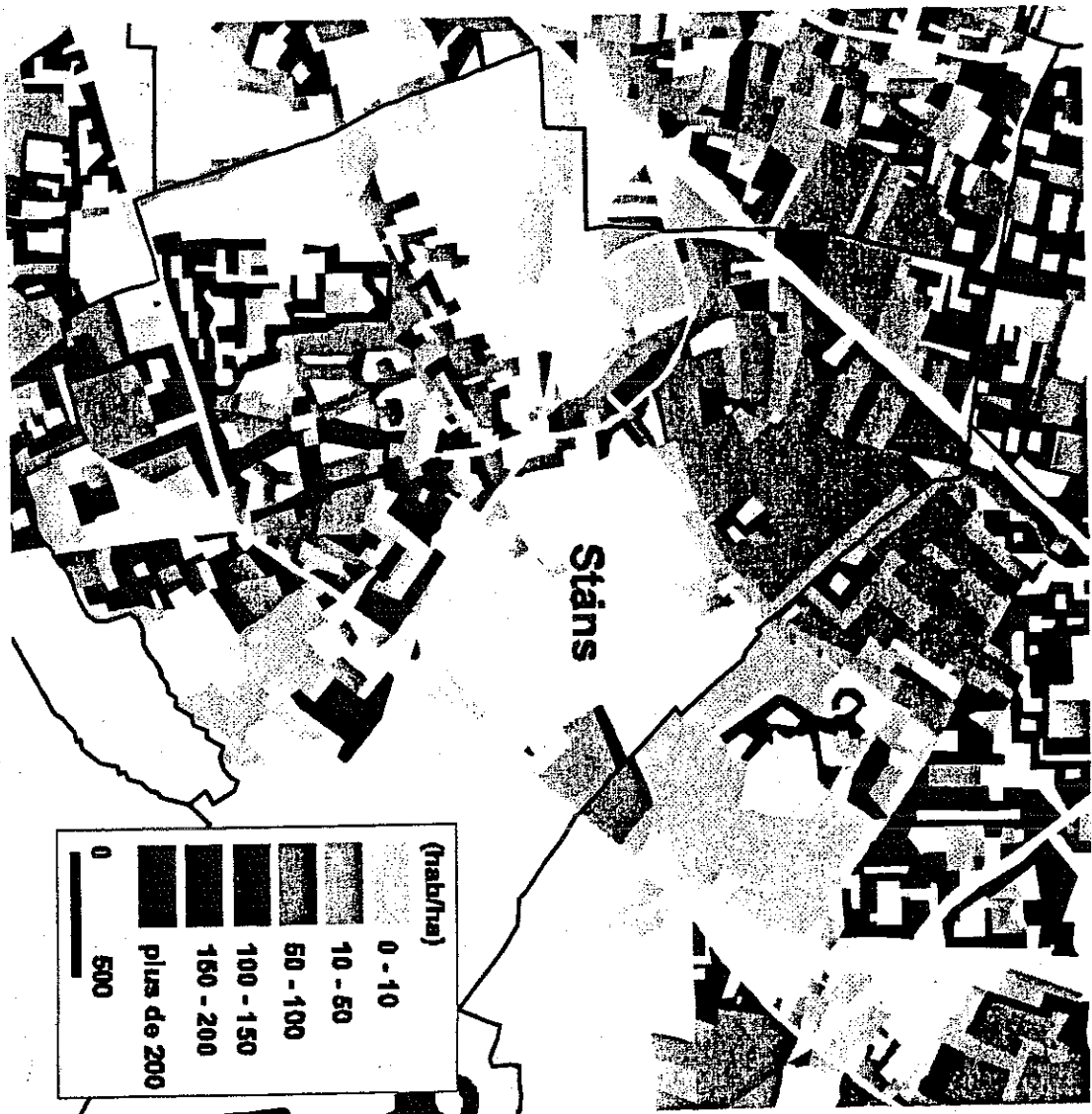


Aborder plus finement la géographie

Mieux appréhender certaines composantes de la qualité de vie

La question des échelles et des indicateurs

# [ La question des échelles : l'exemple des densités de population ]



Aborder plus  
finement la  
géographie

Mieux appréhender  
certains composants  
de la qualité de vie

La question des  
échelles et des  
indicateurs



## [ Quelques pistes pour celles et ceux qui voudraient aller plus loin ]

→ Réflexions et utilisations d'indicateurs de qualité de vie. Parmi la multitude de travaux et d'initiatives existantes autour de ce thème, celle de **Jacksonville, Floride**, a le mérite de l'ancienneté et vient de fêter son **20<sup>ème</sup> anniversaire** en publiant : **2004, Quality of Life Progress**

[http://www.iqol.org/statistics/documents/2004\\_QOL\\_Progress\\_Report.pdf](http://www.iqol.org/statistics/documents/2004_QOL_Progress_Report.pdf)

→ **Le bruit et ses effets sur la santé** publication laurif - Ors-Ile-de-France d'avril 2005 par Agnès LeFranc et Erwan Cordeau  
**La cartographie du bruit des circulations ferroviaires**

par Erwan Cordeau, Robert Allio et Laurence Buelens (laurif-Beture)

→ **Appréhender la densité** : trois notes rapides de l'AURIF qui viennent de paraître par Claire Moulinié et Muriel Naudin-Adam

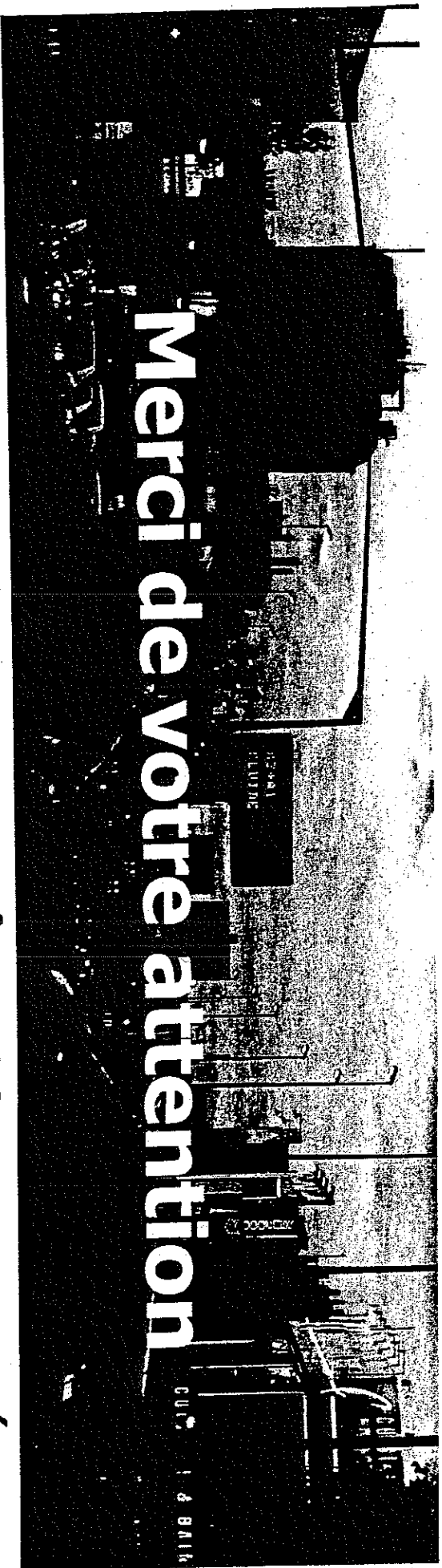
1. Les repères historiques
2. Les indicateurs de densité
3. Formes urbaines et densités

Aborder plus finement la géographie

Mieux appréhender certaines composantes de la qualité de vie

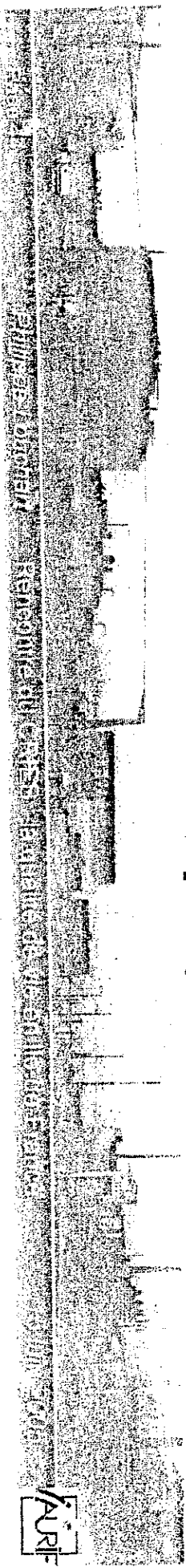
La question des échelles et des indicateurs

# La qualité de vie en Île-de-France



## Merci de votre attention

**Enquêtes et travaux menés par  
l'Aurif abordant différents aspects  
de qualité de vie: quelques  
exemples, résultats et réflexions**



## [ Quelques réflexions autour des indicateurs de mesure de la qualité de vie ]

Quelques attributs souhaitables pour des indicateurs :

- **Pertinent** (pour le territoire étudié )
- **Modifiables** par le biais d'actions et de politiques locales
- **Réactif**
- **Valide / Univoque**
- **Compréhensible**
- **Clair / Efficace**
- **Axé sur les résultats**
- **Positivement orienté** si possible (taux d'accès au niveau supérieur plutôt que taux de redoublement)
- **Anticipatif** (vente de cigarettes plutôt que cancers du poumon)
- **Disponible/Calculable** rapidement et de façon sûre
- **Représentatif**

Source : D'après David Squires, *Measuring Progress: community indicators and the quality of life*, 2004, Jacksonville

Aborder plus finement la géographie

Mieux appréhender certaines composantes de la qualité de vie

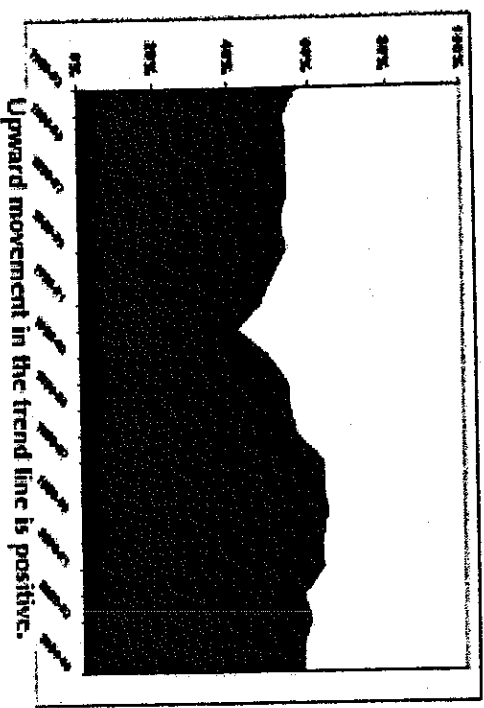
La question des échelles et des indicateurs

# [ Exemples d'indicateurs et utilisation (Jacksonville, Floride) ]

## ACHIEVING EDUCATIONAL EXCELLENCE

Students attending racially balanced schools:

Duval Co. 2005 Target: 90% 2004-05: 57.2%



Source: Duval County Public Schools

What other indicators affect this trend? Racism, people of color in elected positions, and School Board leadership.

What does this trend affect? Perceptions of and experiences with racism and commuting times.

What does this measure? The percentage of Duval County students attending schools in which the student body is at least 20 percent black and at least 45 percent white, using the definition of desegregated schools found in the 1990 Agreement between the NAACP and the Duval County School Board.

Why is it important? After the 1954 Supreme Court decision against school segregation, community efforts to desegregate schools have been motivated by both concerns for social integration and for academic opportunities.

How are we doing? The percentage declined from 57.3 percent in 2003-04. In 1999, the federal district court declared Duval County Public Schools "unitary," indicating the end of court-ordered desegregation. This decision was upheld on appeal in 2001.

Source: [http://www.fccl.org/statistics/documents/2004\\_QOL\\_Progress\\_Report.pdf](http://www.fccl.org/statistics/documents/2004_QOL_Progress_Report.pdf)

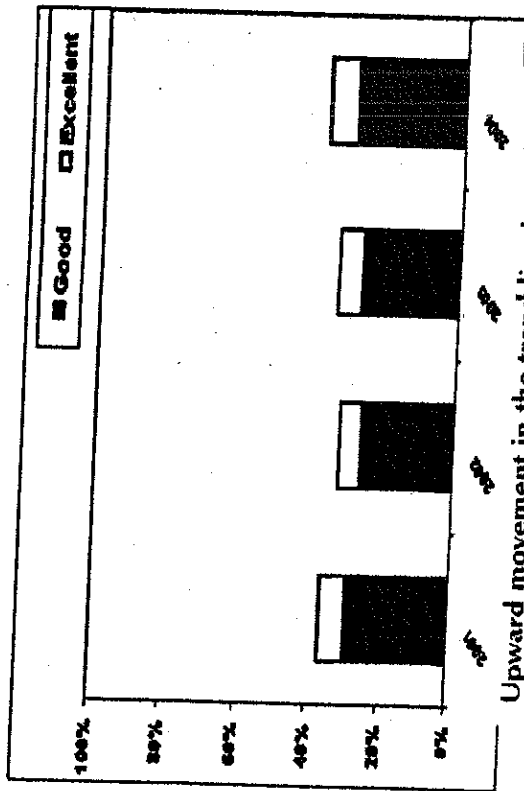
Aborder plus finement la géographie

Mieux appréhender certaines composantes de la qualité de vie

La question des échelles et des indicateurs



# [ Exemples d'indicateurs et utilisation (Jacksonville, Floride) ]



Upward movement in the trend line is positive.  
Source: Telephone survey by American Public Dialogue

What other indicators affect this trend? The unemployment rate and School Board leadership.

What does this trend affect? Poverty, School Board leadership, and job placement for individuals with disabilities.

## Satisfaction with public education:

Duval Co. No 2005 Target 2004: 39%

What does this measure? The percentage of people surveyed in Duval County who responded "good" or "excellent" to the question: *Education is also important for the quality of life. In your opinion, is the quality of education provided by the Duval County Public Schools excellent, good, fair, or poor?*

Why is it important? Citizen satisfaction itself is an important criterion for success in the delivery of all public services, including public education.

How are we doing? Satisfaction improved from 35 percent in 2003.

	2004	2003
Excellent	8%	7%
Good	31%	28%
Fair	33%	35%
Poor	20%	22%

Source: [http://www.aed.org/statistics/documents/2004\\_QOL\\_Progress\\_Report.pdf](http://www.aed.org/statistics/documents/2004_QOL_Progress_Report.pdf)

Aborder plus finement la géographie

Mieux appréhender certaines composantes de la qualité de vie

La question des échelles et des indicateurs



## ANNEXE 3

Liste des participants





**PARTICIPANTS**

**RENCONTRE CRIES ILE-DE-France**

La mesure de la qualité de vie en Ile-de-France

15 juin 2005

PRENOM	NOM	ORGANISME	E-MAIL
Gérard	ADER		23, avenue le Corbeiller 92190 MEUDON ☎ 01 45 34 25 69
Bernard	AIME	Mairie de Neuilly sur seine Directeur de l'urbanisme	Mairie 96 avenue Achille Peretti ☎ 01 40 88 88 88 Fax : 01 40 88 89 22
Jean-François	ANTOINE	Groupe Observatoire Régional et Etudes DUSD/DRE Ile-de-France	21/23 rue Miollis 75732 PARIS Cedex 15 ☎ 01 40 61 86 08 Fax : 01 40 61 85 85
Philippe	BAYLAC	DRDJS de Paris IDF	6, 8 rue Eugène Oudimé 75013 PARIS
Marcel	BELLIOT	Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme	1, rue de Narbonne 75 007 PARIS ☎ 01 45 49 32 50 belliot@fnau.org
Brigitte	BELLOC	INSEE DR Ile-de-France	DR Ile-de-France 7 rue Stephenson 78188 SAINT QUENTIN EN YVELINES ☎ 01 30 96 90 78 brigitte.belloc@insee.fr
Hubert	BERGER	CESR IDF	132 rue de Picpus ☎ 06 08 91 11 06 bergerhubert@noos.fr
Eric	BONNEFOI	INSEE DR Ile-de-France	DR Ile-de-France 7 rue Stephenson 78188 SAINT QUENTIN EN YVELINES ☎ 01 30 96 90 51 eric.bonnefoi@insee.fr
Lionel	BONNEVIALLE	INSEE Division études territoriale	18 bd Adolphe Pinard timbre H 310 75014 PARIS ☎ 01 41 17 66 84 lionel.bonnevialle@insee.fr

Jean-Claude	BOUCHERAT	Président du CESR	29 rue Barbet-de-Jouy 75007 PARIS
Viviane	BOUFFARTIGUES	URSAFF de Paris	
Michel	CASTELLAN	Mission d'information sur la pauvreté et l'exclusion sociale	10 rue du Débarcadère 75017 PARIS ☎ 01 53 85 56 99 michel.castellan@iledefrance.fr
Alain	CHARRAUD	INSEE	DR Ile-de-France 7 rue Stephenson 78188 SAINT QUENTIN EN YVELINES ☎ 01 30 96 92 00 FAX 01 30 96 92 35 alain.charraud@insee.fr
Patrick	CLEMENT	Directeur de l'aménagement du territoire, des études et de la communication CRCI PARIS Ile-de- France	CRCI 7 rue Beaujon 75008 PARIS ☎ 01 55 37 67 95 FAX 01 55 37 67 68 pclement@paris-iledefrance.cci.fr
Erwan	CORDEAU	IAURIF	15, rue Falguière 75015 PARIS
Pierre	CUYPERS	CESR	
Clotilde	DEBOUT	INSEE DR Ile-de- France	DR Ile-de-France 7 rue Stephenson 78188 SAINT QUENTIN EN YVELINES ☎ 01 30 96 92 54 Clotilde.debout@insee.fr
Denis	DESCHAMPS	CROCIS	47-49 rue de Tocqueville 75017 PARIS ☎ 01 55 65 62 01 ddeschamps@ccip.fr
Jérôme	DANNEQUIN	IAURIF Stagiaire à la division économie et développement local	IAURIF 15 rue Falguière 75015 PARIS ☎ 01 53 85 76 76 jerome.dannequin@iaurif.org
Martine	DELASSUS	Chambre régionale du commerce et d'industrie de Paris Ile- de-France	delassus@paris-iledefrance.cci.fr
Pierre- marie	DESCOLONGES	CESR	29 rue Barbet de Jouy 75007 PARIS ☎ 01 53 85 66 06 pierre-marie.descolonges@iledefrance.fr
Raoul	DEPOUTOT		135 avenue Roger Salengro 92290 CHATENAY MALABRY
Anca	DUGUET	IAURIF Urbaniste	15 rue Falguière 75740 PARIS Cedex 15 ☎ 01 53 85 77 89

Bernard	DUTOIT	CFE-CGC	
Pierre	FALGA	Express	17, rue de l'Arrivée 75733 PARIS Cédex 15 ☎ 06 88 45 29 23 pfalga@wanadoo.fr
Thérèse	FERRE	INSEE dr ile-de-France	7 rue Stephenson 78188 SAINT QUENTIN EN YVELINES ☎ 01 30 96 91 17 therese.ferre@insee.fr
Mireille	FERRI	CRIF	33, rue Barbet de Jouy 75007 PARIS
Lucien	FERRIER	Conseiller régional	57 rue Babylone 75007 PARIS
Hélène	FRECHOU	INSEE dr ile-de-France	7 rue Stephenson 78188 SAINT QUENTIN EN YVELINES ☎ 01 30 96 91 17 helene.frechou@insee.fr
Monsieur	GRANGET		
Sonia	GHANEM		48 rue Notre Dame de Lorette 75009 PARIS
Richard	GRIMAL	DREIF Chargé d'études	21-23 rue Miollis 75015 PARIS ☎ 01 40 61 81 43 Richard.Grimal@equipement.gouv.fr
Sandrine	GUEYMARD	Doctorante Institut d'urbanisme de paris	Université Paris XII Site du Mail des Mèches 61 avenue du général de gaulle 94010 CRETEIL cédex
Claire	GUIGNARD-HAMON	Conseil régional Inspectrice	35 bd des Invalides 75007 PARIS ☎ 01 55 85 61 22 Fax : 01 53 85 61 19 Claire.guignard-hamon@iledefrance.fr
Brigitte	GUIGON	IAURIF	17 rue Falguière 75740 PARIS CEDEX 15 ☎ 01 53 85 78 11
Laurent	GUINARD	DREIF	21-23 rue Miollis 75015 PARIS ☎ 01 40 61 81 43 Laurent.Guinard@equipement.gouv.fr
Marie Elisabeth	HASSAN	INSEE DG DAR	18 bd Adolphe Pinard Timbre H311 75675 PARIS marie.hassan@insee.fr
Gabrielle	HENRIET	INSEE DR ile de France	7 rue Stephenson 78 188 SAINT QUENTIN EN YVELINES ☎ 01 30 96 92 01 gabrielle.henriet@insee.fr
Béatrice	HERBERT	Chargée de mission ANIL (Agence Nationale pour	2 boulevard Saint Martin 75010 PARIS ☎ 01 42 02 05 50 - fax : 01 42 41 15 10

		l'information et le logement)	beatrice.herbert@anil.org
Jean-Philippe	HEURTIN	Professeur Université de Nice	113, rue d'Alésia 75014 PARIS ☎ 06 63 42 28 86 jean-philippe.heurtin@noos.fr
François	HUART	Agence espace vert Ile-de-France	19 rue Barbet de jouy 75007 PARIS Fhuart@aev-iledefrance.fr
Phuong Mai	HUYNH	PUCA Chargée de mission	Arche de la Défense 92055 LA DEFENSE Cédex ☎ 01 40 81 18 20 fax : 01 40 81 63 78 mai.huynh@equipement.gouv.fr
Laurence	JALUZOT	INSEE DR ile de France	7 rue Stephenson 78 188 SAINT QUENTIN EN YVELINES ☎ 01 30 96 90 62 laurence.jaluzot@insee.fr
Gérard	JURQUET	Secrétaire général CRIES PACA	INSEE DR 13 SED ☎ 04 91 17 57 13 gerard.jurquet@insee.fr
Etienne	LAMPERT	CESR Ile de France	1, allée des Canotiers 94410 SAINT MAURICE ☎ 01 55 12 34 60 fax : 01 55 12 34 69 elexo@experts-comptables.fr
Dominique	LANCRENON	Territoires sites et cités	109 rue d'AbouKir 75002 PARIS tsc-iledefrance@wanadoo.fr
Gérard	LACOSTE	IAURIF	15 rue Falguière 75 740 PARIS CEDEX 15 ☎ 01 53 85 77 00 gerard.lacoste@iaurif.org
Marie	LAUZANNE	INSEE DR ile-de- France	7 rue Stephenson 78188 SAINT QUENTIN EN YVELINES ☎ 01 30 96 91 83 marie-madeleine.lauzanne@insee.fr
Alain	LECLERC	CESR	29 rue Barbet de Jouy 75007 PARIS
Gérard	LE GALL	Membre du CESR	15 rue Duroc 75007 PARIS ☎ 06 07 26 83 45
Evelyne	LEMERCIER	Direction régionale de l'équipement d'ile-de- France Responsable du groupe observatoire régional et études	21-23 rue Miollis 75732 PARIS CEDEX 15 ☎ 01 40 61 86 06 evelyne.lemercier@equipement.fr
Victoire	LEMPERIERE	Conseil général seine saint denis	DAD Hotel du département BP193 93003 BOBIGNY Cédex

			☎ 01 43 93 87 37 vlemperiere@cg93.fr
Clotilde	LIXI	INSEE DR ile-de-France	7 rue Stephenson 78188 SAINT QUENTIN EN YVELINES ☎ 01 30 96 90 93 clotilde.lixi@insee.fr
Michèle	LOUP	Conseil Régional	
Valérie	MANCRET-TAYLOR	DREIF - DUSD Chef du groupe urbanisme et projets spatiaux	21-23 rue Miollis 75015 PARIS ☎ 01 40 61 86 41 Fax 01 40 61 89 39 Valerie.mancret-taylor@equipement.gouv
Bruno	MARESCA	CREDOC	142 rue du Chevaleret 75013 PARIS maresca@credoc.fr
Jean-Guy	MARPIN		
Jacques	MOUCLIER	CESR Ile-de-France commission de la culture	3, rue de la Boétie ☎ 06 07 60 85 39 Fax : 01 42 68 02 56
Bernard	MERHET	CESR Conseiller	3 bis rue Pierre Hurfay ☎ 06 74 58 81 81
Marie-Laure	MEYER	Mairie Conseillère régionale	88 rue du 8 mai 1945 92000 NANTERRE ☎ 01 47 29 50 51 Fax : 01 47 29 53 90 Marie-laure.meyer@mairie-nanterre.fr
Claude	MICHEL	Président du CRIES	27 rue Jean Mermoz 94210 LA VARENNE SAINT HILAIRE cmichel179@aol.com
Maryse	MONFORT	Direction régionale du travail chargée d'études	18-24 rue Tiphaine 75015 PARIS ☎ 01 44 84 27 07 Fax : 01 44 84 25 05 Maryse.monfort@travail.gouv.fr
Claire	MOULINIE	IAURIF	15 rue Falguière 75015 PARIS
Elyse	NGUYEN	UNAPL	46, boulevard de la Tour Maubourg 75007 PARIS
Marc	NGUYEN VAN PHU	DREIF	23-25 rue Miollis 75015 PARIS
Joseph	OLIVEREAU	CESR	156 rue de Rivoli 75 001 PARIS ☎ 01 47 03 48 55 Fax : 01 42 60 25 97 jo@olivereau.com
Michel	OSSAKOWSKY	CESR Président commission tourisme sport loisir	30 rue de Romainville 93130 NOISY LE SEC ☎ 06 15 01 54 24 Fax : 01 48 96 36 80 ossakowskyfsu@aol.com

Pierrette	PAGE	Association Bineau Villiers Champerrret	43 avenue de la porte de Villiers 92200 NEUILLY
Xavier	PANON	Directeur de la rédaction du magazine ile de france	☎ 01 53 85 71 16
Philippe	PANERAI	Architecte	10 rue des Feuillantines 75005 PARIS ☎ 01 43 26 78 86 philippe.panerai@wanadoo.fr
Didier	PARIS	Professeur Université LILLE I	Bâtiment SH3 aile B Université de Lille 1 Cité scientifique 59 655 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX ☎ 06 81 66 90 07 didier.paris@univ-lille1.fr
Nicole	PLANADE	INSEE DR Ile-de-France	7 rue Stephenson 78188 SAINT QUENTIN EN YVELINES ☎ 01 30 96 92 10 nicole.planade@insee.fr
Anne-Marie	POINSOT	DRIRE Ile-de-France	70 rue Crillon 75194 PARIS Cedex 04
Alexandra	PONS	APUR	17 bd Morland 75004 PARIS
Vincent	REDURON	CROCIS CCIP	47-49 rue de toqueville 75017 PARIS ☎ 01 55 65 62 05
Bernadette	ROMAGNAN	FFB Région Paris IDF	10 rue du Débarcadère 75852 PARIS Cedex 17 ☎ 01 40 55 10 52
Anne Marie	ROMERA	IAURIF	15 rue Falguière 75015 PARIS ☎ 01 ??? anne-marie.romera@iaurif.org
Isabelle	SAUBBLI	CCIP	2, rue de Viarmes 75040 PARIS Cédex 01
Christelle	SAUVAGE	CCIP	2, rue de Viarmes 75040 PARIS Cédex 01 ☎ 01 55 65 35 59 csauvage@ccip.fr
Jean-Marie	STEPHAN	DRIF	18 avenue Carnot 94234 CACHAN ☎ 01 41 21 17 40 Fax : 01 41 21 17 46 Jean-marie.stephan@agriculture.gouv.fr
Nathalie	SUCHAIL	DDAF VAL D'OISE	nathalie.suchail@agriculture.gouv.fr
Patrick	THIERY		Patrick.thiery@sante.gouv.fr
Barthélémy	TRIMAGLIO	CESR	64 boulevard Barbès 75018 PARIS ☎ 01 48 74 80 74

			fax : 01 44 53 49 32 btrimaglio@unaf.fr
Rafaële	VERGNAUD	Groupe CACR	6, rue Monsieur 75007 PARIS rafaele.vergnaud@wanadoo.fr
Anne- Véronique	VERNARDET	IAURIF Chargée d'études	15 rue Falguière 75 740 PARIS Cédex 15 ☎ 01 53 85 79 61 fax : 01 53 85 76 83 anne-veronique.vernardet@iaurif.org
Jean- Baptiste	VAQUIN	Atelier parisien d'urbanisme	9 rue Agrippa d'Aubigné 75004 PARIS ☎ 01 42 71 28 14 vaquin@apur.org
Marcelle	VERNET	Représentante de l'association Jaurès bouciraut Administrateur AUT Ile de france	8, bis rue Mordillat 92260 FONTENAY AUX ROSES ☎ 01 47 02 83 11 marcellevernet@club.lemonde.fr
Francis	VITEL	CESR Conseiller	9 avenue Blanche 93250 VILLEMOMBLE ☎ 01 48 94 38 26
Anne	VOISIN	Préfecture de la région d'Ile-de-France	29 rue de Barbet-de-Jouy 75011 PARIS ☎ 01 44 42 00 70 Fax : 01 42 75 90 07 anne.voisin@ile-de-france.pref.gouv.fr
Malika	ZEDIRI	Conseil régional d'Ile- de-France	

